TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 272 — 40 PAGES — MERCREDI 8 FÉVRIER 1978

La baisse du franc s'est arrêtée

Le dollar à 4,92 F

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Victoire de la droite au Costa-Rica

La victoire électorale de M. Rodrigo Carazo, dimanche au Costa-Rica, à la tête d'une coalition allant de l'extrême droite à la démocratie chrétienne, rejette dans l'opposition le Parti de libération nationale, qui dominait la vie politique de ce pays depuis une trentaine d'années et dont l'inspiration social-démocrate (ainsi que l'appartenance à l'Internationale socialiste) constituait une singularité pour la région. Elle ne signifie pas pour autant un bouleversement. Le Costa-Rica, que l'on qualifie souvent de « *Suisse de l'Amérique centrale* », est un petit pays calme (2 millions d'habitants), réellement démocratique, qui compte *moins de 10 % d'analphabètes*, et dont la situation économique actuelle est plutôt bonne en raison notamment des cours élevés du café.

Le Parti de libération nationale, vaincu dimanche, a sans doute *été victime* de ses propres succès et de l'usure du pouvoir. En 1948, pour rétablir la démocratie menacée par les partisans de l'*ancien président* conservateur Rafael Calderon Guardia qui refusaient d'admettre leur défaite électorale, un homme politique hors du *commun*, catalan d'origine, Jose Figueres Ferrer, fait appel au peuple. Porté au pouvoir par l'insurrection, il dissout l'armée, nationalise les banques, rend le pouvoir à ceux qui avaient été régulièrement élus et... retourne à ses plantations de café. (*Il sera lui-même élu président par la suite*).

Jose Figueres est le « père » du Parti de libération nationale qui a largement contribué à façonner le Costa-Rica moderne. Les *casernes* ont été *transformées en* écoles, un système audacieux de sécurité sociale, qui touche aujourd'hui les trois quarts de la *population*, a *été établi* et *une* petite industrie locale a vu le jour à côté des productions agricoles traditionnelles. L'absence de grandes propriétés, et de la mentalité latifundiste qui les accompagne, ainsi que les coutumes des petits exploitants costaricains, souvent regroupés dans les montagnes en coopératives, ont rendu possible cette heureuse évolution.

L'équipe au pouvoir n'était cependant pas exempte de *défauts. Elle avait notamment* reçu pour ses campagnes électorales des fonds de Robert Vesco, un *financier* américain véreux réfugié au *Costa-Rica* depuis 1972, et qui est recherché aux Etats-Unis par la commission des opérations boursières pour des détournements *portant sur 224 millions* de dollars.

Les électeurs ont été sensibles, en outre, aux arguments de M. Carazo, selon lesquels le Costa-Rica, situé géographiquement entre deux dictatures, le Nicaragua, au nord, et Panama, au sud, ne pouvait sans danger se *permettre* d'accueillir *comme* réfugiés sur son territoire des maquisards hostiles à ces régimes. Le président sortant, M. Daniel Oduber, avait *toléré* leur présence.

M. Carazo pourrait remettre en cause certains acquis des trente dernières années. Sans prétendre vouloir rétablir directement l'armée, il s'est déclaré partisan d'une modernisation des forces de police. Il est également *disposé* à accorder de plus grandes facilités aux investisseurs étrangers. Enfin, ses projets de renforcement du *système financier privé* vont à l'encontre de la politique suivie en ce domaine depuis la nationalisation des banques, en 1948.

L'existence de groupes disparates au sein de la coalition, regroupée sous le sigle du Parti de l'unité, ne facilitera pas la *tâche du nouveau président*, qui n'est pas assuré d'obtenir la majorité au sein de l'Assemblée législative. L'alternance a joué au *Costa-Rica en faveur* d'une droite un peu hétéroclite. Ce pourrait être aussi l'occasion, pour le Parti de libération nationale, la formation politique la *plus* originale de toute l'Amérique centrale, de faire son examen de conscience, et de retrouver dans l'opposition sa vigueur et sa vertu d'origine.

TCHAD

La Libye accusée d'aider la rébellion

Les ravisseurs de M. Masse menacent de le fusiller le 12 février

Les combats se poursuivaient ce mardi 7 février au Tchad, où, au lendemain du ralliement de l'ancien dirigeant rebelle toubou, M. Hissène Habré, *le gouvernement du général Malloum* a annoncé lundi 6 février sa décision de « suspendre » *ses relations diplomatiques avec la Libye, qu'il* accuse de soutenir les autres maquisards.

***De son côté, le « commandant des forces armées occidentales »* du FROLINAT, M. Aboubakar Mahamat Abdramane, a déclaré lundi, à Lagos, que l'otage français détenu par les membres de son mouvement, M. Christian *Masse*, serait « passé par les armes » en tant qu' « espion » si les conditions exigées de la France pour sa *libération n'étaient pas remplies le* dimanche 12 février, à midi.**

M. Abdramane a assuré que ses hommes avaient « *capturé un espion accompagné d'un officier ennemi* » (tchadien). « *Ce n'était pas un touriste*, a-t-il ajouté. *Un espion, il n'y a pas autre chose à faire que de le passer par les armes.* » Le chef rebelle a précisé que la date d'expiration de son ultimatum ne serait pas négociée ; il a dissocié le sort des deux otages, précisant que le cas du détenu suisse, M. Pierre Kumerling, était « *différent* ». Le gouvernement de Berne tente toujours, pour sa part, d'entrer en *contact* avec les auteurs de l'enlèvement.

S'adressant ensuite à ses « *camarades soi-disant combattants du FROLINAT Ire et IIe armée* », M. Abdramane a précisé les objectifs de son organisation et réfuté les critiques qui lui sont adressées par les autres chefs du FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad), avant d'indiquer qu'il attendait l'intervention de la Croix-Rouge internationale. (Celle-ci a été saisie par Paris et Berne.)

A N'Djamena, M. Galmai Youssoubomi, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a justifié la décision de son gouvernement de suspendre ses relations diplomatiques avec la Libye « *par l'accroissement du soutien logistique que le régime de Tripoli accorde aux rebelles tchadiens et par la mobilisation des forces armées libyennes, assistée d'éléments étrangers* ». L'initiative tchadienne semble la conséquence directe des combats en cours entre les garnisons de Faya-Largeau et de Fada et les rebelles du FROLINAT.

Un démenti du Quai d'Orsay

Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué lundi que des avions transall se trouvent à N'Djamena, où ils procèdent à des opérations de transport pour le compte des autorités tchadiennes. Mais il a démenti les assertions du Frolinat selon lesquelles ils auraient été utilisés pour déposer des militaires français dans la région de Faya-Largeau. Il a rappelé en outre que les coopérants militaires français présents au Tchad assument *exclusivement une tâche* d'assistance technique.

N'Djamena rappelle pour sa part que l'armée de Tripoli entretient un climat de tension dans le *nord du Tchad depuis 1966 et* occupe, *depuis 1973*, la « *bande d'Aozou* », zone frontalière d'environ 100 000 kilomètres carrés. Contrairement à la partie tchadienne, ajoute-t-on à N'Djamena, la Libye « *n'a fourni aucun dossier à l'O.U.A. pour justifier ses prétentions sur la bande d'Aozou* ». La rencontre de Niamey prévue mardi entre les ministres des affaires étrangères des deux pays pour renouer précisément le dialogue à propos de ce conflit frontalier a été annulée.

A Washington, le département d'Etat a fait savoir que les Etats-Unis « *n'envisageaient pas de fournir dans l'immédiat une assistance militaire au Tchad* », mais qu' « *ils soutenaient les efforts de N'Djamena pour s'en procurer auprès de pays tiers* ».

CHINE

Une offensive diplomatique

Les dirigeants de Pékin multiplient les visites en Asie

Alors qu'aucune solution ne s'ébauche *dans* le *conflit* khméro-vietnamien et que les deux adversaires cherchent à accroître leur audience dans la région, la Chine, qui soutient Phnom-Penh, mène une *offensive diplomatique en direction* de l'Asie du Sud et du Sud-Est.

M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, est rentré à Pékin le lundi 6 février au terme d'une visite officielle de trois jours au *Népal. Aucun communiqué n'a été publié* à l'occasion de cette visite, mais le premier ministre népalais a déclaré qu'il était « très satisfait ». On indique, à Katmandou, que la Chine a pris l'engagement de développer ses relations commerciales *avec le royaume et lui a promis son* aide pour la réalisation de plusieurs projets industriels.

Le vice-premier ministre s'était auparavant rendu en visite officielle en Birmanie. Un autre dirigeant chinois, M. Li Hsien-*nien, doit se rendre bientôt aux Philippines et au Bangladesh.*

De notre correspondant

Pékin. — *M. Li Hsien*-nien, vice-premier ministre chinois, se rendra prochainement en visite *officielle* aux *Philippines* et au Bangladesh, apprend-on de bonne source à Pékin. Ces deux voyages pourraient avoir *lieu* peu de temps après la session de la cinquième Assemblée nationale populaire, *elle-même attendue dans les* prochaines semaines.

M. Li Hsien-nien n'a pas quitté la *Chine depuis les* visites qu'il fit en Corée du Nord et au Vietnam en 1971. Ce nouveau voyage illustre une volonté d'ouverture diplomatique de la part de la direction chinoise, particulièrement en direction des pays d'Asie vis-à-vis desquels la République populaire entend pratiquer une diplomatie de plus en plus active. La visite que M. Teng Hsiao-ping vient d'effectuer en Birmanie et au Népal a été la première manifestation concrète de ces intentions. On croit savoir d'autre part que le chef du gouvernement thaïlandais est attendu pour sa part fin mars à Pékin.

Aucun échange de visite officielle à ce niveau n'a encore eu lieu entre la Chine et les Philippines depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays le 9 juin 1975. De bonnes relations commerciales se sont néanmoins développées, et la Chine vient encore de conclure la semaine dernière un contrat pour la vente d'un million de tonnes de pétrole aux Philippines.

ALAIN JACOB.

« État-major de crise » à Lyon après le rapt d'un magistrat

Un « état-major de crise » devait être installé sur ordre du ministre de la justice, ce mardi 7 février, à Lyon, après l'enlèvement, la veille, d'un magistrat de cette ville, M. Noël Daix. Cet état-major sera composé du procureur général de Lyon, M. Charles Champeil ; du préfet délégué pour la police, M. Roger Chaix, et du directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, M. Christian Le Gunehec, qui devait quitter Paris ce mardi en début d'après-midi.

Les hypothèses concernant cet enlèvement demeurent floues. On retient cependant que le magistrat avait été, autrefois, chargé d'un dossier concernant l'attaque de la femme d'un magistrat lyonnais.

On envisage aussi que M. Daix puisse servir de « monnaie d'échange » ultérieure pour faire libérer un détenu.

Le seul indice matériel que possède pour l'instant les enquêteurs est la voiture qui a servi à l'enlèvement. Celui-ci a, en effet, été retrouvée dans la Saône, un peu au nord de Lyon.

LIRE PAGE 12 L'ENQUETE DE BERNARD ELIE

AU JOUR LE JOUR

AU FINISH

Evidemment, si M. François Mitterrand acceptait, comme le propose Georges Marchais, de renégocier, en quarante-huit heures et entre les deux tours, tout le programme commun, il n'y aurait pas une minute à perdre.

Il faudrait alors réunir tous les négociateurs dans un séminaire de choc, les doper au café et à la vitamine C, les faire dormir dans des dortoirs où le temps de sommeil serait limité à trois heures par nuit, leur allouer un masseur à chacun, les passer à la douche écossaise pour les revigorer et leur faire lire quelques pages de Démocratie française *pour leur changer les idées.*

Cela dit, avec de telles négociations au finish et à l'usure, on peut se demander si, malgré toute leur bonne volonté, les communistes, déjà épuisés par cinq mois de combat pour l'union de la gauche, auraient encore la force de résister au second tour et s'il ne vaudrait pas mieux, dans ce cas, demander le report du scrutin à quelques semaines.

BERNARD CHAPUIS.

La France en quête d'une majorité

M. Georges Marchais, qui a présenté lundi 6 février la version communiste du programme commun actualisé, publiée par les Éditions sociales, a invité une nouvelle fois ses partenaires à rouvrir les négociations au lendemain du premier tour de scrutin. Il a également réaffirmé qu'à l'occasion de l'élection présidentielle de 1974 il avait débattu avec M. Mitterrand des grandes *lignes* de la *composition* d'un éventuel gouvernement d'union de la gauche.

Le secrétaire général du P.C.F. continue d'expliquer que son parti est disposé à gouverner *et qu'il souhaite occuper des postes* ministériels, mais qu'un accord doit intervenir au préalable sur un programme. « C'est un mandat impératif », a souligné M. Marchais. Etant *donné que* M. François Mitterrand, au cours d'une tournée en Normandie, a expliqué lundi après-midi qu'il n'est pas question de discuter d'un tel document avant le 19 mars, l'*attitude qu'adopteront* les *communistes* en matière de désistement constitue toujours une inconnue. Les dirigeants socialistes font simplement le pari que le P.C.F. n'osera pas refuser ses voix lors du second tour de scrutin.

Dans l'éditorial de « l'Humanité » du 7 février, Francette Lazard estime que « ce n'est pas « après » le deuxième tour que les électeurs *pourront dire s'ils* veulent ou non l'application d'un programme commun actualisé ». Elle ajoute qu'il faut trouver un accord « avant » le second tour, « sinon les Français seraient *ensuite* sous *la* menace, trop réelle, de combinaisons politiques qu'ils n'auraient pas voulues, pour continuer une politique qu'ils auraient rejetée ».

M. Gaston Defferre, pour sa part, a-t-il voulu laisser entendre qu'un premier ministre issu du P.S. *pourrait ne pas être en mesure de confier* certains ministères aux communistes ? Il a déclaré, lundi soir, lors d'un débat sur Antenne 2 avec M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, *que ce sera au président de la République* d'accepter ou non que des membres du P.C.F. occupent certains postes-clés du gouvernement.

I. — Le nouveau cours de la propagande communiste

par THIERRY PFISTER

Le P.C.F., en dépit des affirmations répétées de ses dirigeants réclamant la présence de ministres communistes dans un gouvernement de la gauche, veut-il accéder au pouvoir ? Posée ainsi la question n'a guère de sens. Les responsables du P.C.F. y *ont mille fois répondu* : oui, mais pas à n'importe quel prix, pas pour mener n'importe *quelle politique*. Toute la difficulté vient de là. Dès lors, les réponses de M. Georges Marchais à M. Valéry Giscard d'Estaing ne règlent rien. Il y aurait bien sûr des ministres *communistes dans un gouvernement* de gauche qui appliquerait le programme commun. Le secrétaire *général du P.C.F. ne court* en principe aucun risque à le réaffirmer. Encore convient-il *de ne pas oublier les propos tenus* par M. Roland Leroy, le 21 novembre 1974, au lendemain donc du *XXIe Congrès du P.C.F.* Au micro d'Europe 1, le directeur de *l'Humanité* avait affirmé : « *Il n'y aura pas de ministres communistes sous la présidence de Giscard d'Estaing.* » Même si *ces derniers propos ne sont plus* valables, il n'en demeure pas moins que c'est justement sur l'*interprétation du texte de 1972* du programme commun qu'il y a désaccord entre communistes et *socialistes. Si à l'issue du scrutin* le P.S. reste sur ses positions, le P.C.F. pourra toujours refuser *de participer au gouvernement* en arguant du fait que la politique préconisée ne sera pas *celle que lui-même aura défendue* devant les électeurs.

Les réponses de M. Marchais, *si elles n'éclairent en rien* l'avenir, le ménage. Elles participent du nouveau cours de la propagande *communiste* qui a pour objectif d'empêcher que l'on puisse accuser le P.C.F. de ne pas *souhaiter* la *victoire de* la gauche en mars.

(Lire la suite page 8.)

LE Xe CONCOURS DE BAGNOLET

La fête de la danse

C'était après mai 1968. Jaque Chaurand, alors professeur de danse à Bagnolet, concrétise un projet fou : avec l'appui de la municipalité, il organise un concours pour permettre aux jeunes chorégraphes en mal de création de s'exprimer. Le « Ballet pour demain » est né. Aujourd'hui, il dépasse toutes les espérances. Pendant deux jours, une véritable marée de professionnels, d'aficionados, déferle de tous les horizons : parcours fléché, spectateurs refoulés devant le gymnase Maurice-Baquet devenu trop exigu, c'est la fête de la danse qui déroule ses rites dans une atmosphère où la *gaieté se dose d'une agressivité* habituellement réservée aux compétitions sportives. Les vingt membres du jury entament un *marathon d'endurance* pour juger en deux temps les quarante-sept troupes retenues après les éliminatoires.

Parmi les amateurs, ils ont *retenu une amusante projection de* personnages sortis des pages géantes d'un livre (Alain de Raucourt), un texte de Saint-Jean de *La Croix bien structuré par une* Suissesse (Anna Winteler), une variation expressionniste sur le thème de la femme et la poupée d'une *Allemande de* Francfort (Katherine Sehnert).

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 22.)

idées

POLITIQUE

Voter communiste

par PIERRE BOURGEADE

LES élections approchant, le débat politique s'enlise, l'opinion manifeste sa lassitude. Il y a six mois, alors que l'union de la gauche avait le vent en poupe, un courant d'espoir, de désir aussi, a traversé la population. Mais pour avoir rêvé cette victoire, elle donne l'impression de l'avoir vécue. La rupture intervenue le 22 septembre a chassé ce rêve, de même que le jour chasse la nuit. Sautant sur l'occasion, les tenants de l'actuelle majorité, à commencer par le chef de l'Etat, ne se font pas faute de ramener le débat politique à la réalité la plus commune, ne parlant aux Français que du bon choix, du bon sens, et des bonnes raisons qu'ils ont de continuer à donner leur confiance aux bons et braves gens qui ont pris en charge, une fois pour toutes, leur destin.

Prendre le parti de la masse

Tout se ligue donc, à droite et à gauche, pour que le scrutin des 12 et 19 mars, perdant son caractère dramatique, n'apparaisse plus que comme une ennuyeuse formalité. L'historique, une fois de plus, se trouverait-il chassé de notre histoire ? Les Français, une fois de plus, devraient-ils voter sans passion, sans espoir, par la seule force de l'habitude ?

Ce moutonnement généralisé laisse le champ libre aux intellectuels errant dans les terres vivifiantes du gauchisme, pour revendiquer dès à présent des « *espaces de liberté* (1) ».

Or n'est-ce pas là un piège supplémentaire tendu aux Français (plus précisément : que l'extrême gauche se tend à elle-même)..., car que signifie un « espace de liberté » dans la société où nous vivons ? Qu'avons-nous à faire d'espaces *octroyés* ? Comment pourrions-nous nous en contenter, alors qu'ils font de nous des *contestataires privilégiés* ?

Pensons plutôt à *tous ceux* qui ne peuvent ou ne savent profiter de tels espaces, et mettons-nous de leur côté ! Oublions nos privilèges. Les ouvriers de Billancourt n'étaient pas à Tunis. Nous n'avons pas à faire miroiter devant eux des lieux utopiques auxquels ils n'accéderont jamais. Nous avons à nous trouver avec eux, au coude à coude, pour que le pouvoir change de mains. Demain, si ce changement a lieu, nous nous tournerons vers le nouveau pouvoir (et *contre* ce pouvoir, si besoin est) pour exiger de lui les droits et les espaces nécessaires à la vie. Pour l'instant, tout doit être subordonné à ce qui peut arriver le 12 mars. Intellectuels individualistes, dont la fonction est la critique et le désir, nous devons oublier nos propres individualités et prendre le parti de la masse. Le 12 mars, sans hésiter, je voterai, et j'appelle à voter, pour le P.C.

Contre le renversement des alliances

Trois raisons à cela, brièvement :

1) L'alternance, loi élémentaire de la démocratie, ne sera, en France, une réalité, que si le parti communiste accède au pouvoir. Le parti communiste est, de loin, *le* parti de la classe ouvrière. La classe ouvrière crée les richesses de la France. Non seulement elle n'a pas accès à ces richesses, mais les hommes en place, ces privilégiés qui se nourrissent des richesses créées par d'autres, lui dénient la capacité de les gérer ! Il n'y a pas deux catégories de Français : les uns qui auraient droit à l'exercice permanent du pouvoir, les autres à qui l'exercice du pouvoir serait interdit à jamais ! Il y a une sorte de racisme dans le refus acharné de l'alternance que professent *le* chef de l'Etat et les hommes de la majorité. Voter communiste, c'est dire : tous les Français sont égaux en droit ! Pas de racisme anti-ouvrier.

2) Depuis la rupture de l'union de la gauche, des forces se sont fait jour, ici et là, au sein de la majorité présidentielle, mais aussi, hélas ! au sein du P.S. et des radicaux de gauche, qui sont tentées par des combinaisons de type « troisième force », et qui s'efforceront peut-être, au lendemain des élections, de provoquer le glissement en douceur du régime dans le marais de la social-démocratie.

Si cette manœuvre réussissait, ce serait la pire des choses pour la France, car l'expérience ouest-allemande montre que la société social-démocrate (où de prétendus socialistes gèrent les affaires au lieu et au bénéfice du capital) ne laisse aux citoyens le choix qu'entre le conformisme le plus épais, ou la violence sans espoir. Pour éviter que ne fonctionne un tel piège, qui jetterait la classe ouvrière dans le désespoir, et, vraisemblablement, la France dans la violence, il n'y a qu'un moyen : faire en sorte que les voix communistes soient le plus nombreuses possible au soir du 12 mars. Voter communiste, c'est se garantir contre un scandaleux renversement des alliances.

3) Enfin, le vote du 12 mars n'intéresse pas seulement la France. Il intéresse les peuples du monde entier, à commencer par les peuples d'Europe, Est compris. Si la majorité actuelle est reconduite, rien ne changera dans le monde. La France restera un pays médiocre, ce pays « moyen » si cher à Pompidou et à Giscard !, qui, tout occupé de prodiguer un peu partout des bons sentiments et des armes (et aveugle à la dégradation extraordinaire de son image), joue un rôle nul sur la scène internationale. Les Français qui, jadis, jouaient un grand rôle dans le monde, non en raison de la puissance matérielle de la France, mais parce qu'ils étaient le peuple des libertés, resteront moroses, vaguement honteux d'avoir été.

Pour que les Français jouent de nouveau un rôle dans le monde, il faut et il suffit qu'une véritable coalition populaire (communistes inclus, évidemment !) prenne le pouvoir à Paris. Ce serait un événement d'une portée immense, sans commune mesure avec ce qui a pu se produire à Lisbonne, avec ce qui pourrait se produire à Rome. L'équilibre du monde, fondé sur la terreur, en serait ébranlé. Les répercussions pourraient être d'une grande importance à l'Est, où l'évolution des régimes socialistes de type ancien se trouverait sans doute précipitée.

Voter communiste le 12 mars, c'est se prononcer pour l'alternance ; écarter les périls de la social-démocratie ; agir pour la transformation de la France et du monde.

(1) Voir l'article de Félix Guattari (*le Monde* du 28 janvier).

Le bon choix pour la France

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

QU'IL soit dit une fois pour toutes que le chef de l'Etat, qui est et qui doit demeurer la clef de voûte des institutions de la Vᵉ République, n'est par un arbitre au sens vulgaire d'un homme dont la fonction serait de compter les coups que se porteraient sur un terrain de sport deux camps opposés en un combat qui n'est qu'un jeu, mais au sens où c'est non seulement son droit mais son devoir de rendre un arbitrage : selon le Littré, « *d'estimer, de régler et de juger* ». Cela fait une différence de nature avec quoi il n'est plus sérieux de plaisanter, d'autant que l'acception du rôle arbitral du chef de l'Etat est passée dans nos mœurs politiques et ne saurait plus sans dommage être prise à la légère au gré des querelles partisanes.

Les diverses oppositions et le mouvement qui se réclame encore du gaullisme feraient donc mieux de mettre en cause l'inspiration politique du chef de l'Etat, et l'incompatibilité entre cette inspiration et l'esprit même de la Vᵉ République. Car c'est là qu'est le véritable problème, que personne ne pose. En effet, depuis vingt ans existe un lien fondamental entre l'autorité restaurée de l'Etat au-dedans et ce qui s'est appelé, dans les affaires de l'Europe et du monde, *la politique de la France*. Or le président de la République se comporte chaque jour davantage comme si le mandat qu'il tient directement du peuple et qui n'a de sens que s'il fait de lui ce que le général de Gaulle appelait « *l'homme de la nation* » pouvait être détourné pour fonder une autorité qui trouverait en elle-même sa propre fin.

Un Etat qui se vide de sa souveraineté ne peut, si j'ose paraphraser Dostoïevski, que devenir le comédien de son propre idéal. Il se trouve que le président de la République, sans procéder à la consultation populaire qui s'imposait en ce domaine, sans même se justifier d'un vote positif et incontestable du Parlement, a cru devoir apposer la signature de la France au bas d'un projet qui, par l'élection au suffrage universel direct d'une prétendue Assemblée européenne, tend, qu'on le reconnaisse ou non, à créer à terme une légitimité autre que la légitimité française, et à terme incompatible avec elle. Dans la même affaire, le Parlement de Westminster vient de marquer avec éclat ce qui a été refusé au nôtre : la suprématie et l'intangibilité de sa propre souveraineté.

Tout pouvoir vaut par les limites qu'il se reconnaît à lui-même, et la pérennité de la nation française repose sur des lois fondamentales qui ont toujours été fatales à ceux qui ont pensé les forcer. Disons-le donc clairement : la défense de nos institutions n'est pas séparable de la souveraineté nationale qui les fonde et qu'elles garantissent, et le chef de l'Etat ne peut s'affirmer légitimement le garant d'un appareil dont il délaisserait la fonction naturelle et essentielle. Dès lors qu'il s'agirait d'intégrer la France dans quelque système étranger que ce soit, qu'on le reconnaisse américain ou qu'on l'affuble d'un masque européen fragile et transparent, le système qui consiste à investir un homme de pouvoirs quasi souverains ne se justifierait plus et ne différerait que par la fantaisie du régime d'assemblée dont il a pris la place.

Encore un effort, monsieur le président !

Autre point : le chef de l'Etat se veut hors des partis et il a raison, même si la cause de sa raison est l'évidente minorisation dans le pays du courant prétendument « centriste, libéral et européen » dont il se réclame. Il revient ainsi, malgré lui-même et beaucoup d'autres, à l'idée initiale du général de Gaulle, qui était que ni lui-même ni ceux qui assumeraient la charge suprême après lui ne se trouvent liés à une majorité parlementaire déterminante, qu'elle s'exprime par un parti ou par une coalition.

Mais un chef de l'Etat qui se veut hors des partis doit encore se vouloir hors des idéologies, faute de quoi il retombe nécessairement dans le système partisan auquel il pense échapper. Or, c'est ce qui advient à l'actuel président de la République lorsqu'il se fait le propagandiste et même le militant d'un type bien déterminé de société qui ne peut susciter chez ceux qui n'y adhèrent pas que de l'adversité, elle-même idéologique et partisane. Le général de Gaulle a été parfois plus rude à l'encontre du communisme et de ses tenants que ne le seront jamais nos libéraux avancés, à qui manquera toujours l'art de hausser un style au rang d'une action ; mais c'était au nom de l'*unité nationale* et non d'un autre type de société.

Certes, l'unité nationale a été verbalement invoquée à Verdun-sur-le-Doubs. Mais un tel appel n'est jamais entendu que lorsque l'on rassemble les Français sur ce qui les unit, c'est-à-dire sur la France, et non sur ce qui les divise, c'est-à-dire sur tel ou tel « projet de société » qui de plus se trouve lié, qu'on le veuille ou non, à telle économie extérieure dominante dont toute notre politique, depuis vingt ans, est de rompre l'hégémonie. On retrouve là, en négatif, le lien fondamental qui, dans la Vᵉ République, ne justifie et ne légitime une espèce de *principat* que par l'obligation qu'il fait à celui qui en a la charge d'assumer l'indépendance et la liberté de la France dans un monde qui l'enserre et qui la menace.

Dans l'histoire plus que millénaire d'une nation comme la nôtre, un type donné de société n'est de toute façon qu'un moment soumis au devenir propre à tous les peuples qui vivent, et de même les alliances y naissent et y meurent des circonstances. Ceux qui, d'un côté comme de l'autre, voudraient lier un choix idéologique à une dépendance étrangère sont à renvoyer dos à dos, et se ressemblent plus qu'ils ne le croient. En tout cas, l'unité française ne se fera ni autour de la sauvegarde des privilèges oligarchiques au-dedans, ni autour de la politique d'Aristide Briand au-dehors. L'actuel chef de l'Etat confiait en octobre 1972 à l'indulgence d'un confrère que « la France sans doute n'aura plus d'histoire » — version moderne d'un « Après moi, le déluge ! » qui n'a peut-être jamais été prononcé.

Alors ! encore un effort, monsieur le président, et vous finirez peut-être par faire de l'histoire malgré vous, faute de quoi elle pourrait se faire contre vous par la douleur dont la France a le secret lorsque le monde entier croit qu'elle s'abandonne, et que soudain elle se ressaisit.

Ayez pitié de la bande des quatre

par MICHEL JOBERT

MESSIEURS des médias, vous, de la presse, de de la radio, de la télévision ou du cinéma, ne soyez pas implacables. Ayez pitié d'eux ! Les hommes politiques ! Et spécialement la « bande des quatre » : Marchais, Mitterrand, Soisson et Chirac, par exemple, auxquels vous imposez de refaire sans cesse leur ronde enfantine, pour la lassitude de nos yeux et de nos oreilles.

Il faut, bien sûr, nourrir l'actualité. Mais son réservoir est suffisamment vaste pour y rechercher et y révéler l'essentiel, comme c'est votre devoir, plutôt que de faire mousser l'insignifiance qui naturellement gagne sans cesse la surface ! Comment supposer que, deux fois par jour, depuis bientôt trois ans, sollicités de proclamer en continu des vérités essentielles, ces hommes politiques aient encore quelque chose à dire qui intéresse le citoyen ?

Car ils n'ont rien à dire. Ne vous en êtes-vous pas encore rendu compte ? Ils viennent docilement pointer midi et soir à la télévision et n'ont d'autre ressource que de parler d'eux-mêmes, de leurs querelles, du dernier spectacle qu'ils ont donné, du mélodrame qu'ils ont monté à Vierzon et qu'ils dénouent au Club de la presse du dimanche. Mettez-vous à leur place ! Aveugles quand ils étaient au pouvoir, sans responsabilité quand ils n'y sont point, ils tissent pour vous une actualité faite de riens. Ils débitent des horreurs les uns sur les autres, pour mieux proclamer, le lendemain, qu'ils s'adorent : « mouchoir, kleenex, prince de l'équivoque, courtisans, traîtres, incapables, irresponsables, turlupins et charlatans ». Ces mots s'usent si vite qu'ils n'auront bientôt pas plus de valeur que « problème » ou « condition », si utiles dans le vide des phrases.

L'un vient déclarer gravement qu'il est pour « la relance par l'investissement », tandis que son « véritable » adversaire — car il en a plusieurs — est pour « la relance par la consommation ». Et cela devrait nous impressionner ! Sont-ils pour le rose ou le bleu, aiment-ils la musique, veulent-ils l'ordre avec ou sans la peine de mort, croient-ils au mal français ou l'ont-ils contracté ? Ils répondent inlassablement, se souvenant de la déclaration faite hier par le concurrent ou redoutant celle qu'il fera demain.

Plus le comique devient médiocre, plus certains s'en amusent encore. Mais le jugement global se renforce. Voyez les sondages : pour une écrasante majorité, les hommes politiques sont des menteurs et des voleurs. Ah ! la belle image ! Si encore ils avaient du talent ! Mais l'implacable exercice auquel ils sont contraints, deux ou trois fois par jour, les révèle tels qu'ils ne peuvent qu'être : creux, désespérément creux.

Messieurs des médias, vous qui avez une responsabilité écrasante dans le spectacle que la démocratie donne d'elle-même, dans l'intérêt que le citoyen doit lui porter et dont elle a tant besoin, offrez à celui-ci la parole, et réservez aux hommes politiques le temps de la campagne électorale seulement : il sera bien suffisant pour ce qu'ils ont à dire d'essentiel. Car ils sont usés jusqu'à la corde. N'avez-vous pas pitié d'eux ?

Et n'avez-vous pas pitié de nous qui attendons trop patiemment d'être responsables de notre vie ?

Dépressions et nuages

par RENE-VICTOR PILHES

IL est de bon ton de se moquer des spécialistes de la météorologie. Ils avaient prévu du beau temps pour le week-end et la pluie était tombée. Ou inversement. On oublie, parce qu'alors cela n'intéresse plus, que cette pluie ou ce beau temps sont survenus un ou deux jours plus tard. Dans la mémoire collective, il ne reste que l'image de l'erreur et de la fantaisie. Pourtant, si la météo apparaît comme un « gadget » commode à brocarder, elle est aussi et surtout un outil de travail précieux par exemple pour les marins et les aviateurs. Les dépressions et les cyclones sont détectés effectivement. Cette capacité de prévoir ne se trouve nullement disqualifiée si tel samedi ou tel dimanche le soleil est malencontreusement resté caché.

Il pourrait bien aller de même en ce qui concerne la politique. De grandes lignes de force se dessinent, des tendances inéluctables se précisent, des aberrations s'amplifient qui, un jour, finiront par prendre un visage très réel. Et elles s'incarneront brusquement dans des déviations concrètes de la vie quotidienne des citoyens et dans la dénaturation de leurs institutions. Alors, peu importera que les effets se soient manifestés plus ou moins longtemps après les symptômes.

En l'occurrence, et s'agissant de la France, il serait sain de se poser inlassablement la question suivante : les dépressions économiques mondiales entraîneront-elles un cyclone qui, lorsqu'il passera sur Paris, détruira les libertés sur son passage ? On peut toujours se moquer des « prophètes » : par les temps qui courent, les sarcasmes sont insuffisants et relèvent de la facilité voire du manque de caractère. Chacun sait qu'une lourde et dangereuse hypothèque pèse sur certaines forces politiques, syndicales, intellectuelles de notre pays.

Personne ne veut la regarder en face de crainte d'effaroucher l'électorat ou de « démobiliser les masses ». Il est, en effet, impossible d'imaginer qu'à terme la France ne se donnera pas, légalement, un gouvernement de front populaire. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain ou après-demain. Or, il est sûr que les puissances économiques multinationales ne le toléreront pas. Elles n'accepteront pas qu'un pays de l'alliance atlantique remette en cause, à son échelle, la nouvelle division internationale du travail que le capitalisme met en place pour sortir de la crise à son avantage. En outre, l'exemple serait mauvais et contagieux.

Ces puissances s'acharneront donc à casser et détruire par tous les moyens un front populaire français. L'agression militaire étant exclue et au demeurant inutile à l'Ouest, ces puissances n'hésiteront pas à monter un coup d'Etat, savamment déguisé ou non. Pourquoi lésiner sur les mots ? Parce que nous sommes un pays « civilisé » ? Parce que nous ne « sommes pas le Chili » ? Ce qu'on appelle parfois un « sabotage économique » ne peut s'accomplir pleinement que si ce sabotage débouche sur une chute du gouvernement voire sur un changement de régime. Après quoi, en quelque sorte tout naturellement, viendra la réaction : communistes, « gauchistes », « terroristes régionaux et internationaux », amis de l'Algérie, sympathisants du Polisario, « juges rouges », « universitaires marxistes », seront pêle-mêle mis au pas et coupés du peuple sans vergogne au nom de la sauvegarde de l'« ordre économique libéral » et de la « restauration des libertés ».

Cette menace est absolument évidente. Quand elle éclatera, il sera vain de s'interroger tristement dans les partis, dans la presse ou ailleurs : comment un président américain si vertueux, un président français si libéral, en sont-ils venus à de pareilles extrémités ? C'est ainsi qu'aujourd'hui on s'étonne, ici et là, de ce qu'on appelle le « revirement » de M. Carter qu'on croyait mieux intentionné que M. Kissinger ou que le général Haig à l'égard des communistes occidentaux.

Ceux qui réagissent de la sorte n'ont pas interprété comme il convenait les dépressions et les nuages qui labourent et obscurcissent le ciel de la politique mondiale. Plutôt que de passer leur temps à la psychanalyse des dirigeants occidentaux, à l'examen des « états d'âme » qu'on leur prête fort étourdiment, et à émettre de dérisoires protestations, ils feraient mieux de s'aviser du danger, d'ouvrir les yeux sur le système de coercition qui se met en place pour le cas où les manœuvres et les pressions préalables ne suffiraient plus un jour à briser un front populaire français. Il serait honnête et à terme efficace de mobiliser vigoureusement les citoyens sur cette question plutôt que de se disputer aigrement des voix et des sièges dont l'usage est à l'avance si gravement, si officiellement contesté et compromis.

Le Monde

étranger

CRISES ET TENSIONS INTERNES EN AFRIQUE

Tunisie

Le président Kadhafi est venu s'informer de la situation au lendemain des émeutes

De notre correspondant

Tunis. — Rentrant à Tripoli, après avoir participé au sommet d'Alger, le colonel Khadafi a fait, à Tunis, le lundi 6 février, une *escale de trois* heures dont les officiels n'avaient été avisés qu'à la dernière minute.

« Escale technique », ainsi que l'a écrit l'agence Tunis Afrique *Presse, ou visite dictée par le* souci de s'informer de la situation après les émeutes du 26 janvier et l'arrestation des anciens dirigeants de la centrale syndicale accusés — par allusions — d'avoir été en relations trop étroites avec la Lybie ? Dans la déclaration *qu'il a faite à son arrivée,* le dirigeant libyen n'a guère laissé place au doute, en précisant *qu'il* était venu « *prendre des nouvelles de la Tunisie et du président Bourguiba* », et que la Tunisie et la Libye « *constituent un même pays et un même peuple solidaire, tout comme un corps qui réagit dans son ensemble dès que l'un de ses organes est affecté* ».

Le chef d'Etat libyen n'a pas *cependant* rencontré, *ainsi qu'il* en avait manifesté le désir, le « *Combattant suprême* », qui, lui a-t-on dit, était « *fatigué* ». Explication diplomatique d'une fin de non-recevoir ? Rien de moins sûr, puisque dans le même *temps un communiqué* annonçait que le conseil supérieur de la magistrature, que devait présider le lendemain M. Bourguiba, était renvoyé à huitaine.

Toujours est-il que le colonel Kadhafi a dû se contenter d'un « *déjeuner de travail* » de deux heures à l'hôtel Hilton avec le premier ministre, M. Hedi Nouira, et le ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Fitouri. Et c'est quelque peu *crispé* qu'il a quitté Tunis aussitôt après, en se refusant à tout commentaire.

Un important service d'ordre avait été mobilisé à l'aéroport durant cette escale. Il faut dire que la police et l'armée, qui avaient pratiquement disparu de la capitale au cours de ces derniers jours, *étaient à nouveau* spectaculairement présentes lundi, particulièrement aux abords de l'université où avait lieu la rentrée après deux semaines de vacances d'hiver. Celle-ci s'est déroulée dans une atmosphère assez tendue.

Si aucun incident n'a été signalé, les cours ont été boudés par une partie des étudiants dans plusieurs établissements et principalement aux facultés de droit et des sciences, à la suite d'un mot d'ordre de grève de solidarité avec les manifestants du 26 janvier qui avait circulé de bouche à oreille. Selon le ministre de l'éducation nationale, M. Mohamed Mzali, c'est « *une minorité* » qui a imposé « *par la force* » cette grève à « *la majorité* » qui s'était présentée normalement aux cours le matin.

M. Mzali a annoncé que les étudiants qui persisteront à s'absenter s'exposeront à la suppression de leur bourse et seront exclus des restaurants et des logements universitaires.

S'adressant directement aux étudiants, par le truchement de la télévision, le ministre leur a dit : « *Il n'est dans l'intention de personne d'influencer votre jugement. Chacun d'entre vous a le droit de penser comme il lui plaît, mais chacun d'entre vous a aussi le devoir de se consacrer à ses études et de respecter la liberté d'autrui. L'Etat, qui consacre 32 % de son budget à l'éducation nationale, est tenu de garantir à tous les étudiants la liberté, la dignité et la sécurité dans leur vie universitaire.* »

MICHEL DEURÉ.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'avant-dernière heure

Béchir Ben Yamed s'interroge dans *JEUNE AFRIQUE* :

« *Comment gouverner la Tunisie, puisque Bourguiba ne la gouverne plus, étant admis qu'on ne peut plus la gouverner comme il l'a fait et que lui-même aurait dû changer de méthode ? Qui gouvernera après Bourguiba, et comment faut-il se situer par rapport à lui ? C'est parce que la classe politique tunisienne n'a pas donné de réponse à ces questions que la Tunisie de la stabilité est devenue la Tunisie des incertitudes et des soubresauts.* »

Il poursuit : « *Quelle Tunisie demain ? Avec un peu de chance et beaucoup de sagesse de la part de sa classe politique, elle peut encore construire, dans l'ordre, une démocratie qui succédera au bourguibisme. Il faudrait et il suffirait que, comme en Espagne, on admette que ni le gouvernement ni l'opposition ne le feront l'un sans l'autre.* »

Mais entre le premier ministre, M. Hedi Nouira, et les opposants à sa politique, tels que M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, l'entente est-elle encore possible, alors que le bilan des émeutes se chiffre en dizaines de morts et en centaines de prisonniers politiques, parmi lesquels M. Habib Achour, secrétaire général de l'U.G.T.T. ? Abou Ali, dans *POLITIQUE-HEBDO*, le conteste. Il écrit :

« *Nouira, prisonnier de ses alliances, ne peut plus faire machine en arrière, et il est grave de maintenir l'illusion — comme tente de le faire Mohamed Masmoudi — que le premier ministre serait encore un interlocuteur possible. Que certains politiciens en rupture de ban soient entraînés contre Habib Achour n'étonnera personne, mais tenter de nouer le dialogue sur les cadavres des victimes du 26 janvier et sur les débris du syndicat serait à la fois un leurre et une faute politique grave.* »

En effet, souligne Philippe Warnier dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, « *rien n'est réglé* ». « *Nouira*, écrit-il, *qui vient pour la deuxième fois de faire appel à l'armée, est engagé dans la voie de la répression ; l'opposition libérale est impuissante à fournir un débouché politique à la crise et les militaires peuvent être tentés d'agir pour leur compte ; la succession de Bourguiba est ouverte et ne se fera pas sans péripéties qui pourraient être dramatiques ; enfin, même durement atteinte, l'opposition syndicale, un peu à la manière semi-illégale des commissions ouvrières en Espagne, peut mener la vie dure à la bourgeoisie tunisienne.* »

Ce n'est pas l'avis de Guy Sitbon, envoyé spécial du *NOUVEL OBSERVATEUR*, qui écrit : « *La lutte pour le pouvoir se jouait entre privilégiés, mais pas un seul porteur de cravate ou habitant des beaux ou moins beaux quartiers n'a été touché — si ce n'est par des balles perdues. Pas même un syndicaliste. Seuls ont trinqué les bidonvilles où l'on dort dans la boue, et ce n'est pas une image (...).*

» *Il n'est qu'à voir l'insolente joie des salons devant l'intervention de l'armée : débarrassés de la canaille, ils sont soulagés. L'abattement dans les usines montre aussi que les syndicats sont bien morts pour l'instant, quoique le parti s'emploie à les faire revivre après les avoir détruits. Les cinq cent mille ouvriers tunisiens nés de la lente industrialisation n'ont plus de bouclier.* »

Un pas de plus et l'on aboutit à la thèse de la provocation, que Mohsen Toumi défend dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U. Il écrit : « *En langage juridique, on demande toujours : « A qui profite le crime ? » Les crimes de janvier profitent à un régime qui prémédite et qui complote : mars 1977, arrestation des*

Francis Pisani soutient la même idée dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste. « *Qu'on ne s'y trompe pas*, écrit-il, *il s'agit, à n'en pas douter, d'un événement prévu et prémédité.* »

» *Ceux qui doutent encore que les événements de jeudi 26 et vendredi 27 janvier étaient prémédités par le pouvoir n'ont peut-être pas eu connaissance de la petite phrase prononcée par Bourguiba lui-même le 21 janvier dans l'un de ses rares moments de lucidité : « S'ils veulent la » bagarre, ils l'auront ! »*

La « bagarre » relevant de la compétence de l'armée, celle-ci est entrée en scène, pour la première fois en Tunisie. « *Jusqu'à présent*, écrit Jérôme Marchand, envoyé spécial du *POINT*, *à l'exception d'une intervention pacifique au mois de décembre, l'armée tunisienne (trente mille hommes dont quinze mille du contingent) n'était en effet jamais sortie de ses casernes. Sagement, Bourguiba lui-même s'était efforcé de la cantonner dans ses strictes fonctions techniques. La règle a, cette fois, été rompue. Mais lorsqu'on décide de s'en remettre à elle pour rétablir l'ordre, qui peut être sûr de la direction vers laquelle, la prochaine fois, se tourneront les baïonnettes ?* »

André Pautard, envoyé spécial de *L'EXPRESS*, insiste, pour sa part, sur « *l'environnement extérieur* ». « *A l'est et à l'ouest*, note-t-il, *deux régimes autoritaires militaro-socialistes, la Libye et l'Algérie, depuis peu étroitement liées. Seul un Etat fort peut résister à cette pression d'étau. Et ce n'est ni par hasard ni sans soupçons précis, à défaut de preuves, qu'on souligne ici les bonnes relations que, à la veille des troubles, le chef des syndicats tunisiens entretenait avec le gouvernement libyen...* »

RIVAROL est plus affirmatif. « *Depuis plusieurs mois*, écrit cet hebdomadaire, *des agents communistes algériens et baasistes « travaillaient » les milieux syndicaux tunisiens ; une liaison était assurée entre ces derniers et le gouvernement libyen par l'intermédiaire de M. Mohamed Masmoudi : cet ancien ministre de Bourguiba... ex-interlocuteur privilégié du général de Gaulle au cours de la « traversée du désert », est justement rentré, il y a peu, dans son pays, après plusieurs années d'exil.*

» *Il ne fait aucun doute que tous les ennemis de la Tunisie bourguibienne, tenue pour affreusement réactionnaire par l'islam progressiste — au premier rang s'agite le colonel Khadafi — spéculent sur le grand âge du « Combattant suprême » pour préparer, dès maintenant, en Tunisie, le chambardement non moins suprême.* »

P. J.

République Sud-Africaine

PRISON POUR LES CHOMEURS NOIRS

Le Cap (A.F.P.). — Les Africains ayant été au chômage pendant plus de quatre mois dans une année pourront être arrêtés et envoyés dans des « centres de réhabilitation » aux termes d'un projet de loi déposé par le gouvernement sud-africain au Parlement.

Selon le projet de loi, il suffira qu'un Africain vivant dans les zones dites « blanches » soit au chômage plus de cent vingt-deux jours par an, même non consécutifs, pour être déclaré « oisif » et arrêté.

Ce projet de loi intervient au moment où un chômage record est enregistré au sein de la population noire, touchant, selon diverses estimations, entre sept-cent mille et deux millions de personnes, le gouvernement ne publiant pas de statistiques officielles pour les Africains.

● *Amnesty International* (18, rue de Varenne, 75007 Paris) publie un rapport de cent pages sur les emprisonnements politiques en Afrique du Sud (10 F), dont le gouvernement de Pretoria vient d'interdire la diffusion en territoire sud-africain.

Tanzanie

PLUSIEURS MILLIERS DE DÉTENUS SONT AMNISTIÉS

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Le président Nyerere a annoncé, lundi 6 février, une amnistie qui concerne vingt-six détenus politiques et sept mille quatre-vingt-trois prisonniers de droit commun de Tanzanie continentale. En bénéficient notamment MM. Otini et Mattiya Kambona, détenus sans jugement depuis 1967. Ceux-ci sont les frères de M. Oscar Kambona, ancien ministre des affaires étrangères, hostile au régime et exilé volontaire. L'amnistie des détenus de droits communs affecte ceux qui purgent des peines légères, ainsi que les personnes âgées, malades ou physiquement handicapées, et les mères de nourrissons.

Selon le dernier rapport d'Amnesty International, publié en octobre 1977, « *le nombre de personnes détenues pour une période indéfinie, sans accusation ou procès, est approximativement évalué à mille en Tanzanie continentale* ». « *Les détenus*, poursuit ce rapport, *n'ont pas de droits légaux, et certains ont même été incarcérés en dépit de leur acquittement par un tribunal.* » Le cas le plus connu est celui de M. Abdularahman Mohamed Babu, accusé d'avoir trempé dans l'assassinat, en 1972, de cheikh Karume (l'ancien potentat *de Zanzibar*), *condamné* à mort par contumace lors de son procès dans l'île, mais qui n'a pas été livré aux autorités zanzibarites par Dar-Es-Salaam. M. Babu ne figure pas sur la liste des amnistiés, en dépit d'un nouvel appel d'Amnesty International qui en avait fait son « *prisonnier du mois d'octobre 1977* ».

Des membres des mouvements de libération d'Afrique australe (PAC d'Afrique du Sud, ZANU de Rhodésie et SWAPO de Namibie) sont également détenus dans les prisons tanzaniennes. On relève notamment le nom de M. Andreas Shipinga, l'un des dirigeants de la SWAPO, en désaccord avec son président, M. Sam Nujoma. M. Shipinga a été arrêté en Zambie et transféré en 1976 dans la prison de Dodoma.

Amnesty International avait fait état, dans son rapport d'octobre, de conditions d'internement « *très dures* » en Tanzanie : « *Sur le continent, les détenus sont gardés dans des cellules surpeuplées et malsaines, toute correspondance est interdite, très peu de lectures sont autorisées, les visites de parents sont très courtes et peu fréquentes, les exercices physiques réduits au minimum et la nourriture très pauvre.* » Le rapport poursuivait : « *Beaucoup de prisonniers souffrent d'hypertension, d'entérogastrite, de maladie des yeux, et il n'y a pas de soins qualifiés. Quelques détenus sont maintenus au secret, et quelques autres sont gardés dans des cellules réservées aux condamnés à mort.* »

Amnesty International notait également qu'en dépit de nombreux appels « *il n'y a pas eu d'amélioration significative des conditions de détention* ». Des lettres de détenus, sorties en fraude de la prison d'Ukonga (Dar-Es-Salaam) et publiées par l'organisation humanitaire font état de « *tortures* », « *chocs électriques* », « *semi-asphyxie par l'eau* », « *brûlures de cigarettes* », « *suspension par les pieds* », « *attaques de chiens* ».

J.-C. POMONTI.

République populaire du Congo

APRÈS LES ONZE CONDAMNATIONS A MORT

Le chef de l'État annonce que « toutes les sentences seront exécutées »

Brazzaville *(A.F.P., Reuter).* — Onze accusés ont été condamnés à mort — *dont un par contumace — lundi* 6 février par la cour révolutionnaire de Brazzaville pour leur participation à l'assassinat, le 18 mars 1977, du président Marien N'Gouabi (nos dernières éditions du 7 février). Leur procès s'était ouvert le 3 janvier. La cour a, en outre, prononcé quatre condamnations aux travaux forcés à perpétuité, cinq condamnations à temps, douze peines assorties du sursis et a acquitté quatorze inculpés. Les condamnations prononcées sont sans appel.

Les peines capitales frappent, d'une part, les deux membres survivants du commando qui avait attaqué la résidence du chef de l'Etat — MM. Kandza Daniel et Kiangulla Daniel — et les membres actifs de la secte des « Prieurs » où s'est nouée la conjuration — MM. Kouba Grégoire, Sissoulou Simon, Kinkouba Etienne, Dianzenza Pierre, Sanba Dia Nkoumi, — d'autre part, M. Konda Albert, dont la maison a servi de base au commando, ainsi que MM. Ndoudi Ganga et Mizele Germain, principaux complices. La peine de mort par contumace frappe M. André Hombessa, désigné comme l'un des « cerveaux » du complot, et proche de l'ancien président Massemba-Debat, fusillé cinq jours après le meurtre du commandant N'Gouabi.

Les condamnés ont la possibilité de déposer un recours en grâce auprès du chef de l'Etat, le colonel Yhombi Opango. Celui-ci a, toutefois par avance, rejeté cette requête en affirmant, lundi soir, dans un message radiotélévisé qu' « *Il n'y aura pas de clémence pour les accusés et que les sentences seront toutes exécutées* ».

Le président a annoncé également l'interdiction de toutes les religions et sectes autres que le catholicisme et l'islam, l'Eglise évangélique du Congo (protestant), la secte du prophète Simon Kibangou, l'Armée du salut, les sectes du prophète Lassy Zéphirin (installée à Pointe-Noire) et Terynkyo.

FAISANT ÉTAT D'IMPORTANTS SUCCÈS EN OGADEN

L'Éthiopie affirme qu'elle veut se limiter à « reconquérir ses territoires »

L'Ethiopie revendique d'importants succès militaires en Ogaden. Le capitaine Fikre Selassié Wog Deres, secrétaire général du Derg (conseil militaire administratif provisoire), a déclaré, lundi 6 janvier, à Addis-Abeba, que les « *forces somaliennes sont en train de fuir ou de faire massivement acte de reddition* » à la suite de la contre-offensive éthiopienne. « *Les Somaliens*, a-t-il poursuivi, *paient cher leur agression. La victoire des forces éthiopiennes sera rapide. L'Ethiopie se bornera à reconquérir ses propres territoires.* »

L'intensification des combats *est d'ailleurs confirmée* à Mogadiscio où l'on indique de bonne source que les raids aériens éthiopiens ont repris lundi sur le nord de la province du Harrarghe. La ville de Jijiga, aux mains du Front de libération de la Somalie occidentale depuis septembre dernier, est la principale cible de ces bombardements par des Mig.

En outre, le secrétaire général du Derg a démenti « *les mensonges fabriqués de toutes pièces* » faisant état de la participation aux combats, aux côtés des Ethiopiens de militaires cubains, soviétiques, sud-yéménites ou citoyens d'Etats, membres du pacte de Varsovie. « *Si l'Ethiopie*, a-t-il dit, *a maintenu son indépendance pendant des siècles, ce n'est pas à cause des forces étrangères mais parce que ses fils étaient prêts à se sacrifier.* » Le responsable éthiopien a également démenti que les ministres cubain et soviétique de la défense aient récemment visité son pays en secret pour aider à préparer la contre-offensive en cours.

Le département d'Etat a cependant annoncé lundi que Cuba avait dépêché au *moins mille* combattants en Ethiopie au cours des dernières semaines, et que les pilotes cubains participaient désormais aux opérations contre les forces somaliennes. Selon Washington, il y a maintenant plus de trois mille Cubains en Ethiopie et environ mille Soviétiques.

● *A La Havane*, l'ambassadeur d'Ethiopie, démentant l'engagement militaire cubain dans son pays, a dénoncé « *la collaboration des Etats-Unis dans l'invasion de l'Ethiopie par la Somalie* », faisant ainsi allusion à l'envoi au large des côtes éthiopiennes d'un destroyer américain. Selon des informations émanant du Pentagone, un contre-torpilleur américain, stationné à Naples, est en effet venu renforcer la VI[e] flotte dans la mer Rouge.

● *A Tel-Aviv*, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que, « *effectivement, Israël fournissait certaines espèces d'armes à l'Ethiopie* ». « *Nous ne voyons pas*, a-t-il poursuivi, *pourquoi cela devrait rester secret. Nous ne fournissons pas d'avions à l'Ethiopie. Nous n'y avons envoyé aucun soldat. L'Ethiopie a été pendant des années l'amie d'Israël, la Somalie ne le fut jamais. Il était donc normal que, lorsque l'Ethiopie a été attaquée par la Somalie, nous répondions à sa demande.* »

Enfin, sur le plan diplomatique, le général Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, est arrivé lundi à Addis-Abeba à la tête d'une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) chargée d'une mission de médiation entre l'Ethiopie et la Somalie. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

Le président Sadate se dit « plutôt déçu mais décidé à persévérer »

Commentant le communiqué de la Maison Blanche publié, lundi 6 février, à l'issue des entretiens Carter-Sadate, de Camp-David, l'agence Tass estime qu'il équivaut à « une déclaration sur l'intention des Etats-Unis de favoriser des entretiens séparés en dehors de la conférence de Genève ». L'agence soviétique ajoute que Washington serait disposé à satisfaire en partie les demandes d'armes du président Sadate pour « camoufler le caractère de capitulation que prend pour l'Egypte le marché avec Israël », et pousser Le Caire à faire de nouvelles concessions à Jérusalem.

Au Caire, l'impression de pessimisme qui s'est dégagée des entretiens de Camp-David se double d'un sentiment de solitude après le « sommet » d'Alger, où les pays du Front arabe de la résistance ont renforcé leur intention de ramener l'U.R.S.S. dans un secteur d'où le président Sadate avait fait son possible pour l'éliminer.

A Jérusalem, le gouvernement s'efforce de présenter les militants du Goush Emounim, installés à Shilo (Cisjordanie), comme des « archéologues ». Commentant les propos de certains de ces derniers qui affirmaient tout ignorer de cette discipline, M. Arye Noar, porte-parole du gouvernement, a déclaré : « Nous sommes dans un pays libre. Les gens peuvent dire ce qu'ils veulent. Ce qui compte, c'est ce qu'ils font. » Interviewé à ce sujet par la télévision israélienne, M. Ben Dor, archéologue de renom, a affirmé que le site de Shilo « ne présente plus aucun intérêt archéologique, ayant été exploré systématiquement depuis plusieurs décennies ».

De notre envoyé spécial

Washington. — Libéré de l'obligation de réserve que lui imposaient jusqu'à dimanche ses entretiens avec M. Carter à Camp-David, le président Sadate est passé à l'offensive. Prenant la parole lundi devant le National Press Club, le chef de l'Etat égyptien est apparu beaucoup plus en forme que la veille lors de son apparition à la télévision, beaucoup plus mordant aussi contre Israël, qu'il a accusé de « *durcir sa position* ». « *Etablir de nouvelles colonies illégales et étendre celles qui existent sur les terres arabes est un acte de pur défi et d'escalade*, a-t-il dit. *La politique israélienne à propos des colonies mène tout droit au chaos et à l'anarchie.* » Parlant des « *groupes fanatiques qui battent les tambours de la guerre pour créer ces colonies* », il a ajouté : « *En fait, le gouvernement* (israélien) *mène la marche de ces hors-la-loi. Ils devraient tous comprendre que l'établissement de ghettos autour de chaque ville arabe n'est pas une manière d'organiser la coexistence. Celle-ci ne peut se créer que par le bon voisinage.* » En réponse à une question, M. Sadate a encore qualifié ces agissements de « *destructifs à l'extrême* » et de « *grave faute* ».

L'internationalisation de Jérusalem

Le président égyptien a aussi précisé ses intentions pour l'avenir. « *Je suis plutôt déçu*, a-t-il dit, *mais aussi décidé à persévérer. Je continuerai ma mission pour le bien des Arabes comme des Israéliens. (...) Je suis prêt à donner toutes ses chances à l'expérience en cours, jusqu'à ce que je parvienne à la conclusion qu'un temps suffisant est passé sans progrès concret. Je ne vais pas précipiter cette conclusion, mais l'autre partie doit faire preuve du même esprit.* » Affirmant ensuite que la paix peut se faire « *en moins d'une semaine* », le raïs a laissé entendre que, si l'on doit revenir aux solutions guerrières, un autre que lui s'en chargera.

Cela dit, le président égyptien maintient que son initiative de paix était fondée, même si, depuis lors, l'attitude israélienne a fourni des arguments au Front du refus. « *Certains veulent me faire regretter mon voyage à Jérusalem*, a-t-il dit. *Mais je ne le regretterai jamais.* » Il a rappelé avec dérision que d'autres gouvernements arabes l'avaient accusé de trahison après le second accord du Sinaï en 1975, mais qu'ils s'en étaient excusés plus tard auprès de lui.

Au passage, M. Sadate a précisé ses positions sur Jérusalem. Après avoir indiqué que la restitution de la partie orientale de la ville aux Arabes ne signifie nullement dans son esprit que la ville doive être divisée à nouveau, comme l'en accuse M. Begin, le président égyptien a déclaré qu'une internationalisation de la ville serait une solution acceptable, à condition de s'appliquer aussi à la ville occidentale. En tout cas, « *personne parmi les cent millions d'Arabes n'acceptera le maintien de la souveraineté israélienne sur Jérusalem-Est* ».

A l'adresse des Etats-Unis enfin, M. Sadate a dit : « *Vous avez des relations spéciales avec une partie et une relation d'amitié avec l'autre. Israël dépend lourdement de votre pays sur les plans militaire, financier et politique. Vous avez, d'autre part, des intérêts globaux, ce qui vous place dans une position unique pour exercer votre influence et vos bons offices (...). Nous ne vous demandons pas de prendre parti ou de devenir partiaux. On attend simplement de vous que soyez fidèles à vos propres traditions et valeurs (...). Vous pouvez insister pour que les différends soient réglés en conformité avec le règne de la loi, non par la soumission au diktat de la force.* »

Aucune précision n'a été apportée sur le sort des commandes égyptiennes d'armements, mais l'on croit savoir que la Maison Blanche a déjà saisi les dirigeants du Congrès de ses propositions sur ce point. Les conseillers de M. Carter, M. Brzezinski notamment, plaident pour que ces demandes soient prises « *très sérieusement en considération* ». M. Sadate a répété pour sa part que la situation dans la corne de l'Afrique est une des raisons qui devraient pousser Washington à lui donner satisfaction. Cet argument n'est pas considéré comme primordial ici, mais il n'en est pas moins paradoxal que, au moment où le gouvernement américain s'inquiète publiquement du renforcement de la présence soviéto-cubaine en Ethiopie et des bombardements effectués en Somalie, Israël maintienne son soutien à Addis-Abeba. C'est là un des sujets sur lesquels la position américaine est beaucoup plus proche de celle de l'Egypte et un autre point de friction entre les Etats-Unis et Israël. M. Sadate entend bien exploiter cette convergence.

On saura mercredi, après un nouvel et dernier entretien Carter-Sadate et une déclaration que le président américain a annoncée comme « *plus définitive* » quel rôle « *redoublé* » les Etats-Unis entendent jouer dans le processus de paix. Pour le moment, les officiels américains espèrent toujours que la négociation pourra repartir — certains continuent même de parler de son élargissement éventuel à la Jordanie — sur la base du projet de « *déclaration de principe* », dont M. Carter avait donné les grandes lignes lors de sa dernière entrevue avec M. Sadate, au début de janvier à Assouan : « *solution du problème palestinien dans tous ses aspects* » ; « *participation des Palestiniens à la définition de leur avenir* » ; « *reconnaissance des droits légitimes de ce peuple* ». Pour le moment, seule l'Egypte a accepté ces termes, Israël refusant pour sa part de parler de « *droits légitimes* » et de solution du problème « *dans tous ses aspects* ». La décision de M. Carter de maintenir ou non cette formulation dans sa déclaration de mercredi sera un premier test de ses intentions.

MICHEL TATU.

A propos de Jérusalem

Le Saint-Siège maintient sa thèse d'un « statut internationalement garanti »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Selon des rumeurs, dont le quotidien *La Stampa* s'était fait l'écho, le Saint-Siège aurait « *changé de position* » à propos de Jérusalem. C'est Mgr Agostino Casaroli lui-même qui l'aurait dit à Washington au cours d'un dîner officiel à la fin du mois dernier.

Le secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise nie formellement avoir prononcé de telles paroles. Il serait surprenant en effet qu'un diplomate aussi habile ait qualifié de « *changement* » ce qui est, tout au plus, une nuance par rapport à un changement d'ailleurs antérieur aux négociations entre l'Egypte et Israël.

Le Saint-Siège met cette rumeur, qui n'est pas la première, sur le compte d'une volonté d'affaiblir, sinon de dénaturer, la position de l'Eglise catholique. Il souligne la constance avec laquelle Paul VI et ses deux prédécesseurs ont considéré le problème de Jérusalem. Si le Saint-Siège est passé successivement d'une requête d'internationalisation à celle d'un « *statut spécial internationalement garanti* », c'est en raison des conflits armés qui ont modifié la situation sur le terrain. Du reste, le mot « internationalisation » n'a jamais été officiellement prononcé même si *l'Osservatore romano* s'en est servi pendant un temps. Le 24 octobre 1948, dans l'encyclique « *In multiplicibus qui* », Pie XII réclamait déjà « *pour Jérusalem et ses environs un régime international juridiquement établi et garanti* ». Paul VI n'a fait depuis lors que paraphraser.

Après la guerre de juin 1967, la secrétairerie d'Etat a cependant dû constater que Jérusalem n'avait plus qu'un seul détenteur, Israël. Laissant de côté la question de la souveraineté territoriale, elle s'est contentée de dire que celui — quel qu'il soit — qui occuperait les lieux devrait répondre à un certain nombre d'exigences. Ces exigences, explique-t-on, sont de trois ordres :

1) Jérusalem ne peut appartenir exclusivement à un Etat. C'est le patrimoine commun des religions juive, musulmane et chrétienne.

2) Représentant aussi un patrimoine historique et archéologique de première valeur, la ville doit être protégée et ouverte sans restriction à tous ceux qui veulent notamment approfondir l'étude de la Bible. Le christianisme est une religion incarnée qui a pour origine un fait historique ;

3) Bien que de dimensions réduites, l'Eglise de Jérusalem a toujours eu une grande signification. La présence d'une communauté vivante exige des garanties effectives et pas seulement juridiques. Son rétrécissement numérique est préoccupant.

Lors de sa récente visite au pape, M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères d'Israël, n'a fait que répéter la thèse de son pays : la liberté d'accès aux Lieux saints existe. Israël satisfait donc aux conditions requises. Le problème de Jérusalem n'est pas mûr, a laissé entendre M. Dayan, il n'est pas d'actualité.

Au Vatican, on veut bien reconnaître que la liberté d'accès est effective, tout en rappelant qu'il faut parler « *de Jérusalem et des Lieux saints* », mais la liberté d'accès, ajoute-t-on, est une notion trop dépendante de facteurs conjoncturels. Un engagement unilatéral de celui qui gouverne la région est insuffisant à résoudre le problème.

Aucune solution ne se dessine à court terme, compte tenu du rapport de la conférence de Genève. Les responsables du Vatican craignent que « *Jérusalem ne soit une pomme de discorde alors qu'elle peut devenir un lieu de rencontre, le signe du véritable œcuménisme* ».

ROBERT SOLÉ.

● *Les forces de l'ordre* ont appréhendé, lundi 6 février, trente-sept lycéens de Naplouse qui avaient manifesté, pour la deuxième journée consécutive, contre les implantations israéliennes en Cisjordanie. — *(A.F.P.)*

● *Plusieurs centaines de soldats syriens* de la Force arabe de dissuasion et de gendarmes libanais ont établi, lundi 6 février, des barrages dans les divers secteurs de Beyrouth pour tenter de mettre fin à la vague d'explosions qui secouent la capitale libanaise depuis plusieurs jours. Les contrôles sont particulièrement importants autour de la place des Canons, où au moins trois explosions ont fait la semaine dernière, selon un bilan officieux, trois morts et une vingtaine de blessés. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Costa-Rica

M. Rodrigo Carazo candidat de l'opposition de droite est élu président de la République

M. Rodrigo Carazo, le leader de la coalition de l'unité — qui regroupait plusieurs partis conservateurs et de la droite libérale, — a remporté avec plus de 50 % des suffrages l'élection présidentielle du dimanche 5 février au Costa-Rica. Il a ainsi mis fin au « règne » que le parti de libération nationale (social-démocrate) exerçait sur le pays depuis une trentaine d'années. M. Luis Alberto Monge, le candidat du parti de libération nationale, aurait recueilli environ 43 % des voix.

Un néo-conservateur issu du terroir

De notre envoyé spécial

Cheveux ondulés d'un blond roux, regard vif, visage parsemé de taches de rousseur et sourire conquérant, M. Rodrigo Carazo Odio voit son rêve prendre corps. De tempérament plutôt sanguin, le geste large et l'élocution facile, cet homme d'affaires aux allures de fermier texan n'avait pas ménagé ses efforts depuis plusieurs années pour s'imposer comme seule personnalité capable de tenir tête au parti de libération nationale, de centre gauche, qui gouverne le pays depuis trente ans.

Né le 26 décembre 1926 à Cartago, dans une région farouchement conservatrice, M. Rodrigo Carazo est éleveur et propriétaire terrien. Après des études en sciences économiques, il a fait fructifier ses propres affaires. Il a aussi été conseiller d'une banque au Venezuela, avant d'être directeur pendant cinq ans de l'Institut national de l'habitat et de l'urbanisme, puis de la Banque centrale costaricaine.

Le nouveau président, candidat d'une coalition allant de l'extrême droite à la démocratie chrétienne, a pourtant fait ses débuts en politique sous la bannière du parti de libération nationale. Elu député en 1948, président de l'Assemblée législative, il est évincé de la course à la présidence en 1970. Il rompt alors avec le parti au pouvoir et affirme aujourd'hui que cette formation politique était soumise à une « *direction de caciques contaminée par la corruption* ». Il crée ensuite le parti de la rénovation nationale et se présente une première fois en 1974 à la présidence. Il ne recueille que 9 % des voix. Cette défaite ne le décourage pas et, après un voyage aux Etats-Unis, M. Rodrigo Carazo se remet à l'ouvrage avec persévérance et obstination.

Fermement attaché au principe de la libre entreprise, se réclamant de la doctrine sociale de l'Eglise, M. Carazo reproche à ses adversaires d'avoir fait du Costa-Rica « *un Etat paternaliste où les gens attendent tout de l'Etat* ». Il prône « *le progrès dans la dignité* » et déclare vouloir instaurer « *une société de participation favorisant la stabilité fiscale et monétaire avec des investissements d'origine saine* ». Faisant grief au président Daniel Oduber de ses fréquents déplacements à l'étranger et de ses rapports avec l'Internationale socialiste, il n'hésite pas à déclarer : « *Je m'occuperai des intérêts du peuple plutôt que de voyager. Qu'advient-il d'une entreprise dont le directeur est toujours par monts et par vaux ?* »

Anticommuniste convaincu, défenseur acharné des valeurs du terroir, M. Rodrigo Carazo entend préserver son pays des néfastes influences de l'étranger. Il compte notamment rappeler l'ambassadeur du Costa-Rica à Moscou. L'un de ses objectifs proclamés est de « *lutter contre la corruption* ». Ses adversaires l'ont accusé durant la campagne d'avoir des liens avec le mouvement d'extrême droite « *Costa Rica libre* » et même avec le groupe clandestin paramilitaire guatémaltèque « *La Main blanche* ». Il a aussi été mis en cause à propos de l'origine des importants fonds dont il disposait pour financer sa propagande. A en croire certains de ses rivaux, il aurait reçu un appui financier non seulement des Etats-Unis mais aussi du dictateur du Nicaragua, le général Somoza.

Avec l'élection de ce conservateur nouvelle vague, épris d'ordre et d'austérité, la droite costaricaine espère pouvoir enfin prendre sa revanche sur le réformisme prudent pratiqué pendant un quart de siècle par le parti de libération nationale.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Nicaragua

Washington reconnaît que les adversaires du gouvernement doivent jouer un rôle dans la vie politique

Le gouvernement américain apportera son soutien à tous les Nicaraguayens qui, au gouvernement comme dans l'opposition, s'efforcent de trouver une solution pacifique aux problèmes de leur pays, a déclaré, le lundi 6 février, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter.

« *Compte tenu de notre ancienne et étroite amitié avec ce pays*, a-t-il poursuivi, *nous espérons qu'une solution pacifique pourra être trouvée. Le gouvernement américain regretterait profondément toute nouvelle tentative de résoudre la crise par la force. Nous espérons que l'on reviendra à une discussion paisible et sans violence pour trouver une solution aussi rapidement que possible.* »

« *Les Etats-Unis*, a-t-il ajouté, *suivent avec une grande inquiétude* » les événements qui ont lieu au Nicaragua ; mais ils n'ont pas de plan tout prêt pour y rétablir la justice, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Interrogé sur ce dernier point, M. Hodding Carter a souligné que des progrès avaient été accomplis récemment, comme par exemple la levée de la censure imposée à la presse. « *Il faut que ce processus continue* », a-t-il ajouté.

La déclaration de M. Hodding Carter officialise le changement d'attitude de Washington vis-à-vis des Somoza. Jusque-là, les Etats-Unis soutenaient totalement cette famille, qui règne depuis plus de quarante ans sur le Nicaragua. En lançant un appel au dialogue, le département d'Etat met sur un pied d'égalité le gouvernement et l'opposition.

Le département d'Etat a retardé, puis suspendu, l'aide militaire au régime Somoza en raison des violations des droits de l'homme commises au Nicaragua. Les diplomates américains font remarquer qu'il y a dix ans « *c'est probablement le contraire qui se serait produit. Devant les difficultés de Somoza, les crédits militaires auraient été augmentés* ».

Malgré deux grands incidents, les 5 et 6 février à Niquinohamo et Managua, au cours desquels le garde nationale a tué deux personnes et en a blessé plusieurs autres, le pays revenait lentement lundi à une certaine normalisation. Des foyers d'agitation se maintenaient dans certains quartiers de la capitale, et de quelques villes. Mais le mouvement de grève paraissait décliner.

● *Le Washington Post* a publié, le 7 février, un rapport secret du départemen td'Etat accusant le Nicaragua de graves violations des droits de l'homme. Deux autres pays, militairement liés aux Etats-Unis, font également l'objet d'un rapport défavorable, indique le *Washington Post* : la Corée du Sud et l'Iran. Le quotidien américain remarque que parmi ces trois pays un seul le Nicaragua fait l'objet de pressions de la part de Washington, et verra l'aide militaire dont il bénéficie pratiquement annulée dans le prochain budget. — *(A.F.P.)*

● *Le Venezuela* a demandé, le lundi 6 février, que la commission interaméricaine des droits de l'homme se rende au Nicaragua pour y enquêter sur les violations des droits de l'homme.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● UN REEMETTEUR DE LA RADIO-TELEVISION A ETE DETRUIT par un attentat à la bombe le lundi 6 janvier à Villajimena, dans le nord-ouest de l'Espagne, privant d'émissions pour une dizaine de jours toute la partie septentrionale du pays. La branche militaire de l'organisation séparatiste ETA a revendiqué cette action, commise, indique un communiqué, pour dénoncer l' « intoxication de l'information » dispensée par la R.T.V.E. notamment sur la question basque. — *(A.F.P., A.P.)*

Israël

● LE GENERAL DAN CHOMRON, commandant des forces de parachutistes, a été nommé commandant en chef des forces israéliennes du secteur sud en remplacement du général Herzl Chafir, qui a présenté lundi sa démission. Le général Chomron s'était rendu célèbre en juillet 1975 en dirigeant l'opération « Entebbe », qui permit la libération d'otages détenus à bord d'un Airbus d'Air France en Ouganda. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● KNUT FOLKERTS, CHRISTOPHE WACKERNAGEL ET GERT SCHNEIDER, membres de la Fraction armée rouge détenus aux Pays-Bas et dont l'Allemagne fédérale a demandé l'extradition, ont vommandé l'extradition, ont commgrève de la faim. Ils entendent ainsi obtenir de meilleures conditions de détention. — *(A.F.P.)*

Portugal

● TRENTE ET UN SECRETAIRES ET SOUS-SECRETAIRES D'ETAT du nouveau gouvernement de M. Mario Soares ont été investis dans leurs fonctions ce lundi 6 février par le président Ramalho Eanes. Parmi les nouveaux venus figurent, à la communication sociale (information), M. Joao Joaquim Gomes, journaliste et député socialiste, qui était jusqu'à présent directeur du *Diario de Noticias*, et, aux affaires culturelles, M. Antonio Reis, membre du conseil national du P.S., qui a été l'un des principaux négociateurs socialistes pour la formation du nouveau gouvernement. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU CHAMA CHA MAPINDUZI, parti unique de Tanzanie, a été fêté discrètement, dimanche 5 février, en raison d'une épidémie de choléra, qui a fait au moins 250 victimes dans l'est du pays. Les manifestations publiques ont été supprimées dans les zones affectées. — *(Corresp.)*

EUROPE

Roumanie

Un ouvrier témoigne de l'utilisation dans son pays de la psychiatrie à des fins politiques

Le Comité français pour la défense des droits de l'homme en Roumanie et le Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques ont organisé, lundi 6 février, une conférence de presse à Paris pour présenter M. Vasile Paraschiv. Cet ouvrier électromécanicien roumain a subi quatre internements psychiatriques successifs dans son pays, d'abord pour avoir démissionné du P.C. en 1968, puis pour avoir signé la lettre ouverte adressée à la conférence de Belgrade par l'écrivain Paul Goma et manifesté sa solidarité avec la Charte 77 des partisans tchécoslovaques des droits de l'homme.

Relâché en mai dernier après un « *traitement ambulatoire* » pour « *psychopathie paranoïaque, délire de persécution, psychose délirante revendicative systématisée et comportement antisocial paranormal pathologique* » qu'avaient diagnostiqués des médecins roumains de l'hôpital de Ploesti, il retrouva du travail dans son usine. Mais, en novembre dernier, il éprouva le besoin de souffler un peu. En quatre jours, il reçut la permission de quitter le pays pour trois mois. Depuis, il a été licencié de son travail « *pour absence abusive* ». Il entend néanmoins rentrer pour continuer sa lutte pour le respect des droits civiques « *en indiquant aux autorités tous les abus et toutes les injustices* » que ses compatriotes porteraient à sa connaissance.

Durant ses internements, il a eu à connaître de différents cas d'abus de la psychiatrie pour des motifs étonnants : tentative de passage illégal de la frontière, demandes de passeports d'émigration ou de voyages temporaires à l'étranger, refus de laisser sa fille épouser un milicien...

Les traitements subis sont semblables à ceux appliqués dans ces cas en U.R.S.S. et abondamment connus en Occident depuis l'affaire Pliouchtch. Mais, a précisé le psychiatre Ion Vianu, qui vit actuellement en Suisse (*le Monde* des 19 mars et 2 novembre 1977), il n'existe pas en Roumanie d'établissements spéciaux gérés par la police. Tous sont sous la gestion du ministère de la santé, mais la police intervient néanmoins.

Toutefois les psychiatres roumains ont rejeté la notion de « *schizophrénie torpide* », c'est-à-dire sans symptômes, inventée par leurs collègues soviétiques. Ils trouvent plus commodes des diagnostics classiques, mais les expertises légales sont faites avec peu de sérieux et sont très superficielles, sinon fantaisistes. Les conditions d'internement sont très dures, que ce soit à l'hôpital de Petru-Groza en Transylvanie, à celui de Poiana-Mare, dans le sud du pays, ou à celui de Sapoca, dans le district de Buzau. Enfin, l'écrivain Paul Goma a annoncé qu'un ingénieur de Timisoara, Fr. Holec, après un internement abusif, a été relâché, mais doit se présenter deux fois par semaine à des séances de rayons X.

A. M. B.

Après l'arrestation du jeune pirate de l'air

L'AVION TCHÈQUE DÉTOURNÉ VERS FRANCFORT A REGAGNÉ PRAGUE

Francfort (*A.F.P., Reuter*). — L'avion tchécoslovaque de la compagnie C.S.A., qui avait été détourné vers Francfort au cours d'un vol entre Berlin-Est et Prague (nos dernières éditions datées du 7 février), a regagné Prague lundi soir 6 février. C'est un ingénieur tchèque de vingt-quatre ans, M. Ladislav Molnar, qui avait réussi ce détournement, en faisant croire à l'équipage qu'il possédait une petite bombe dans son bagage à main. Dès l'atterrissage à Francfort, il s'est livré aux autorités ouest-allemandes. Il était en possession d'un visa lui permettant de séjourner en R.F.A. jusqu'au 15 février, mais il a déclaré aux policiers que les autorités de son pays lui avaient interdit de se rendre en Allemagne fédérale. Il a été arrêté.

La police devait, d'autre part, démentir dans la soirée de lundi la rumeur selon laquelle cinq des quarante passagers (parmi lesquels on comptait trente-trois Allemands de l'Est) avaient profité de cette occasion imprévue pour demander l'asile politique à la R.F.A. Lors du retour de l'avion à Prague, toutefois, on aurait observé qu'un couple et son enfant, qui voyageaient sur cet appareil, étaient restés à Francfort.

Union soviétique

LES MESURES CONTRE M. YOURI ORLOV ET ALEXANDRE GUINZBOURG SONT AGGRAVÉES

(*De notre correspondant.*)

Moscou. — Les services de sécurité soviétiques (K.G.B.) ont aggravé le chef d'accusation contre le physicien Youri Orlov, arrêté le 10 février 1976. Le lundi 6 février, on a annoncé à sa femme, Irina, au quartier général du K.G.B., à la prison de Lioubianka, que l'enquête portait maintenant sur « *l'agitation et la propagande antisoviétiques* » pouvant entraîner une peine de sept ans de camp. Au mois de juin dernier le K.G.B. avait dit à Mme Orlov que son mari était accusé de « *diffamation de l'Etat soviétique* », chef d'accusation moins grave, pour lequel il risquait trois ans de détention. Mme Orlov a déclaré à des correspondants occidentaux qu'aucune raison à ce changement ne lui avait été donnée (1).

M. Orlov, âgé de cinquante-deux ans, avait fondé en mai 1976 le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Il est gardé au secret depuis son arrestation. La détention préventive, qui, en principe, est limitée en Union soviétique à six mois, peut être prolongée de trois mois par décision du procureur et au-delà par décret du Soviet suprême. Il semble que comme pour Anatoli Chtcharanski ce soit le cas pour M. Orlov.

Alors qu'elle portait un paquet destiné à son mari, l'historien Alexandre Guinzbourg, au secret à Kalouga (à 180 km de Moscou) depuis le 3 février 1976, sa femme Irina Jolkovskaya a été appelée chez le procureur, qui lui a annoncé que la période d'instruction concernant l'affaire de son mari était prolongée jusqu'au 3 mai. M. Guinzbourg est également accusé « *d'agitation et de propagande antisoviétiques* ». Membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, M. Guinzbourg était avant son arrestation l'administrateur du Fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles créé par Soljenitsyne.

DANIEL VERNET.

(1) Mme Orlov a aussi été priée de choisir un avocat soviétique pour son mari ; elle a refusé, disant qu'elle avait demandé à un avocat britannique, Me John Macdonald, de se charger de la défense et annoncé sa décision aux autorités soviétiques.

ASIE

Corée du Sud

Le chef de l'État a cédé aux pressions de Washington dans l'affaire Park Tong-sun

M. Jaworski, conseiller de la « commission de l'éthique » *de la Chambre des représentants, vient de déclarer que des membres du Congrès américain pourraient être prochainement accusés de* « conduite criminelle » *dans l'affaire des pots-de-vin versés à des personnalités américaines par M. Park Tong-sun, homme d'affaires sud-coréen actuellement réfugié dans son pays. Ces déclarations ont été faites après l'interrogatoire de M. Park Tong-sun par des enquêteurs américains envoyés à Séoul. Contrairement à ce que désirait le chef de l'Etat sud-coréen, M. Park Tong-sun va prochainement témoigner devant des membres du Sénat et de la Chambre des représentants.*

De notre envoyé spécial

Séoul. — Les employés de l'ambassade des Etats-Unis à Séoul ont mis plus de vingt-quatre heures à remballer tous les documents apportés il y a trois semaines, à titre de preuve, par les représentants du département de la justice américain chargés d'interroger M. Park Tong-sun, l'homme d'affaires sud-coréen accusé d'avoir versé des pots-de-vin à plusieurs membres du Congrès. A la suite des révélations faites au cours des interrogatoires qui ont duré en tout quatre-vingt-dix heures et ont été menés, à deux reprises, à l'aide d'une « machine à détecter le mensonge » du F.B.I., Séoul a fini par céder aux pressions américaines et a accepté que M. Park soit prochainement entendu par un comité du Sénat et de la Chambre des représentants. Le contenu des interrogatoires n'a pas été rendu public : M. Park Tong-sun, dit-on néanmoins de source américaine, a notamment reconnu avoir versé 200 000 dollars à l'ancien représentant de la Louisiane au Congrès, M. Otto Passman, ainsi qu'au représentant de la Californie, M. Hanna. L'homme d'affaires a, d'autre part, révélé qu'il avait contribué financièrement à la campagne pour la réélection de M. Richard Nixon, en 1972, mais nié avoir versé de l'argent à l'ancien président Ford.

Aux termes de l'accord sur la procédure pour l'interrogatoire de M. Park, intervenu fin décembre entre Séoul et Washington, celui-ci ne devait témoigner que devant les tribunaux américains. Il se rendra d'ailleurs aux Etats-Unis pour le procès de M. Hanna, qui commence le 22 mars. Mais les Coréens s'étaient fermement opposés à sa comparution devant les commissions du Congrès, qui risquaient de mettre en lumière les relations de l'homme d'affaires avec la C.I.A. coréenne et surtout avec le président Park.

Afin d'éviter de mettre le président Park en difficulté, l'administration avait apparemment accepté les conditions de Séoul. Le Congrès, qui avait violemment critiqué l'accord, a finalement eu gain de cause en jouant d'un argument de poids : depuis l'automne, il a en effet bloqué l'assistance militaire à la Corée du Sud, qui doit compenser le retrait progressif des troupes américaines. Les Etats-Unis se sont engagés à verser, au cours des quatre prochaines années, 3 milliards de dollars en assistance militaire à Séoul.

L'aide militaire, le maintien du soutien logistique des Américains, la détérioration de l'image du régime du président Park aux Etats-Unis (alors que celui-ci brigue, cette année, un nouveau mandat) : autant de facteurs qui ont poussé Séoul à céder aux pressions américaines sur plusieurs points. Non seulement sur l'affaire Park Tong-sun, mais également sur la question des droits de l'homme. Les signataires de la proclamation du 1er mars 1976, demandant un retour à la démocratie, ont été libérés. M. Kim Dae-jung, principal opposant au régime, qui a été récemment transféré de sa prison à l'hôpital, devrait, dit-on à Séoul, être libéré incessamment.

Les Américains préférés aux Français pour la construction de deux centrales nucléaires

Afin de se concilier les Américains, Séoul a d'autre part décidé, contre toute attente, d'acheter aux Etats-Unis deux centrales nucléaires. Pratiquement au moment où intervenait l'accord sur la procédure d'interrogatoire de M. Park Tong-sun, on apprenait dans les milieux diplomatiques que les Européens, et notamment la société française Framatome, avaient été exclus de l'appel d'offres lancé pour la construction des centrales Kori 3 et Kori 4 (la centrale Kori 1 a été mise en activité fin 1977 avec deux ans de retard), alors que, quelques semaines auparavant, les autorités coréennes donnaient encore toutes les assurances aux Français. La décision de Séoul devrait être formellement annoncée prochainement, mais on sait déjà que c'est Westinghouse, qui a construit Kori I, qui emportera le contrat.

La compétitivité de Framatome ne semble pas en cause. Les Coréens ont simplement cédé aux exigences des Etats-Unis dont les constructeurs de centrales nucléaires traversent actuellement des difficultés. Ceux-ci n'ont que deux centrales en chantier, alors que la capacité de production annuelle est de trente ; ils ont cassé leurs prix pour enlever le marché. La banque d'import-export américaine annonce d'autre part qu'elle est disposée à financer la construction de quatre nouvelles centrales.

Les Américains fourniront aux Coréens des éléments de centrales déjà construits qu'ils ne sont pas parvenus à vendre. Incontestablement gênés envers les Français, auxquels ils souhaitent confier un autre projet nucléaire, les Coréens ont donné de nouvelles assurances en annonçant un appel d'offres d'ici deux mois.

Ces affaires montrent que Séoul est extrêmement préoccupé par la dégradation de ses relations avec Washington. Sur sa lancée, le Congrès exige maintenant que comparaissent devant ses commissions deux anciens ambassadeurs sud-coréens aux Etats-Unis, dont M. Kim Dong-jo, actuellement conseiller du président Park. Il semble difficile que Séoul cède sur ce point sans reconnaître implicitement les « connections » entre M. Park Tong-sun — qui, selon les Coréens, agissait pour son propre compte — et le gouvernement coréen.

Dans l'opinion publique, l'affaire Park Tong-sun, dont la presse ne rend compte que partiellement, provoque des réactions d'hostilité à l'égard des Etats-Unis. Les Coréens sont froissés dans leur nationalisme — traditionnellement sourcilleux. Ils estiment avoir été joués par les Américains en signant l'accord du mois de décembre, qui théoriquement excluait l'intervention du Congrès. Le président aura quelques difficultés à expliquer à son opinion publique sa soudaine capitulation devant ce que l'on appelle à Séoul un « *coup de force* » de Washington.

PHILIPPE PONS.

L'AMBASSADEUR DU VIETNAM EN FRANCE DÉNONCE LES « PURGES SANGLANTES » AU CAMBODGE

Au cours d'une conférence donnée lundi 6 février, l'ambassadeur du Vietnam à Paris a fourni des précisions sur le plan de paix en trois points publié dimanche par son gouvernement (*le Monde* du 7 février). Il s'est dit « *optimiste* » sur l'issue pacifique du conflit. M. Vo Van Sung s'en est toutefois pris avec vigueur au régime de Phnom-Penh : « *L'opinion internationale*, a-t-il dit, *a bien remarqué que la situation très noire à l'intérieur du Cambodge est la conséquence d'une politique de répression sanglante et de purges sanglantes. Les autorités khmères ne reconnaissent jamais leurs erreurs ; pour se maintenir au pouvoir, pour faire diversion, et pour mater l'opinion, elles ont inventé cette prétendue opération vietnamienne.* »

Interrogé sur la nature de ces « *purges* », M. Sung a précisé qu'elles avaient été effectuées « *contre l'opposition* ». Phnom-Penh mène une « *politique impopulaire* », et il existe une « *grande opposition* », a-t-il dit. Cette opposition est-elle de gauche ou de droite, pro-vietnamienne ? « *Ce n'est pas à nous d'en parler ; le monde entier en parle. Il s'agit d'une opposition à une politique de répression à l'encontre des aspirations légitimes du peuple cambodgien.* »

M. Sung a aussi fourni des précisions sur « *la garantie et la surveillance internationales* » proposées par le plan vietnamien. On pourrait faire appel aux Nations unies, « *à des pays non alignés ou des pays dont la liste serait déterminée par les deux parties* ». La frontière devra être officialisée par un traité « *sur la base du respect mutuel de la souveraineté nationale dans les frontières actuelles.* » Mais si les deux parties reconnaissent, sur terre, le tracé de l'administration coloniale, il n'en est pas de même sur mer. Hanoï semble avoir modifié récemment sa position à ce sujet : M. Sung n'a pas fait allusion à la « *ligne Brévié* » et s'est contenté de dire que la frontière maritime « *pourrait être l'objet de négociations* ».

Phnom-Penh n'a pas encore fait connaître son point de vue sur le plan de paix de Hanoï. La radio cambodgienne a fait état, dimanche, d'une nouvelle attaque vietnamienne sur son territoire, appuyée par des blindés et de l'aviation : lundi, c'est la radio vietnamienne qui a annoncé que quatre bataillons khmers avaient été repoussés.

● AUX NATIONS UNIES, le représentant vietnamien, M. Dinh Ba Thi, dont Washington a demandé le départ, l'accusant d'espionnage, s'est entretenu lundi avec M. Waldheim. Les représentants de pays socialistes ont fait part au secrétaire général de leur « *inquiétude* ». Interrogé à propos de cette affaire, M. Sung a dit qu'il ne croyait pas en la volonté de normaliser les relations diplomatiques entre les deux pays affichée par les Etats-Unis.

ONU

A Genève

Certains pays occidentaux voudraient étendre à l'Est la discussion sur les droits de l'homme

De notre correspondante

Genève. — A peine terminée la réunion des dix-huit experts du Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui a examiné les rapports plus édulcorés les uns que les autres fournis par divers gouvernements sur la façon dont ils respectent ces droits (*le Monde* du 1er février), le Palais des nations a ouvert ses portes à la trente-quatrième session de la commission des droits de l'homme, composée non plus d'experts mais de représentants de trente-deux Etats désignés par l'Assemblée générale des Nations unies.

Commencé le lundi 6 février, ce débat (qui se prolongera jusqu'au 10 mars) devrait permettre aux délégués des Etats membres de se prononcer sur un ordre du jour en vingt-huit points, établi par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. La lecture de ce document officiel surprend quelque peu : ni l'Argentine ni le Cambodge, ni le Kurdistan ni l'Ouganda (qui, l'an passé, fut membre de la commission) n'y figurent ; un voile aussi pudique qu'opaque recouvre, d'autre part, tout ce qui se passe dans les pays de l'Est comme dans ceux du tiers-monde (à la seule exception du Chili).

En revanche, la commission a décidé d'inscrire à son ordre du jour, en lui attribuant « *un degré de priorité élevé* », la « *question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine* ». Les violations des droits de l'homme en Afrique australe figurent également à l'ordre du jour de la commission, dont les prises de position auraient infiniment plus de poids si elles ne reflétaient une sélectivité patente.

Il n'est pas exclu toutefois que les violations des droits de l'homme ailleurs qu'au Chili, en Israël et en Afrique australe soient évoquées au cours de la session. Le nouveau directeur de la division des droits de l'homme de l'ONU, M. Théodore Van Boven, s'est en effet livré dès l'ouverture de la réunion à ce qui ne peut apparaître que comme une critique sévère de l'activité passée de la commission, déclarant entre autres qu'« *un certain degré d'anxiété s'était manifesté quant à la manière dont la commission réagissait aux allégations de violation des droits de l'homme* », anxiété qui ne pouvait plus être ignorée.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Edmond Mezvinsky, a estimé pour sa part que la commission devrait démontrer son utilité en se penchant effectivement sur de vrais problèmes, sans appliquer deux poids et deux mesures. Il a notamment souhaité des débats publics sur la violation des droits de l'homme en Argentine, au Brésil, au Cambodge, en Guinée-Equatoriale et en Uruguay. Ce souhait pourrait être réalisé lors de la discussion du point douze de l'ordre du jour (« *question de la violation des droits de l'homme où qu'elle se produise dans le monde...* ») au cours de laquelle les délégués des Etats membres et les représentants d'organisations non gouvernementales (Amnesty International, Ligue internationale des droits de l'homme, Commission internationale de juristes, etc.) auront la possibilité d'intervenir.

La commission, qui, les années précédentes, s'était principalement préoccupée des violations des droits civils et politiques, a décidé de ne pas négliger pour autant les violations des droits économiques, sociaux et culturels. M. Kéba M'Baye, président de la Cour suprême du Sénégal, élu le 6 février à la présidence de la trente-quatrième session, a d'ailleurs affirmé qu'« *il n'y a pas de différence entre un homme qui meurt de faim et celui qui meurt sous la torture* ».

M. Jean-Claude Soyer dirige la délégation française à la commission, où il remplace Pierre Juvigny, décédé l'an dernier.

ISABELLE VICHNIAC.

CHINE

Frénésie d'achats à Pékin pour la fête du printemps

De notre correspondant

Pékin. — Une véritable frénésie d'achats règne à Pékin à l'occasion de la fête du printemps, nouvel an du calendrier lunaire traditionnel, qui tombe cette année le mardi 7 février. Certes, il s'agit de la plus grande fête de l'année, de celle pour laquelle les vacances les plus longues — trois jours — sont accordées. L'excitation est néanmoins beaucoup plus vive que l'an passé. Depuis plusieurs jours, la ville s'endort — ou plutôt essaie de s'endormir — au bruit des pétards, qui recommencent à claquer dès le petit matin. C'est un des articles qui se vend le mieux aux étalages provisoires installés sur les trottoirs dans les quartiers populaires.

Sous des guirlandes de lampions rouges — le souci d'économiser l'électricité a été mis entre parenthèses pour quelques jours, — on fait la queue pour acheter pétards, biscuits, fruits et vins, qui font traditionnellement partie de la fête.

Beaucoup plus nouveau, en revanche, est le rush sur d'autres rayons, sensiblement mieux garnis qu'autrefois. Des rangées de carcasses de porcs s'alignent sous l'éclairage intense d'une devanture en plein air. Un poissonnier expose deux squales de 2 bons mètres de long, frigorifiés, mais entiers. Parmi les biens de consommation plus durables, on s'arrache des couvre-lits en soie et les écharpes. Les vendeurs sont impitoyables pour ne céder leurs marchandises qu'aux Pékinois identifiés comme tels. La volaille, par exemple, n'est pas rationnée, mais il faut au moins justifier qu'on est de la capitale pour emporter son canard ou son poulet.

Apparemment, les Pékinois ne manquent pas d'argent. Les récentes augmentations de salaire expliquent, en partie, ce phénomène et d'autant plus qu'elles n'ont été appliquées qu'avec un retard, mais de façon rétroactive, à compter du 1er octobre. Une bonne partie des salariés pékinois se sont aussi trouvés à la tête d'un « rappel » de cinq mois qui représente, suivant les cas, entre un demi-mois et près d'un mois de salaire normal. Le régime a fait un gros effort pour réduire les charges de la population et améliorer ainsi les budgets familiaux. Pour tout le monde, la taxe sur les bicyclettes a été supprimée depuis le 1er janvier. Dans quelques cas, la crèche ou le jardin d'enfants sont devenus gratuits.

Le bon vieux temps

La frénésie d'achats a aussi des raisons psychologiques. Combien de Pékinois ont aujourd'hui le sentiment, à tort ou à raison, de revenir au bon vieux temps d'avant la révolution culturelle ? Ce phénomène s'accompagne de la résurrection des spectacles populaires d'il y a vingt ans. Tous les héros de la légende chinoise ont désormais droit de scène et d'écran.

Sur pareille lancée, les esprits s'envolent. On ne parle, à Pékin, que d'une autre résurrection : celle de la fête qui suit quinze jours plus tard ce printemps lunaire et qui voudrait donc que le 21 février prochain les parcs de la capitale s'illuminent d'innombrables lanternes, que s'ouvre le même, à nouveau le traditionnel marché de Liu Li-chang où, pendant huit jours, sur plusieurs kilomètres, se vendaient autrefois jouets et articles de ménage. Il est vrai, dans les années 50, ce marché était surtout sinon exclusivement alimenté par des produits de l'artisanat privé. Qu'en serait-il cette année si la rumeur était confirmée ? Si l'on a vu depuis quelque temps se multiplier les petits métiers de rémouleurs, cordonnier ou réparateurs de bicyclettes établis à leur compte au coin des rues, ce genre d'économie « *non collective* » n'occupe qu'une place bien minime.

La fête en tout cas bat son plein et bien après minuit des bandes de gosses occupaient encore les trottoirs sous les lampions dans une odeur âcre de poudre. Les chemins de fer ont mis plus de trois cents trains supplémentaires en circulation et les compatriotes d'outre-mer ont été près de deux cent cinquante mille à venir de Hongkong seulement pour cette occasion.

A. J.

INDE

Le gouvernement marxiste du Bengale veut faire de sa gestion un exemple national

De notre envoyé spécial

Calcutta. — « *Le gouvernement du Front de gauche formé au Bengale-Occidental avec un soutien populaire massif est celui du peuple. Il recherche son aide pour distribuer les terres en surplus, protéger les droits de l'homme, maintenir la discipline dans les champs et les usines, les écoles et les collèges. Il appelle à la coopération la population pour construire un Bengale heureux et prospère.* » En faisant passer cette publicité dans les journaux, le Front a-t-il voulu entretenir le tempo de son triomphe électoral ? Constitué pour l'essentiel du P.C.I. (marxiste) — *indépendant de Moscou et de* Pékin, — d'un mouvement nationaliste progressiste et de petits groupes révolutionnaires, ce Front a conquis le pouvoir dans cet État de plus de cinquante millions d'habitants après avoir remporté, à la surprise même de ses dirigeants, les élections législatives provinciales en juin. La réaction populaire de rejet à l'égard du parti du Congrès, qui dirigea le gouvernement pendant plusieurs années consécutives, fut encore plus nette qu'aux élections nationales du printemps. Non seulement le Front enleva la quasi-totalité des sièges, mais le P.C.I. (M) obtint, à lui seul, la majorité dans l'Assemblée locale.

Pour la première fois, un mouvement communiste dirige pratiquement seul l'État le plus turbulent de l'Inde. Le Bengale a toujours été le foyer du communisme indien ; mais le P.C.I. — distinct du P.C.I. (M) et fidèle à Moscou — y a perdu, comme ailleurs, de l'influence depuis qu'il a soutenu le régime de Mme Gandhi. En revanche, défenseur des libertés démocratiques, très solidement implanté dans les milieux ouvriers et paysans, *occupant une position* marginale au sein du mouvement communiste international et, *notamment, ne prenant pas parti* dans la querelle sino-soviétique, le P.C.I. (M) est devenu, depuis la consultation de mars, la force politique de gauche la plus importante. Son comportement serein au pouvoir, au Bengale, où il représente des classes qui jusqu'à maintenant dans le reste *du pays en ont toujours été* écartées de façon durable, s'inspire du souci d'étendre, à plus *long terme, son influence* nationale.

Aussi bien les « marxistes », *comme on les appelle ici, n'ont-*ils pas porté, comme le craignait la bourgeoisie possédante (ses dirigeants *appartiennent* à la petite-bourgeoisie), la révolution dans la rue. Calcutta n'a jamais *semblé* aussi *calme*. Le *changement* d'équipe gouvernementale s'est même fait sans déploiement populaire. Les ministres travaillent d'arrache-pied, et nul ne met en doute leur honnêteté, alors que la corruption de certains de leurs prédécesseurs était notoire. Mais s'ils donnent l'exemple de la ponctualité, les fonctionnaires, eux, continuent à arriver au bureau au milieu de la matinée. L'administration à coup sûr ne semble pas mobilisée, sinon concernée, par la « *révolution silencieuse* » dont parlent les thuriféraires du Front. « *Le gouvernement*, nous a dit un observateur, *n'a pas nettoyé les écuries d'Augias. Il a conservé le même appareil administratif que le précédent cabinet. S'il tente de s'attaquer au laisser-aller, il risque de perdre le soutien populaire.* »

Sans doute aussi le style feutré du nouveau gouvernement est-il marqué par la personnalité pondérée de son chef, M. Jyoti Basu. Avocat formé à Cambridge, esprit fin et cultivé, M. Basu n'a rien *de commun avec les politiciens* provinciaux à la tête d'autres États. Sa démarche politique semble plus celle d'un *social-démocrate* pragmatique que celle d'un révolutionnaire pressé de changer *la société. Il connaît les limites* d'une telle entreprise en Inde. Néanmoins, la gauche n'a pas *perdu de temps pour lancer une* action en profondeur dans l'agriculture.

Réforme agraire

« *Le ralentissement des migrations rurales vers Calcutta — 150 000 à 200.000 personnes par an* — nous dit le ministre des finances, M. Ashok Mitra, *dépend de nos capacités à développer l'arrière-pays. Le gouvernement a accordé la priorité à cette tâche en y affectant 20 % des ressources.* » Brillant économiste passé lui aussi par l'Occident, M. Mitra n'est pas membre du P.C.I. (M), mais, précise-t-il, « *sympathisant* ». Est-ce pour gagner ses titres de noblesse qu'il a affiché un portrait de Marx dans son bureau ? Il ajoute : « *Pendant trente ans, les responsables du Congrès nous ont rebattu les oreilles en disant qu'ils faisaient une politique en faveur des pauvres ; celle-ci, constate-t-on, n'a pas changé leur condition !* »

Le gouvernement s'est donc attaqué à *certaines des causes de* la misère en milieu rural en adoptant une réforme agraire visant à sauvegarder les droits des nombreux métayers du Bengale exploités par les propriétaires fonciers *avec lesquels ils n'ont en* général pas pu passer de contrat écrit. Ces métayers ne reçoivent même pas la moitié de la récolte de la terre qu'ils cultivent et en sont parfois expulsés *manu militari* (les incidents de ce genre ont fait plusieurs victimes en 1977). Désormais, les propriétaires devront remettre un reçu aux métayers lorsque ceux-ci viendront acquitter leur fermage. Ce précieux papier constituera en quelque sorte une reconnaissance de leurs droits et pourra être utilisé pour demander les crédits qui leur sont actuellement refusés faute de garanties ou de solvabilité.

Désormais, si la réforme entre en vigueur, un propriétaire voulant reprendre possession de sa terre devra prouver que c'est pour la travailler lui-même ou avec sa famille et non pour la louer à quelqu'un d'autre à meilleur compte.

Les autorités veulent *ainsi* lutter contre les évictions arbitraires et les propriétaires absentéistes. Selon le ministre de la *terre* et du revenu foncier, M. Benoy Chowdhury, un ancien syndicaliste *paysan, principal artisan de la* réforme, 4 % des gros propriétaires du Bengale contrôlent 40 % des terres cultivables *tandis* que 3,5 millions de paysans disposent de minuscules parcelles ou n'en *ont pas du tout. C'est à eux que* le texte de la réforme prévoit de distribuer 0,7 million d'hectares situés sur les propriétés excédant la superficie maximum autorisée. Certaines de ces terres avaient déjà été redistribuées en 1969-1970 lorsque la gauche était au pouvoir dans l'État, avec des formations modérées. Mais, par la suite, des possédants en cheville avec le Congrès se les firent restituer.

M. Basu n'ignore pas qu'il se heurte de nouveau à forte partie. Au gouvernement central, les intérêts des riches cultivateurs — qui ont toujours exercé une grande influence — sont solidement représentés. Et il est symptomatique que le texte de la réforme attende depuis septembre l'aval de New-Delhi, qui lui donnera force de loi. « *Les marxistes*, explique un journaliste indien, *s'attaquent au tissu social des campagnes, à la source du pouvoir traditionnel. Ils savent qu'ils vont se heurter à de grandes difficultés et qu'il ne leur sera sans doute pas possible d'appliquer intégralement la réforme (si elle est acceptée). Mais s'ils parviennent à favoriser une prise de conscience de leurs droits chez les paysans, ça sera déjà un succès considérable. Cela changera beaucoup de choses. Ils travaillent à long terme ; la majorité de la clientèle électorale se trouve encore dans les masses paysannes...* »

Souplesse à l'égard des milieux d'affaires

D'autre part, une certaine souplesse est de règle dans les rapports du gouvernement avec les *milieux d'affaires. Le Bengale-*Occidental compte une infrastructure industrielle importante mais archaïque, *et les* entrepreneurs sont généralement réservés à l'égard d'un État réputé pour son *instabilité politique* et son agitation sociale.

De fait, la branche syndicale du P.C.I.(M.) en milieu ouvrier prônait il n'y a pas longtemps la « *lutte des classes* » par des grèves longues et « dures ». Aujourd'hui ses responsables ont reçu l'ordre de tenir leurs troupes et de modérer leurs revendications. Il n'est pas question non plus de nationalisations. « *Nous ne pouvons nationaliser sans l'accord du gouvernement central et aussi parce que nous n'avons pas les moyens d'accorder des indemnités* », nous a expliqué M. Mitra. Mais il est *clair que la gauche ne veut pas* effaroucher les détenteurs de capitaux, les investissements publics étant très limités par l'insuffisance des crédits. Sa préoccupation paraît être de relancer l'*activité économique, stagnante* depuis de nombreuses années, afin de fournir quelques débouchés à *l'énorme masse des sans-travail* et des sous-employés.

Aussi bien le gouvernement a-t-il fait des appels du pied aux grandes sociétés privées et hâté l'examen des dossiers d'investissements en attente. Il s'est déclaré disposé à étudier les propositions de collaboration de firmes étrangères, ce qui a indisposé New-Delhi, dont c'est la prérogative. Il accueille favorablement les crédits de la Banque mondiale pour certains travaux d'aménagement urbain à Calcutta. « *Nous n'aimons pas les monopoles, mais ils existent. Ils doivent savoir que nous sommes avec le peuple ; ils doivent adopter un autre type de rapports avec les travailleurs, sur lesquels nous avons une grande influence* », nous a déclaré M. Basu. « *Personne n'est inquiet dans le secteur privé*, nous a assuré, d'autre part, M. S.V. Krishnan, directeur de l'organisme public *chargé d'encourager* les investissements privés, *le gouvernement est plus fort et les industriels savent qu'il a les capacités de faire ce qu'il dit.* » Mais cette politique est jugée par trop accommodante par les éléments radicaux du P.C.I.(M.), dont M. P.D. Gupta, secrétaire général du parti au Bengale, passe pour être le porte-parole. Homme de l'appareil, président du comité politique du Front, il a fait récemment un éloge remarqué de Staline.

Entre le dogmatisme marxiste et les réflexes conservateurs de New-Delhi, la marge de manœuvre *pour des réformes est étroite.* Aussi un certain réalisme conduit-il M. Basu à ne pas *engager la bataille sur les deux* fronts — agriculture, industrie — à la fois, et à éviter l'affrontement tant avec l'*extrême gauche* qu'avec le gouvernement fédéral. Les maoïstes, toujours divisés, ne *constituent pas à l'heure actuelle* une menace pour les membres du P.C.I. (M.), mais ceux-ci n'en *continuent pas moins de les considérer* — avec les « *communistes de droite* » — comme leurs pires ennemis. Le P.C.I. (M.) était depuis quelques mois au pouvoir, en mai 1969, lorsque des dissidents pro-chinois formèrent le P.C.I. (M.L.) — marxiste-léniniste — qui anima la révolte paysanne de Naxalbari — d'où le nom de naxalisme — au nord du Bengale. Le nouveau gouvernement a libéré la majorité des prisonniers politiques, pour la plupart naxalistes, mais deux cents à trois cents d'entre eux, inculpés ou en cours de jugement, seraient encore en prison.

De nouvelles tensions entre groupes communistes empêcheraient le P.C.I.(M.) d'établir un « sanctuaire » au Bengale au prix de quelques compromis. Le gouvernement central serait alors prompt à intervenir et à imposer son autorité — l'administration directe — en cas de désordre. La gauche veut éviter à tout prix de donner le prétexte à une telle intervention. Dans cet esprit, le gouvernement de Calcutta réclame une plus grande autonomie pour les États régionaux. S'il ne parvient pas à appliquer son programme, il pourra toujours dire que New-Delhi lui a mis des bâtons dans les roues. C'est son calcul politique.

GERARD VIRATELLE.

LES DÉSACCORDS AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Marchais : le P.S. doit accepter de discuter après le premier tour

A l'occasion d'une conférence de presse du P.C.F., M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, a présenté lundi matin 6 février le programme commun actualisé par les communistes qui est publié par les Editions sociales. Il a, au passage, déclaré : « *Depuis quelques jours se développent des manœuvres spéculatives contre le franc, que le gouvernement favorise. Le C.N.P.F. donne à nouveau de la voix. Devant les travailleurs et leurs familles se dresse ce qu'on appelait autrefois le « mur d'argent ». C'est le chantage. (...)*

Pour sa part, et en réponse aux questions des journalistes, M. Georges Marchais a indiqué que les déclarations de M. Poniatowski sur les ministères revendiqués par le P.C. « *n'appellent aucun commentaire* ». Interrogé sur les prises de position de M. Mitterrand et de M. Fabre, qui refusent toute négociation sur un gouvernement d'union de la gauche et, en ce qui concerne le président du M.R.G., sur le programme commun, entre les deux tours de scrutin (*le Monde* daté 5-6 février), le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« *Cela confirme que le P.C.F. est bien le seul des trois partis à vouloir négocier. Cette situation donne tout son éclairage à ce qui s'est passé entre les élections municipales et le jour où Fabre et Mitterrand ont quitté la table des négociations. L'acharnement qu'ils mettent à ne pas vouloir discuter du programme commun justifie tout ce que nous avons dit. Le P.S. et le M.R.G. portent toute la responsabilité de la situation. (...) On peut obliger le P.S. à revenir à la table de négociation et à créer les conditions de la victoire au deuxième tour. Il faut que le P.S. abandonne la ligne qui est actuellement la sienne : pas de discussion.* » M. Marchais a noté que ni le CERES ni M. Mauroy n'ont exclu des négociations entre les deux tours de scrutin (*le Monde* du 4 février).

Le secrétaire général du P.C.F. a également répondu à M. Mitterrand, qui avait déclaré n'avoir jamais abordé avec M. Marchais « *la question de la composition d'un éventuel gouvernement de gauche* » (*le Monde* daté 5-6 février). « *Je confirme très officiellement*, a-t-il déclaré, *que le problème de la composition d'un gouvernement de la gauche a été discuté dans son principe lors de l'élection présidentielle de 1974. C'est mentir que prétendre le contraire. Nous en avions discuté parce qu'une forte pression de la droite s'exerçait sur le candidat unique de la gauche pour lui faire dire s'il y aurait des ministres communistes et combien. Nous étions convenus avec François Mitterrand que nous ne pourions pas laisser sans réponse ces questions, bien qu'il n'appartienne pas au président de la République de composer le gouvernement.*

» *Nous étions tombés d'accord sur deux choses : le candidat réaffirmerait que le gouvernement serait composé à partir des trois formations qui soutenaient le programme commun, à égalité de droits et de devoirs ; j'avais toute latitude pour expliciter cette idée. J'ai dit que dans un gouvernement de vingt à vingt et un membres, il y aurait six à sept ministres communistes. Jamais mon propos n'a été démenti par Mitterrand.*

» *J'ajoute qu'il n'y a nulle contradiction entre ce que nous disons et le nombre de voix que nous pourrons recueillir. Nous avions admis que P.C. et P.S. comptent chacun sept ministres. Sur les six ou sept restants, le M.R.G. en aurait eu quelques-uns, et nous étions d'accord pour associer quelques personnalités n'appartenant pas à l'une des trois formations signataires du programme commun.* »

M. Marchais a précisé que, dans la discussion sur l'actualisation du programme commun, il n'avait pas été question de la composition du gouvernement mais uniquement des réformes de structures proposées par le P.C.F. Il a conclu :

« *Entre les résultats du premier tour et la clôture des candidatures il y a le temps de discuter pour bien actualiser le programme commun (1). Si le P.S. revient au programme commun de 1972 nous aurons plus de temps qu'il n'en faut pour actualiser...* »

A la question : le P.C.F. peut-il envisager de se désister sans un accord sur un programme ? M. Marchais a répondu : « *Le mandat que nous avons, c'est de parvenir à un accord sur un programme. C'est un mandat impératif.* »

(1) N.D.L.R. — Les candidatures pour le second tour devront être déposées avant le mardi 14 mars à minuit.

● *M. Charles Hernu*, maire de Villeurbanne, membre du comité directeur du P.S., a déclaré à dans sa ville, vendredi 3 février : « *Georges Marchais, avec une lourdeur toute calculée, est plus finaud qu'il n'y paraît à première vue. Il annonce à qui veut l'entendre qu'il y aura des ministres communistes au gouvernement de la gauche. (...) Il faut que deux conditions soient remplies. La première, qu'il y ait un accord de désistement ; la deuxième, qu'il y ait accord sur un programme de gouvernement. (...) M. Georges Marchais saute à pieds joints sur ces deux conditions et s'adresse, en quelque sorte, directement à M. Giscard d'Estaing, ce qui, à mon avis, semble démontrer que pour le moment, ce sont des paroles verbales et que les communistes ne font rien de ce qu'il faudrait pour être dans un tel gouvernement.* »

M. Mitterrand : les communistes doivent changer de ton et de manières

De nos correspondants

Rouen. — Au cours d'un périple en Normandie, de Rouen à Cherbourg, en passant par Lisieux et Caen, M. Mitterrand a tenu lundi après-midi 6 février, à Rouen, une conférence de presse. Le premier secrétaire du parti socialiste a expliqué : « *Il n'est pas possible qu'une gauche numériquement majoritaire au premier tour ne soit pas politiquement majoritaire au second tour. Le désistement mutuel est un devoir. La discipline s'impose. Il n'y a pas de compromis sur un sujet pareil. C'est le réflexe républicain qui doit jouer. Le P.S. respectera cette discipline. Que le parti communiste prenne ses responsabilités, s'il l'ose.* »

Réaffirmant qu'il n'était pas question « *de bâcler* » entre les deux tours une négociation qui n'a pas abouti lorsque l'on était moins pressé, M. Mitterrand a ajouté : « *Il faut que le parti communiste accorde ses violons. Il ne peut pas rechercher un accord et passer son temps à attaquer le P.S. Il n'y a pas dans la vie politique que les propositions. Il y a aussi la psychologie. Les communistes doivent changer de ton et de manières en cessant d'être des procureurs, fondant leur démonstration sur des documents falsifiés.*

» *Je l'ai déjà dit et, pour reprendre une expression de René Andrieu, je dirai : « Pas de bricolage de dernière minute. » En cas de victoire, mandatés par le pays, nous aborderons l'ensemble des problèmes avec nos partenaires en vue de la constitution d'un gouvernement.* »

Interrogé sur les déclarations de M. Ceyrac, M. Mitterrand a ironisé : « *Les interventions de M. Ceyrac me font du bien. Chaque fois qu'il parle, on comprend mieux que le grand patronat contrôle la politique économique de la France.* » Il a toutefois regretté « *la campagne d'affolement qui vise à faire attribuer à la gauche la responsabilité de la crise du franc* ».

A Caen, devant trois mille personnes, le premier secrétaire du P.S. est revenu sur les relations de sa formation avec le P.C.F. en déclarant : « *Il n'est pas question de se précipiter le dimanche soir pour terminer l'actualisation du programme commun avant le mardi midi.* »

Enfin, à Cherbourg, il a expliqué : « *Une sorte de coalition absurde, antihistorique, se forme entre la droite et l'un de nos partenaires de la gauche, celui qui doit revenir, celui que nous attendons. Personne ne pourra raisonner de la même façon si, le 12 mars, nous avons sept millions de voix. Personne n'osera nous refuser la victoire si vous le décidez. Les suffrages que vous nous donnerez le 12 mars serviront, le 19, à faire élire dans toutes les circonscriptions de France le candidat de gauche le mieux placé par vous.*

» *Nous retirerons nos candidats et nous ne demanderons rien en échange. Ce ne sera pas l'objet d'un marchandage. (...) Cette conversation devrait être achevée mardi midi. On ne va pas se réunir dimanche à minuit pour faire l'actualisation du programme commun. (...) Il fallait s'y prendre plus tôt. On verra lorsqu'il s'agira de former le gouvernement de la gauche. Le parti socialiste n'a pas l'intention de marchander les désistements.* »

ON SE BAT POUR FAIRE REMONTER LE FRANC.

(Dessin de KONK.)

RUPTURE DE L'ALLIANCE ENTRE LE P.C.F. ET LE P.S. A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — A la suite du refus du groupe communiste du conseil municipal de Charleville-Mézières de voter le budget primitif de 1978, M. Jean Delautre, maire socialiste, a retiré, lundi 6 février, leur délégation aux trois adjoints communistes. Le P.C.F. critique la majoration de 18,60 % de la charge fiscale.

Au cours de la séance, les élus communistes se sont opposés à plusieurs propositions de la majorité socialiste, notamment à la création de treize emplois municipaux nouveaux. Après une suspension de séance, les élus communistes, « *estimant ne pouvoir partager avec les socialistes leurs conceptions de la démocratie communale* », ont annoncé qu'ils ne prendraient pas part au vote. Le budget a finalement été adopté par 20 voix et 13 abstentions.

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a déclaré, lundi 6 février, à Paris : « *Le P.C. et le P.S., chacun à sa façon, s'apprêtent à gérer l'austérité. Le vote pour les candidats « pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » sera un vote utile, car il montrera au P.C. et au P.S. que des centaines de milliers de travailleurs ne sont pas prêts à accepter que l'on brade leurs revendications...* »

La France en quête d'une majorité

(Suite de la première page.)

Le discours prononcé par M. Georges Marchais le 7 janvier devant la conférence nationale de son parti a jeté le trouble, y compris dans l'électorat communiste. Le fait de lier la décision sur les désistements à un pourcentage électoral à l'occasion du premier tour de scrutin a permis à M. Mitterrand de taxer ses partenaires d'électoralisme. Or, l'objectif de M. Marchais était surtout de s'adresser à ses militants pour les galvaniser. La direction du P.C.F. a l'habitude de fixer des objectifs concrets, qu'il s'agisse d'une souscription financière ou du nombre des adhérents. Quand M. Marchais a dit que 21 % des voix pour le P.C.F. au soir du 12 mars ce ne serait pas assez, il ne semble pas qu'il ait voulu dire plus que quand M. Paul Laurent appelle les communistes à construire un parti d'un million de membres.

Le rapport des forces avec le P.S. obnubile, bien sûr, les dirigeants communistes. Mais ils ne peuvent, par avance, décider si, pour eux, le bon résultat se situe à 22 %, 23 % ou 24 %. Le jugement qu'ils porteront sur leur pourcentage sera fonction du score qu'obtiendra le P.S.

Si le discours des dirigeants communistes vise à ménager l'avenir, c'est qu'il doit laisser ouvert l'éventail des solutions possibles à l'issue du scrutin. En juin et juillet les responsables du P.C.F. ont cherché à obtenir de leurs alliés un partage de la réalité du pouvoir en cas de victoire de la gauche. Ils n'ont pas obtenu ce qu'ils espéraient. Peut-être ont-ils repris les négociations « au sommet », en septembre, déjà convaincus que la rupture était inévitable. Peu importe. Ce qui compte, c'est que, dès lors que cette rupture est intervenue, elle signifie que les communistes ne se satisfont pas des conditions de participation au gouvernement que les socialistes leur offrent. Cette position ne peut avoir changé puisque les négociations n'ont pas repris. Elle n'a guère de chances de pouvoir se modifier entre les deux tours : d'abord parce que les partenaires n'auront pas le temps de discuter du programme au fond ; ensuite parce que rien ne laisse prévoir que le P.S. soit disposé à lâcher demain ce qu'il a refusé hier et parce que les communistes ont plutôt tendance à élargir l'éventail des désaccords, en y englobant, par exemple, la politique africaine (*le Monde* du 28 janvier).

La négociation sur les conditions d'une participation au pouvoir des deux partis de gauche ne pourrait guère se rouvrir qu'après le scrutin, après une éventuelle victoire électorale. Ni M. Mitterrand ni M. Marchais ne sont en mesure aujourd'hui d'affirmer qu'ils trouveraient alors un terrain d'accord.

Un coup de frein

Placé face à l'hypothèse d'une victoire électorale qui a de fortes chances de renforcer encore le poids politique de ses partenaires socialistes, le P.C.F. ne l'appelle sans doute pas de ses vœux. Si la gauche, au soir du premier tour, se situait globalement — donc en englobant l'extrême gauche et une fraction des écologistes — à un niveau oscillant autour de 50 ou 51 %, les communistes pourraient être tentés de donner le coup de frein qui lui interdirait d'être majoritaire en sièges dans la future Assemblée nationale. Il existe plusieurs dizaines de circonscriptions où le non-report de quelques centaines de voix communistes peut suffire à faire battre le candidat socialiste. Une organisation comme le P.C.F. peut réaliser une telle opération, même après avoir signé un accord de désistement national.

Il est en effet hautement improbable qu'un tel accord ne soit pas négocié à l'issue du premier tour. Les dirigeants du P.C.F. ont besoin, en toute hypothèse, de mettre à l'abri leur capital électoral. C'est-à-dire de faire élire leurs députés.

Une telle manipulation ne peut toutefois être envisagée que si elle ne porte que sur quelques milliers de voix. Or, au vu des sondages, les dirigeants communistes pensent que la gauche, toujours en comptant l'extrême gauche et une partie des écologistes, pourrait se situer à l'issue du premier tour autour de 54 % à 55 % des voix. Dès lors, sa victoire le 19 mars serait pratiquement inévitable. Le P.C.F. ne pourrait prendre le risque de se situer à contre-courant. Satisfait ou non, il devrait accompagner la vague jusqu'au bout. C'est pourquoi il adapte son discours.

C'est parce que la direction du parti communiste s'est déjà trouvée confrontée à la puissance du courant qui continue de porter la gauche qu'elle a été conduite à réadapter sa propagande. Si le discours critique contre le P.S. « passe » sans réelle difficulté à la base du P.C.F. et dans son électorat, il n'en va pas de même de tout ce qui paraît remettre en cause la perspective d'une victoire électorale. Cette dualité de réactions n'est pas nouvelle, on avait pu la ressentir dès les débuts de la rupture entre le P.C.F. et le P.S. (*le Monde* du 28 octobre). Le seuil des 21 %, évoqué par M. Marchais, a donné à M. Mitterrand et aux socialistes une arme de choix. Ils pouvaient présenter le P.C.F. comme voulant faire échec à la gauche et ils se sont efforcés de le placer en porte à faux à l'égard de l'opinion de la gauche. C'est cette situation que les dirigeants communistes s'appliquent à redresser en affirmant, à tout propos, qu'il y aura des ministres communistes en cas de victoire de la gauche.

Il ne s'agit que d'un comportement conjoncturel, d'un épisode dans la lutte acharnée que socialistes et communistes se livrent en vue de placer l'ancien partenaire en situation de déséquilibre.

Le P.C.F. n'a pas procédé à un nouveau « virage », et la mise en place d'un éventuel gouvernement d'union de la gauche reste toujours aléatoire. Tout au plus, peut-on relever que M. Georges Marchais a indiqué qu'en cas de victoire de la gauche, le P.C.F. ferait tout pour éviter la constitution d'un gouvernement socialiste homogène.

THIERRY PFISTER.

Prochain article :

LES DEUX HYPOTHÈSES DES SOCIALISTES

M. Maire et les nationalisations : nous sommes en avance sur les partis de gauche

« *Si on nous dit que nous venons un peu tard par rapport au champ des nationalisations, nous pensons que, au contraire, nous venons juste à l'heure pour en définir les aspects concrets. Et même, nous sommes en avance sur les partis de gauche, plus occupés par le nombre des entreprises à nationaliser que par le contenu de l'opération* », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., en commentant devant la presse, le 6 février, les positions prises à ce sujet par le récent conseil confédéral (*le Monde* du 7 février 1978).

L'élaboration démocratique de la doctrine cédétiste a été lente, a reconnu M. Maire, car tout était à faire sur un terrain où il n'y avait pas de précédent.

Les conclusions de la centrale sont « *à débattre* », mais, selon le leader cédétiste, « *beaucoup de travailleurs seront mobilisés, parce qu'ils se reconnaîtront en elles* ».

Sur la planification et les structures des entreprises nationalisées, les cédétistes estiment avoir une compétence qui vaut bien celle « *des autres forces* » qui veulent représenter le pays.

La C.F.D.T. n'a pas l'intention de rencontrer les partis de gauche « *occupés ailleurs* », a dit M. Maire, qui reste fidèle à son attitude antérieure : pas question d'ébaucher un « *programme commun syndical* » ou d'amorcer des pré-négociations avec les partis qui, demain, pourront prendre les leviers de commande.

Prudente, la C.F.D.T. attend de voir quelle majorité sortira des urnes et comment sera constitué le gouvernement de gauche qu'elle espère intensément. Alors seulement s'engageront les discussions.

Dans l'immédiat, M. Maire se contente de souhaiter que les positions de la C.F.D.T. fassent leur chemin dans les partis et ailleurs. « *Les progrès de l'idée autogestionnaire*, dit-il, *nous aideront.* » Cette modestie n'est-elle pas la plus efficace façon d'ouvrir une piste pour sortir des zizanies entre le P.C. et le P.S. ?

Lorsque les dirigeants cédétistes rencontreront, la semaine prochaine, leurs homologues de la C.G.T. pour une « *réunion de travail* », il ne s'agira, selon MM. Edmond Maire, Albert Mercier, Jacques Moreau et Michel Rolant, que d'harmoniser les vues, les programmes respectifs, non de construire une plate-forme revendicative unique.

La C.G.T., l'été dernier, avait caressé un tel projet. Certains militants cédétistes y avaient également songé. M. Séguy et ses amis n'ont d'ailleurs pas été avares d'appréciations chaleureuses sur les positions prises par la C.F.D.T. et, tout récemment encore, par son conseil confédéral.

M. Maire empoche ces satisfecits, tout comme, en décembre, il avait enregistré sans commentaires les déclarations qu'avait faites M. Marchais en faveur de l'autogestion. Mais il n'a pas l'intention de faire un pas de plus. A la C.G.T., on pense maintenant qu'il y a peu de chances d'arriver, avant les élections, à un accord. — J. R.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

HAUTES-PYRENEES (*Corr.*) Dans les deux circonscriptions du département, les candidats de la majorité se sont rassemblés sous l'égide de l' « *Entente républicaine* » qui a déjà joué lors de l'élection présidentielle de 1974, lors des élections sénatoriales de 1977 et au sein du conseil général. Le candidat de la majorité qui arrivera en tête au premier tour est donc assuré non seulement du report automatique des voix des autres candidats, mais également de leur aide personnelle concrète et de la mobilisation totale de leurs formations pour le deuxième tour. Le député sortant de la première circonscription est M. André Guerlin (P.S.). Celui de la seconde circonscription est M. François Abadie (M.R.G.).

Les organisations d'extrême gauche, signataires de l'accord « *Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs* », seront représentées dans la première circonscription par M. Albert Charbonnier (L.C.R.).

VAL-DE-MARNE. — M. Smits, conseiller général (sans étiq.) de Saint-Maur, précise qu'il n'est pas candidat du RUC (Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense) dans la 6ᵉ circonscription, contrairement à ce qui avait été indiqué par ce mouvement (*le Monde* du 1ᵉʳ février).

VOSGES. — Le parti républicain a indiqué lundi 6 janvier que M. Hubert Maigrat, conseiller technique au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, est le « *seul candidat* » de l'U.D.F. (Union pour la démocratie française) dans la première circonscription (Epinal).

Lors de la publication de la première liste des candidats des formations non gaullistes de la majorité (*le Monde* daté 15-16 janvier), M. André Bœuf (rad.) était présenté comme candidat de cette union. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait récemment confirmé la candidature de M. Bœuf.

Pour justifier la préférence accordée à M. Maigrat, le P.R. fait état de « *différentes négociations* », sans autre précision. Le député sortant de la circonscription est M. Marcel Hoffer (R.P.R.).

L'U.G.P. et le P.S.U. répondent à Maurice Duverger

A la suite de l'article de Maurice Duverger, L'autre pluralisme, *(*le Monde *du 2 février) au sujet du retrait des candidats communistes au profit de l'Union des gaullistes de progrès et du P.S.U., nous avons reçu des mises au point de ces deux formations :*

● **M. Dominique Chagnolland, délégué national de l'U.G.P. :**

« On peut regretter tout d'abord que M. Duverger semble accréditer la thèse que nous ne sommes que des compagnons de route du P.C.F. bien que « *nous » ne paraissions point avoir sol- » licité les faveurs* » de ce parti. Nous pensions que ce genre d'insinuations nous étaient réservées par d'autres.

» Quant au programme commun, nos candidats, lors des municipales, présents sur des listes d'union de la gauche en ont soutenu les grandes options. *Mieux*, en mai 1977, nous avons demandé à le signer afin de l'enrichir en participant à son actualisation. Le parti socialiste a refusé notre participation. Alors, n'est-ce pas une singulière contradiction que de nous reprocher aujourd'hui de ne pas l'avoir signé ? Tout cela, M. Duverger semble l'ignorer.

» Nous servons même, écrit M. Duverger, à « *disloquer l'al- » liance* ». Il est vrai que beaucoup considèrent comme une fatalité le fait que le P.S. soit, paraît-il, toujours le mieux placé pour *battre la « majorité »*. Ce parti dégage cependant des circonscriptions pour le M.R.G. Cela, personne ne le lui reproche ! Les radicaux se plaignent d'ailleurs souvent du non-respect de leurs accords par le P.S. Il est utile de redire ici que nous sommes avec la gauche ni pour amoindrir sa dynamique sociale ni pour la briser, mais pour l'élargir. *Nous représentons des gaullistes* qui ne se reconnaissent plus dans la majorité actuelle. S'ils choisissent la gauche, sont-ils condamnés à adhérer au P.S., au P.C. ou au M.R.G. ? Sans doute au nom du pluralisme !

» Nous avons prouvé à maintes reprises notre attachement à la gauche. Nous voulons qu'elle respecte notre identité dans son intérêt *même* et *non dans* celui d'un parti. Les candidats que nous présentons ne sont pas une « menace », une « manœuvre », dirigée contre tel ou tel parti de gauche.

» *Nous* aurions souhaité que *tous* les partis de gauche soutiennent des gaullistes de progrès dès le premier tour. Seul le parti communiste l'a fait ! Cela ne *change rien à nos principes*, à notre indépendance ; on sait bien qu'en aucun cas nos éventuels élus ne s'apparenteront, fût-ce parti communiste.

» Tous les partis de gauche doivent se faire les champions du pluralisme et ne pas considérer les autres comme des supplétifs. Bref, ne pas s'enfermer dans un « ghetto », dans une attitude sectaire *tant reprochée* à certains, jadis. C'est la seule manière *de gagner.* »

● **M. Victor Leduc, membre du secrétariat national du P.S.U. :**

« Le passé politique de cette organisation, celui *de nombre* de ses militants qui sont venus au P.S.U. et à l'autogestion à la faveur d'une lutte prolongée contre le stalinisme interdisent de l'assimiler à l'un de ces partis satellites des démocraties populaires qu'il cite.

» Faut-il rappeler à M. Duverger les termes des *communiqués* qu'a publiés *le Monde* et qui ne *laissent place à aucune* équivoque ni sur le caractère unilatéral de la décision du P.C.F. ni sur les divergences fondamentales de programme et de stratégie qui séparent le P.S.U. de ce parti.

» Le parti socialiste concède plusieurs dizaines de sièges aux radicaux de gauche auxquels les sondages accordent un pourcentage d'intentions de vote moins *important qu'à notre parti.*

» Si le P.S. s'était joint au P.C.F., les formations minoritaires de la gauche auraient pu avoir une représentation parlementaire plus conforme à leur influence réelle.

» Mais, pour M. Duverger, c'est déjà trop qu'une *seule de* ces organisations tente d'apporter un léger correctif pour deux circonscriptions. Ce qui le choque surtout, c'est qu'en bénéficie un parti de gauche qui n'a pas signé le programme commun. Certes on acceptera ses *suffrages* au second tour, mais pourquoi lui faire quelque concession au premier ? Telle est la conception de la justice, de la démocratie et du pluralisme de M. Duverger. »

∴

Peu importe que les nouveaux compagnons de route du P.C.F. n'aient point sollicité ses faveurs. Tout élu a le souci naturel de sa réélection. Comment l'obtiendra-t-on sans rester proche du parti communiste si l'on reçoit de lui la plupart des suffrages ? Qui contrôle la source d'un pouvoir finit toujours par contrôler son exercice.

Quant à l'argument du « pluralisme », il n'est pas sérieux. Les petits groupes auxquels le P.C.F. veut accorder une représentation parlementaire grâce à ses propres électeurs n'auraient aucun député dans la plupart des grandes nations d'Occident. La proportionnelle y est généralement assortie d'un barrage destiné à empêcher la prolifération de ces mini-partis qui rendent ingouvernables les Assemblées démocratiques.

MAURICE DUVERGER.

LES P.M.E. SOUMETTENT AUX CANDIDATS UNE CHARTE SUR LES LIBERTÉS ÉCONOMIQUES

« *Pour que vivent les P.M.E.* », tel est le titre de la charte de la *Confédération* générale des petites et moyennes entreprises, présentée *ce lundi 6 février* par M. Léon Gingembre. Ce document de douze pages doit être soumis à tous les candidats aux prochaines élections législatives. Tout en réaffirmant leur « stricte neutralité » les P.M.E. estiment que le *scrutin de mars prochain doit* marquer « définitivement notre *société au plan* économique ». Aussi rappellent-elles les principes qui leur paraissent déterminants en matière de progrès économique et social, demandent-elles à tous les candidats de souscrire à quatre engagements : refuser toute nationalisation et notamment la nationalisation du *crédit* ; abolir les *ordonnances* de 1945 et rétablir la liberté totale des *prix* ; maintenir la liberté de gestion du chef d'entreprise et refuser l'autogestion ; refuser une planification autoritaire et faire reculer technocratie et bureaucratie.

BIBLIOGRAPHIE

Deux «lettres» de René Andrieu et Régis Debray

On s'écrit beaucoup dans la gauche

Echange de correspondance : René Andrieu adresse une « Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme », Régis Debray écrit une « Lettre aux com*munistes français et à quelques* autres ». Il était tentant de les réunir. Et pourtant, tout les sépare.

Du rédacteur *en* chef de *l'Humanité*, on attendait un exposé militant des thèses de son parti, et on n'est pas déçu : en fantassin discipliné, il charge au son du clairon. Régis Debray, « directeur de rien, conseiller de personne », n'appartient à aucun parti : le seul auquel il ait jamais adhéré, c'est celui d'Andrieu et il l'a quitté en même temps que la *France il y a dix ans*, « cherchant, dit-il, à réaliser ailleurs les idéaux qui m'y avaient conduit ». Révolutionnaire en sursis, il trompe son attente en philosophant, nostalgique comme un joueur de flûte. Ici musique militaire, là musique de chambre.

Ce qui frappe dans ces deux « lettres », c'est que les mêmes mots, les mêmes rappels et les mêmes références y reviennent sans cesse, mais qu'ils n'ont pas, pas du tout, le même sens. Le livre de Régis Debray qui démonte les rouages de la machine et les mécanismes de pensée communistes, c'est au fond le mode d'emploi, le recueil de recettes de l'autre ouvrage. Et, si le professeur Andrieu avait voulu offrir aux lecteurs de son ancien camarade un manuel de travaux pratiques et d'explication de textes, il n'aurait pas écrit autrement, dans ce style harmonieux qui sent le *stendhalien. Sur le fond, tous deux* se jugent d'une certaine manière « floués », tous deux ont « mal à la gauche », tous deux veulent « changer la vie » et « changer le monde » ; cependant leur commun pessimisme de la raison, leur même désir de révolution, leur démarche et leurs objectifs ne sont pas seulement différents, mais diamétralement opposés. D'un côté, un exercice tactique brillant, de l'autre le soulèvement de l'histoire.

René Andrieu consacre neuf chapitres et cent quarante pages au pilonnage systématique des *positions du parti socialiste*, ce qui donne tout son sel au titre de sa lettre adressée non aux socialistes mais « à ceux qui se réclament du socialisme », peut-être indûment pour certains, du moins à ses yeux ; puis il expédie en deux chapitres et moins de trente pages leur commun adversaire de *droite et les lendemains qui, sans* doute, chanteront. Tout y est : la rupture de l'union, « divine surprise » pour la droite, le SMIC et les nationalisations, la « main de Moscou » et le compromis historique, l'indépendance nationale et le passage à droite du P.S. Il y a même un chapitre entièrement tricoté de citations qui, sous le titre « Un procès bien parisien », exécute trois douzaines *de* journalistes et de commentateurs en recourant à toutes les vieilles recettes bien connues. Celle de l'invective gratuite : est « stupide » ce qui vous gêne, par exemple. Ou celle de l'amalgame : Jean Daniel et un ancien vice-président du patronat expriment-ils la *même idée ? On constate : « Etrange communauté de points de vue »*. Puis on insinue : *« Aucune preuve sérieuse ne permet d'assurer lequel des deux a influencé l'autre ».*

Aucune des formules ressassées depuis quatre mois ne manque : *« Nous n'irons pas au gouvernement pour poursuivre le plan Barre », « La crise n'est pas une fatalité, c'est la conséquence d'une politique dominée par les grandes féodalités financières », « Mitterrand voulait gouverner seul, il n'avait plus besoin de l'union de la gauche », « Les communistes n'ont qu'une stratégie, celle de l'union de la gauche. Ils ne l'abandonnent pas, ils ne l'abandonneront jamais »*. Mais tout va si vite que certains slogans sont déjà périmés, ainsi : *« Quoi qu'il arrive, dans un mois ou dans un an, socialistes et communistes sont appelés à se retrouver pour gouverner le pays »*. Dans un an ou *« plus tard »*, a dit M. Georges Marchais, qui semble regretter maintenant ces deux mots imprudents.

Avec Régis Debray, pas d'ambiguïté : la rupture, c'est le parti communiste qui l'a voulue, car il ne peut supporter une union dominée par le parti socialiste. Toujours le même schéma : *« Premier acte : on appelle à l'unité parce que, sans elle, rien n'est possible ; deuxième acte : l'unité faite, reste à la défaire parce que la classe ouvrière ne servira pas de marchepied à la social-démocratie »*. Ainsi en 1927 - 1934, en 1947 - 1954, en 1977 - ? : *« Nous voici donc repartis pour le « social-fascisme » troisième tournée.* Le P.C. offre *« l'image mobile d'une éternité mobile : l'institution communiste internationale »*. La dynamique unitaire joue en sa défaveur, la dynamique de division en sa faveur.

Une remarque intéressante et éclairante : la rupture ne s'est pas produite n'importe où et n'importe quand. Elle est survenue dans un pays, la France, qui occupe *« une position médiane, de médiatrice ou d'intercesseur »* entre *« l'Europe protestante et foncièrement capitaliste du Nord et l'Europe latine ou méditerranéenne, virtuellement socialiste, du Sud »* ; et aussi *« à un moment rarement atteint dans la décomposition politique, morale, idéologique du bloc au pouvoir »* avec *« une classe dominante qui domine sans savoir pourquoi. Sans utopie, sans projet et même sans rahétorique »*. Et il faut lire le chapitre intitulé *« Les cercles enchantés »* qui démonte un à un les rouages : *« une classe unie autour de son parti », « un parti uni autour de sa direction », « les partis unis autour du Parti »*, jusque au *« cercle des cercles : l'Autorité Suprême »*, où *« la métaphysique de l'unité culmine dans le parti unique »*.

« A quoi sert un parti ? », demande Régis Debray, *qui répond : « A se tenir au chaud »*. C'est bien là l'impression que donne le livre d'Andrieu. Quoi de plus confortable en effet que la bonne vieille camaraderie militaire, de plus douillet que la popote du régiment, de plus facile à chanter en chœur que les vieux *refrains qu'on entonne sans même* y penser ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ *René Andrieu.* « Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme ». Albin Michel, 170 p., *27 F.*

★ Régis Debray. « Lettre aux communistes français et à quelques autres ». Seuil, collection Combats, 190 p., 35 F.

Le mouvement Démocratie chrétienne publie une seconde liste de candidats

Le mouvement Démocratie chrétienne qu'animent MM. Alfred Coste-Floret, ancien député M.R.P., et Pierre Guillain de Bénouville, député (app. R.P.R.) de Paris, a rendu publique une seconde liste de candidats. Ces soixante noms s'ajoutent aux quarante qui avaient été publiés en décembre dernier (le Monde *du 14 décembre 1977). La Démocratie chrétienne apporte son soutien à M. Jacques Fouchier, député des Deux-Sèvres et vice-président du CNIP.*

ALPES-MARITIMES. — M. Pierre Martin (1re).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. — M. Pierre Schwartz (2e).

ARDENNES. — M. Pierre Vassal (1re).

CHER. — M. Gérard Saba (2e).

CORREZE. — M. Jacques Borie (1re).

COTE-D'OR. — MM. Baudoin de Pimaudan (2e) ; Laurent Delarue (4e).

EURE. — MM. Jean Robin (1re) ; Claude Dezellus (2e).

FINISTERE. — MM. Joseph Tanguy (3e) ; Vincent de Penanster (5e) ; Jean-Bernard Abribat (6e).

ILLE-ET-VILAINE. — MM. Louis Le Clainche (1re) ; Jacques Tricot (4e).

JURA. — M. Hervé Lavenir (2e).

LOZERE. — M. Jacques Barbot (1re).

NORD. — MM. Paul Heim (8e) ; André Placzek (19e).

BAS-RHIN. — MM. Emile Koehl (1re) ; Bernard Baehr (3e).

HAUT-RHIN. — MM. André Fuchs (1re) ; Pierre Brand (3e).

RHONE. — MM. Pierre-Yves Levèque (6e) ; Camille Chaffanel (7e) ; Pierre Charousset (12e).

HAUTE-SAONE. — M. Michel Acouat (1re).

SAONE-ET-LOIRE. — Mme Diane Blacher (2e) ; M. Jean Simonetti (5e).

DEUX-SEVRES. — Mme Michèle Venture (1re) ; M. Jacques Fouchier (député sortant, vice-président du CNIP, 2e).

VIENNE. — M. René Souchet (1re).

HAUTE-VIENNE. — M. Claude Madoumier (2e).

YONNE. — M. Roger Madru (2e).

Dans la région parisienne

HAUTS-DE-SEINE. — MM. Jean-Maurice Demarquet (4e) ; Christian Maréchal (7e) ; Guy Legrosdidier (12e).

PARIS. — MM. Jacques Brunaud (6e) ; Michel Momont (29e) ; Roger-Georges Morvan (31e).

SEINE-ET-MARNE. — M. Paul Lemaire (3e).

VAL-DE-MARNE. — MM. Bernard Colin (1re) ; Charles Chupin (2e).

YVELINES. — MM. Louis Bonnel (2e) ; Emmanuel Tremblay (5e) ; Michel Raoult (7e).

L'ÉLECTION DES CONSEILLERS NATIONAUX DE MONACO EST VALIDÉE

(De notre correspondant.)

Le tribunal de première instance de Monaco a confirmé, lundi 6 février, la validité des élections du 15 janvier, qui ont porté au Conseil national les dix-huit candidats de la liste d'Union nationale et démocratique (*le Monde* du 2 février).

Le parti socialiste monégasque, le Mouvement d'union démocratique (MUD) et un candidat indépendant avaient demandé l'annulation des élections après la découverte, lors du dépouillement, d'une enveloppe « non officielle et maquillée », preuve évidente selon les plaignants d'un truquage du scrutin.

Le tribunal a estimé que si la présence de cette enveloppe dans l'urne pouvait effectivement résulter d'une manœuvre frauduleuse destinée à favoriser la liste élue, elle pouvait tout aussi bien permettre à une liste battue de contester ultérieurement les résultats.

Les cinquante candidates de « Choisir » défendront le « programme commun des femmes »

Le mouvement « Choisir » présente des candidatures féminines dans cinquante circonscriptions (nos dernières éditions du 7 février). *Mme Gisèle Halimi, président du mouvement, candidate à Paris, a expliqué lundi 6 février à la presse qu'elle allait écrire aux partis politiques pour justifier cette décision :* « Il n'y a pas de crise des candidatures féminines, mais simplement des candidates qui ne trouvent pas les moyens de se faire élire. » *Les candidates de « Choisir » fonderont leur campagne sur le « programme commun des femmes », qui sort en librairie le 8 février* (1). « Nous ne sommes pas des marginales, des excitées, des farfelues, nous sommes la plus grande masse de ce pays », *a déclaré Mme Halimi.*

Alpes-Maritimes : Mmes Thérèse Luciani (1re) ; Michèle Katz (4e).

Bouches-du-Rhône : Mme Cl. Perpère (2e).

Calvados : Mme Jacqueline Alzer (1re).

Côte-d'Or : Mme Jeanine Ferrier (4e).

Hérault : Mme Marie-Noëlle Gabolde (1re).

Haute-Garonne : Mmes Jacqueline Fournier (3e) ; Josée Fourtanier (4e) ; Monique Fralle (2e).

Gironde : Mme Nadine Bordes (3e).

Landes : Mme Nadine Viot (2e).

Loire : Mme Michèle Richoux (1re).

Oise : Mme Florence Montreynaud (3e).

Pas-de-Calais : Mme Irène Caprais-Kuik (9e).

Pyrénées-Atlantiques : Mme Eliane Komatitsch (1re).

Savoie : Mme Liane Valère (1re).

Seine-Maritime : Mme Monique Petit (6e).

Deux-Sèvres : Mme Georgette Cluzel (3e).

Dans la région parisienne

Hauts-de-Seine : Mmes Catherine Dutilloy (3e) ; A. de Cornieu-Lavau (6e) ; Marie Bodin (8e) ; Monique Minaca (9e) ; Suzanne Marchasson (10e) ; Michèle Zimmer (13e).

Paris : Mmes Martine Portnoe (2e) ; Madeleine Paris (4e) ; Annie-Claude Golse (5e) ; Geneviève Pastre (6e) ; Hélène Mayer (9e) ; Jeanine Eerte (10e) ; Y.-Andrée Bergerot (14e) ; M.-Thérèse Doumat (15e) ; Gisèle Halimi (17e) ; Madeleine Echter (19e) ; L. de La Seiglière (20e) ; Nadine Olzer (21e) ; Françoise Nicq (23e) ; Geneviève Joffet (25e) ; Christiane Guillerm (28e).

Seine-Saint-Denis : Mme Renée Wormser (8e).

Val-de-Marne : Mme Danièle Le Bricquir (6e).

Val-d'Oise : Mme Simone Vidal (4e).

Seine-et-Marne : Mme Laurence Nguyen (5e).

Yvelines : Mme Liliane Breuil (6e).

(1) Grasset, édit., 364 p., 39 F.

Dans un numéro spécial du « Figaro » vendu dans les Hauts-de-Seine

« Le rôle que je suis appelé à jouer devient d'intérêt national »

écrit M. Hersant

Le Figaro est paru lundi matin 6 février dans la 6e circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly, Puteaux) avec un éditorial signé de M. Hersant, directeur du quotidien, ancien député de l'Oise et candidat de la majorité à Neuilly. Envisageant une possible victoire de la gauche en mars, M. Hersant écrit notamment :

« *De tels événements — qui oserait aujourd'hui exclure cette hypothèse ? — peuvent assigner au* Figaro *d'être demain brusquement l'ultime moyen d'expression totalement libre aux côtés du président de la République, seul à l'Elysée, défendant pied à pied vos libertés.* » « *Il est apparu à toutes les formations politiques de la majorité, sans aucune exception*, poursuit M. Hersant, *que le rôle que pouvait être appelé à jouer alors le directeur politique du* Figaro *devenait d'intérêt national. Qu'il était utile, alors que toutes les forces opposées tenteront d'abattre l'obstacle et de faire plier l'homme, que celui-ci fût un élu national sanctionné par le suffrage universel.* »

« *J'ai dépassé le temps des ambitions subalternes*, conclut M. Hersant, *je ne quémande pas une sucrerie pour services rendus, je propose seulement qu'on ne me désarme pas à l'heure possible du plus dur combat. Rien d'autre et c'est suffisant.* »

La candidature du député sortant, Mme Florence d'Harcourt (majorité), n'est toujours pas évoquée dans ce article.

Sur chaque exemplaire du quotidien est agrafée une enveloppe qui contient la carte de visite de M. Hersant, attirant l'attention des lecteurs sur l'éditorial de ce lundi, ainsi qu'une invitation à une « réception des lecteurs du *Figaro* », dûment affranchie pour le retour...

[Ce numéro du « Figaro » annonce que M. Robert Hersant a été reçu, lundi matin 6 février, par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée.]

M. MITTERRAND ÉVOQUE LE CAS DE M. HERSANT

Lundi, dans la capitale normande où M. Hersant détient le monopole de l'information locale, M. Mitterrand a exprimé son sentiment sur le soutien apporté par M. Barre au propriétaire du *Figaro*. « *En cas de victoire de la gauche*, a-t-il annoncé, *les lois et ordonnances qui existent, et avec lesquelles M. Hersant est en contravention, seront appliquées. Il n'y a pas de meilleure aune pour apprécier la qualité de ce système qui nous régit : M. Barre, venant après M. Chirac, plier le genou devant M. Hersant, c'est le symbole du pouvoir de l'argent, du pouvoir de la presse d'argent sur le pouvoir politique.* »

M. CHIRAC : nous n'avons pas de leçon à recevoir de M. Servan-Schreiber.

M. Jacques Chirac, qui effectue un voyage en Bretagne, a déclaré lundi 6 février à Brest, à l'adresse de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical : « *Nous n'avons aucune leçon à recevoir de ceux qui parlent du changement comme les vieillards parlent des petites filles.* » M. Servan-Schreiber avait estimé dans une interview à *l'Express* (*le Monde* du 7 février) que « *l'Assemblée élue en 1973 était dominée par les forces conservatrices* » et qu'elle avait « *souvent bloqué l'élan que symbolisait M. Giscard d'Estaing* ».

M. Chirac s'est déclaré favorable au lancement d'un porte-aéronef à propulsion nucléaire. « *La France*, a-t-il dit, *doit consacrer aux moyens modernes de défense une part plus importante de son budget, et elle doit pour cela revaloriser très substantiellement les moyens mis à la disposition de la marine nationale.* »

A Audierne, l'ancien premier ministre a annoncé qu'en cas de victoire électorale, son mouvement proposerait une « *loi d'orientation maritime* ». A propos de la pêche communautaire, il a affirmé : « *La France ne peut demeurer dans une Europe où les engagements ne seraient pas respectés. Nous savons que nous sommes en état de guerre économique, alors il faut nous battre avec nos partenaires. Nous devons maintenir les droits historiques des pêcheurs dans les eaux de l'Europe et prendre des mesures conservatoires nationales cohérentes pour appliquer ensemble l'accord que la Grande-Bretagne a scandaleusement refusé de signer. Il faut que la Grande-Bretagne plie ou se retire.* »

UN ARTICLE DE « L'APPEL »

Dans la revue gaulliste *l'Appel*, de février, M. Patrice Gelinet évoque « le scandale des Hauts-de-Seine » et écrit :

« *La préparation des élections législatives a rarement donné lieu à des méthodes particulièrement chevaleresques mais, dans le cas présent, le cynisme a dépassé les bornes. D'abord parce que le R.P.R. a lâché une candidate de sa propre formation (Mme d'Harcourt) : ensuite parce qu'il l'a fait pour M. Hersant, dont l'antigaullisme est notoire, et parce que, de l'aveu même des dirigeants du R.P.R., l'« empire Hersant », comme il est convenu de l'appeler, représente un nombre appréciable de publications et de lecteurs. (...)*

» *L'affaire semblait réglée jusqu'à ce que Florence d'Harcourt manifeste son intention de maintenir sa candidature provoquant à la réunion du comité central du R.P.R. le 10 décembre, ces propos étonnants de Jacques Chirac. « Entre une candidate que » j'apprécie beaucoup et un hom- » me qui, par ses journaux, sou- » tient plus de trente de nos » candidats, j'ai dû faire un » choix...* »

» *Le choix est mauvais. D'abord parce que de toute manière, aux prochaines élections, la presse de M. Hersant peut difficilement prendre un autre parti que celui de la majorité, ensuite parce qu'il révèle publiquement des méthodes incompatibles avec les idéaux que prétend incarner le R.P.R. La fin justifie parfois les moyens, mais pas quand les moyens desservent la fin.* »

Libres opinions

Le ministre et le colonel

par HENRI NOGUÈRES (*)

UN rendant compte de la conférence de presse tenue le 27 janvier au siège de la Ligue des droits de l'homme par le médecin-aspirant du contingent Jacky Mamou et des déclarations faites à Rennes, le 30 janvier, par le ministre de la défense, puis en publiant une mise au point de ce même ministre, *le Monde* a contribué à ouvrir un débat qui intéresse tous les citoyens de ce pays.

Un débat qui porte, comme l'a écrit clairement *le Monde*, « *sur le point de savoir si le jeune appelé — comme l'a affirmé le ministre de la défense, à Rennes, — doit avoir achevé son service* » pour pouvoir être candidat à un mandat parlementaire, ou s'il doit seulement « *avoir satisfait aux obligations militaires* ».

Le ministre de la défense, dans sa mise au point, déclare que « *ce n'est pas l'autorité militaire ou le ministre de la défense qui a qualité pour apprécier la recevabilité d'une candidature à une élection* ». Et de préciser qu'il appartient à l'administration préfectorale de la circonscription électorale en cause d'apprécier si les candidats remplissent les conditions prévues par la loi.

Lorsque le médecin-aspirant Mamou, soucieux de n'enfreindre ni la loi ni le règlement, a fait part à son chef de corps, par la voie hiérarchique, de ses intentions électorales, il n'a pas été invité à s'adresser au préfet. Il lui a été répondu qu'il devrait, pour donner suite à son projet, attendre d'en avoir terminé avec son service militaire, le chef de corps ajoutant qu'il en irait autrement s'il s'agissait d'une candidature à la présidence de la République.

Que l'on se garde de faire de ce colonel, au demeurant fort courtois, un bouc émissaire : il n'a fait que paraphraser une instruction du cabinet du ministre datée du 16 février 1977, publiée, sous le numéro 7 030/DEF/C/K, au *Bulletin officiel des armées* du 28 février 1977 et relative aux « *modalités d'exercice des droits électoraux par les membres des forces armées* ». Le cabinet du ministre de la défense précise, au paragraphe 3 223, que, pour être candidat à une élection à l'Assemblée nationale, il faut « avoir définitivement (1) satisfait aux prescriptions légales concernant le service national actif, *c'est-à-dire être libéré des obligations d'activité du service national, exempté ou dispensé* ». Et de renvoyer à « *l'article 3 de l'ordonnance numéro 58-998 du 24 octobre, portant loi organique relative aux conditions d'éligibilité et aux incompatibilités parlementaires* ».

Quant à l'élection à la présidence de la République, elle fait l'objet, dans cette même instruction, d'un paragraphe 3 214, dans lequel il est dit simplement que « *les candidats doivent avoir satisfait aux obligations du code du service national* », avec cette précision : « *Cette condition est remplie par ceux qui, étant appelés sous les drapeaux pour accomplir leur service, ont déféré à cet appel.* »

Ainsi, si l'on se contente de se référer, comme devrait pouvoir le faire sans risque un colonel, au *Bulletin officiel des armées* et à une instruction émanant du cabinet du ministre, il semble bien, en effet, qu'un appelé faisant son temps puisse être candidat à la présidence de la République — M. Alain Krivine l'a bien été..., — mais ne puisse être candidat à un siège de député. En somme, la seule circonscription qui soit à la mesure du premier bidasse venu, c'est, comme le dit modestement M. Giscard d'Estaing, la France tout entière.

∴

La situation juridique est fort heureusement différente.

Il est hors de doute que, s'agissant d'une éventuelle candidature à un mandat parlementaire, l'article 3 de l'ordonnance du 24 octobre 1958 était beaucoup plus restrictif que l'article L 45 du code électoral invoqué naguère par M. Krivine ; ce qui paraît non moins douteux, c'est que, depuis la publication au *Journal officiel* du 28 octobre 1964, du décret n° 64-1 087 du 27 octobre 1964, l'article 3 de l'ordonnance du 24 octobre 1958 est abrogé.

C'est, depuis lors, le seul article L. 45 qui s'applique indistinctement aux militaires du contingent, qu'ils soient candidats à la présidence ou, plus modestement, à un mandat législatif. Il n'est donc plus nécessaire d'avoir « *définitivement* » satisfait aux prescriptions légales, mais bien simplement d'avoir « *satisfait aux obligations du code du service national* », c'est-à-dire comme l'a judicieusement précisé le cabinet du ministre, étant appelé sous les drapeaux, d'avoir « *déféré à cet appel* ».

∴

Il n'y a donc plus d'imbroglio juridique. Et, puisque le ministre de la défense s'en remet aux préfets — et, le cas échéant, au Conseil constitutionnel, sans lequel, il faut le rappeler, M. Alain Krivine n'aurait pu, finalement, être candidat..., — tout va rentrer dans l'ordre républicain, y compris le colonel.

Il n'y a plus d'imbroglio, mais il reste — et les tribunaux en seront saisis — une singulière manipulation.

Car si le *Bulletin officiel des armées* s'est référé, en février 1977, à une ordonnance de 1958, abrogée depuis 1964, et si le bulletin *Actualités services*, ou service d'information et de diffusion du premier ministre, a repris, en janvier 1978, les dispositions de ce même texte, c'est sans doute parce que celui-ci, après une longue période d'oubli, a curieusement fait sa réapparition dans l'édition de 1977 du code électoral — édition publiée, circonstance très aggravante — par le *Journal officiel*.

En somme, du colonel au ministre, tout le monde, dans cette affaire, en croyant l'ordonnance de 1958 toujours en vigueur, a été abusé par le *Journal officiel*.

Mais qui donc a abusé le Journal officiel ?

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

(1) La responsabilité du romain revient au cabinet du ministre.

LA SUCCESSION DU COMTE DE PARIS

Aspect de la France du 2 février fait un large écho à un reportage photographique consacré par *Point de vue et images du monde* au comte et à la comtesse de Paris (27 janvier).

Le comte de Paris rappelle à cette occasion les règles qui président aux mariages des princes de France et dont le respect conditionne le maintien de leurs droits dynastiques ; il en résulte que ne sont pas « dynastes », en raison de leur mariage, le prince Michel, marié à Mlle Béatrice Pasquier de Franclieu, et le prince Thibaut, marié à Mlle Marion Gordon-Orr. Mais s'étant réconcilié avec eux, le comte de Paris a donné à l'un le titre de comte d'Evreux et à l'autre le titre de comte de La Marche.

Mais l'objet de l'entretien publié par *Point de vue* est surtout la succession du comte de Paris. Ce dernier précise que son fils aîné, Henri, comte de Clermont, est séparé de sa femme, mais qu'il demeure l'héritier légitime.

Etant donnée la santé du fils aîné du comte de Clermont, François, c'est son jeune frère, le prince Jean, qui assurera après son père « les fonctions de chef de la Maison de France » (*le Monde* daté 15-16 janvier).

C'est dans le prince Jean, né en 1965, que le comte de Paris met tous ses espoirs et tous ses soins.

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

● *M. Edgar Faure réélu président du conseil régional de Franche-Comté.* — M. Edgar Faure a été réélu, lundi 6 février, président du conseil régional de Franche-Comté. Il a obtenu au premier tour de scrutin 20 voix sur 34 votants. Les autres suffrages sont allés à M. André Boulloche, député (P.S.), maire de Montbéliard (10 voix), et au candidat du parti communiste, M. Jacky Drouet (3 voix). Il y a eu un bulletin blanc.

● *M. François Giacobbi*, sénateur (M.R.G.), a été réélu à l'unanimité, lundi 6 février, président du conseil régional de la Corse. Le conseil régional comprend treize membres.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XIV bis — BRETAGNE : la suprématie gaulliste contestée

« Le Monde » a publié, dans son numéro du 7 février, la première partie de l'enquête électorale sur la région Bretagne et analysé la situation dans les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

par ANNE CHAUSSEBOURG

FINISTÈRE : sept députés R.P.R. sur huit

Celui des quatre départements bretons qui compte le plus de *représentants à l'Assemblée nationale* est aussi celui qui s'est montré, depuis le début de la Vᵉ République, le plus favorable aux gaullistes, qui détiennent sept des huit sièges de députés. C'est cette suprématie que contestent centristes et giscardiens dans cinq circonscriptions, le principe de la candidature unique n'étant la règle que dans trois cas, peut-*être même dans deux seulement.*

Dans la première circonscription (*Quimper*), M. *Marc* Bécam, qui, avant d'entrer au *gouvernement comme* secrétaire d'État aux collectivités locales, siégeait parmi les députés apparentés au groupe U.D.R. — puis R.P.R., — jouit à la fois du prestige que lui confère le fait d'avoir enlevé au P.S. la mairie de Quimper en mars 1977, et d'une réputation de conciliateur au sein de la majorité. Il ne sera pas facile pour MM. Bernard Poignant (P.S.), Albert Henot (*P.C.*), qui est professeur, et MM. Alain le *Dilosquer (P.S.U.) et Jean Guil*lou (U.D.B.) de mettre M. Bécam en difficulté. Celui-ci, *toutefois,* n'a pas repris pour suppléant M. Jacques Guinebredière, qui était devenu député de la circonscription lors de son entrée au gouvernement. Cette décision traduit un malaise certain entre les deux hommes.

Dans la circonscription voisine (la huitième, Quimperlé), c'est M. Joseph Tanguy qui a été choisi par les formations de la majorité comme challenger du seul député socialiste du département, M. Louis Le Pensec, délégué national du P.S. pour les régions. Le P.C., qui a gagné la *mairie* de Concarneau à la tête d'une liste d'union de la gauche, a désigné M. Michel Le Lann, et l'U.D.B. M. Paul Guégueniat. Ecologie 78 a *investi* M. Jean Moalic. Deux formations maoïstes, le *P.C.M.L.F.* et *le P.C.R.M.L.*, ont désigné un candidat commun, *M. Jean-François Gulavarc'h,* menuisier, ancien instituteur.

C'est dans l'une (la troisième) des deux circonscriptions qui se *partagent* le Léon, au *nord-ouest* du département, qu'a été remise en *cause* l'unité de candidature. Il est vrai que les scores impressionnants réalisés régulièrement dès le premier tour par M. Gabriel de Poulpiquet (R.P.R.) avaient de quoi décourager ses concurrents : 79,09 % en 1967, 88,63 % en 1968, 61,94 % en 1973. Des ennuis de santé ont amené le député de Landerneau à se retirer au profit de M. Jean-Louis Goasduff, qui lui avait déjà succédé comme conseiller général du canton de Plabennec en *1973. Le* changement a conduit M. Alphonse Arzel, président *de la chambre* d'agriculture, conseiller général et *maire C.D.S. de Ploudalmezeau,* à se présenter comme il l'avait déjà fait en 1973. Dans cette circonscription, P.C., P.S., et U.D.B. ont investi respectivement MM. Guy Liziar, maire du Recq-Kerhuon, vice-président de la communauté urbaine de Brest, Roger Abalain et René L'Hostis.

Dans l'autre circonscription du Léon (la cinquième, Landivisiau), *P.C.* et *P.S.* seront représentés par MM. André Le Gac et André *Cabon. En 1973, Antoine Caill* (U.D.R.), aujourd'hui décédé, avait *été réélu au second tour* avec plus de 55 % des suffrages exprimés face à un *socialiste* et un réformateur. Son épouse se présente comme suppléante du candidat R.P.R., M. Charles Miossec, conseiller général. Ce dernier ne peut que tirer profit des divisions de l'« autre courant » de la majo*rité, qui* se traduisent par la présence de Mme Marguerite *Colin, médecin, épouse* de M. André Colin (C.D.S.), président du conseil général et du conseil régional, sénateur, et de MM. Huon de Penanster (P.R.), gendre de M. Christian Bonnet, *maire* de Plouvenenter et directeur du journal *le Paysan breton*, organe lié à l'influence coopé*rative* de Landerneau, et, enfin, Pierre Le Roy, chargé de mission *au cabinet de M. Méhaignerie,* ministre de l'agriculture.

Comprenant une partie du Léon, conservateur, et une partie du Trégor, favorable à la gauche, la *quatrième* circonscription (Morlaix) a été longtemps marquée par l'influence qu'y a exercée l'ancien leader S.F.I.O., puis P.S.U., François Tanguy-Prigent, *décédé en 1970. En 1973,* il avait manqué, au second tour, à la candidate du P.S., *Mme Marie* Jacq — qui avait nettement devancé au premier tour M. Prat, ancien député P.S.U., — 144 voix sur 49 026 suffrages exprimés, pour battre le député sortant de la majorité, M. Pierre Lelong, alors U.D.R. Ce dernier, lors de sa nomination comme secrétaire d'État aux postes et télécommunications, avait laissé son siège à *M. Jean-Claude Rohel (P.R.). Il* ne tente pas de le reconquérir. *Face à M. Robel, le R.P.R.* a désigné M. Jean Mazéas, qui a mené — sans succès — la liste de la majorité lors des élections municipales à Morlaix. Le P.C., qui compte depuis ce scrutin huit conseillers municipaux, a investi l'un d'eux, un instituteur de quarante et un ans, M. Alain *David. L'U.D.B. a désigné M. Le* Luc, adjoint au maire, le P.S.U., *M. Marzin, et Ecologie 78,* M. François de Beaulieu. Le Front *national* a retenu *cette* circonscription pour assurer sa présence dans le département, avec M. Jules Laurent.

A Brest

« Enclave française » en terre bretonne, la ville de Brest, comprise dans la deuxième circonscription, se prépare à vivre le second tour des élections municipales. Le scrutin du 12 mars *donnera-t-il l'occasion à la majo*rité de prendre sa revanche ou *confirmera-t-il le succès* remporté il y a un an par la liste *d'union de la gauche? La plu*part des protagonistes de la bataille de 1977 se retrouvent en lice : MM. Eugène Bérest, président de la fédération départementale du P.R., ancien maire de Brest, dont la liste avait obtenu plus de 20 000 voix, Michel de Bennetot (R.P.R.), député sortant qui figurait sur la liste conduite par M. Lombard, sénateur, aujourd'hui radical, prédécesseur de M. Bérest à la mairie (qui en *avait obtenu moins de 13 000*), Francis Le Blé, nouveau maire *socialiste*, et deux de ses *adjoints* Louis Le Roux (P.C.) et Ronan *Le Prohon (U.D.B.), tous trois* élus sur la liste d'union de la gauche, qui avait *eu* 33 133 voix soit 33 voix de mieux que la majorité absolue.

La simple arithmétique élec*torale donnerait peu de chance* à la gauche de l'emporter : le *score de M. Giscard d'Estaing* qui était, au deuxième tour de l'élection présidentielle de mai 1974, de 53,56 % dans la ville de Brest, atteignait 54,04 dans l'ensemble de la circonscription. Les dix milliers d'électeurs qui se répartissent dans les trois autres communes de la circonscription sont généralement plus favorables à la majorité. Les quelque trois cent quinze bulletins de vote émanant de Français de l'étranger dont l'inscription est contestée par la municipalité pourraient également peser.

Comme à Rennes, le vote du budget municipal sera un bon test pour apprécier l'état des relations entre partenaires du programme commun, qui se sont dégradées récemment à propos de l'installation d'une crèche et d'une journée portes ouvertes organisée à la mairie, à laquelle le P.C. s'est plaint de n'avoir pas été associé.

M. Jean Creen, R.P.R., qui avait remplacé Mme Suzanne *Ploux, entrée au gouvernement* en avril 1973, ne devrait pas perdre *son siège dans la sixième* circonscription (Châteaulin) malgré la présence de MM. Jacques Le Guyader-Desprées (P.R.), *maire* de Châteaulin, Jean Hourmant, conseiller général centriste de Châteauneuf-du-Faou, maire de Plonevez-du-Faou, qui se présente sans investiture avec l'étiquette d'union de la majorité présidentielle, connu dans les milieux commerçants pour avoir créé une association rivale du CID-UNATI. *A la candidature de* M. Fanch Morvannou (U.D.B.) *s'ajoutent celles de MM.* Albert Quéré (P.S.) adjoint au maire de Crozon, et Jean-Pierre Jeud, instituteur (P.C.), conseiller général et maire de Carhaix.

Le député sortant de la *septième circonscription*, dont le chef-lieu Douarnenez a pour maire *M. Michel Mazéas (candidat du* P.C. comme en 1973), est M. Guy *Guermeur, dont le nom, associé* à la loi sur l'aide à l'enseignement libre dont il est l'initiateur, circule beaucoup en Bretagne. La menace pour M. Guermeur ne vient pas tant de la gauche (qui, outre M. Mazéas, sera représentée par M. Erwan Guegen, P.S., et Jean-Alain Le Goff, U.D.B.), que de M. Pierre Stéphan, pharmacien, conseiller général (C.D.S.) et maire de Briec. Ce dernier était suppléant en *1962* du député sortant M.R.P. battu par un gaulliste, M. Gabriel *Miossec. auquel M. Guermeur* avait succédé en 1973.

COTES-DU-NORD : les possibilités du changement

Cœur de la gauche en Bretagne, le département des Côtes-du-Nord apparaît comme celui où la possibilité de changement est la plus *grande. Le scrutin de 1973 avait* réservé à la majorité une — mau*vaise — surprise* : la *défaite* de son leader, M. René Pleven, battu *par un jeune socialiste, M. Charles* Josselin. L'éviction de l'ancien président du conseil de son fief de Dinan était le premier signe de la désaffection dont devaient être victimes, trois ans plus tard, les candidats de la majorité, à l'occasion des élections cantonales. Devenue majoritaire au *sein de l'assemblée départemen*tale, la gauche désignait M. Jos*selin comme président. Les élec*tions municipales ont confirmé le déclin de la majorité qui a notamment perdu Lannion et Guingamp, chefs-lieux de deux des trois circonscriptions qu'elle détient.

Dans celle de Lannion (la cinquième) le député sortant, *M. Pierre Bourdellès (C.D.S.)* qui approche de soixante-dix ans, a *désigné son dauphin* : M. Yvon Bonnot, entrepreneur, adjoint au maire de *Perros-Guirec. Celui-ci* se voit opposer un ancien député S.F.I.O. (de l'Indre), aujourd'hui R.P.R., M. Léon Boutbien, qu'un accident de voiture récent handicape, et M. Arhant, déjà candidat en 1973 comme réformateur.

Déjà candidat du P.C. en 1973, M. Le Lagadec avait devancé de plus de sept mille voix (sur plus de 58 000 suffrages exprimés) le candidat du P.S. Désigné par ce dernier, le nouveau maire de Lannion, M. Pierre Jagoret, directeur du centre de sécurité sociale, qui, en 1967 s'était pré*senté avec l'étiquette* du *P.S.U.*, compte inverser en sa faveur le *rapport des forces au sein de la* gauche. Les ambitions socialistes *pourraient toutefois* être gênées par les candidatures de MM. Daniel Giraudon (U.D.B.), Jean-Baptiste Henry (P.S.U.), d'un éventuel candidat écologiste et de M. Philippe Gueguen (L.O.).

Dans la quatrième *circonscrip*tion (Guingamp), M. Edouard Ollivro, président du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux de l'Assemblée n'a jamais eu d'élections faciles. Celle-ci s'annonce particulièrement serrée, après la mise en minorité de la liste que, maire *sortant, il conduisait en* mars 1977 à Guingamp. Réélu *conseiller municipal avec cinq* de ces colistiers, M. Ollivro a dû céder son siège de maire à M. François Leizour, communiste, candidat depuis 1962 et professeur de philosophie.

Face à un P.C. fort d'un capital de voix qui représentaient 73,65 % du total des suffrages recueillis par la gauche au premier tour de 1973, et qui détient quatre des dix sièges de conseillers généraux de la circonscription, le P.S. a investi M. Maurice Briant. Le Front national a désigné M. Jean Rabuel. M. Pasquiou, que le R.P.R. avait envisagé de soutenir, se maintient, sans *étiquette.*

Diversité à Saint-Brieuc

Comme dans les deux précédentes circonscriptions, le résultat *dans la première (Saint-Brieuc)* dépendra, pour l'essentiel, des *reports de voix à gauche au* second tour. En 1973 M. Yves Le *Foll, alors candidat du P.S.U.,* n'avait retrouvé le siège dont l'avait dépossédé M. Arthur Charles, non-inscrit, en 1968, qu'avec soixante-sept voix d'avance (sur plus de 73 000 suffrages exprimés). Au premier tour, le total des voix de gauche lui laissait pourtant espérer une avance de six suffrages.

Aux *élections municipales de* 1977 il en avait manqué au second tour 1 425 à la liste socialiste qu'il conduisait pour égaler l'addition des bulletins qui s'étaient portés au premier tour sur les trois listes se réclamant de la gauche. Malgré ce déficit, la liste de la majorité conduite par M. Morin obtenait un score inférieur de plus de trois mille voix et de sept points au score réalisé par M. Giscard d'Estaing en mai 1974.

M. Le Foll ne sollicitant pas le renouvellement d'un mandat qui, confie-t-il volontiers, le passionnait moins que celui de maire, le P.S., non sans quelques réticences de certains de ses militants, a désigné l'un de ses adjoints, M. Yves Dollo. Le P.C. a de nouveau fait confiance, comme depuis 1962, à son ancien secrétaire fédéral, M. Edouard Quemper, ancien adjoint de M. Le Foll dont la liste n'avait été devancée que de quatre-vingt huit voix par l'équipe socialiste en *mars 1977. L'U.D.B., qui était* présente sur la liste de M. Quem*per, sera représentée par M. Yvon* Guerveno. Quant au P.S.U. il *revendique en la personne de son* candidat, M. Jacques Desmoulins, l'héritage de ce siège qu'il détenait jusqu'à ce que son titulaire adhère au P.S. en 1974. Une infirmière de vingt-neuf ans, Mme Josette Grimaud, portera les couleurs de Lutte ouvrière. Celles de l'Union ouvrière et paysanne seront défendues par M. Michel Le Meur, ouvrier.

La diversité n'est pas le privilège unique de la gauche : la majorité est, elle aussi, divisée. Si M. Hervé de Charette, directeur du cabinet du ministre du travail, a *accepté* de se retirer au profit d'un agriculteur, M. Sébastien Couepel (C.D.S.), et si M. François Froment-Meurice (centre gauche) a finalement renoncé à se maintenir, en revanche M. André Denoual, *(radical)* n'a pas *manifesté* de semblable intention. Conseiller *général du canton de Lamballe,* maire d'Andel, M. Couepel est susceptible de réaliser une bonne performance dans la zone rurale dont les électeurs représentent un tiers des inscrits de la circonscription. Le choix de son suppléant, M. Pierre Ecobichon, directeur de l'école Saint-Charles, devrait lui assurer la sympathie des défenseurs de l'enseignement libre. Son principal concurrent, un professeur, M. Jean Oassel, se console de ne pas avoir de mandat électif en assurant que *« ce ne sont plus les notables qui font les élections »*. Son principal atout, selon lui, réside dans l'implan*tation du R.P.R., dont il est* secrétaire fédéral. Cette implantation avait valu à M. Tassel d'arriver en tête des candidats de la majorité en mars 1976 dans le canton de Saint-Brieuc. M. Maurice Mallargé sera le candidat du Front national.

Dans la deuxième circonscription (Dinan) où M. Yves Sabouret, ancien suppléant de M. Pleven, a renoncé à se présenter, M. René Benoist, professeur d'éducation physique, adjoint au maire de Dinan, était candidat unique de la *majorité* jusqu'à ce que le mouvement de M. Jacques Chirac, en réponse à ce que l'on a nommé le *« front anti-R.P.R. »*, se décidât à investir l'un des siens, M. Pierre Robert, notaire. Ce dernier vient d'avancer *des raisons* professionnelles pour expliquer son retrait. En revanche M. Gauthier, pharmacien, a confirmé sa candidature au *nom de* la *démocratie* chrétienne.

Ainsi représentée *la* majorité est-elle capable de faire la preuve *que la victoire* de M. Josselin en 1973 n'était qu'un « accident de parcours » *imputable* à l'âge et à quelques faux pas de M. Pleven ? Elle tire espoir de l'avance de 3 904 voix (sur 53 710 suffrages exprimés) prise par M. Giscard d'Estaing sur M. Mitterrand en 1974. La démonstration sera difficile à faire, le député sortant pouvant compter sur un bon report des voix que Mme Christiane Nennot (P.C.) recueillera au premier tour.

La troisième circonscription (Loudéac) serait-elle la seule épargnée par les ambitions de l'opposition ? Aux élections cantonales de mars 1976, qui devaient donner l'occasion à Mlle Marie-Madeleine Dienesch de se faire élire à *Plougenast, le P.S. conser*vait le siège qu'il détenait dans le *canton de Gouarec* et gagnait celui de Mur-de-Bretagne. Le P.C., déjà implanté à Rostrenen et Saint-Nicolas-du-Pelem, réussissait, à l'autre extrémité de la circonscription, à enlever le canton de Collinée. L'élu était M. Renault, qui défendra à nouveau, le 12 mars prochain, les couleurs de sa formation et aura pour suppléant M. Auguste Le Coënt, ancien député. Quant au P.S., il a désigné son secrétaire fédéral, M. Didier Choix dont Mme Lebrun, conseiller *général de Mur-de-Bretagne, sera* la suppléante. M. Jacques Piro, *vingt-neuf ans*, représentera *Lutte* ouvrière.

*Après son départ du gouver*nement, Mlle Dienesch s'était heurtée au refus de son suppléant, M. André Glon (apparenté R.P.R.) de se retirer. Elle n'avait donc pu tenter de retrouver son siège à l'occasion d'une élection partielle. Elle fera, cette fois, équipe avec M. Sohier, conseiller général de Merdrignac. Sa réélection lui vaudrait d'être la plus ancienne élue de Bretagne à siéger à l'Assemblée nationale.

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Vᵉ en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973 ; les élus « modérés » étaient indépendants en 1958 puis républicains indépendants à partir de 1962 ; les « centristes » sont ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962, de P.D.M. en 1967 et 1968, du Centre démocrate ou du Centre démocratie et progrès en 1973.

	COTES-DU-NORD					FINISTERE					ILLE-ET-VILAINE					MORBIHAN					TOTAL BRETAGNE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	—	1 a	1 a	1 a	1 a	2	6	5	7	7	1	2	3	5	4	1	2	1	1	1	4	11	10	14	13
Modérés	—	—	—	—	—	3	—		1		1	1	1	1	1	3	2	3 b	4	2	7	3	4	6	3
Centristes	3	4	3	3	2	2	1	2	—	—	3	3	2	—	1	2	2	1	1	2	10	10	8	4	5
Socialistes	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	1	—	3
P.S.U.	—	—	1 c	—	1 c	—	1	1	—	—	·	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	—	1
Non inscrits	2 d	—	—	1 e	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	1	—

a) En 1962, M. Richet. Depuis 1967, Mlle Dienesch, apparentée à l'U.D.R., qui avait été précédemment élue comme M.R.P., puis Centre démocratique.
b) Parmi lesquels M. Bonnet (P.R.), élu en 1958 comme M.R.P. et en 1962 comme Centre démocratique.
c) M. Le Foll, élu comme P.S.U., a adhéré au P.S.
d) MM. Pleven et Bourdellès ensuite réélus comme Centre démocratique et P.D.M. M. Bourdellès réélu en 1973 comme C.D.P.
e) M. Charles.

BIBLIOGRAPHIE

« L'OUEST A GAUCHE » de Marc Vion

La progression continue de la gauche socialiste dans l'ouest du pays, depuis cinq ans, a retenu l'attention des observateurs. Rares toutefois étaient ceux qui prévoyaient que, dès *les élections* municipales de 1977, cette gauche enlèverait tous les grands centres urbains de la région et, par *exemple, toutes les préfectures* de la région des Pays de la Loire.

Marc Vion, originaire du pays chouan, a eu l'excellente idée de chercher à analyser *en profon*deur ce phénomène. Il a demandé à *six journalistes locaux de l'aider* à interroger sept des principaux *maires, tous socialistes*, du grand Ouest. Il s'agit de MM. Jacques Auxiette (La Roche-sur-Yon), Alain Chenard (Nantes), Edmond Hervé (Rennes), Francis Le Blé (Brest), Jean Monnier (Angers), André Pinçon (Laval) et Jacques Santrot (Poitiers).

Les entretiens se recoupent, bien sûr, mais le lecteur n'en ressent pas d'ennui. Les racines profondes de l'évolution apparaissent clairement. Elles sont bien résumées par M. Hervé, qui retient trois phénomènes : la rupture avec le *cléricalisme, l'indus*trialisation, l'urbanisation. L'élément religieux a *particulièrement* retenu l'attention, car il constitue une *donnée propre aux régions* de l'Ouest. Parmi les sept maires retenus par Marc Vion, trois seulement — ceux d'Angers, de Brest et de Laval — sont des chrétiens imprégnés du socialisme personnaliste d'Emmanuel Mounier, et, pour MM. Monnier et Le Blé, formés à l'école du syndicalisme C.F.D.T. Les quatre autres élus, en revanche, se rattachent plus ou moins directement à la tradition incarnée par la *S.F.I.O. et* au combat laïc.

Pour que la greffe socialiste prenne, explique également M. Hervé, il *convient* à présent d'opérer la liaison avec la culture locale. Le P.S., déjà creuset politique, doit aider des populations déracinées par des évolutions brutales à reconstituer une communauté. C'est ce que sentent plus ou moins consciemment les nouveaux maires interrogés, et c'est ce qui les conduit tous à placer au premier rang de leurs *préoccupations la démocratie lo*cale, la participation des citoyens.

Pour atteindre *cet objectif*, encore faut-il que les nouveaux élus sachent éviter les pièges du notabilisme. Et tous font, à juste titre, remarquer que l'absence d'un véritable statut des élus locaux, notamment en ce qui concerne les dédommagements financiers, ne favorise pas la déconcentration des responsabilités. Il est vrai en outre que le courant *socialiste a toujours été* attiré par le « municipalisme ».

L'*auteur note* aussi, non sans une certaine inquiétude, la confiance aveugle des nouveaux élus dans la loyauté des électeurs « chrétiens de gauche ». On peut ajouter qu'ils affichent un optimisme équivalent quand ils sont interrogés sur les difficultés qui pourraient surgir dans leur coopération avec les communistes. — T. P.

★ *L'Ouest à gauche*, de Marc Vion, éd. Guy Authier, 250 pages, 45 F.

Un magistrat du tribunal de Lyon est enlevé par trois inconnus

Lyon. — Un magistrat, M. Noël Daix, premier juge au tribunal de grande instance de Lyon depuis le 1er février, a été enlevé lundi 6 février, vers 19 h. 15, à l'angle des rues Carquillat et Leroudier, à quelques dizaines de mètres seulement de son domicile situé 8, rue Dominique-Perfetti, dans le quatrième arrondissement de Lyon. L'enlèvement a été commis par trois personnes agissant apparemment sans armes, qui se sont enfuies à bord d'un véhicule Renault 12 de couleur bleue et dont le numéro minéralogique (2328 GX 69) s'est révélé faux. Ce mardi, la R 12 a été repérée dans la Saône, un peu au nord de Lyon, et repêchée par des pompiers. Des hommes-grenouilles fouillent le fleuve.

En fin de matinée, toutefois, aucune information permettant de préciser les mobiles de cet acte ne semblait être parvenue au palais de justice ou à la préfecture de police.

De notre correspondant régional

Dès que la confirmation de l'identité de M. Daix a été connue, la nouvelle a soulevé stupeur et émotion chez les magistrats lyonnais qui n'ont pas oublié l'assassinat, pendant la nuit du 3 au 4 juillet 1975, de leur collègue, le juge François Renaud, assassinat dont les auteurs — que les enquêteurs pensent avoir identifiés sans pouvoir apporter de preuve — n'ont jamais été arrêtés.

Il a fallu en réalité plus de trois heures avant que ne soit établie, avec une relative certitude, l'identité de la victime de ce rapt. Trois personnes— dont deux jeunes gens du quartier — ont assisté à la scène : deux hommes, le visage camouflé par des cagoules marron, sont descendus d'un véhicule et se sont précipités sur un passant — un quinquagénaire — sortant d'une épicerie proche, une boîte d'œufs à la main. Une bousculade, des appels à l'aide, un témoin tentant vainement de s'interposer, et déjà la voiture dans laquelle le passant avait été poussé de force, disparaissait rue des Chartreux.

Les enquêteurs retrouvèrent sur les lieux de l'agression une paire de lunettes à monture d'or, et deux boutons de chemise. La boîte d'œufs, acquise à pareille heure dans une épicerie laissait supposer que la victime habitait ce quartier paisible de la Croix-Rousse. Le porte-à-porte des premiers enquêteurs eut donc pour objet de rechercher le nom d'une personnalité sur les boîtes à lettres des immeubles alentour. La démarche permit de recueillir le témoignage d'un habitant de la rue Dominique-Perfetti, M. Jean-Marie Chouquet, fonctionnaire des renseignements généraux, qui reconnut la paire de lunettes comme étant celle de l'un de ses voisins, M. Noël Daix, magistrat, célibataire, vivant seul depuis la mort de sa mère, il y a quelques mois.

Une paire de lunettes

L'identification devait être complétée peu après, à la fois par la greffière du magistrat et par l'opticien qui avait vendu la paire de lunettes. Une visite de l'appartement de M. Daix opérée par MM. Thinet, juge d'instruction, et Faletti, substitut du procureur, en présence de MM. Pierre Doueil, préfet de la région Rhône-Alpes, M. Chaix, préfet délégué à la police, et Corsant, contrôleur général des polices urbaines, aboutit à une quasi-certitude : la confection d'une omelette aux truffes restait, en effet, inachevée, et l'absence de M. Daix, homme ponctuel, ne pouvait s'expliquer que par son enlèvement.

L'identité de la victime, confirmée, les contrôles de police mis en place aussitôt après l'annonce de l'enlèvement furent renforcés sans pour autant permettre de trouver la moindre trace des agresseurs. Faute d'éléments, toutes les hypothèses peuvent être retenues, encore que la maîtrise avec laquelle les ravisseurs ont agi, la bonne connaissance des lieux et des habitudes de leur victime qu'ils ont semblé afficher, laissent penser qu'il s'agit de malfaiteurs expérimentés.

Faut-il, sur ce point, tenir pour liée à l'enlèvement la présence, lundi à midi dans la rue, d'une Simca 1100 jaune stationnant phares allumés, et sans doute depuis un temps assez long à en juger par la buée déposée sur les vitres ? Ce témoignage a été fourni par M. Chouquet, dont l'attention avait été attirée par les feux du véhicule allumés en plein jour.

On songe, bien entendu, en premier lieu, à un enlèvement dans la perspective d'un « règlement de comptes » comparable à celui dont avait été victime le juge Renaud. Mais M. Noël Daix, s'il a exercé, pendant dix-huit ans à Lyon, en qualité de juge d'instruction, des fonctions similaires, n'a jamais traité de grandes affaires de banditisme de la nature de celles qui ont animé la vie lyonnaise ces dernières années.

On se rappelle pourtant que l'un des derniers dossiers traités par M. Daix concernait l'attaque dont avait été victime la femme d'un avocat général de Lyon, Mme Nicole Blanc-Jouvan, qui avait été rouée de coups, ainsi que sa femme de ménage, le 5 décembre 1977, par deux inconnus masqués (le Monde du 7 décembre).

De plus, le magistrat, si l'on en juge par le portrait rapide qu'en tracent ses pairs, était d'un tempérament et d'un comportement totalement opposés à ceux du juge Renaud. Doit-on en conclure alors que M. Daix a été choisi « au hasard », dans le but de servir de « monnaie d'échange » pour une future demande de libération de détenus ? Faut-il enfin, comme le font certains, envisager une relation avec l'enlèvement du baron Empain, cette escalade pouvant être tenue par les ravisseurs de ce dernier pour une pression supplémentaire — et décisive — sur une transaction difficile à nouer ?

BERNARD ELIE.

DIX-HUIT ANS DANS LE MÊME POSTE

[Né le 29 mars 1923 à Lyon, docteur en droit, M. Noël Daix entre dans la magistrature à Lyon en 1950. Juge suppléant dans le ressort de la cour d'appel de Douai en 1952, il exerce les mêmes fonctions de le ressort de la cour d'appel de Lyon à partir de 1954. Juge d'instruction à Montbrisson (Loire) en avril 1958, il devient juge d'instruction à Lyon en octobre 1959, puis est promu premier juge, déchargé des fonctions de l'instruction, en novembre 1977, poste dans lequel il est officiellement installé le 1er février dernier.]

Du rapt de M. Robert Magnan au meurtre de François Renaud

Plusieurs magistrats ont été, au cours des dernières années, pris en otages ou victimes d'agressions ; un seul d'entre eux, M. François Renaud, a été tué, à Lyon.

● *10 avril 1972 :* Christian Jubin, inculpé de meurtre, et Georges Segard, inculpé avec lui pour un hold-up, entendus ce jour-là au palais de justice de Paris par M. Robert Magnan, juge d'instruction, prennent celui-ci en otage grâce à la complicité d'Evelyne Segard, inculpée libre qui leur avait apporté des armes. Ils prennent également en otage d'autres personnes qui se trouvaient dans le bureau et demandent deux voitures. Les otages sont libérés durant la nuit dans le treizième arrondissement (*le Monde* du 12 avril 1972).

● *6 juin 1973 :* M. Guérin, président du tribunal de Compiègne (Oise), est pris en otage au cours d'une audience par Jacques Mesrine, qui le relâche devant les grilles du palais avant de s'enfuir à bord d'une voiture qui l'attendait (*le Monde* du 8 juin 1973).

● *3 mai 1974 :* M. Maurice Balauge, premier juge d'instruction à Paris, est attaqué dans son cabinet du palais de justice par André Bodet, détenu pour une série de vols de voitures, qu'il entendait à titre de témoin dans une affaire de proxénétisme (*le Monde* daté 5-6 mai 1974).

● *29 mai 1974 :* M. Gérard Nedelec, substitut du procureur de la République à Saint-Pierre (île de la Réunion), est enlevé à son domicile : il réussit à échapper à ses ravisseurs qui sont arrêtés peu après.

● *3 juillet 1975 :* M. François Renaud, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, est tué de plusieurs balles de revolver, alors qu'il regagnait vers 3 h. 45 son domicile situé dans le cinquième arrondissement de la ville (*le Monde* du 4 juillet 1975). Ses meurtriers ne seront jamais arrêtés.

● *8 juillet 1975 :* au palais de justice de Paris, au début d'une audience de la quatorzième chambre correctionnelle, vers 13 h. 30, M. André Cozette, vice-président du tribunal de Paris et M. Antoine Michel, substitut, sont pris en otages par Jean-Charles Willoquet et son épouse Martine, qui s'était introduite armée et déguisée en avocat dans la salle d'audience. Les deux otages seront retrouvés vers 15 heures attachés par les menottes au volant de la voiture qui avait servi à l'évasion, dans un parking du boulevard de Belleville (*le Monde* du 10 juillet 1975).

● *5 décembre 1977 :* l'épouse d'un magistrat de Lyon, Mme Nicole Blanc-Jouvan, ainsi que sa femme de ménage, ont été rouées de coups par deux inconnu masqués qui avaient pu se faire ouvrir la porte de l'appartement en se faisant passer pour des préposés des P.T.T. Plusieurs membres du parquet de Lyon avaient reçu peu avant des menaces et la police avait dû exercer une surveillance auprès de l'un d'eux. M. Jacques Blanc-Jouvan, qui a participé à la dernière session d'assises du Rhône, avait requis le 25 novembre deux peines de prison ferme pour deux inculpés impliqués dans une fusillade (*le Monde* du 7 décembre 1977). M. Daix était initialement chargé de ce dossier.

Faits et jugements

Deux jeunes gens interrogés après le double meurtre du Pas-de-Calais.

(De notre correspondant.)

Lille. — Après le double meurtre de Méricourt-sous-Lens (Pas-de-Calais) que nous avons rapporté dans nos dernières éditions, deux jeunes gens sont interrogés par la police depuis lundi 6 février à 18 heures. Ils ont été conduits au commissariat de police d'Avion, dont dépend la commune de Méricourt.

Il était à peine 10 heures, lundi matin, quand des voisines ont découvert le drame qui venait de se dérouler au numéro 28 de la rue Camille-Desmoulins. Elles étaient étonnées de n'avoir pas vu Mme Irène Sobon, trente-six ans, conduire à l'école sa fille Sabine, cinq ans. La porte de la maison était ouverte, le poste de radio fonctionnait...

Au rez-de-chaussée, Mme Sobon, en robe de chambre, gisait sur le sol le visage taché de sang, portant des marques de strangulation ; à l'étage, le spectacle était plus horrible encore : le corps de la fillette flottait dans la baignoire. Le mari, M. Jean-Claude Sobon, trente-deux ans, qui dirige une entreprise, était absent. Il avait quitté son domicile à 6 heures et ne put être prévenu de la mort de sa femme et de sa fille unique qu'en fin de matinée, alors qu'il se trouvait sur un chantier. Bouleversé, il revint à son domicile immédiatement et fut brièvement interrogé par les policiers.

Dans l'après-midi, deux jeunes gens d'une localité voisine étaient interpellés. Seule précision apportée par le commissaire Deschamps : l'un d'entre eux est un salarié de l'entreprise que dirige M. Sobon.

Le vol est-il le mobile de ce crime ? On a constaté que rien n'avait été dérobé. Ou bien les agresseurs ont-ils été dérangés alors qu'ils accomplissaient leur crime ? La police se montre pour l'instant très discrète. — G. S.

MM. Gilbert Zemmour et Marc Francelet sont écroués.

M. Andréani, premier juge d'instruction à Paris, a fait écrouer, dans la soirée du 6 février, respectivement à la Santé et à Fleury-Mérogis, MM. Gilbert Zemmour et Marc Francelet après les avoir inculpés d'extorsion de signature, de tentative d'extorsion de signature et de menaces de mort sous conditions (*le Monde* du 7 février). Ils ont choisi pour défenseur Me Joannès Ambre, du barreau de Lyon.

M. Francelet avait été détenu pour recel du 15 juillet 1973 au 17 septembre 1974 après le vol de 18 toiles de maîtres le 24 avril 1972 au domicile du P.D.G. de Banania. Il avait été ensuite inculpé le 23 octobre 1975 pour un autre recel de tableaux. Enfin, voici un an, M. Francelet avait été inculpé de fraude fiscale (*le Monde* du 3 février 1977).

Aujourd'hui, c'est un certain René Juillet qui accuse les deux hommes de l'avoir soumis à un racket. M. Juillet doit être déféré ce mardi 7 février à M. Claude Hanoteau. Ce magistrat a été chargé, le 6 février, de l'information, ouverte le jour même contre X..., par le parquet, pour les coups de feu tirés par M. Juillet le 25 novembre, à 3 heures du matin, au club l'Apostrophe, sur M. Claude Pretot : celui-ci, grièvement blessé, reste paralysé.

M. Zemmour a tenu à s'expliquer pendant près de deux heures devant le magistrat instructeur pour protester de son innocence. Il a déclaré que M. Juillet avait inventé cette histoire, parce qu'il lui devait de l'argent à l'occasion de la cession d'un bar.

M. Zemmour a laissé entendre que les policiers seraient très heureux qu'il comparaisse détenu à l'audience de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, où il lui sera reproché d'avoir tenu publiquement des propos diffamatoires envers la police, à la suite de la fusillade du Thélème, le 28 février 1975.

La chancellerie justifie les fouilles de véhicules

Alors que de nombreuses organisations, notamment de policiers, ont déjà mis en cause la légalité des fouilles de véhicules organisées après la fuite d'Yves Maupetit et l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain, M. Christian le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice a indiqué, lundi 6 février, que « *les opérations de contrôles routiers, récemment effectuées dans la région parisienne, ont été décidées en plein accord par les autorités judiciaires et administratives* ».

Ces autorités, « *assurant la coordination de l'action des services de la police nationale et la gendarmerie* » ont décidé de procéder aux opérations de contrôle, « *à l'occasion de faits qui constituaient simultanément des crimes flagrants, au sens de l'article 53 du code de procédure pénale et des troubles graves à l'ordre public* », ajoute le communiqué du ministère.

« *Ces opérations ont consisté : 1) en la mise en place de barrages dans les conditions de l'article L. 4 du code de la route pour permettre la vérification des véhicules et le contrôle de l'identité de leurs conducteurs ; 2) en l'ouverture du coffre de certains types de véhicules, limitativement désignés comme pouvant être utilisés, selon les renseignements recueillis, pour commettre les crimes ou aider à la fuite de leurs auteurs.*

» *L'ouverture du coffre, dans la majorité des cas, a été effectuée volontairement par le conducteur, à la simple demande d'un agent de la force publique. En cas de refus, il était procédé à cette ouverture par un officier de police judiciaire, conformément à l'article 56 du code de procédure pénale concernant les perquisitions et saisies applicables aux crimes flagrants* », conclut le communiqué du ministère de la justice.

Pour sa part, le mouvement Droit et Démocratie estime que, « *partant d'un fait divers réglé par des moyens de police très classiques et d'un autre, certes retentissant et navrant, mais exceptionnel, surtout en raison de la personnalité de la victime, des membres du gouvernement ont cru devoir, à la veille de la consultation électorale, engager une campagne de propagande sur le thème de la violence de nature à inquiéter une population déjà fort préoccupée sur ce plan. (...)* »

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN : une nouvelle photo ?

Les ravisseurs de M. Edouard-Jean Empain auraient envoyé, selon *France Soir*, une nouvelle photo du baron. Celle-ci émanant d'un appareil à développement instantané, en couleurs, aurait été déposée dans la consigne automatique d'une gare parisienne. Ce document ferait apparaître le visage fatigué du baron Empain et sa main gauche ensanglantée. Mais le parquet général du tribunal de Paris dément cette information. « *Les policiers n'ont rien reçu* », indique-t-on au Palais de justice.

On ignore cependant, plus de quinze jours après l'enlèvement, si les ravisseurs ont formulé de nouvelles exigences. Les négociateurs ne voudraient pas, en tout cas, aller au-delà d'une somme fixée à 30 millions de francs. Quant aux policiers, ils estiment que le temps joue en leur faveur, car cela leur permet de recueillir des indices supplémentaires.

Actuellement, ils enquêtent à partir de deux sacs de toile déposés dans une consigne de gare en même temps que les éléments d'identification du baron Empain. Ces sacs portent la mention « *Made in Germany* ».

PRESSE

Aux États-Unis

« TIME » RACHÈTE LE « WASHINGTON STAR »

(De notre correspondant.)

New-York. — La revue *Time* a annoncé, le 3 février, qu'elle avait décidé d'acquérir le *Washington Star*, quotidien publié dans la capitale américaine, pour la somme de 20 millions de dollars. *Time* fera ainsi doublement concurrence à *Newsweek*, puisque cette revue appartient à l'autre grand quotidien de Washington, le *Washington Post*.

Le *Star*, qui a été fondé il y a cent vingt-cinq ans, a une diffusion de 350 000 exemplaires les jours de semaine, et de 336 000 le dimanche. La diffusion du *Washington Post* est de 541 000 les jours de semaine, et de 762 000 le dimanche.

Time publie des revues comme *Fortune, Sport Illustrated, Money, People*. Avec le *Star*, il prend pied pour la première fois dans le monde de la presse quotidienne.

A New-York enfin, le *Trib*, quotidien du matin, lancé il y a un mois pour concurrencer le *New York Times* et le *Daily News*, dans l'espoir de se tailler une place entre le public trop sérieux de l'un et celui trop futile de l'autre, est déjà en perte de vitesse. — L. W.

Un tribunal de Lyon accorde au « pigiste » la qualité de journaliste professionnel

De notre correspondant régional

Lyon. — Le tribunal d'instance de Lyon statuant en matière prud'homale vient de rendre un jugement qui condamne la société AIGLES (1) à payer à l'un de ses ex-collaborateurs, M. Raymond Huot, une somme de plus de 52 0000 F, correspondant à des rappels sur le salaire, le treizième mois et les congés payés, ainsi qu'à une indemnité pour « licenciement sans cause réelle ni sérieuse ».

Le tribunal, qui rappelle au passage que « *dix ou douze collaborateurs de la rédaction lyonnaise travaillent aux mêmes conditions* », estimant que « *les faits litigieux portent un préjudice direct à l'intérêt collectif de la profession* », a ordonné le versement à titre de dommages et intérêts d'une somme de 500 francs au Syndicat français des journalistes (C.F.D.T.).

Embauché « oralement » le 1er avril 1975 en qualité de « pigiste », M. Huot avait été licencié le 2 mai 1977 sans bénéficier d'aucune des mesures sociales reconnues en pareil cas aux « journalistes professionnels ». Mais M. Huot est-il un journaliste professionnel ? C'est bien la question qui était posée au tribunal et à laquelle Me André Soulier, plaidant pour la société AIGLES, avait répondu négativement, estimant que ce collaborateur devait être rangé dans la catégorie des deux ou trois mille « correspondants » de l'agence ne pouvant revendiquer un statut de journaliste professionnel.

« *Ce sont en général des filles ou des garçons qui veulent se familiariser avec le métier de journaliste*, avait-il dit. *Ils sont chargés de petits comptes rendus, souvent le samedi et le dimanche. Ils ne font pas œuvre de création intellectuelle. Payés au nombre de lignes pour un travail discontinu, ils ne peuvent prétendre avoir une occupation principale et régulière. Ils sont en fait libres et indépendants.* »

Pour son adversaire, Me Legard, M. Huot « *faisait en fait office de journaliste professionnel* ». « *Qu'importe qu'il n'ait pas eu de carte*, avait-il expliqué à l'audience, *celle-ci ne sert pas à créer la qualité mais à la prouver.* » La société AIGLES, en employant régulièrement des « pigistes », engendre une « *sous-catégorie de collaborateurs* » et commet une « *fraude à la loi* » en refusant notamment de leur assurer une « *couverture sociale* », avait-il indiqué.

C'est cette argumentation qu'a retenue la juridiction pour condamner la société AIGLES. Dans les attendus, le magistrat, Mme Nicole Fossorier, estime que bien des points dans la manière dont M. Huot assurait sa collaboration démontrent l'existence « *d'un lien de subordination* ». Il résulte, dit le jugement, « *de l'importance des programmes quotidiens, des horaires des manifestations et de l'état récapitulatif des piges, que l'exercice de cette activité était pour M. Huot une occupation principale dont il tirait ses ressources* ».

« *Enfin*, dit le jugement, *la nature du contrat par lequel une entreprise de presse s'assure le concours d'un tiers et la nature des activités de ce dernier, ne sont déterminés ni par son mode de rémunération, ni par la qualification donnée à la convention par les parties, ni par la délivrance d'une carte professionnelle.* »

Conclusion du magistrat : « *M. Huot (...) était un collaborateur de la rédaction, un journaliste professionnel et encore stagiaire, certes, mais lié à son employeur par un contrat de travail et assurant d'une façon générale des petites informations, rôle du rédacteur premier échelon, défini par la convention collective du travail des journalistes.* » Ce principe défini, le tribunal indique ensuite que le refus de M. Huot d'assurer un service durant un week-end ne constitue pas « *une faute suffisante pour justifier un licenciement, compte tenu, d'une part, de ce que la qualification de journaliste et les avantages en résultant étaient refusés au demandeur ; d'autre part, de la nature et des conditions du travail effectué jusque-là* ». — B. E.

(1) AIGLES (Agence d'informations générales, locales, économiques, sportives) emploie quatre cent quatre-vingt-huit journalistes professionnels dans la région Rhône-Alpes.

JEUNESSE

La municipalité de La Baule dénonce le contrat qui la liait à la M.J.C.

De notre correspondant

Nantes. — Un comité de soutien à la Maison des jeunes et de la culture de La Baule vient de se constituer en Loire-Atlantique, après la décision prise par le maire de la ville, M. Olivier Guichard (R.P.R.), de dénoncer le contrat qui liait la commune à la M.J.C. pour le financement du poste de directeur. Comme dans de nombreuses communes, le contrat précisait que la municipalité compléterait la participation versée par l'Etat au titre du FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire). Cette participation de l'Etat était de 50 % en 1970. Elle n'est plus aujourd'hui que de 25 %.

C'est en se fondant sur ce « *transfert des responsabilités de l'Etat sur la commune* » que s'appuie M. Guichard pour dénoncer le contrat qui liait la M.J.C. à la municipalité. Il a été suivi par tous les élus à l'exception du seul conseiller socialiste. Le comité de soutien (C.F.D.T., C.G.T., syndicats d'enseignants, confédération syndicale du cadre de vie, partis de gauche et Fédération française des M.J.C.) rappelle pour sa part que M. Guichard n'a jamais protesté contre la pauvreté du budget jeunesse et sports.

La M.J.C. de La Baule est hors saison, le seul centre socio-culturel de la Côte d'Amour. Le comité dénonce en outre la tendance des municipalités à reprendre en main la politique d'animation confiée aux M.J.C. (*le Monde* du 12 janvier) et réaffirme que, dans les maisons des jeunes, c'est aux adhérents, majoritaires au conseil d'administration, de déterminer cette politique.

La fédération départementale des M.J.C. cite en particulier le cas de la nouvelle municipalité de gauche de Saint-Herblain, dirigée par un socialiste, M. Jean-Marc Ayrault, avec laquelle elle vient de passer une convention très avantageuse. La commune s'est engagée pour une durée de neuf ans à financer la totalité des charges de structure et la moitié des charges de fonctionnement, déduction faite des autres subventions éventuelles.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

LETTRES

LE PRIX DES LIBRAIRES A JEAN NOLI

La Fédération française des syndicats de libraires a décerné son vingt-quatrième prix à Jean Noli pour son roman *la Grâce de Dieu*, publié par Julliard. Deux autres livres étaient en compétition : *le Chien Tristan*, d'Etienne Barilller (l'Age d'homme) et *les Cornes sacrées*, de Roger Fournier (Albin Michel).

Les livres récompensés par le Prix des libraires atteignent des tirages importants en raison du soutien actif des professionnels.

[Jean Noli, né à Gênes en 1928, est journaliste. Actuellement, il collabore à l'hebdomadaire *V.S.D.* *La Grâce de Dieu* est son sixième livre. Il avait publié auparavant des récits de batailles navales, des souvenirs de sa jeunesse italienne (*Giovinezza*), une chronique des dernières années de Piaf (*Edith*).]

RELIGION

LE MESSAGE DE CARÊME DE PAUL VI

« Partager est une attitude chrétienne fondamentale »

A l'occasion du début du carême, Paul VI a rédigé un message dans lequel on peut lire notamment :

« Une fois de plus, le carême est revenu avec ses pressantes invitations ! Temps qui nous rapproche du Christ, le carême, à travers Lui, nous rapproche les uns des autres. Le carême est un temps de communion, ce qui comporte aussi une mise en commun.

» Les premiers chrétiens ont spontanément pratiqué le principe selon lequel les biens de ce monde sont destinés par le Créateur à la satisfaction des nécessités de tous sans exception. Le partage chrétien traduit dans les faits cette obligation naturelle, rendue infiniment plus pressante sous l'impulsion de la charité.

» Partager, c'est donc une attitude chrétienne fondamentale. »

Les conférences à Notre-Dame de Paris

Le Père Bro parlera de la divinisation de l'homme

Pour la quatrième fois, le Père Bernard Bro assurera le cycle des conférences de carême à Notre-Dame de Paris. Ce vieux routier de la parole est le contraire d'un homme blasé. Il met à préparer ses sermons la même ardeur qu'à faire de l'alpinisme ou du ski. Et s'il lui arrive — tel est le cas aujourd'hui — d'avoir un accident, loin de s'en plaindre, il dit : « *J'attendais cela depuis trente ans.* »

L'ancien directeur de *la Vie spirituelle* se plaît dans la compagnie des mystiques et à articuler ses exposés aux titres elliptiques autour de citations fulgurantes : « *Qu'importe que je doive manier la pioche en Sibérie pendant vingt ans. J'ai une seule crainte : je tremble que l'homme qui est ressuscité en moi ne m'abandonne* » (Dostoïevski). Ou : « *Le désir de l'homme est sans remède* » (Thérèse d'Avila). Ou encore : « *Chrétiens, retournez aux catacombes. Votre religion est vaincue : vos cérémonies modestes, vos petites assemblées, vos chants traînants, cela est balayé. Il ne vous reste que la foi. Mais la vraie lutte commence là.* »

Sous le titre général « *Devenir Dieu* », le Père Bro parlera six fois cinquante minutes dans ce qu'il appelle « *ce grand parking spirituel* » — Notre-Dame — « *où il se passe quelque chose* ». Deux intuitions, explique-t-il, l'ont guidé :

1) Que dire des sacrements, ces gestes quotidiens que l'Eglise propose pour signifier la distinction du chrétien ?

2) Comment confesser que c'est le Christ qui « *me fait tenir debout ?* ».

De Nietzsche, le prédicateur a retenu ce cri : « *S'il y a un Dieu, comment supporter de ne l'être pas ?* » Pour le devenir, il est deux méthodes, celle d'un Prométhée ou d'un Hitler qui aspire à devenir un tyran à n'importe quel prix ; celle du chrétien qui accepte dans l'humilité de recevoir d'un Autre le sens de sa vie, même s'il sait mal Le désigner.

L'Eglise d'aujourd'hui connaît l'épreuve du vide. Mais n'est-il pas dans la nature de l'Eglise d'être *désemparée* ? se demande le Père Bro, qui rappelle que le Christ est venu apporter le feu de l'amour et propose cette parabole en forme de boutade : on demandait à Cocteau ce qu'il voudrait emporter de sa maison en proie aux flammes. Il répondait : le feu.

Le Père Bro se sentirait sans doute récompensé si son vaste public avait mieux compris grâce à ses prédications que Dieu s'est fait homme pour que les hommes puissent devenir dieux. — H. F.

(1) Chaque dimanche à Notre-Dame, à 16 h. 45, du 12 février au 19 mars. Retransmis en direct sur France-Culture. Texte publié par Bayard-Presse, 5, rue Bayard, C.C.P. 1668 (le numéro : 6 F ; abonnement aux six fascicules : 36 F). En cassette (deux conférences par cassette), coproduction Bayard-Presse - édition Didakhé. Les trois cassettes : 120 F + 15 F (frais d'expédition) : 135 F.

« VIVRE EN COMMUNION » THÈME DES ENTRETIENS PROTESTANTS PAR LE PASTEUR CARREZ

Les entretiens protestants de carême seront assurés par le pasteur Maurice Carrez, professeur à l'Institut protestant de théologie, en l'église réformée de l'Annonciation (1). France-Culture les retransmettra à partir du samedi 11 février et jusqu'au samedi 18 mars, de 18 h. 30 à 19 h. La conférence diffusée le 25 mars sera exceptionnellement prononcée le 24 mars (au cours du culte du vendredi saint) par le pasteur Daniel Atger.

Thème général : « Vivre en communion ». Dans un esprit œcuménique, le Père Refoulé, dominicain, participera à deux de ces entretiens.

(1) 19, rue Cortambert, Paris-15e.

● *L'Association « Avoir faim »* qui a déjà organisé des jeûnes *dans les mosquées et les synagogues* invite à un nouveau jeûne le mercredi des Cendres, 8 février : réunion à Notre-Dame de Paris à 18 h. 30 avec le cardinal Marty (lecture du Coran, de la Torah, de la Bible, des Pères de l'Eglise).

★ « Avoir faim », 21, rue du Chemin-Vert, 92400 Courbevoie.

● *Le Père Serge Bonnet*, dominicain, sera le prédicateur de Carême à la télévision sur TF 1, à 11 heures, du 12 février au 12 mars, sur le thème : « La charité dans les luttes de la cité ».

ÉDUCATION

L'activité des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques menacée par les réductions de crédits

Près de trois cents personnes ont participé samedi 4 février, au centre universitaire Jussieu, à Paris, à un forum national pour la défense des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) et pour la formation continue des enseignants. Soutenus par l'ensemble des syndicats d'enseignants, par la C.G.T., la C.F.D.T. et le P.S., les responsables des IREM ont voulu tirer de nouveau la sonnette d'alarme. Avec l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP), ils craignent que la décision prise à l'automne par le ministère de l'éducation de réduire de 20 % les moyens des IREM (« le Monde » du 11 octobre 1977) et la limitation stricte des stages d'enseignants par une circulaire aux recteurs du 27 décembre 1977 ne compromettent l'avenir des instituts et, à travers eux, d'un type réussi de formation continue.

Les IREM sont en péril. Certains envisagent de cesser leur activité après les vacances de printemps, n'ayant plus les crédits nécessaires pour terminer l'année scolaire. Bien que la pression des enseignants candidats à leurs stages de formation et de recherche ne diminue pas (plus de huit cents pour moins de quatre cents places l'an dernier à l'IREM de Montpellier), leur budget annuel a été amputé de 20 %.

L'activité des IREM est financée à la fois par le ministère de *l'éducation et par celui des universités*. Le premier accorde des décharges d'enseignement pour les animateurs et pour les stagiaires. Il paie aussi leurs frais de déplacement. Le ministère des universités prend à sa charge le fonctionnement. A l'automne, le ministre de l'éducation avait demandé aux recteurs de réduire de 20 % la participation de son ministère aux décharges, et, en décembre, il avait donné la même consigne pour les frais de déplacement. A son tour, le ministère des universités — alors secrétariat d'Etat — avait décidé de réduire de 20 % le budget de fonctionnement avec effet rétroactif au 1er octobre 1977.

En tenant compte de l'érosion monétaire, c'est avec 70 % des crédits de l'an dernier que les IREM devraient travailler en 1978. Créés à partir de 1968, à raison d'un par académie — il en existe deux à Paris et dans l'académie de Rennes — les vingt-cinq IREM constituent un exemple pour la formation continue des enseignants. Leur tâche ne se borne pas à la mise à jour des connaissances pédagogiques et scientifiques des professeurs de mathématiques. Ils accueillent également les enseignants d'autres disciplines (économie, physique, technologie...) de tout niveau (du primaire au supérieur). Quelque quarante mille professeurs y ont effectué un stage depuis leur création. En plus de la collaboration d'enseignants de disciplines et de niveaux différents, l'originalité des IREM tient au lien qu'ils entretiennent entre théorie et pratique. Aucun chercheur, aucun stagiaire n'y travaille à temps complet. Et leur structure échappe à l'hypercentralisation dont tout le monde déplore, ailleurs, la nocivité.

C'est peut-être leur efficacité qui rend suspects les IREM dans une immense machine où la réussite n'est pas si fréquente. Ou une conception étroite de leur rôle ? M. Haby avait justifié la réduction de leurs crédits par le fait que « *la tâche de recyclage pour laquelle ils avaient été créés a été en grande partie accomplie* » (*le Monde* du 21 octobre 1977). Ce qui fait bondir les mathématiciens, comme M. André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, qui déclarait en décembre : « *On recycle des déchets, des matières premières, non des hommes. Depuis le début, il s'agissait, pour les hommes de grande culture qui nous ont fait exister, de formation permanente, avec toute la profondeur culturelle nécessaire, et non de je ne sais quel vernis, vite séché et vite usé, permettant à chaque enseignant de faire illusion et de se faire illusion au détriment des enfants* (1). »

Les participants au forum ont reçu des messages de soutien du Canada (Montréal), des Pays-Bas (Utrecht), de Belgique (Liège). Le 2 janvier, le professeur Bauersfeld, de l'institut de Bielefeld, l'institut central de recherche en R.F.A. dans le domaine de la recherche et du développement en didactique des mathématiques, écrivait à M. Raymond Barre : « *L'édification de l'institut de Bielefeld s'est largement nourrie de l'expérience des IREM* », et encore : « *Les mérites du travail exemplaire effectué par ces instituts français sont reconnus partout dans le monde...* »

Sauf en France ?

CHARLES VIAL.

(1) Déclaration à la commission nationale des IREM le 22 décembre 1977.

DANS LES LYCÉES ITALIENS

Le diplôme à coups de poing

De notre correspondant

Rome. — Deux épisodes déconcertants ayant pour protagonistes des « autonomes » viennent de révéler le désordre qui règne dans certaines écoles secondaires italiennes.

A Rome, le lycée Sarpi, installé dans un quartier populaire, a été fermé pendant plusieurs jours ; motif : « Actes de violences et intimidations contre des enseignants ». C'est par miracle, en effet, que deux d'entre eux ont échappé à un attentat. L'année dernière la salle des professeurs avait été incendiée, comme d'ailleurs l'automobile du proviseur, lequel reçut une paire de gifles, puis plusieurs coups de bâton. Le vice-proviseur eut droit, lui, à un cocktail Molotov, qui ne provoqua pas de dégâts, mais son appartement a failli brûler récemment.

C'est un groupe d'une trentaine d'élèves — sur sept cents au total — qui sème la terreur. L'une de ses revendications est le « 6 garanti », c'est-à-dire une note minimale assurant à tous la réussite aux examens.

Procès public

Une telle « conquête » existe depuis trois ans à l'Institut professionnel Cesare-Correnti de Milan, théâtre d'autres incidents. On l'ignorerait encore si un enseignant ne s'était rebellé contre cette pratique. Des élèves l'ont insulté et « jugé » publiquement. Deux journalistes, venus faire une enquête, devaient subir, à leur tour, un « procès ».

Cesare-Correnti était considéré lors de son inauguration, en 1957, comme l'un des instituts professionnels les plus modernes d'Europe. Il abrite mille deux cents élèves, mais le tiers seulement assisteraient aux cours. Les autres — assurés eux aussi d'une note minimale — auraient souvent à l'extérieur un petit travail non déclaré. Ils appartiennent généralement à des familles modestes de la périphérie milanaise.

La découverte du pot aux roses n'a fait qu'exaspérer les « autonomes ». Ces contestataires présentent le « 6 politique » comme « la réponse à une école de classe, bourgeoise, qui pratique une sélection ». Ils méprisent le diplôme, mais le réclament comme un dû.

Devant l'inspecteur du ministère, dépêché de Rome, les élèves ont demandé à la directrice, un peu embarrassée, si elle était prête à poursuivre cette expérience de « libéralisation ».

L'affaire fait grand bruit. En première page du Popolo, organe de la démocratie chrétienne, le ministre de l'instruction publique, M. Franco Maria Malfatti, s'est officiellement prononcé contre le « 6 garanti » en y voyant une « illégitimité juridique et pédagogique » provoquée par une série d'indulgences permissives.

ROBERT SOLÉ.

GRÈVE DANS LES TROIS LYCÉES DES HAUTS-DE-SEINE

Trois lycées des Hauts-de-Seine sont paralysés par un mouvement de grève, déclenché pour protester contre le projet de suppression de cent vingt postes d'enseignants dans le département, à la prochaine rentrée. Commencé le 30 janvier au lycée Joliot-Curie de Nanterre, le mouvement s'est étendu au lycée Rabelais de Meudon, puis au lycée de Rueil-Malmaison.

Au lycée Joliot-Curie de Nanterre, près de 90 % des enseignants ont cessé le travail à l'appel de l'intersyndicale, qui groupe les sections affiliées à la FEN (SNI, SNES, SNEP), à la C.F.D.T. (SGEN), et aussi les syndicats modérés comme le SNALC-C.G.C. et la C.N.G.A. Une délégation se rendra au rectorat de Versailles le 8 février. Les élèves ont, à plusieurs reprises, manifesté dans la ville.

Enseignants et parents d'élèves du lycée Rabelais de Meudon se sont rendus au rectorat le 3 février pour demander l'annulation des mesures prévues (suppression de six postes d'enseignants).

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

MOSCOU : premiers embouteillages

par JACQUES AMALRIC

« FAIRE de Moscou une ville communiste modèle » : la formule est rituelle. On la retrouve aussi bien dans la bouche de M. Promyslov, le maire de la ville, que dans celle de M. Grichine, le chef de l'organisation du parti de la capitale. Le slogan, pourtant, n'est pas vide de sens : il traduit la volonté des dirigeants de faire de Moscou la vitrine, aussi accueillante que possible, du régime.

En ce sens, la capitale de l'U.R.S.S. est une énorme exception : la ville proprement dite, qui compte plus de huit millions d'habitants, bénéficie de la sollicitude toute spéciale des autorités. Que le touriste occidental qui y passe quelques jours ne s'y trompe pas : à bien des égards, Moscou présente une version extrêmement optimiste de la réalité soviétique. Les Soviétiques, eux, en ont bien conscience, qui déploient des trésors d'imagination pour tourner d'une façon ou d'une autre les règlements qui limitent strictement la possibilité de s'installer dans la ville.

L'attrait exercé par Moscou sur ceux qui n'ont pas le droit d'y résider explique qu'on n'ait qu'une idée imprécise de sa population ; 7 millions et demi, dit-on officiellement. Il faut sans doute rajouter un bon million d'illégaux, d'après les responsables eux-mêmes, qui se reconnaissent parfois incapables de contrôler la croissance de cette métropole, comme le voulait pourtant le plan directeur de la ville mis au point en 1971. Qu'on en juge à partir de quelques chiffres : la population, qui n'aurait dû atteindre que 5 millions en 1960, dépassait déjà les 6 millions. Et le chiffre de 7 millions et demi, aujourd'hui annoncé officiellement, n'aurait dû être atteint, selon les planificateurs, qu'à la fin de cette décennie.

Cette croissance, souvent désordonnée, est plus difficile à contrôler qu'on pourrait le croire : comment détecter les centaines de milliers d'illégaux qui vivent à Moscou sans retomber dans les méthodes policières non sélectives d'autrefois ? Beaucoup de ces clandestins vivent dans une apparence de légalité, grâce à un mariage en blanc ou à de faux papiers. Les autorités municipales n'encouragent-elles pas elles-mêmes cette croissance en édictant de nombreux passe-droits en faveur de ceux qui accepteront d'exercer pendant quelques années un métier « difficile » ? Garçons et filles de la campagne viennent ainsi sur les chantiers de la capitale ou dans la milice, contre la promesse de se voir attribuer un permis de résidence. Car Moscou, qui ne sait plus que faire de ses habitants et qui les rejette de plus en plus dans de très lointaines banlieues, manque tout de même de bras...

Pénurie de logements

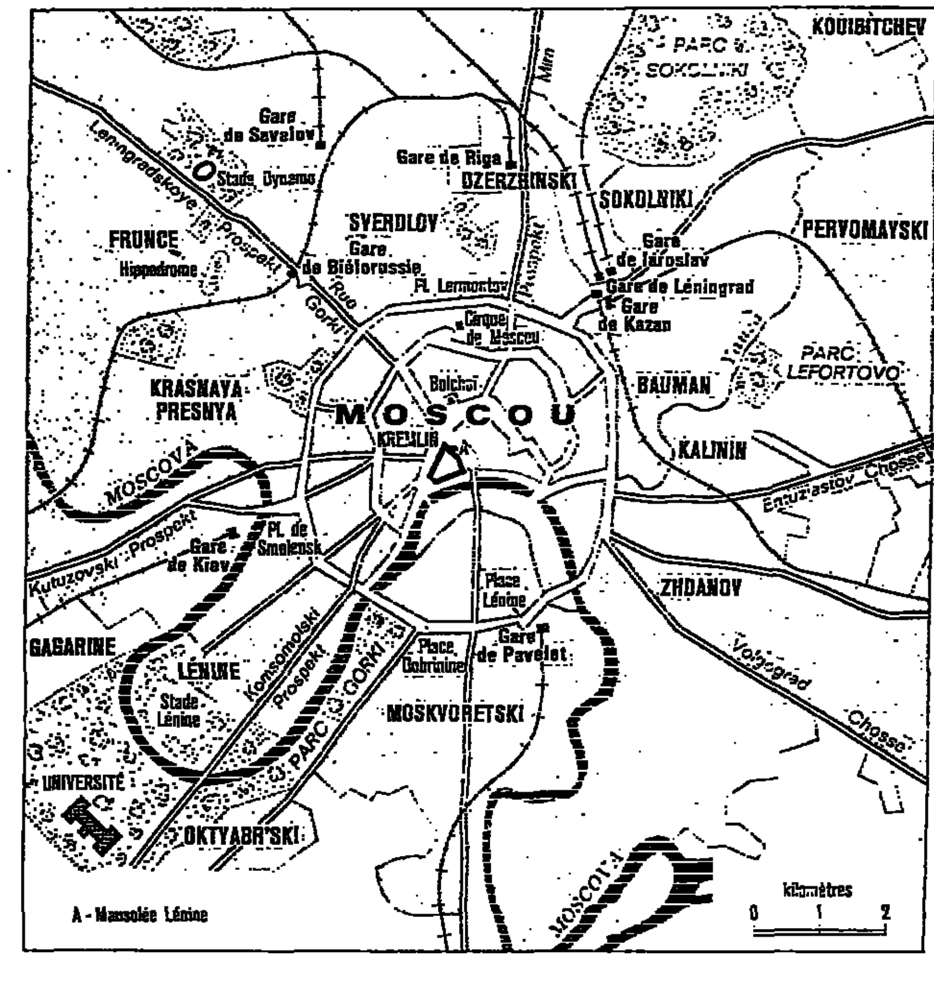
Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le problème du logement soit un des plus aigus. D'autant plus que la question fut superbement ignorée par Staline, qui ne se préoccupa que de renforcer le potentiel industriel de la ville, même après les destructions de la guerre. Depuis Khrouchtchev, la frénésie de construire ne s'est pas assoupie, mais l'offre reste encore bien en deçà de la demande : cent vingt mille appartements par an ne permettent pas de résorber le retard ; on estime à un bon quart la fraction de la population moscovite encore condamnée à vivre dans des appartements communautaires, dont le principe n'est même plus défendu par les plus zélés idéologues. La promiscuité y est proprement insupportable et dégénère en d'innombrables conflits aussi bien entre les familles qu'à l'intérieur. Même au pays du socialisme scientifique, il est très difficile de partager à trois ou quatre familles, toilettes, lavabos, cuisine, voire réchaud à gaz. Et cela d'autant plus que les appartements communautaires sont toujours ceux des immeubles les plus vieux, les plus délabrés, qui manquent du confort élémentaire. Cette pratique commence d'ailleurs à être dénoncée dans certaines revues spécialisées comme une importante source de la criminalité dite « passionnelle ».

Le but proclamé du régime est aujourd'hui d'offrir moyennant un loyer presque symbolique — égal à environ 5 % du salaire — un appartement individuel à chaque famille sur la base de 9 mètres carrés par personne de plus de cinq ans. Surface dérisoire ? Seuls le penseront ceux qui n'ont jamais vu le profond sentiment de joie et de libération de tel ou tel couple, abandonnant après une longue attente la pièce commune de l'appartement des parents, où il campait souvent avec un bébé, pour s'installer dans un modeste deux-pièces-cuisine. Qu'importe alors si le nouveau logement se trouve à plus d'une heure de Moscou, si la ligne d'autobus n'a pas encore été prolongée jusqu'au nouveau bloc, si les planificateurs, à moins que ce ne soient les constructeurs, ont oublié de prévoir les services et les magasins élémentaires. Tous ces inconvénient, la qualité médiocre du nouvel immeuble, ne pèsent pas lourd par rapport à la cohabitation forcée...

Il existe une seconde solution — bien plus onéreuse, — pour se loger : acheter un appartement dans un immeuble coopératif. Relativement nouvelle, la formule se développe de plus en plus. L'Etat y trouve son compte, puisqu'il ne doit rien investir. Le Soviétique qui a réussi à amasser 6 ou 8 mille roubles aussi, car ces immeubles, mieux finis que ceux construits par l'Etat, bénéficient souvent des meilleurs emplacements. Il est possible, d'autre part, grâce à cette formule, de dépasser les normes de surface habituelles. Les résidents illégaux n'ont accès, bien sûr, ni à la première formule ni à la seconde : ils en sont réduits soit à sous-louer une pièce pour un prix très élevé, soit à se faire héberger par quelque parent...

L'énorme effort de construction déployé depuis vingt ans n'est pas allé sans graves conséquences pour le paysage urbain : si les Moscovites construisent beaucoup, ils ont aussi beaucoup détruit. Le « massacre » continue encore dans le centre de Moscou, tribut payé non seulement à des besoins sociaux évidents mais aussi à une conception toujours solennelle et pompeuse de l'architecture : en quatre ans, ce sont des rues entières du vieux Moscou que nous avons littéralement vues disparaître sous les bulldozers des démolisseurs. Rues de vieilles isbas, mais aussi rues bordées de ces maisons à deux ou trois étages, peintes en ocre, si typiques du Moscou du début du siècle. Toutes les occasions tous les prétextes sont bons : si le vieux quartier de l'Arbat a été éventré au moment du cinquantenaire de la Révolution pour le couper irrémédiablement en deux par l'avenue Kalinine, le premier voyage présidentiel de Nixon à Moscou avait été précédé par une opération « nettoyage » à proximité du Kremlin, au cours de laquelle des dizaines de maisons ont été rasées. D'où la plaisanterie de bien des Moscovites, sur Nixon, « premier architecte de l'Union soviétique »...

Même aujourd'hui, les exemples de destructions inutiles — plus de vingt mille immeubles ont été rasés entre 1970 et 1974 — abondent. Les officiels soviétiques les justifient en invoquant le coût exorbitant de la restauration par rapport à celui de la construction préfabriquée. L'argument serait plus convaincant si les terrains ainsi dégagés étaient consacrés à des immeubles d'habitation. Bien souvent, tel n'est pas le cas et la préférence va à des bâtiments administratifs. C'est ainsi que le centre de Moscou risque de se vider de ses habitants, comme cela se produit depuis longtemps dans tant de villes occidentales, avec les graves conséquences que l'on sait. Le besoin de prestige, de paraître, a ici les mêmes conséquences que les intérêts des promoteurs immobiliers entraînent là-bas... Le Moscovite moyen, tout comme le Parisien moyen, en fait les frais : des frais qui se comptent par des heures passées chaque jour dans les transports en commun. Inconvénient supplémentaire pour le Moscovite des lointaines banlieues : très souvent, même si son travail ne l'exige pas, il devra gagner le centre de Moscou, puisque ce sont les magasins du centre qui sont le mieux approvisionnés en produits indispensables. Un effort est certes fait pour parvenir à une meilleure distribution, mais de très nombreux quartiers de la grande périphérie sont encore complètement négligés. Une consolation toutefois pour ces lointains banlieusards : s'ils sont aussi coupés des loisirs culturels — théâtres, cinémas et salles de musique sont encore concentrés au cœur de la ville — ils ne sont bien souvent qu'à quelques minutes des merveilleuses forêts qui ceinturent Moscou : le ski de fond à la portée de tous en hiver ; les randonnées, les pique-niques et la cueillette des champignons (ce n'est pas une activité de dilettante, en Russie) en été et en automne...



Place à la voiture individuelle

Comme les Occidentaux, les Moscovites n'échappent pas non plus au problème des transports. Le métro, dont la construction fut supervisée pendant les années 30 par le jeune Khrouchtchev et qui figure en bonne place dans tous les prospectus de l'Intourist, n'a pas résolu tous les problèmes en dépit de ses stations, qui ne vont pas sans rappeler certains décors de vieilles mises en scène du Bolchoï. Avec 160 kilomètres seulement de voies et des arrêts beaucoup plus espacés qu'à Paris, il s'agit plus, en fait, d'un train souterrain que d'un métro classique. Son emploi n'évite pas le recours aux autobus et aux trolleybus, car il ignore des zones entières de la ville. Aux heures de pointe, l'accès de l'un comme celui des autres relève de l'exploit sportif. Rien de nouveau, sauf les froids de l'hiver russe, qui rendent redoutable l'attente de l'autobus providentiel... et extrêmement confortable la possession d'une automobile.

L'automobile, pourtant, va ici aussi se venger de plus en plus. Khrouchtchev avait voulu éviter ce cancer à la société soviétique. Après de longs débats, au début des années 60, il avait fait valoir ses idées : non à la voiture individuelle ; oui à la location de voitures, en fonction des besoins et à des prix raisonnables. L'expérience fut un fiasco et, deux ans après la chute de M. K., un autre K., Kossyguine celui-là, faisait prendre à l'Union soviétique le parti de la voiture individuelle. Les résultats, si modestes soient-ils, se font déjà sentir dans la capitale, dont le parc privé compte plus de trois cent mille véhicules : les embouteillages existent déjà à Moscou, à certaines heures, considérablement aggravés par une meute de camions, tout aussi dangereux que pollueurs, et dont les trois quarts présentent cette caractéristique de circuler à vide. Sans doute une méthode de privatisation des biens de l'Etat...

Déjà, pour faciliter la circulation, un certain nombre de blocs d'immeubles ont été sacrifiés sur l'autel de l'alignement ou sur celui de l'élargissement. Effort presque aussi vain que dévastateur dans le centre de la ville, dont les rues étroites et concentriques ne pourront jamais, de toute façon, accueillir une circulation automobile intense. Quant aux norias de camions qui sillonnent souvent, manifestement hors de propos, le cœur de la ville, ils ont bien été interdits mais leur nombre ne diminue pas pour autant. Autre prix à payer pour ce choix de la voiture individuelle : l'Etat devra, tôt ou tard — et le plus tôt sera le mieux, — investir pour réaliser des parkings souterrains dans le centre de la ville et des garages dans les zones résidentielles. Ces dernières sont déjà envahies par les cabanes de fortune construites par les heureux propriétaires d'automobiles pour y stocker leur précieux trésor pendant les mois d'hiver. Des protestations peuvent alors se faire entendre : parfois ce sont les aires de jeux des immeubles qui sont supprimées et transformées en petits « bidongarages ».

Malgré tous les inconvénients que présente la possession d'une voiture à Moscou, la tendance n'est pas près de s'éteindre. Le choix fait il y a maintenant plus de dix ans serait difficile à remettre en cause même s'il se révèle beaucoup plus onéreux que prévu — y compris en vies humaines, car le taux des accidents est beaucoup plus élevé à Moscou qu'à Paris pour autant qu'on puisse le savoir. On ne sent, en tout cas, aucune volonté de freiner l'essor de l'automobile individuelle. Bien au contraire, le but officiel étant de faire « aussi bien » (c'est-à-dire aussi mal) qu'à l'Ouest. Sans doute est-ce pour cette raison que le prix des taxis, déjà en nombre tout à fait insuffisant, a été froidement doublé l'an dernier, au point de les rendre inaccessibles à bon nombre de Moscovites.

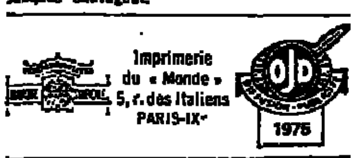
De l'avis officiel, automobiles et camions sont la source principale de la pollution de l'air à Moscou. Le faible taux d'octane du combustible utilisé et le manque d'entretien de la plupart des véhicules sont sans doute en cause. Il n'empêche : cette politique va à l'encontre des efforts déployés pour épurer l'air de la capitale en transférant hors de l'agglomération les industries les plus polluantes qui s'y trouvent encore et en protégeant avec intransigeance chaque espace vert, ce qui n'avait pas toujours été le cas dans le passé.

L'Etat paiera

Les tâches de la municipalité de Moscou — le comité exécutif du soviet de Moscou, pour être exact — sont beaucoup plus lourdes que celles d'une de nos municipalités : non seulement elle assure les services publics habituels, mais c'est elle également qui gère l'énorme fonds locatif de la capitale, qui a en charge la totalité des institutions culturelles, qui est responsable des transports en commun (particulièrement bon marché) sans parler bien sûr des tâches traditionnelles comme l'entretien de la voirie, ce qui est un tout autre problème qu'à Paris dans un pays où la neige tombe pendant quatre mois.

Le Mossoviet, pourtant, ne connaît aucun problème d'argent. La crise des finances municipales n'est pas d'actualité sur les bords de la Moskova, où pourtant les impôts locaux n'existent pas. Quelle est la clé de ce mystère ? Tout simplement, la municipalité est aussi responsable de toutes les entreprises commerciales installées sur son territoire : non seulement celles qui sont traditionnellement déficitaires, comme les transports en commun, mais aussi les restaurants, les magasins, les services en tout genre. Les industries de la capitale contribuent également au budget, qui est encore consolidé par une consistante subvention du gouvernement. Au total, c'est d'une vingtaine de milliards de nos francs dont dispose la municipalité et la somme sera sans doute encore augmentée les prochaines années pour faire face aux énormes frais entraînés par les Jeux olympiques de 1980 : non seulement renforcement des installations sportives, mais aussi du secteur de la restauration et du secteur hôtelier, déjà nettement insuffisants pour satisfaire les besoins. « L'Etat paiera ce qu'il faudra payer », a simplement répondu M. Kossyguine à un interlocuteur étranger qui se préoccupait de savoir comment les finances locales viendraient à bout de tous ces travaux...

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Nouveaux regards sur une ancienne maladie

Il est peu de maladies qui soient, au plan du diagnostic, aussi facilement reconnaissables que l'hypertension artérielle. Tout bilan médical comprend la mesure de la pression du sang dans les artères, qui suit un régime pulsatoire en fonction du rythme cardiaque : la « *tension* » est qualifiée par un chiffre « haut » correspondant à l'éjection ventriculaire (systolique) et un chiffre « bas » d'expansion systémique (diastolique).

On parle d'hypertension artérielle à partir d'une pression systolique constante supérieure à 16 cm de mercure, le chiffre diastolique ne *devant pas dépasser, en principe*, 9,5 cm de mercure. La pression artérielle est une variable physiologique qui est donc largement influencée par les conditions ambiantes et l'activité, et ses chiffres peuvent varier normalement de 3 à 4 cm de mercure dans la journée sans *traduire d'état anormal. En pratique, seul le chiffre* systolique peut traduire un état pathologique : trop élevé, il exprime un travail trop intense de la pompe cardiaque, ou des résistances anormales en périphérie. *Franchement abaissé, il est la traduction d'un état de* « choc », toujours temporaire, qui peut nécessiter un traitement d'urgence.

Symptôme, puisqu'elle est le reflet du bon fonctionnement du système cardio-vasculaire, l'hypertension est aussi une maladie dont on *se préoccupe avec un intérêt tout récent.*

On lui attribue, en effet, un rôle causal dans de nombreuses maladies graves et fréquentes (angine de poitrine, crise cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, insuffisance *rénale, artérites...), qui représentent au total* la principale cause de mortalité dans tous les pays industrialisés.

Longtemps considérée comme la conséquence d'une simple surcharge liée à l'athérome, l'hypertension a bénéficié de connaissances récentes de la physiologie des récepteurs cellulaires, qui a permis la mise au point de nouveaux *médicaments efficaces et relativement* bien tolérés. Mais cette nouvelle approche d'une très ancienne maladie n'en est sans doute encore qu'à l'aube de ses possibilités, comme l'expliquent ici le professeur Philippe Meyer et *le professeur Maxwell. De son côté, le professeur* Funck-Brentano fait le point sur les aspects sociaux et économiques de cette maladie, en insistant en particulier sur la manière dont la responsabilité de la surveillance peut être trans*férée du médecin vers le malade.*

Dr J.-F. LACRONIQUE.

L'influence de l'inné et de l'acquis

par les professeurs PHILIPPE MEYER (*) et M. H. MAXWELL (**)

DANS toutes les espèces *animales évoluées, des systèmes* de régulation assurent une assez grande stabilité de la pression artérielle, ce qui est essentiel à la vie, puisque l'irrigation sanguine des divers tissus de l'organisme est ainsi *maintenue constante.*

Il existe deux modes de régulation. Le premier concerne les artérioles, qui peuvent se contracter sous l'influence de diverses hormones. L'élévation de la résistance périphérique qui en *résulte augmente la pression* artérielle. Les principales substances contractant les artérioles sont l'angiotensine (hormone produite par la rénine qui est synthétisée par le rein) et les catécholamines secrétées par les *terminaisons des nerfs dits* sympathiques et les glandes médullo-surrénales.

La seconde régulation *concerne le volume du sang circulant* à l'intérieur des artères, qui dépend lui-même de la quantité de sodium (sel) présente dans l'organisme ; celle-ci dépend de l'activité fonctionnelle du rein qui est modulée par une hor*mone, l'aldostérone*, élaborée par les glandes corticosurrénales. La production d'aldostérone est elle-même augmentée par l'angiotensine qui apparaît ainsi capable de réguler le contenant (par constriction artériolaire) et le *contenu (par réabsorption de* sodium déclenchée par l'aldostérone) du système artériel.

Ces deux types de régulation *sont particulièrement développés* et efficaces dans l'espèce humaine qui s'est adaptée à un environnement terrestre où le sodium est rare, et qui est la seule espèce à avoir adopté la position verticale prédisposant à l'abaissement de la pression artérielle. L'hypertension artérielle n'apparaît pas de manière spontanée chez l'animal, si bien que l'on peut suggérer que l'hypertension artérielle de *l'homme est « facilitée »* par ses puissants systèmes régulateurs. Le mécanisme commun final de toutes les variétés d'hypertensions artérielles chroniques est une constriction des artérioles périphériques qui *augmente évidemment* la pression du sang contenu dans le système artériel.

Quelques indications chirurgicales

Certaines hypertensions sont clairement explicables. Ce sont les hypertensions résultant d'une augmentation considérable, manifeste et préférentielle d'un des systèmes régulant la pression artérielle normale. Certaines affections du rein et des artères rénales augmentent la production d'angiotensine ; la baisse tensionnelle spécifique produite par l'injection d'antagonistes de cette hormone au niveau de ses récepteurs permet aujourd'hui facilement leur diagnostic. Des tumeurs, généralement bénignes des glandes médullosurrénales (dénommées phéo-chromocytomes) déterminent une hypertension artérielle, souvent paroxystique, par une hypersécrétion de catécholamines. Enfin, des tumeurs également bénignes des glandes corticosurrénales, pro*duisant en excès de* l'aldostérone, induisent une hypertension artérielle par la rétention de sel qui en résulte (syndrome de Conn).

Ces variétés d'hypertensions artérielles sont rares. Elles doivent néanmoins être recherchées systématiquement, surtout chez le sujet jeune, car elles peuvent être guéries par la chirurgie.

En réalité, ces hypertensions artérielles d'origine rénale et d'origine surrénale s'effacent en pratique devant des *hypertensions artérielles ne relevant* apparemment ni de l'une ni de l'autre de ces causes. Ces hypertensions artérielles, dénommées hypertensions artérielles essentielles, sont de très loin les plus fréquentes, et représentent au *moins 80 % des cas de la pratique* médicale courante. Leur cause précise est encore indéterminée, mais on peut au moins évoquer aujourd'hui un certain nombre d'hypothèses pathogéniques, ce qui n'était pas le cas il y a *quelques années.*

● *Le rôle du sodium.* — L'hypothèse la plus plausible est que l'hypertension artérielle relève d'une rétention modeste de sodium chez des sujets qui y sont sensibles pour des raisons génétiques. Le rôle hypertensif du sodium, pressenti dès 1904 par les cliniciens français Ambard et Beaujard, a été affirmé *ultérieurement par de nombreuses* observations épidémiologiques, expérimentales et cliniques, principalement faites par des scientifiques anglo-saxons. Sur le plan épidémiologique, un parallélisme remarquable apparaît *entre la fréquence de l'hypertension* artérielle dans diverses populations et la consommation alimentaire de sodium : l'hypertension artérielle atteint 40 % des habitants du nord du Japon qui consomment près de 30 grammes de sel par jour, et est pratiquement inconnue chez les Esquimaux et chez les tribus primitives (aborigènes, Mélanésiens et Polynésiens) qui en *consomment moins de 4 grammes* par vingt-quatre heures. Sur le plan expérimental, on peut facilement provoquer une élévation de la pression artérielle chez de nombreuses espèces animales soumises à un excès de sodium alimentaire.

Enfin, les observations cliniques *démontrent qu'une réduction* de l'hypertension artérielle est souvent obtenue par un régime alimentaire pauvre en sodium ou surtout par des diurétiques qui augmentent son excrétion urinaire.

L'adjonction de sel à l'alimentation remonte à l'Antiquité, où *le travail a été plus souvent récompensé* par un cadeau de sel que par de l'argent. Le mot salaire en *témoigne. Cette coutume* correspond à une satisfaction gustative et non à un véritable besoin physiologique.

Il faut insister sur le fait que la consommation moyenne de sel dans les populations occidentales est de 10 à 15 grammes de sel par jour, ce qui correspond à mille fois plus que ce qui est ingéré par un animal sauvage de grande taille.

Le mécanisme par lequel l'excès de sel, trop *modéré pour provoquer* des œdèmes, engendre une hypertension artérielle est encore incertain, mais semble néanmoins consister en une augmentation de la réactivité des artères aux substances humorales vasoconstrictrices, angiotensine et catécholamines et surtout en une activation du système nerveux végétatif.

● *Le rôle du système nerveux.* — Un premier argument en faveur du rôle du système nerveux est que nombre de médicaments antihypertenseurs efficaces diminuent son activité. Un deuxième argument, plus démonstratif est représenté par l'augmentation fréquente des catécholamines plasmatiques dans l'hypertension artérielle, très récemment mise en évidence par des techniques délicates. L'augmentation de ces amines pressives est modérée, *mais suffisante pour provoquer* la constriction de certaines artérioles, en particulier des artérioles rénales.

● *Le rôle de l'hérédité.* — L'apparition de l'hypertension artérielle essentielle paraît procéder aussi de facteurs génétiques. La fréquence de l'hypertension artérielle humaine dans certaines familles a été établie depuis longtemps par les cliniciens. Les expérimentateurs ont réussi, par ailleurs, à démontrer le rôle de l'hérédité chez l'animal où l'hypertension artérielle n'existe pas spontanément, mais où elle peut être provoquée par recombinaisons successives des sujets dont la pression artérielle est à la limite supérieure de la normale. Les animaux obtenus après une dizaine de croisements *sont hypertendus dès leur naissance.* Des observations encore peu nombreuses, suggèrent que l'hypertension artérielle génétique de l'animal pourrait être liée à une augmentation de l'activité des nerfs sympathiques qui *serait elle-même secondaire* à des anomalies de la synthèse des catécholamines dans certaines parties du cerveau (hypothalamus antérieur et région bulbaire).

Anomalies héréditaires

L'hypertension artérielle humaine résulte donc de la conjonction de *facteurs extérieurs* et d'anomalies héréditaires. Le facteur exogène principal paraît être une consommation excessive de sel. Le sodium ne *joue cependant pas un rôle* exclusif puisque l'hypertension artérielle n'atteint pas également tous les sujets consommant la même quantité de sodium. Les facteurs endogènes paraissent essentiellement représentés par une augmentation de l'activité des mécanismes régulateurs qui se sont mis en place progressivement au cours de l'évolution de l'espèce humaine. Ces processus ont assuré la stabilité de son « milieu intérieur » (selon la conception de Claude Bernard) dans un environnement infiniment moins salé que la mer primitive des premiers stades de la vie sur Terre. Ils lui *ont surtout permis, fait évolutif suprême* et unique dans le règne animal, de s'adapter à la position verticale. Le système nerveux sympathique a joué un rôle déterminant dans cette dernière évolution. *L'augmentation* de la consommation de sodium ne provoque une hypertension artérielle que chez les sujets génétiquement prédisposés, c'est-à-dire sans doute chez ceux qui peuvent activer leur système nerveux sympathique sous l'influence du sodium. Cela doit être lié à une ou plusieurs anomalies héréditaires des enzymes contrôlant la synthèse des catécholamines *cérébrales.*

Cette hypothèse, cohérente avec les *plus récentes acquisitions* de la chimie du système nerveux central, autorise l'espoir, pour l'avenir proche, de nouveaux traitements de l'hypertension artérielle plus efficaces et mieux tolérés que ceux dont on *dispose* aujourd'hui.

(*) Professeur à la faculté de médecine Necker (Paris), directeur de laboratoire INSERM-C.N.R.S.

(**) Professeur de médecine en clinique, université de Californie (Los Angeles), ancien professeur associé à la faculté de médecine Necker-Enfants malades.

Une immense population de patients

par le professeur FUNCK-BRENTANO (*)

LA France compte plus de six millions d'hypertendus permanents auxquels s'ajoute un *nombre presque équivalent de sujets* dont la pression artérielle s'élève provisoirement au-dessus des valeurs considérées comme physiologiques à l'occasion de surmenage *ou d'émotions. Le nombre des* hypertendus fluctue dans de notables proportions selon les valeurs de pression artérielle maxima et minima choisies comme seuil de normalité. Mais peu importe en *définitive qu'il y ait cinq ou six millions d'hypertendus permanents* authentiques. La population des hypertendus est de toute manière immense. Quand on sait les menaces qui pèsent sur elle, les risques d'insuffisance cardiaque, de détérioration cérébrale et d'insuffisance *rénale* qu'elle encourt, on ne peut qu'être étonné qu'elle n'ait pas, jusqu'ici, plus sérieusement retenu l'attention.

Cette négligence prolongée n'est que le reflet de la résistance des médecins et des malades à *reconnaître la gravité de l'hypertension* artérielle. Il existe encore un nombre non négligeable de médecins qui ne mesurent pas systématiquement la pression artérielle de tous *les malades qu'ils examinent, ou* qui, découvrant l'hypertension, négligent de la traiter. Mais, surtout, alors que la découverte d'un cancer chez un patient l'affole, celle d'une hypertension le laisse généralement indifférent. Qui n'a pas eu *dans sa famille une vieille tante* que l'on savait de longue date hypertendue et qui, néanmoins, a vécu bien au-delà de ses quatre-vingts ans ? Ce phénomène de « non adhérence » à l'hypertension survit paradoxalement aux campa*gnes de détection précoce de* l'hypertension qui ont été menées dans plusieurs pays anglo-saxons.

Et pourtant, la gravité de l'hypertension n'est aujourd'hui contestée par personne. Une statistique de la Life Insurance Actuarial Society, *publiée en 1973*, montre qu'une hypertension très modeste 15/10 cm Hg mesurée sur une population d'hommes de trente-cinq ans diminue leur longévité de dix-sept ans par rapport à ceux dont la pression artérielle est rigoureusement normale. *On compte, d'autre part, en France* environ deux cent mille morts par an dues à des maladies cardio-vasculaires, qui, presque toutes, à un moment de leur évolution, s'accompagnent *d'hypertension. Ce chiffre* est le double du *nombre* annuel des *morts par* cancer.

La prévention, cette panacée souvent abusive de la médecine contemporaine, possède cependant *là ses meilleurs atouts. On dispose*, en effet, d'un moyen simple et économique de *détection précoce* : la mesure de la pression artérielle. On connaît des traitements sûrs qui ont fait la preuve de *leur action* et de *leur* innocuité : les médications *hypotensives. Mais pour* que la prévention soit efficace elle exige la participation active de tous les *membres* du corps de santé, les malades, les omnipraticiens, les médecins hospitaliers.

La vulgarisation du tensiomètre

La prise de conscience par les malades de l'intérêt qu'ils doivent attacher à la mesure de leur pression artérielle est la condition première de la maîtrise de l'hypertension. *Le « terrorisme médical »*, fort des succès enregistrés dans la *prévention* du cancer, est la méthode la plus généralement entreprise. Elle consiste, par voie d'affiches, de presse ou par les ondes, à montrer les risques de l'hyperten*sion. Cette approche me paraît inacceptable.* Elle crée un climat dramatique qui rend le malade incapable d'assumer sa maladie sans sombrer dans l'angoisse. Elle l'invite à transférer entièrement sur son médecin le poids de sa maladie alors *que la plupart des hypertensions* peuvent être aisément contrôlées par le malade lui-même, guidé seulement pas son médecin vers des mesures *diététiques* et médicamen*teuses simples qui ne perturbent* pas l'équilibre de sa vie socio-*professionnelle.* La participation du patient au vécu de *son état* serait plus facilement acquise si chacun prenait l'habitude de mesurer lui-même sa pression artérielle, comme *beaucoup ont déjà pris l'habitude* de connaître leur poids en se pesant. Les tensionmètres faits pour être utilisés par des patients, dont il existe déjà quelques modèles, devraient alors être simplifiés. *Mais* la plupart des médecins français ne *sont pas favorables à cette solution* adoptée dans quelques pays étrangers. Il n'existe pourtant pas d'autre voie qui permette au malade de vivre sa propre hypertension dans *le calme et la sérénité d'une infirmité maîtrisée.*

Le support naturel du contrôle de ce fléau social qu'est devenue l'hypertension artérielle est formé par l'ensemble des omnipraticiens. *C'est à eux que revient toujours,* en définitive, la charge de soigner la population. S'ils négligent encore souvent l'hypertension, c'est qu'ils en connaissent mal les schémas évolutifs. Ils sont volontiers partagés entre un optimisme excessif qui les *conduit à ne rien faire et à un pessimisme* également excessif qui les incite à confier les malades aux *spécialistes, alors que l'immense majorité* d'entre eux se situent entre *ces deux pôles, dans leur propre* zone d'action. La participation des omnipraticiens à la détection et au traitement de l'hypertension serait facile à obtenir s'ils avaient les moyens d'élaborer eux-mêmes les schémas d'exploration et de traite*ment en fonction de leur propre* expérience et de celle des médecins hospitaliers. Les programmes de formation permanente mis en œuvre par les omnipraticiens eux-mêmes devraient, *à l'avenir, favoriser* ce projet.

Les *progrès* dans le traitement de l'hypertension artérielle sont appliqués tout d'abord en milieu hospitalier, sous le contrôle de spécialistes. Aussi l'hôpital public est-il *le lieu naturel d'animation des programmes* d'éducation des malades et des médecins sur l'hypertension. Il ne s'agit pas d'enfermer dans l'hôpital un secteur électif et élitiste de détection et de traitement de l'hypertension, mais bien au *contraire d'ouvrir largement l'hôpital* aux malades et aux médecins. Les uns et les autres pourraient ainsi échanger leurs expériences et profiter des derniers apports du progrès *dans un domaine polydisciplinaire* auquel sont associés néphrologues, *cardiologues, neurologues*, endocrinologues et psychologues.

(*) Professeur de néphrologie à la faculté de médecine Necker-Enfants-Malades, Paris.

LIVRES

★ **APPROCHE CLINIQUE DE LA PSYCHIATRIE**, par le professeur P. Scherrer. Simep Editions, 241 p., 69 F.

Chargé de l'enseignement de la psychiatrie à la faculté de médecine de Dijon, psychiatre des hôpitaux, le docteur Pierre Scherrer a consacré son œuvre *à l'étude clinique* et au traitement des malades mentaux.

Les progrès considérables permis par la découverte des neuroleptiques (ou médicaments de l'esprit) ont accru encore le champ des psychothérapies, de contact et de soutien, chez des *malades devenus curables grâce* à la chimiothérapie.

L'imbrication de cette double approche, soutien psychologique et chimiothérapie, sous-tend tous les exemples choisis, pour ce premier ouvrage d'une série de trois volumes, par l'animateur des *Journées d'enseignement* d'Auxerre. Qu'il s'agisse de suicide, de troubles mentaux des adolescents, des femmes enceintes ou des jumeaux, de la schizophrénie, de l'hystérie, de la paranoïa ou des psychoses manico-dépressives, les exposés limpides et humains des cas cliniques choisis à titre d'exemple montrent bien comment s'établit pour le malade mental le piège de l'interaction entre l'infirmité chimique et l'environnement.

L'auteur déplore que les futurs médecins ne reçoivent pas la formation qui leur permettrait d'aborder ces patients, dont le traitement constitue une part importante de leur tâche quotidienne, et dont il est devenu possible de soulager considérablement la souffrance.

La remarquable clarté de son livre, son ouverture d'esprit, ne pourront que les y aider, et la *clarté est particulièrement rare* en ce domaine, dernier refuge des affrontements idéologiques ou des confusions *sémantiques.*

Dr E.-L.

Libres opinions

LA SANTÉ FICHÉE

par le docteur GÉRARD BLES (*)

LA publication récente dans une revue de consommateurs d'un « banc d'essai de l'angine rouge » (1) n'a pas été sans provoquer de remous, tant dans la presse que dans le milieu médical. Certains commentaires, d'un côté ou de l'autre, ont enflé démesurément la portée de l'événement. De l'hyperbolique au dantesque, rien n'a manqué.

Le ton du compte rendu lui-même de l'enquête est incontestablement plus modéré, plus « paisible », sa subjectivité moins fracassante. Encore que le commentaire du « banc d'essai » (pierre de touche de l'aspiration à l'objectivité dans la consommation moderne) commence en proclamant que les patients, *« laissés dans l'ignorance et dépossédés de leur corps »* par un médecin qui *« refuse tout dialogue et s'entête dans l'erreur »*, ne doivent plus se laisser *« déposséder, par les techniques et un certain pouvoir médical, de leur bien le plus précieux : la santé »*. Un tel prélude évoque plus, malgré tout, le procès d'intention ou le prêche de guerre sainte que le protocole expérimental...

Mais l'essentiel n'est peut-être pas là. Ni même dans le procès (encore un, et toujours en prélude) de la médecine à l'acte, qui vient là somme toute comme un cheveu sur la soupe. Mais d'abord et avant tout, à mon sens, dans l'enseignement que l'on peut tirer de la demande qu'exprime cette démarche — et dans tout ce qu'elle a de contradictoire.

Une demande à l'égard de quoi ? des médecins ? de la médecine ? *Explicitement de la « machine santé ». Une demande de quoi ?* D'une réponse codée, standardisée, enfichable (les fiches « *santé consommateurs* »), bâtie sur le repérage automatisé d'un certain nombre d'items, de signes, le tout en langage binaire, je suppose, ne laissant de place qu'au oui ou au non. Une demande de dogme en définitive, de « vérité-en-soi », là où il aurait paru vraisemblable que ce soit d'abord l'expérience qui puisse être sollicitée...

Le dogme : saignée et purgation étaient dogme, du temps de Molière. Diafoirus respectait avec rigueur l'enseignement de la Faculté. Il eût été bien noté à quelque examen post-universitaire... mais eût sans doute mieux fait de soumettre l'acquis dogmatique au crible de l'expérience.

La demande du malade au médecin n'est-elle pas en définitive, de sujet à sujet, la demande de celui qui souffre à celui qui est censé avoir l'expérience des voies de sa guérison ? Et une expérience, c'est toujours un savoir acquis, mais aussi réfracté au travers de l'histoire de celui qui sait...

Les assertions d'ordre médical qu'avance le rédacteur de *Que choisir ?* comme évidentes, avérées, ne le sont pas... L'expérience de l'enseignant (celle des cas graves), celle du praticien (les cas antérieurs qu'il a connus, la sécurité d'un malade qu'il ne connaît pas, la conscience de sa responsabilité, etc.), modulent les réponses possibles, qui ne sont pas antagonistes, mais bien plutôt diversifiées à partir d'un « noyau » commun. Suivant l'éclairage, ce qui est dénoncé ici comme superflu ou accessoire devient là opportun, voire exigible...

∴

Doit-on déplorer de telles « variances » ? Il nous semblerait surtout déplorable qu'elles puissent ne point apparaître — et l'un des problèmes actuels de la médecine, de l'omnipratique, est de procurer au futur praticien, à l'issue de son cycle de formation universitaire, cette première expérience quotidienne, éclairée de l'expérience de l'autre (celle du maître du stage), qui lui permettra ainsi parfois de « diverger ».

Le commentateur de l'essai insiste par ailleurs, à juste titre, mais non sans paradoxe, sur l'importance du relationnel dans l'acte médical : cela est tout à fait fondamental — et va contribuer au premier chef à faire varier les réponses. Le vécu de la maladie et du médecin par le sujet et le vécu du sujet malade par le médecin vont modifier, parfois profondément, le résultat final de l'échange. Confiance, agressivité, anxiété, d'un côté ; prudence, sûreté de soi, besoin de comprendre, de l'autre, vont par exemple moduler la relation. Il est vrai que certains médecins font dans le laconique dominateur (et plus facilement peut-être à l'hôpital qu'au cabinet). Il est vrai aussi que certains malades ont besoin de cette certitude du savoir, prenant tout essai d'explication pour de l'indécision. La vérité, là encore, est relative : chacun n'a pas besoin du même type de médecin. Et à un malade donné, chaque médecin ne peut répondre de la même manière. C'est bien pour cela que le libre choix demeure pour nous le fondement même d'une médecine humainement valide !

En tout cas, ici, le relationnel, une fois reconnu en son importance, inquiète : et de dire aussitôt la nécessité de « critères objectifs »... Au fond, il faut un médecin qui cause — mais qui cause pour dire la loi, une loi identique pour tous et, qui plus est, qui coûte le moins cher possible...

∴

Je ne pense pas, en soulignant ces ambiguïtés, dénoncer une bêtise, mais bien mettre en évidence le contradictoire même du désir de chacun, c'est-à-dire la réalité. Le sot serait de méconnaître ces ambivalences-là — ou de prétendre y échapper. Le sot serait de soutenir que la vie et les relations inter-personnelles sont choses simples, ou qui devraient l'être — ou de le laisser croire. L'inadmissible est de condamner implicitement tel ou tel, désigné explicitement, au nom d'une rigueur qu'on ne s'applique pas à soi-même...

Il est vrai, au demeurant, que le dialogue s'impose entre les professionnels et les usagers de la médecine, dans et hors le cabinet médical, que l'éducation sanitaire est un devoir social et d'abord celui du médecin, — que le praticien doit se soucier, en ses prescriptions, de leur résultat individuel, mais aussi de leur poids collectif...

Ce n'est pas en cassant — à tort, de façon spécieuse — la confiance entre professionnels et usagers qu'on favorisera un dialogue essentiel. A ce train, bien au contraire, au travers d'affrontements où une rigidité aussi défensive qu'agressive ne peut qu'étouffer tout désir de compréhension réciproque, on en arrivera vite au « ban de décès » d'une médecine à la mesure de l'homme.

(*) Secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français.

(1) *Que choisir ?* n° 126, février 1978 : « Face à face médecins-malades ».

Système de gestion automatisée de la médecine infantile

« GAMIN » suscite encore de nombreuses critiques après quatre années de fonctionnement

La crainte d'un fichage généralisé de la population à partir de l'informatique est plus aiguë encore lorsqu'il s'agit d'enfants qui seraient ainsi catalogués une fois pour toutes. Pour cette raison, la mise en place, il y a quatre ans, par les pouvoirs publics d'un système de Gestion automatisée de la médecine infantile (GAMIN) avait fait l'objet de nombreuses réserves.

L'information insuffisante, le caractère épars des textes organisant ce système, l'absence de certaines garanties dans le projet initial ont alors rendu possibles toutes les rumeurs.

De nombreuses organisations ont pris position contre le système GAMIN : aux états généraux de la petite enfance, les 20 et 21 janvier, Mme Noëlle Dewavrin, déléguée R.P.R. à la condition féminine, s'est prononcée, elle aussi, contre cette formule. Pourtant, le système GAMIN semble, sur le terrain, faciliter grandement le travail des équipes de P.M.I. (Protection maternelle et infantile), et celui des épidémiologistes, tout en apportant, sur le plan des libertés, de solides garanties, renforcées récemment par le vote de la loi sur l'informatique.

Le système GAMIN a été rendu possible par la loi de 1970, qui prévoit des examens médicaux obligatoires pour tous les enfants résidant en France, huit jours, neuf mois et vingt-quatre mois après la naissance. Ces examens donnent lieu à l'établissement par le médecin traitant de certificats de santé contenant des renseignements d'ordre médical et social. Conformément au système GAMIN, depuis 1974 ces certificats doivent être adressés aux services de P.M.I. pour favoriser le dépistage précoce des affections invalidantes et leur traitement. L'informatisation au niveau régional de ces informations, réalisée d'ores et déjà dans trente-cinq départements, couvrant 50 % de la population, devrait conduire, d'après les auteurs de ce système, à une meilleure connaissance épidémiologique et à une planification plus rigoureuse des équipements.

Ces objectifs sont-ils atteints ? Sur le plan statistique, les données recueillies dans les centres régionaux d'informatique hospitalière (C.R.I.H.) sont presque exhaustives : près de 92 % des médecins en moyenne envoient les certificats de santé du huitième jour. Les oppositions émanent les unes de praticiens inquiets d'un éventuel fichage de la population, les autres de ceux qui se méfient — et depuis toujours — de tout développement de la médecine publique. La plupart des statisticiens du ministère de la santé estiment que le faible pourcentage des opposants (8 %) ne saurait remettre en cause la validité des résultats obtenus.

La possibilité pour les médecins-chefs de P.M.I. d'obtenir par l'ordinateur les fiches des enfants à risque améliore-t-elle la qualité du travail social ? Une enquête récente de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) apporte à cette question une réponse nuancée.

Le degré d'efficacité de ce système pour le suivi des enfants semble varier tout d'abord en fonction des départements :

● Dans les départements urbanisés à forte mobilité, ces fiches constituent des boussoles fort utiles pour orienter le travail des équipes de P.M.I.

● Dans les régions rurales, où les enfants sont bien connus de travailleurs sociaux assez nombreux, les fiches informatisées n'apportent guère de renseignements nouveaux.

L'utilité du système GAMIN varie aussi en fonction de l'âge des enfants : les certificats des neuf et vingt-quatre mois sont, en l'absence de toute autre source d'information à cet âge, plus attendus par les équipes que les certificats de huit jours ; ces derniers ne sont reçus par les médecins de P.M.I. que plus de trois semaines après l'examen médical alors que les certificats de naissance sont envoyés par la mairie quelques jours après l'accouchement, apportant rapidement de nombreux renseignements.

La gestion informatisée des fiches, dont le coût unitaire est de 5,80 francs par an, ne couvre pas encore tous les départements : toute extension du système devrait donc tenir compte des données recueillies par l'enquête de l'IGAS.

Enfin, toujours d'après cette enquête, la réalisation du système GAMIN semble avoir été indirectement porteuse d'une amélioration du travail des médecins de ville. Le fait même de remplir une *check-list* recensant les risques auxquels s'expose l'enfant oblige le praticien à un auto-contrôle, et le conduit même quelquefois à se recycler. Tous les risques sont-ils définis avec une rigueur suffisante ? A cet égard, certains critères (« troubles de la vision », « débilité mentale ») pourraient être affinés, d'autres critères sociaux (sur la nationalité ou le célibat de la mère) pourraient être supprimés. Dans l'entourage de Mme Simone Veil, on affirme être très attentif à ces critiques adressées au contenu des certificats qui devrait être revu très prochainement, après une concertation avec les professionnels de la santé.

Des critiques plus radicales ont été adressées à ce système, notamment par les médecins du Syndicat de médecine générale et par de nombreuses sections C.F.D.T. On lui a ainsi reproché de ne pas remettre en cause un ordre social qui rend les enfants des milieux défavorisés plus exposés que les autres. C'est là, simplement, souligner l'ambiguïté de tout travail social, qui, confronté aux causes de la maladie, ne peut guère y remédier.

Certains, d'autre part, ont évoqué la volonté technocratique de ficher, dès la naissance, des classes de la société considérées comme dangereuses, posant ainsi le problème des garanties apportées par le système GAMIN en matière de libertés publiques.

De nombreuses précautions ont été prises par l'administration. Ainsi, le médecin chef de P.M.I. est-il notamment délié de toute obligation hiérarchique, à l'égard du préfet, pour la gestion du fichier. Ces certificats dans chaque direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) sont détruits après un délai qui n'excède jamais deux ans, et l'information recueillie par ordinateur est banalisée lorsque l'enfant atteint l'âge de six ans.

A ces précautions, qui tendent à rendre le système parfaitement étanche, s'ajouteront très prochainement deux séries de mesures : la suppression de la case « numéro national d'identité » qui subsiste sur les certificats, même s'il est recommandé de ne pas la remplir, et l'application de la loi *« Informatique et libertés »*, qui prévoit un droit d'accès des familles au fichier par l'intermédiaire des médecins traitants, et des sanctions pénales pour les informaticiens qui détourneraient tout ou partie des renseignements manipulés.

Malgré tout, des risques subsistent : la destruction des fiches n'est pas, d'après l'IGAS, toujours assurée dans les délais voulus. De plus, le transfert vers les centres régionaux de toute cette information multiplie les intermédiaires, les transferts et, donc, les risques. Au ministère de la santé, on s'interroge sur la possibilité de dissocier les deux objectifs du système GAMIN : l'exploitation statistique des résultats serait anonyme, et les fiches nominatives resteraient au niveau des D.D.A.S.S. dans des fichiers manuels, pour le seul travail social. Une telle solution, plus coûteuse, limiterait certainement les possibilités de détournement.

NICOLAS BEAU.

CORRESPONDANCE

Les vaccinations

Le dossier sur les vaccinations, publié par le Monde de la médecine *du 21 décembre 1977, nous a valu une longue lettre de M. Fernand Delarue. Nous en extrayons les passages suivants :*

Il existe en France une seule ligue : la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations (1). Son nom le précise : elle est « pour la liberté » et non « contre les vaccins ». Le fait de signaler « la publication de plusieurs livres critiques » sans en donner les références en bas de page, selon la coutume, et bien qu'ils soient à l'origine du débat actuel est aussi contestable (2) (...)

Mon livre *l'Intoxication vaccinale* expose de façon rigoureuse des chiffres, des observations et des études médicales émanant des sources les plus sérieuses et parfaitement contrôlables. Tout élément passionnel en est exclu parce que le réalisme est la seule attitude responsable lorsque la vie et la mort sont en cause : on n'y trouve aucun argument contredit par la réalité, du style de vos graphiques concernant « une protection *statistique* » démontrée « d'une manière *théorique* ». La valeur des mesures d'obligation vaccinale ne se juge selon nous que par les faits : nous nous voulons réalistes et non dogmatiques ; nous nous posons donc des questions.

L'introduction des vaccinations n'a pas infléchi les courbes de régression des maladies correspondantes : pourquoi ? Ces maladies ont diminué de la même façon dans les pays non vaccinés et dans les autres : pourquoi ? La Grande-Bretagne a le même taux de vaccinés contre le tétanos que la France, les Pays-Bas ne vaccinent pas : ces deux pays n'ont pas de tétanos alors que nous en avons : pourquoi ? Quand nous constatons que presque tous nos voisins ont renoncé à la vaccination antivariolique jugée plus dangereuse que la variole, nous étudions leurs raisons (...)

Oui, nous osons protester contre un sacrifice que nos voisins jugent inutile. Pourtant, n'oubliant pas que les Britanniques n'avaient plus qu'une immunité collective de 5 % quand ils ont déconseillé la vaccination de routine, nous récusons l'accusation d'« égoïsme social primitif » (...).

Nous n'« exploitons pas » les accidents, mais nous ne sommes pas de ceux qui refusent de les voir. Est-il possible, et au nom de quel conformisme, de fonder une politique de santé sur une cécité intellectuelle ? Nous pensons au contraire que le public a droit à une connaissance objective des risques qu'il court. La « prise de conscience » que vous relevez est effectivement le signe d'une « maturation sociale » de la part des usagers. Encore faudrait-il qu'ils soient vraiment informés.

(1) 4, rue Saulnier, 75009 Paris.
(2) Il s'agit de *la Faillite du B.C.G.*, par M. Ferru (publié à compte d'auteur) et de *l'Intoxication vaccinale*, de F. Delarue, aux Editions du Seuil.

L'ÉNERGIE SOLAIRE EN INDE

De l'hypothèse d'école à la réalité

Le congrès de la Société internationale d'énergie solaire vient de réunir, à New-Delhi, douze cents participants représentant une cinquantaine de pays. Il avait pour thème : *« Le soleil : future source d'énergie de l'homme »*. Sans apporter d'éléments très nouveaux, cette grande rencontre a surtout mis l'accent sur les applications pratiques de l'énergie solaire, en particulier dans les régions rurales des pays en voie de développement. Nation hôte, dont l'ensoleillement annuel est très important, l'Inde fournissait un exemple représentatif des possibilités d'utilisation de l'énergie solaire.

Dispersées entre plusieurs instituts ou sociétés industrielles, les recherches indiennes dans ce domaine, reconnaît-on généralement, sont d'un excellent niveau. Mais les réalisations sont *pour le moment limitées à la* production d'eau chaude pour des immeubles collectifs — hôpitaux, écoles, hôtels — et à différents matériels (séchoirs pour denrées alimentaires, ventilateurs, pompes et cuisinières solaires, etc.) ayant un caractère expérimental et rudimentaire, et s'inspirant d'un souci d'économie.

A première vue, de nombreux usages pourraient être faits de l'énergie solaire dans les villages où vivent encore les trois quarts de la population et qui, dans deux cas sur trois, ne disposent pas de l'électricité. Il y a dix ans, a souligné un participant au congrès, l'application de l'énergie *solaire à l'agriculture était* considérée comme une hypothèse d'école. Aujourd'hui, les pompes solaires d'irrigation se multiplient : leur technique, leur fiabilité et leur puissance sont en constante amélioration. En Inde, *où 32 % seulement des terres* cultivées sont irriguées, la production agricole pourrait y gagner, et l'ampleur des besoins à satisfaire permet de penser, estiment certains experts, que les pompes solaires seront, dans quelques années, d'un coût compétitif par rapport aux techniques en usage actuellement (manuelle, traction animale, électrique ou mécanique). Les Indiens travaillent à la mise au point de pompes d'une puissance de 2 à 5 chevaux. Ils étudient aussi l'emploi de l'énergie solaire pour le séchage et la conservation de denrées agricoles.

Ils ont, d'autre part, acquis, ces dernières années, une grande expérience avec les fermentateurs — utilisant les matières animales et humaines — pour la production de gaz à usage domestique. Plusieurs dizaines de milliers de ces appareils ont été installés dans des fermes. Ce système, qui existe déjà à des millions d'exemplaires en Chine, permet une utilisation rationnelle de la bouse — actuellement brûlée dans les appareils de cuisson populaire au prix d'une grande pollution atmosphérique — pour la production de gaz, tout en fournissant une quantité importante de déchets pouvant être récupérés comme fumure.

Le fonctionnement de ces appareils mis en place depuis la « crise de l'énergie » est cependant freiné dans le nord du pays par les basses températures nocturnes en hiver (jusqu'à un minimum de plus 4° C), qui compromettent la fermentation bactériologique ; d'autre part, leur vulgarisation se heurte à des difficultés socio-économiques. Comme les pompes à irriguer, les fermentateurs — dont le prix varie, selon la taille, *entre l'équivalent* de 1 300 à 24 000 francs — ne peuvent être achetés que par des agriculteurs prospères seuls en outre à disposer d'animaux en nombre suffisant pour fournir la « matière première ». Une approche communautaire permettra-t-elle de surmonter ces difficultés ?

Techniques étrangères et techniques indiennes

Ce n'est que dans cet esprit aussi que pourront être installées de petites centrales électriques solaires pouvant répondre aux besoins multiples des villages. Plusieurs participants ont déclaré qu'il devait être possible d'amortir de tels investissements à moyen terme. C'est en tout cas à la *réalisation d'unités de* ce genre que les Indiens accordent actuellement la priorité.

En revanche, ils n'envisagent pas pour le moment d'utiliser les systèmes solaires de chauffage ou de climatisation, qui, de l'avis de certains experts occidentaux, représenteront l'utilisation *dominante de l'énergie* solaire dans l'avenir. La climatisation pourrait, pourtant, améliorer la productivité dans les services administratifs et les usines, pendant la majeure partie de l'année.

L'énergie solaire offre enfin un champ nouveau à la coopération avec les pays industriels : les Etats-Unis, fortement représentés au congrès de New Delhi, ont proposé leur assistance par la voix du président Carter lors de sa récente visite ici. L'Allemagne fédérale, également très active, installe en Inde un générateur de 10 kW. La France, qui avait envoyé à New Delhi une trentaine de personnes, a amorcé une collaboration scientifique qui est appelée à porter sur la réalisation en commun d'un prototype de petite centrale, sur les systèmes thermodynamiques des pompes à eau, les photopiles et les fermentateurs.

Il n'est pas certain cependant que ces échanges conduisent dans l'immédiat à l'achat de techniques étrangères sophistiquées, car, pour l'énergie solaire comme dans d'autres domaines, les Indiens s'efforcent de mettre en œuvre leurs propres technologies, même si cela doit conduire *leur pays à prendre un certain* retard.

Enfin, la politique actuelle indienne est de développer toutes les sources d'énergie disponibles, et ce n'est que depuis peu qu'un plus grand intérêt est porté à l'énergie solaire. Celle-ci, indique un spécialiste, ne devrait pas représenter plus de 5 à 8 % dans le bilan énergétique national à la fin du siècle. Ce qui devrait néanmoins entraîner de notables changements dans les modes de production et de vie en milieu rural, pour peu que les réticences sociologiques, et somme toute politiques, ne se révèlent pas insurmontables.

GERARD VIRATELLE.

AUX TERMES D'UN NOUVEL ACCORD

Les Français auront plus facilement accès aux banques américaines de données chimiques

Un accord a été signé, mardi 31 janvier, à Paris, entre l'American Chemical Society (A.C.S.) et le Centre national de l'information chimique (CNIC), une association où sont représentés le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), l'Union des industries chimiques, deux associations s'occupant de documentation automatique en chimie, le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, le secrétariat d'Etat à la recherche et le ministère des universités. Cet accord donne au CNIC le monopole en France de l'exploitation des Chemical Abstracts, *la plus importante banque mondiale de données sur la chimie.*

Cette opération est la première conséquence concrete des travaux menés par un groupe de travail sur les problèmes des réseaux et systèmes d'information scientifique et technique en France, présidé par M. Pierre Aigrain, ancien délégué général à la recherche scientifique et technique. Une autre conséquence sera la mise en place, dans les mois qui viennent, d'un ordinateur IRIS-80, qui sera un « serveur centralisé » *permettant la consultation des principales banques de données scientifiques et techniques mondiales. M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, a indiqué, mardi 31 janvier, que compte tenu de ces décisions et des mesures anciennes les dépenses de l'Etat dans ce domaine devraient s'élever à 75 millions de francs pour les cinq ans qui viennent.*

L'accès aux banques de données, souvent informatisées, est devenu une nécessité vitale pour les chercheurs scientifiques du monde entier : c'est pour eux un moyen de savoir où en sont leurs collègues — et souvent rivaux — dans leurs recherches ; de retrouver, dans le maquis des journaux scientifiques, les articles qui peuvent les intéresser : on considère que, dans les domaines scientifiques et techniques, sont chaque année publiés environ un million et demi de documents intéressants.

Dans la plupart des domaines-clés : chimie (400 000 documents par an), médecine (300 000), agriculture (200 000), biologie (200 000), les Etats-Unis, qui ont été à la tête de l'utilisation des possibilités de l'ordinateur, disposent, aujourd'hui, d'une avance considérable qui, dans le cas particulier de la chimie, confine au monopole : c'est du monde entier que les scientifiques interrogent ces fichiers géants installés sur le sol américain. Cela peut, notamment dans le cadre de laboratoires travaillant pour une société commerciale, poser des problèmes de secret industriel : la nature des questions posées par un chercheur peut donner des indications sur l'avancement de ses travaux.

L'accord conclu avec l'A.C.S. permettra d'y remédier et de faire baisser le prix facturé à l'utilisateur : pour interroger un ordinateur américain, il en coûte actuellement environ 600 francs de l'heure (1). Le même service, assuré à partir d'une installation basée en France, coûtera à peu près deux fois moins.

Selon les termes de l'accord, le CNIC a pour la France l'exclusivité de l'exploitation des *Chemical Abstracts*. Le chercheur pourra donc, probablement dès la fin de l'année — et notamment grâce à la mise en route du réseau Transpac de transmission de données développé par les P.T.T., — éviter d'avoir à s'adresser aux sociétés privées américaines qui exploitent, contre redevances, le fichier établi sous le contrôle de l'A.C.S. Le CNIC recevra, à cet effet, les fichiers des *Chemical Abstracts*.

En contrepartie, le CNIC *s'engage* à participer aux dépenses d'exploitation des *Chemical Abstracts* pour un montant de 6 millions de francs (sur un budget annuel d'environ 100 millions de francs) ; et il mettra à la disposition de l'A.C.S. un logiciel spécialement adapté aux besoins des chimistes, mis au point par le professeur Dubois, de l'université Paris-VII.

L'ordinateur « serveur » sera géré par une société de services dont la structure, qui reste à déterminer, devrait être prochainement arrêtée. Son domaine d'action ne se limitera pas à la chimie : par le biais d'accords de licence avec les banques de données internationales, il pourra s'étendre à la biologie, l'agriculture, etc. L'opération coûtera environ 10 millions de francs par an (après un investissement du même ordre), pour un chiffre d'affaires possible de plus de 20 millions de francs en 1982.

XAVIER WEEGER.

(1) Le coût de mise au point d'une banque de données est d'environ 100 francs par donnée.

CARNET

Naissances

— M. Gérard DRUESNE et Mme, née Ghislaine Fraysse, ont la joie, avec Antoine, d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 25 janvier 1978 à Paris.

— Julien a la très grande joie d'annoncer la naissance de son frère,

Aymeric.

Jacques STERN et Brigitte Bollecker-Stern, 16, rue Vandrezanne, 75013 Paris.

Mariages

Nicole NIEDLISPACHER et Patrick BARRILLON

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 4 février 1978.
Saint-Feliu-d'Amont,
66170 Millas.

Décès

— Mme Arrighi, née Gaulard,
M. et Mme Michel Arrighi et leurs enfants,
M. Patrice Arrighi,
Mlle Evelyne Arrighi,
M. et Mme Jean-Paul Arrighi et leurs enfants,
Mme veuve René Arrighi et ses enfants,
Mlle Gilberte Arrighi,
Mme veuve Gabriel Piot,
M. et Mme Jean Piot et leur enfant,
M. Gérard Piot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel Jean ARRIGHI

président de chambre
à la cour d'appel d'Aix,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite français,
officier de l'ordre national
du Mérite du Sénégal,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, survenu le 4 février 1978 dans sa soixante-troisième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Pierre à Marseille le mercredi 8 février 1978, à 11 heures.

[Né le 16 mai 1914, à Saint-Saturnin-d'Apt (Vaucluse), M. Gabriel Arrighi entre dans la magistrature en 1941 et fait la plus grande partie de sa carrière en Afrique noire. Il est successivement président à Douala en 1948, conseiller à Abidjan en 1952, puis à Dakar en 1954. Détaché auprès de la Fédération du Mali en 1960, puis auprès du Sénégal en 1966, il est président de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence en octobre 1967.]

— Le Père provincial des dominicains,
Les religieux du couvent Saint-Dominique,
M. et Mme Georges Besnard et leur fils,
M. et Mme Maurice Besnard et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Allais et leurs enfants,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Besnard, Bertrand, Legier
font part que

Frère Albert-Louis BESNARD,

de l'ordre des Frères prêcheurs, s'est endormi dans la paix du Seigneur le 6 février 1978.

Les obsèques auront lieu dans l'église de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, le jeudi 9 février, à 10 h. 30.
29, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.
M. Georges Besnard,
Domaine du Loup,
06800 Cagnes-sur-Mer.
M. Maurice Besnard,
42, rue des Béarnais,
31000 Toulouse.
Mme Allais,
10, rue du Général-Leclerc,
78430 Louveciennes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DELOR,
fondé de pouvoirs
de la Société générale,
croix de la valeur militaire,

endormi dans la paix du Seigneur le 4 février 1978, à l'âge de quarante-cinq ans.

De la part de :
M. et Mme René Delor-Truelle, ses parents,
M. et Mme Roger Delor,
M. et Mme Bernard Delor,
ses frères et belles-sœurs,
Marie-Noëlle, Cyrille et Christine, Florence, Nicolas et Thomas,
ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Ses fidèles et nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février 1978, à 9 h. 15, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Troyes, à 15 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Wauthier,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
2, place Pierre-et-Marie-Curie,
49700 Doué-la-Fontaine.
Route de Folcarde,
31290 Villefranche-de-Lauragais.

— Mme Pierre-Henri Fille-Lambie, ses enfants et ses petits-enfants, ont la douleur d'annoncer la mort du colonel

Pierre-Henri FILLE-LAMBIE
« Morlane ».

Les obsèques ont eu lieu le 1er février 1978 dans la plus grande simplicité en la chapelle La Mourre, hameau de la Garde-Freinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Flandre, son épouse,
Le docteur et Mme Yves Galline, Joël et Anne-Laure,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul FLANDRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 11 février, à 10 heures, en l'église Saint-Ayoul à Provins (Seine-et-Marne), suivies de l'inhumation dans l'intimité à Grebault-Mesnil (Somme).

23, boulevard de l'Ouest,
93340 Le Raincy.

[Né le 29 mars 1898 à Grebault-Mesnil (Somme), Paul Flandre, ancien ingénieur des travaux publics, a été mobilisé comme officier de réserve à Libreville (Gabon) et se met, dès 1940, à la disposition du général Leclerc. Il dirige les travaux de construction des batteries côtière de Libreville et de Pointe-Noire (Congo) en 1941. Il participe ensuite aux campagne du Fezzan et de Tunisie, et, au sein de la 2e division de la France libre — qui deviendra la célèbre 2e D.B., — il constitue le groupe d'escadron de réparation de la division. Chef d'escadron (l'équivalent du grade de commandant il est fait compagnon de la Libération le 7 août 1945.]

— M. André Gazier,
M. et Mme Philippe Gazier,
Véronique, François et Florence,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André GAZIER,
née Marie-Louise Marchal,

survenu à Clamart (Hauts-de-Seine) le 28 janvier dernier.

Les obsèques ont été célébrées le 2 février 1978, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Stanislas-des-Blagis, sa paroisse.

6, avenue Georges-Clemenceau,
92330 Sceaux (Hauts-de-Seine).

— Le général Marcel Martre,
Jean-François et Anne-Marie Martre,
Michel et Caroline Martre,
Marie-Christine et Bernard Fournier-Montgieux,
Jacques et Dominique Martre,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MARTRE,
née Simone Rochat,

rappelée à Dieu le 5 février 1978 à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil (16e), où l'on se réunira, le mercredi 8 février, à 15 h. 45.

L'inhumation aura lieu à Villelongue-de-la-Salanque (P.-O.), dans le caveau de famille.

Priez pour elle.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue Perrichont, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Christian MERLO,
administrateur de la FOM (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 28 janvier à Paris.

L'inhumation a eu lieu le 1er février à Querqueville (50).

Une messe sera dite à son intention le samedi 11 février, à 16 heures, à Saint-François-Xavier, Paris (7e).

De la part de toute sa famille,
3, rue Pérignon, 75015 Paris.

— Mme Jacques Planchais,
Le docteur et Mme Jean Richard,
ses grands-parents,
Agnès et Jean Planchais, ses parents,
Anne, Christophe, Cécile et Nicolas,
ses frères et sœurs,
font part de l'entrée de

Jacques PLANCHAIS

dans la sérénité de Dieu, le 6 février 1978, à l'âge de vingt-cinq ans.

Une célébration eucharistique aura lieu le jeudi 9 février, à 15 h. 45, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, 75004 Paris (près de Beaubourg).

L'inhumation se déroulera à Coulonges-sur-Sarthe (Orne).

La famille souhaite plutôt que des fleurs une offrande au Centre d'entraide aux handicapés physiques par le travail (C.C.P. Paris 15 774 58).
300, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— Mme Lucien Robin-Champigneul,
M. et Mme Yves Robin-Champigneul,
M. et Mme Christian Detourbay,
M. Jean-Luc Robin-Champigneul,
M. et Mme Jean-Frédéric Vernes,
Cyril, Loïc, François Robin-Champigneul,
Mme Marcel Delplace,
Le docteur Yvonne Delplace,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et beau-frère,

M. Lucien ROBIN-CHAMPIGNEUL,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu le 4 février, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le mercredi 8 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Adolphe Weinberg, son épouse,
M. et Mme Max Vinbert,
M. et Mme Samy Weinberg,
M. et Mme Maurice Weinberg,
ses enfants,
M. Pierre Vinbert,
Mlle Anabelle Vinbert,
M. et Mme Serge Weinberg,
M. et Mme Michel Weinberg,
M. Erick Weinberg,
M. et Mme Bernard Rikiel,
ses petits-enfants,
Sœurs et beaux-frères et toute sa famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe WEINBERG,
chevalier du Mérite social,
chevalier de la Santé publique,

enlevé à leur affection dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu jeudi 9 février, à 11 heures, cimetière de Bagneux (porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Gabriel Audisio,
Le docteur et Mme Michel Audisio, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Gendre, leurs enfants et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Gabriel AUDISIO,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Messes anniversaires

— Mme Jean-Loup Lezier et Maxime souhaitent que vous puissiez vous unir à eux dans la célébration d'une messe pour

Jean-Loup LEZIER,

à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, le dimanche 12 février 1978, à 11 heures, centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, Paris (6e).

— Le 16 février 1976,

Jean LEGARET

nous quittait. Sa famille et ses amis se recueilleront le jeudi 16 février 1978, à 18 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 101, rue Saint-Antoine, où une messe sera célébrée pour ce second anniversaire.

Soutenances de thèses

— Jeudi 9 février 1978, à 14 heures, université de Panthéon-Sorbonne, salle des commissions du Panthéon : « Lidée du plan dans le mouvement syndical et socialiste français entre les deux guerres », par Jean-François Biard. Jury composé de MM. J.-P. Cot, J. Droz, L. Hamon, G. Lefranc, Ph. Machefer et R. Rémond.

Visites et conférences

MERCREDI 8 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., façade, portail gauche, Mme Colin : « Notre-Dame ».

15 h., métro Cité-Universitaire, Mme Guillier : « Le Corbusier à la Cité universitaire ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».

15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons : « Beaubourg » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., 24, rue Pavée, M. de La Roche : « Le Marais ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Paris et son histoire).

15 h. 15, métro Saint-Paul : « Les synagogues du quartier des Rosiers » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 12 h., Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Boutique de droit : la justice... « éclairée » (Autrement).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « L'Allemagne au siècle des lumières » (Pour les jeunes).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, Grand Palais, M. Gilbert Van de Louw : « Le réalisme chez Rubens ».

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Philippe Vigier : « L'établissement du capitalisme industriel ».

20 h. 30, Musée de l'homme, Mme Anne Chapman : « Le peuple Ona. Vie et mort en Terre-de-Feu ».

20 h. 30, musée social, 5, rue Las-Cases, M. Charles Guasco : « Le symbolisme des vierges noires » (Templia).

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance).

20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, Mme M.-R. Geffroy : « La désintoxication par le jeûne » (Conférences de l'Oasis).

21 h., Maison de Radio-France, auditorium 105, MM. D. Guérin et D. Rousset : « Deux cheminements de contemporains ».

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Le masculin et le féminin dans la vie de votre esprit ».

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

Le souvenir d'Yves Bayet

Mme Yves Bayet, veuve de l'ancien préfet dont nous avons retracé la carrière dans le Monde *du 3 novembre 1977, nous écrit :*

Yves Bayet, admis dans la carrière préfectorale très jeune, d'abord au cabinet du président Daladier, où celui-ci lui confie tous les câbles des ambassadeurs — codés, bien sûr, — secrets d'Etat, Yves Bayet poursuivant sa carrière ainsi que vous l'avez relaté — Yves Bayet révoqué par Vichy, Yves Bayet dans la résistance formant des maquis, devenant chef du NAP (Noyautage des administrations politiques). Yves Bayet et la grève de la police, Yves Bayet investissant la préfecture de police, comme il en avait reçu l'ordre de M. Parodi (alors conseiller d'Etat) de la part du général de Gaulle, Yves Bayet devant qui toute la cour du 19 août 1944, à la préfecture de police, noire de ses troupes de l'ombre, a chanté la première *Marseillaise* bouleversante. C'est aussi grâce à lui que Paris n'a pas brûlé, que Paris a conservé ses ponts intacts, que Paris a eu de l'eau, le téléphone, etc., pendant tous les jours de libération.

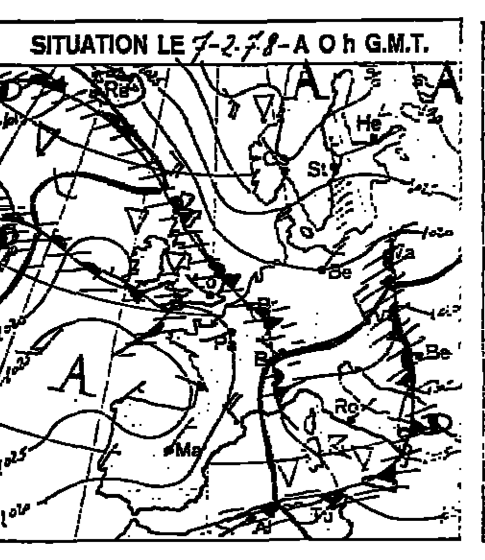
Quelques mois avant la Libération, il put se procurer des armes qui nous faisaient cruellement défaut, les parachutages n'ayant pas eu lieu, et c'est Joanovici qui lui livra un dépôt d'armes allemand. Ici s'arrête l'histoire Joanovici — qu'on a ensuite montée en épingle à des fins politiques.

Pour Yves Bayet, la vérité est là, et l'histoire se souvient du « révolutionnaire aux yeux bleus » qui aima par-dessus tout la France, la loyauté, l'honnêteté, et qui était également un fonctionnaire avisé qui n'a pas fait de fautes de service, qui n'a pas eu les rapports qu'on lui prête avec Joanovici. Comment a-t-on pu dire qu'il n'avait pas hésité, en « certaines circonstances », à l'utiliser en qualité de banquier d'un service public... C'est aberrant.

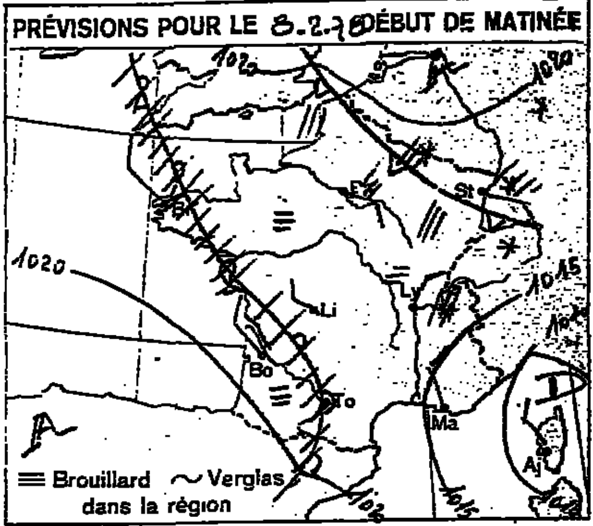
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7-2-78 - A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-2-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 février à 0 heure et le mercredi 8 février à 24 heures :

Les hautes pressions du proche-Océan s'affaibliront progressivement, et un flux de secteur nord-est tendra à s'établir sur la France.

Mercredi 8 février, le temps restera médiocre sur la plus grande partie du pays, et les températures seront souvent en baisse. Ce rafraîchissement sera surtout sensible sur les régions s'étendant du pas de Calais à l'Alsace et aux Alpes du Nord, où des gelées et des chutes de neige se produiront. Le sud des Alpes, la Provence et la Corse bénéficieront d'un temps assez ensoleillé, mais, sur les autres régions, des nuages abondants donneront encore des pluies passagères ou des averses. Des brouillards locaux sont à craindre dans les vallées en début de journée. Les vents seront généralement faibles ou modérés, sauf dans le Midi méditerranéen, où ils demeureront assez forts.

Mardi 7 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 février ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 11 et 1 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Brest, 9 et 5 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 6 et —1 ; Lille, 6 et 3 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille, 10 et 4 ; Nancy, 5 et 3 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 10 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et 4 ; Pau, 8 et 4 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 8 et 2 ; Toulouse, 10 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 degrés ; Amsterdam, 6 et 0 ; Athènes, 12 et 9 ; Berlin, 0 et —3 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 7 et 3 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 5 et —2 ; Lisbonne, 18 et 7 ; Londres, 8 et 0 ; Madrid, 15 et 0 ; Moscou, —8 et —9 ; Nairobi, 29 (max.) ; New-York, —4 et —10 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 9 et 2 ; Stockholm, —2 et —5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6-7 février 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 65-577 du 15 juillet 1965 portant règlement d'administration publique relatif aux prêts à moyen terme du crédit agricole mutuel.

● Modifiant le décret n° 76-129 du 6 février 1976 relatif à la dotation d'installation des jeunes agriculteurs.

DES ARRETES

● Portant nominations à l'Ecole nationale des ponts et chaussées. UNE LISTE

● Des professeurs ayant obtenu le diplôme de l'Institut national des sports et de l'éducation physique.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 991

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■			■				
III									■
IV						■			
V		■							■
VI	■					■	■		
VII				■	■		■		
VIII	■							■	
IX									
X		■	■					■	
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Ouverte pour cause de décès. — II. Participe ; Furent écartelés dans bien des cas. — III. Charge utile. — IV. Coucha plus d'une fois sous les ponts ; A souvent la gorge encombrée. — V. A naturellement un caractère de chien. — VI. En Thessalie ; Participe. — VII. Restaurant pour végétariens ; Préposition. — VIII. Leur peau est mise à prix. — IX. Ne rate pas une occasion de sortir ses griffes. — X. Son débit est variable. — XI. Lointain royaume.

VERTICALEMENT

1. Champ de courses ; A plus d'une fois roulé Churchill. — 2. Symbole ; Calendrier. — 3. Comporte tout ce qu'il faut pour être dans de beaux draps. — 4. Dignes de respect ; Egalement. — 5. S'élève en Grèce ; S'étend plutôt qu'elle ne tombe. — 6. Figure biblique ; Egalisa une surface. — 7. Pilote d'essai ; Possessif. — 8. Inspira maints chantres. — 9. Préposition ; Rapprocheras.

Solution du problème n° 1 990

Horizontalement

I. Evacuez ! — II. Latude ; en. — III. Ela ; Iton. — IV. Vil ; Ni ; T.B. — V. Esa (Ase) ; Eolie. — VI. Nier. — VII. Cd ; Arc. — VIII. Aurore ; EE. — IX. Frimousse. — X. Lee ; Uri. — XI. Aérifère.

Verticalement

1. Elève ; Rafle. — 2. Valise ; Urée. — 3. Atala ; Crier. — 4. Cu ; Edom. — 5. Udine ; Rouf. — 6. Eetion ; Eure. — 7. Lia ; Sir. — 8. Entières. — 9. An ; Bercées.

GUY BROUTY.

Fiscalité

Dans onze départements

SIX SEMAINES SUPPLÉMENTAIRES POUR PAYER LES IMPOTS LOCAUX

La date limite de paiement des impôts locaux venant à échéance le 15 février a été reportée au 31 mars dans onze départements, indique un communiqué publié par le ministère de l'économie et des finances. Le texte explique :

« *Dans un certain nombre de départements, les impositions locales afférentes à l'année 1977 devaient être payées au plus tard le 15 février 1978, c'est-à-dire à la même date que le premier acompte provisionnel d'impôt sur le revenu. Pour éviter le cumul d'échéances fiscales, il a été accordé aux contribuables concernés un délai supplémentaire pour le paiement de leurs impôts locaux.*

» Ces derniers pourront être acquittés sans majoration jusqu'au 31 mars 1978. Cette décision s'applique aux départements suivants : Haute-Garonne, Haut-Rhin, Alpes-Maritimes, Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône, Yvelines, Isère, Bas-Rhin, Savoie, Haute-Savoie, Val-de-Marne. »

Action sociale

● *L'allocatio nd'orphelin vient d'être majorée,* aux termes d'un décret en date du 24 janvier, publié par le *Journal officiel* du 26 janvier.

Cette allocation est calculée en pourcentage de la base mensuelle de calcul des allocations familiales. Aux termes du nouvau décret, ce pourcentage, qui était de 15 %, est porté à 25,5 %, avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 1978 pour l'orphelin de père ou de mère, ainsi que pour l'enfant de mère célibataire. Il reste de 30 % pour le double orphelin (de père et de mère). C'est ainsi que, dans le premier cas, la base de calcul étant 818 francs et le taux de 25,5 %, le montant mensuel atteint désormais 184,05 francs. Dans le second cas (double orphelin), ce montant reste fixé à 245,40 francs.

SPORTS

TIR

Une cible et de l'air

Près de huit cents concurrents — seniors, juniors et dames, se sont affrontés samedi 4 et dimanche 5 février, salle Carpentier, à Paris, pour les premiers championnats d'hiver de tir aux armes à air comprimé à 10 mètres, jamais organisés dans la capitale. La veille, vendredi, une journée « portes ouvertes » avait permis aux écoliers du 13e arrondissement de découvrir l'ABC du tir dans les stands installés boulevard Masséna.

Il peut paraître surprenant que des armes à air comprimé, considérées par beaucoup comme des jouets, puissent faire partie de la panoplie d'un tireur de compétition. En fait, ces armes sont très sophistiquées en l'occurrence, et le tir à 10 mètres — distance retenue pour obtenir une trajectoire tendue au maximum avec un plomb de très faible poids propulsé vers une cible par de l'air comprimé — est considéré comme la discipline d'initiation type dans le tir sur objectif fixe.

Déjà représentée aux championnats du monde, la discipline va être prochainement inscrite au programme des Jeux olympiques. Elle intéresse le pistolet et la carabine.

Mise à part l'absence de bruit au départ du coup et éventuellement l'absence de recul, le tir est tout à fait comparable à celui que permet une arme à feu. Les difficultés rencontrées pour atteindre un score honorable sont tout aussi semblables que celles que peut attendre un tireur àla 22 L.R. Il suffit pour s'en convaincre de voir les dimensions des cibles : un cercle de 45 millimètres gradué de 1 à 10 pour le pistolet, un cercle de 155 millimètres pour la carabine. Même à 10 mètres, atteindre l'objectif réclame pas mal de talent.

Les armes sont lourdes : 1,4 kilo pour un pistolet à 4 kilos et plus pour une carabine. Là aussi ces poids permettent une accoutumance à l'utilisation des armes à feu employées en compétition, car ici comme là on lâche la balle à bras franc, c'est-à-dire sans appui (1). Les systèmes de détente sont également les mêmes et si l'on sait que dans le tir le bon lâcher fait la bonne balle, on comprendra aisément qu'une arme à air comprimé réunit toutes les conditions techniques que réclame le tir aux armes à feu. Aussi peut-on, après avoir fait ses premiers pas sur de telles armes, s'orienter vers le tir à plus longue distance. En fait, beaucoup de tireurs en restent à leurs premières amours, car l'arme à air comprimé ne demande ni un grand emplacement de tir ni insonorisation phonique particulière. Le coût du plomb relevant du centime, qui tirera vingt mille projectiles — tel un tireur de compétition en un an — ne dépensera que 200 F.

Reste tout de même le prix des armes, un matériel qui ne souffre ni fragilité ni défaut de précision. Les armuriers allemands et autrichiens sont, à cet égard, les maîtres du marché. Il en coûte, selon l'arme — pistolet ou carabine — de 400 à 2 500 F. Mais les sociétés de tir sont là pour prêter un tel matériel et les quatre cents stands installés en France permettent finalement de faire connaissance à peu de frais avec la cible.

La majorité des licenciés du tir à la cible (2) ont débuté sur des armes à air comprimé. Plusieurs d'entre eux comptent parmi les meilleurs au monde dans la discipline. Une Evelyne Manchon, chez les dames, a été médaille d'argent aux derniers championnats d'Europe ; Patrice de Mullenheim a obtenu dans la même compétition une médaille de bronze.

Des sportifs qui se distinguent sans faire de bruit. — C. L.

(1) Dans le tir à 50 mètres en position couchée (22 L. R.) et le tir à 300 mètres (8 mm), le concurrent s'appuie toutefois sur le coude.

(2) Sur les soixante-quinze mille licenciés à la Fédération française de tir (16, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris), cinquante mille s'adonnent au tir à la cible.

● *Pour rencontrer l'Irlande* le 18 février au Parc des Princes, l'ailier droit de l'équipe de France, Jean-François Gourdon, sera remplacé par le joueur de Saint-Jean-de-Luz Louis Bilbao. C'est la seule modification que les sélectionneurs aient apportée à l'équipe qui a joué contre l'Ecosse.



Le Monde

Modes du temps

Les images pièges des nouveaux catalogues bazars

ACHETER par correspondance, sans voir les articles et sans les toucher, n'est pas un réflexe naturel. Pourtant, un ménage français sur deux a recours, chaque année, à ce genre de ventes. Et La Redoute, le numéro 1 sur le marché, a réalisé, l'an dernier, le chiffre d'affaires impressionnant de 2 milliards 400 millions de francs, devançant de 800 millions son concurrent Les Trois Suisses. Chaque année, un bon mois avant les premières feuilles vertes, les deux catalogues sont en vente dans les kiosques. Deux monuments.



La Redoute a, pour elle, la force de frappe : un tirage de cinq millions d'exemplaires, un catalogue plus volumineux et un format plus grand, qui lui permettent de présenter davantage d'articles — 36 000 contre 30 000 — plus avantageusement. Les Trois Suisses, de leur côté, se sont assuré, depuis dix ans, les conseils de la « Mafia ». Ce bureau de création, qui, on s'en souvient, fit souffler un air nouveau sur les magasins Prisunic, apporte aux Trois Suisses cette petite chose en plus qu'on appelle le style. Les couvertures des catalogues reflètent ces deux images sensiblement différentes.

Celle de La Redoute représente une famille moderne — le père tient à la main une boîte de Coca-Cola — sportive et gaie. Les responsables du groupe tiennent à ce que, dans les kiosques, leur catalogue ne se confonde pas avec les magazines féminins. C'est justement cet axe que Les Trois Suisses ont tendance à cultiver. Leur catalogue montre une belle fille, un peu bougon, bien campée, dans un ensemble de plage. Avec toujours le petit détail qui va plus loin : le soutien-gorge du mannequin découvre légèrement sa jolie poitrine.

Dans ces magasins sur papier, plus de 30 000 articles sont proposés dans des secteurs bien définis · habillement, linge de maison, mobilier. Articles actuels, correspondant à la demande et dont la qualité est contrôlée dans les laboratoires des deux sociétés. « *Dans la grande diffusion, on ne peut pas se permettre de faire de l'avant-garde* », observe Denise Fayolle, une des directrices de la « Mafia ». La gamme des prix est étendue et il est toujours prévu des pages pour petits budgets. Puisque acheter par correspondance est logiquement indéfendable, comment les responsables des catalogues s'y prennent-ils pour vendre ?

Pour La Redoute comme pour les Trois Suisses, le but est le même : séduire et décrire. « *Deux objectifs qui ne sont pas forcément compatibles* », déclare M. Emile Poullet, le directeur du service catalogue de La Redoute. « *Il faut provoquer le coup de cœur de la cliente* », ajoute M. Jean Pierre Desrousseaux, son homologue aux Trois Suisses. Toute la responsabilité de la vente repose sur les épaules du mannequin et sur son sourire parfois difficile à obtenir. « *Les filles qui posent aujourd'hui aiment bien se donner l'air de chiennes* », fait remarquer une maquettiste des Trois Suisses. A La Redoute, on recherche des mannequins plus jolis que la moyenne sans l'être trop. Le décalage entre la clientèle et son modèle ne doit pas être trop grand. *Il faut qu'en le voyant l'acheteuse, s'écrie : « Ça, c'est pour moi ! »* Chacune est choisie en fonction de l'article à vendre. Celle qui portera un jean n'est pas celle qui présentera une gaine.

Aux Trois Suisses, on a décidé cette année, non sans trembler, de changer de photographes. « *Il faut bien avouer que c'est à ce niveau-là que se livre la bagarre entre La Redoute et nous* », déclare-t-on. Un certain photographe particulièrement pitre a su rendre pour la page des T-shirts les filles pétillantes, gaies et mignonnes. « *Je suis contente*, dit la maquettiste, *et puis on voit bien mes articles.* » On attache aussi beaucoup d'importance aux éclairages, à l'ombre et au contre-jour pour que l'image soit douce, donc encore une fois séduisante.

Le décor extérieur joue un rôle de plus en plus *grand, mais* il ne faut pas qu'il soit trop présent. Aux Trois Suisses, on garde un mauvais souvenir d'un rideau de palmes qui annihilait totalement une brochette de T-shirts. Les accessoires aident aussi beaucoup à vendre. « *La cliente n'achète plus un article mais une silhouette*, fait-on remarquer à La Redoute. *Nous lui donnons des idées différentes pour porter un même vêtement.* »

Armoires à portes ouvertes

C'est en effet la grande force des catalogues que de pouvoir présenter plusieurs versions d'utilisation d'un même article. Cela est valable pour le vêtement comme pour l'ameublement. On montre et on démontre le produit dans un décor et en situation, chose que les magasins ne peuvent généralement pas se permettre, faute de place. « *Nous présentons toujours les armoires avec leurs portes ouvertes, puisque, dans la vie, le premier réflexe de l'acheteur est d'aller inspecter l'intérieur* », dit Claude Robardey, responsable du secteur « meubles » des Trois Suisses. Il est d'autre part intéressant de constater que les catalogues favorisent la vente d'achats rébarbatifs, comme les articles de literie et autres protège-matelas, pour lesquels on ne se rend pas volontiers dans un magasin.

Séduire, mais aussi décrire, informer et conseiller. « *Nous nous efforçons de concevoir des textes et une argumentation aussi précis que possible*, déclarent les deux concurrents. *Les acheteurs de nos services-produits connaissent de beaucoup plus près les articles que les vendeuses des magasins. Ils sont donc à même de fournir aux rédactrices du catalogue les informations les plus complètes possible.* » Dans le domaine du service au client, Les Trois Suisses ont créé, cette année, pour le secteur ameublement, un petit personnage dessiné, baptisé « Astuconseil », qui livre au bricoleur tous ses trucs.

Les catalogues ont évolué. Davantage de gros plans, donc des pages *plus fortes*. Textes *plus légers* et mieux intégrés. Chaque concurrent se développe dans un secteur donné. Ce printemps, La Redoute a accordé soixante pages supplémentaires à la mode féminine — l'accent a été mis sur les petites pièces — et au « sportswear » décontracté pour les hommes. Les Trois Suisses au contraire ont favorisé et favoriseront toujours davantage l'ameublement. La prédominance est donnée au bois naturel. « *Nous avons enregistré une réponse très nette de la part de nos clients*, déclare M. Jean-Pierre Desrousseaux. *Nous essayons de leur proposer un ensemble de meubles que seuls les privilégiés des grandes villes peuvent se procurer.* »

L'image de marque « Veillées des chaumières » des catalogues est donc périmée.

« *En fait*, remarque Denise Fayolle, *la vente par correspondance est un système de distribution moderne et qui va aller en se modernisant.* » Ce n'est pas par hasard si les commandes par téléphone ont augmenté de 20 % à La Redoute. Le leader du marché a d'autre part ouvert un dépôt-consignes dans la station RER de Saint-Germain-en-Laye pour permettre à la cliente qui travaille et qui n'est pas *chez elle d'aller réceptionner* ses colis. Il est prévu d'y adjoindre un bureau de prises de commandes téléphoniques. Ceci est un premier pas. Un autre plus important se prépare. Demain la femme pourra s'adresser directement à un ordinateur. Après-demain, grâce à la télé-informatique, elle pourra visualiser chez elle sur un écran la réponse à ses commandes.

FLORENCE BRETON.

Manières

« La fumée vous gêne ? »

Il y a plus d'un demi-siècle, dans un compartiment de chemin de fer, un monsieur bien élevé demandait à sa voisine si la fumée l'incommodait.

« Je ne sais pas, monsieur, *répondit la douairière avec un sourire à la fois hautain et malicieux,* je ne sais pas, personne n'a jamais encore été assez mal élevé pour fumer devant moi ! »

Je me suis souvenu de l'anecdote, l'autre jour, dans le train qui filait sur Bruxelles. Mon voisin de banquette pétunait impavidement sans se soucier d'incommoder quiconque. Je me consolai en pensant qu'il eût pu être mon voisin de table, au restaurant.

Loin de moi, certes, l'idée d'interdire de fumer après le repas. Un cigare est le complément idéal d'un bon dîner. Mais, les horaires aidant, avouez qu'il est bien gênant, aux hors-d'œuvre, de subir les fumées de ceux qui en sont au café. A confondre fumets et fumées l'olfactif se choque et l'appétit s'égare.

Mais la défense du fumeur impénitent est toute trouvée : le parfum d'une voisine de table peut être autant déplaisant, sinon plus, au gourmet délicat. C'est vrai. Cela m'avait donné l'idée, il y a quelques années, de poser la question : « Entre un voisin qui fume et une voisine trop parfumée, que supportez-vous le mieux à votre table ? »

A l'exception du cher Galtier-Boissière (« Je ne supporte aucun fumeur à table. Il n'est jamais réinvité »), *la majorité choisit le fumeur. Voilà de quoi donner bonne conscience aux irréductibles de la cigarette entre chaque plat.*

L'un d'eux, avec la merveilleuse mauvaise foi qui convient, me fait d'ailleurs remarquer que si l'on vend, au restaurant, des cigarettes et des cigares, on n'a jamais vu la vestiaire proposer des flacons de parfums ! Passons.

Il y aurait, aussi bien, beaucoup à dire sur le « bénéfice » (quelquefois exagéré) de la vendeuse de cigares et surtout sur le dédain avec lequel elle traite les havanes. Cela est une autre histoire et qui ne résout pas le problème... d'une interdiction de plus ! Interdiction de fumer entre les plats, interdiction de fumer avant une certaine heure, interdiction... Plus on parle de liberté, plus il convient, hélas ! d'interdire. N'usons point de grands mots, mais, enfin, constatons qu'un peu de civisme devrait suffire à éviter ces interdictions. A tout le moins un peu d'altruisme. Encore qu'un ami me souffle qu'avec les Français l'altruiste doit être autoritaire ! La solution serait-elle celle du fumoir ?

Un endroit jouxtant la salle du restaurant et où l'on irait prendre le café et fumer à son aise. Entre hommes ? Oui, je sais, les Anglais quittent et la table et les dames pour aller au fumoir échanger des havanes et des histoires corsées.

Avant que le problème soit résolu, il en passera de la fumée dans le ciel de Paris !

ROBERT J.-COURTINE.

Clin d'œil

Coupe-nuit

IL est 0 h. 40. Demain est à *peine entamé*. Vous rentrez chez vous. La pièce de théâtre était bonne... pour une fois. Le souper chez les Ponsel-Bradon excellent. Néron, le boxer, émerge de l'office en remuant, par habitude courtoise, son moignon de queue. « Chut, n'aboie pas à cette heure-là ! » Une caresse sur les douces rides en sillon *de son crâne plat. Il s'en retourne de son pas de percheron vers son tapis et se rendort.*

Vous retirez vos « vernis » qui *semblent ne pas s'assouplir* à l'usage. Vous vous massez le *pied gauche... le plus* meurtri, et vous retrouvez cette *petite douleur qui court* de la malléole jusqu'aux orteils... Ne serait-ce pas la goutte plutôt que le fait d'une chaussure trop serrée !

Votre cigare, un immense Lonsdales Balinda, bien sûr, offre encore trois ou quatre centimètres de plaisir avant d'atteindre le quart fatal de l'amertume. Ponsel-Bradon a de bons cigares mais des alcools de bistrot. Ce type *n'a* pas de nez. *Un plongeon* dans le bar. La vieille prune de tante Françoise permettra de déguster comme une aubaine ce moment d'avant *sommeil. Un livre* est sur le guéridon : la *correspondance de Scott* Fitzgerald (1896-1940). Ce ne *sont pas* des lettres à lire avant de se mettre au lit. Trop déprimant cet écrivain qui se saoulait pour oublier ses dettes, son éditeur, la folie de sa femme. Votre regard tombe sur le transistor. Tiens à cette heure-là, la radio que dit-elle ? Touche Europe I : une dame raconte « Trois Valses » et parle d'Yvonne Printemps avec émotion. Un *garçon* à la voix chaleureuse et paisible approuve ou commente, de temps à autre, donne une précision, *incite, sans en avoir* l'air, la dame confiante à *parler encore. Il s'appelle Gonzague* Saint-Bris.

« *Je suis veuve depuis sept* ans, dit la dame, *j'ai cinquante-neuf ans. J'ai revu* « Trois Valses », seule. *C'est bien dommage d'assister* à un bon spectacle sans pouvoir *partager ses émotions* avec quelqu'un qui comprenne votre sensibilité. Aussi Gonzague (elle doit le connaître pour *être si* familière), si un jeune sexagénaire se présente pensez à moi ». La dame sans nom minaude un peu. Va-t-on virer à l'annonce *matrimoniale ?* Gonzague adroitement avec courtoisie comme on prend *une cousine âgée par le coude* pour l'aider à descendre l'escalier vers *la sortie, après* le thé, *conserve* la maîtrise du *micro ! La dame* le remercie de l'avoir écoutée. Et avec lui, des dizaines de milliers d'auditeurs... dont elle a oublié l'existence au cours de cette sorte de tête-à-tête à distance.

Vous avez suivi cette conversation téléphonique avec le sentiment de commettre une *indiscrétion autorisée*. Si vous aviez branché le transistor, d'autres nuits, vous auriez peut-être entendu un cambrioleur expliquer les gestes de son « métier », un charpentier parler de poutres métalliques, un blouson noir essayer de tromper son *vide intérieur* avec des mots de cinéma, et *quantité d'autres gens ayant* besoin de parler, de raconter des histoires, *de se livrer* sous couvert de l'anonymat, tels qu'ils sont ou au contraire se reconstruire tels qu'ils voudraient être. A ce carrefour des solitudes ne viennent pas que des paumés et les demoiselles *en mal d'amour*. « Ligne ouverte », dit Gonzague Saint-Bris, qui ne se prend ni pour un *confesseur* ni pour un *psychiatre*, c'est l' « *encyclopédie* de la vie ».

MAURICE DENUZIÈRE

(Lire la suite page 20.)

Clin d'œil

Coupe-nuit

(Suite de la page 19.)

Ainsi les gens auraient parfois besoin de parler pour les autres, et aux autres, parce que notre monde tient leurs aventures individuelles, leurs goûts, leurs idées pour insignifiances. Que vous importe après tout le train de 0 h. 14 que ce cheminot de banlieue fait entendre quelquefois à Saint-Bris, comme ça, pour le plaisir, et n'est-ce pas exhibitionnisme gratuit que l'appel de ce mari qui envoie sur les ondes l'enregistrement qu'il a fait du dernier accouchement de sa femme ?

Un peu irrité peut-être par ce débordement sentimental et incongru de banale humanité sur fond culturel, vous poussez la touche France-Inter. Là aussi, on se parle par téléphone et de minuit trente à 3 heures du matin. Le ton est différent. Volontairement consolateur, à la fois plus romantique et plus réaliste. L'entretien peut déboucher sur des gestes de solidarité entre auditeurs. Le verbe se fait rencontre. Un monsieur à la voix de fausset s'étonne que son interlocutrice — cette jeune femme séduisante, assise dans un studio de Radio-France — n'aime pas beaucoup le cinéma italien. Ce cinéphile relève à peine d'un chagrin d'amour. Il le dit, puisqu'il est enfin admis que les passions homosexuelles peuvent être aussi intense et douloureuses que les romances entre homme et femme. L'hôtesse de la nuit à Radio-France s'appelle Macha Berenger. C'est une belle comédienne de théâtre et de télévision qui compose des chansons et écrit des poèmes. Sa voix met des sonorités tropicales dans le haut-parleur. On a la sensation d'entendre une naïade aux chairs dorées qui a planté son micro-parasol sur une plage bahamienne. Elle n'accepte que cinq appels chaque nuit et sait éconduire les dragueurs ou les désœuvrés équivoques, empêtrés dans leurs phantasmes sexuels. Tendre mais pas câline, proche mais inaccessible, accueillante à tous mais attentive à chacun, c'est la Vénus des sans-sommeil à laquelle des habitués téléphonent parfois de Floride pour dire bonne nuit.

Vous faites la moue. Ces parlotes nocturnes qu'écoutent les plantons de parking, les routiers, les policiers de garde et les membres de ces cent quarante métiers de nuit qu'a recensés Macha Berenger ne sont, pensez-vous, que les exhibitions spontanées — encore que sélectionnées — de gens atteints d'une « distanciation » du « moi », las de refouler leurs angoisses, de dissimuler leurs besoins affectifs, désirant prouver et se prouver leur existence ?

Vous qui avez à qui parler, qui revenez du théâtre avec une femme parfumée, qui êtes accueilli chez vous par votre chien. Vous pour qui un livre est une évasion organisée, non la compensation d'une absence, la musique une émotion choisie et programmée, non un bruit à la surface du silence. Vous qui trouverez dans votre agenda, en cas de pépin, au moins trois numéros de téléphone d'amis sûrs. Vous pour qui la part de soleil est plus large depuis toujours que la part d'ombre, que pouvez-vous savoir des autres, de ceux qui n'ont ni votre force, ni votre chance, ni votre orgueil ? L'isolement, luxe recherché par ceux que la vie sollicite trop, est, pour ceux qu'elle oublie, entravés dans leurs complexes ou leur timidité, un désert stérile. Voilà pourquoi peut-être ils veulent se raconter la nuit, à l'abri des regards et des curiosités à des milliers d'inconnus.

Leur répondre, Macha et Gonzague vous le diront, est à la fois exaltant et éprouvant.

J'attends la nuit où le plus las des deux téléphonera à l'autre pour demander à son tour une minute de bienveillante attention.

MAURICE DENUZIÈRE.

Le printemps aux semelles

LES chaussures de printemps que nous avons pu voir dans les collections de couture la semaine dernière se trouvent déjà dans les boutiques des grandes marques. En gros, elles se divisent en deux genres : talons bas ou très haut perchés, et ce pour tous les styles de tenues. Ainsi Charles Jourdan pour Christian Dior, Bally pour Lanvin et Saint-Laurent, Andrea Pfister pour Lapidus et Mancini pour Givenchy et Scherrer utilisent-ils les mêmes types de fines lanières tressées et des bracelets encerclant la cheville. Les talons de 10 centimètres donnent une cambrure particulièrement féminine aux ensembles à pantalons. Les escarpins sont plutôt arrondis du bout et profilés, avec des détails rétro repris aux vamps hollywoodiennes.

En dehors de ces extrêmes, les chaussures de printemps suivent les tendances de la mode sportive avec un renouveau des chaussures de marche à l'aspect solide et confortable en cuirs aérés, perforés, et tressés. Les « Salomé » ont des brides montantes sur le cou de pied et des talons bas, parfois légèrement compensés. Les modèles d'été sont destinés aux sports de plein air, cyclisme ou bateau, à semelles de latex ou à laçage. Les adeptes de mocassins, délaissés ces dernières saisons, apprécieront leur retour en modèles de couleur à petits talons bas, à porter avec des collants ou des soquettes, en peaux suédées de tons pâles, parfois en contraste de cuir mat et brillant.

Les grandes marques de chaussures françaises se vendent bien au Japon, ce qui les amène à commercialiser aussi à Paris les tailles 34, jusqu'ici très difficiles à trouver.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin de MARCQ.)

PFISTER : sandale à effets de mini-tresses de cuir ou de serpent, à forme arrondie et talon creusé de 4 centimètres. 4, rue Cambon et 56, rue du Four.

SAINT-LAURENT : sandale haut perchée à bracelet noué autour de la cheville. Dans les boutiques de la marque et chez Bally.

VILLON : botte ultra-souple à bout arrondi en biseau pour le confort du pied. 58, rue Bonaparte.

CHRISTIAN DIOR : sandale à découpes et bride sur le côté, talon de 4 centimètres. 30, avenue Montaigne et dans les magasins Charles Jourdan.

LANVIN : escarpin de chevreau or à talon rouge pour le soir. En vente chez Bally.

هكذا من الأصل

DORMIR, DESSINER, JOUER...

Les enfants sont dans leur chambre

Dormir, dessiner, jouer... ces activités qui remplissent la vie d'un enfant se déroulent dans « sa » chambre. S'il est petit, ses parents l'ont aménagée selon leurs goûts ; s'il est plus grand, il a, sans doute, donné son avis. Dans tous les cas, cette chambre est un territoire privilégié, dans les limites duquel l'enfant va vivre et évoluer au fil de ses premières années.

En matière d'habillement, les boutiques enfantines sont nombreuses et apportent toutes les solutions. En revanche, pour l'aménagement de la chambre et l'environnement quotidien de l'enfant, les bonnes adresses sont plus rares.

Sous le signe de la tortue « Tortax », personnage d'une bande dessinée pour enfants, une boutique de linge junior vient de s'ouvrir quai de la Tournelle, face au pont de l'Archevêché. Tout le linge, pour le lit et la toilette, présenté ici est français, du dessin original d'Auguste à la fabrication. Sur du tissu de pur coton bleu, rose vif, jaune franc, vert doux ou blanc, s'inscrivent les aventures de Tortax qui animent les draps et taies de berceau ou de lit d'enfant (60 à 70 francs la parure). Tortax à sa toilette est imprimée sur des serviettes en douce éponge bouclette, de mêmes coloris que les draps, et sur des draps de bains bien longs dans lesquels les enfants aiment s'enrouler ou sur des capes où emmitoufler bébé après sa toilette.

Les animateurs de cette boutique, qui testent leurs créations auprès de leurs enfants, ont des projets : un nouveau personnage (un chien aventureux) qui tiendra compagnie à Tortax et des décors réalisés sur mesure pour la chambre d'enfant. Ces compositions inédites seront peintes soit directement sur le mur, soit sur un panneau à accrocher, soit même sur les meubles existant dans la chambre.

C'est dans un esprit totalement différent que Yolande Led., conçoit la décoration enfantine. Antiquaire de métier, elle vient de quitter le domaine du meuble ancien traditionnel pour se consacrer à l'antiquité pour enfants. La situation de sa boutique se prête à cette activité un peu insolite : une impasse désuète, bordée de jardinets, et comme voisin le cours les Moineaux.

Elle a découvert et rassemblé ici des meubles créés jadis pour les enfants et qu'elle a remis en état : une barcelonnette savoyarde en chêne, d'aspect très rustique, et un petit fauteuil montagnard ; un berceau d'époque Napoléon III dont la nacelle en fer laqué blanc et la flèche qui la surmonte ont été garnies de tissu. Des chaises hautes, pour bébé, sont en chêne avec assise paillée (de 400 à 500 francs) et de petites chaises basses ont été laquées de blanc et capitonnées d'un tissu frais de Canovas : 200 francs. Une commode d'enfant, en pin, s'harmonise avec un lit 1900 à motifs crosses et boules de cuivre.

Une armoire provençale enfantine a, d'un côté, une petite penderie et quelques tiroirs et, de l'autre, une porte vitrée laissant voir l'intérieur tapissé de tissu et garni d'étagères. Pour compléter le décor d'une chambre « rétro », Yolande Leday accroche aux murs des gravures anciennes et des paysages naïfs.

Changement d'ambiance, et de quartier, pour découvrir dans un onzième arrondissement en mutation la boutique « Minimôm » où voisinent des jouets, du mobilier, du linge et de la vaisselle pour enfants. Des lits superposés, en pin naturel, ont des dosserets à barreaux formant échelle ; ils peuvent se dissocier et former, plus tard, des lits indépendants (959 francs les deux, sans literie).

Des tables de chevet et une commode, de mêmes lignes douces sans angles agressifs, complètent l'ameublement de la chambre. Une bonne sélection de linge propose des draps et taies pour berceaux, petits et grands lits d'enfant (avec une création « maison », imprimée d'une frise paysage en vert vif), des couettes avec leurs enveloppes et des couvertures tissées à la main. Un astucieux sac à suspendre, en tissu orné d'un ourson, est doté d'une poche au sommet (pour glisser les jouets) et d'une fermeture à glissière à la base pour les sortir. Et pour prendre son repas, assis sur un petit canapé de rotin devant une table ronde, un plateau en plastique blanc à alvéoles et gobelet, style « avion », s'accompagne de couverts à manches rose dragée ou bleus.

JANY AUJAME.

★ Tortax, 61, quai de la Tournelle, 75005 Paris. — Yolande Leday, 6, impasse Malakoff (32, avenue Raymond-Poincaré) 75016 Paris. — Minimôm, 31, rue Faidherbe, 75011 Paris.

A l'ardoise

● **EXPOSITIONS DANS LES GRANDS MAGASINS.**

Aux Galeries Lafayette, le « *Festival de l'affiche* » est classé par thèmes sportifs, pop, romantiques, fantastiques, etc., jusqu'au 25 février.

« Orient-Expo » se tient au Printemps, du 8 février au 4 mars, ainsi que dans les succursales *périphériques et les principales filiales* de province. On y trouvera, pour la première fois, des « santos », statues des Philippines, en bois sculpté, des meubles anciens et modernes, ainsi que des bibelots de Chine, du Japon, de Corée *du Sud, d'Inde, du Vietnam*, de Hongkong et de Thaïlande.

A la Samaritaine, la « Hollande » nous apporte, du 8 février au 4 mars, des faïences de *Delft, des poteries de Gouda*, des paniers de cisal, des bicyclettes, des biscuits, des fromages, des bocaux de moules, arrosés de bières et de genièvre.

● **LES BONS COMPTES.**

Le carnet de comptes « Mon budget », réalisé par les éditions de l'Epargne, fête son vingtième anniversaire. Si le format s'est un peu agrandi, la présentation groupe toujours *sur une double page mensuelle les dépenses courantes du foyer*, celles d'équipement et de renouvellement, les charges fixes et le bilan du mois. En fin de livret, quatre tableaux permettent de récapituler les *dépenses et recettes de l'année*.

La partie centrale du carnet de comptes est un opuscule, que l'on peut détacher, consacré à des conseils pratiques. Cette année, sur le thème « vivre mieux les uns avec les autres », ce sont les *relations humaines qui sont abordées* sous l'angle du respect, de soi et envers autrui.

★ *Mon budget 78*, 13,50 F, Editions de l'Epargne, 174, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06. C.C.P. Paris 5 901 98.

● **MOUCHOIRS « INHALANTS ».**

On connaît les mouchoirs imprégnés d'eau de toilette sous emballage étanche, distribués dans les avions. Utilisant le même principe, Orbel vient de lancer des mouchoirs « inhalants », destinés à soulager les nez bouchés par le rhume de cerveau et à *faciliter la respiration (en sachets de* dix, en vente dans les pharmacies).

Les mères d'enfants turbulents apprécieront les « tampons secours », pansements imbibés de désinfectants, pour nettoyer les *plaies superficielles*.

LE SPENCER de Mori


(Dessin de MARCQ.)

L'ensemble à pantalons mou et à veste courte est une des tendances les plus importantes des collections de couture, à silhouette féminine cambrée, *juchée sur des sandales à hauts* talons.

MORI : *interprétation de cette* ligne en spencer du soir de moire blanche et pantalon indo-persan de moire crêpée noire de Bucol.

RECTIFICATIF. — Nous avions, dans nos éditions datées *1er février, malencontreusement* attribué à Hanae Mori un dessin qui appartenait à la *collection Patou. Rendons son* œuvre à la couturière.

UNE PREMIÈRE SUR LE PETIT ÉCRAN

Cousons cousines

L'UNE sait coudre, l'autre pas. Elles sont assises côte à côte devant une table de coupe et l'une apprend à l'autre à monter une fermeture sur une jupe à volants. Aline Prébois, celle qui sait, et dont la mère fut couturière chez les grands couturiers, travailla à 100 Idées. *Monique Périault a été professeur d'anglais. Si elle ne sait pas coudre, elle sait faire comprendre et expliquer. La couturière et la pédagogue sont les actrices et les productrices d'une série intitulée* Cousons cousines.

Cette série de douze émissions d'une durée de trente minutes chacune sera projetée à partir du vendredi 10 février. Un guide pratique de cent pages reprendra en détail les émissions (on pourra se le procurer moyennant la somme de 15 F dans les merceries). L'ensemble du projet a été conçu par le Centre national de documentation pédagogique.

« Nous nous adressons à celle qui ne sait pas et nous souhaitons lui donner l'envie de réaliser de petites choses pas chères, *déclare Aline Prébois.* Mais, en même temps, chaque modèle possède une astuce technique qui devrait intéresser celle qui sait. » *En douze leçons, on pourra se confectionner une garde-robe de base. Huit modèles ont été prévus : jupe en trois versions — droite, en biais, à volants — et robe. Les quatre autres vêtements peuvent être portés indifféremment par les femmes et par les hommes : ce sont un gilet, un peignoir, un blouson et une cape.*

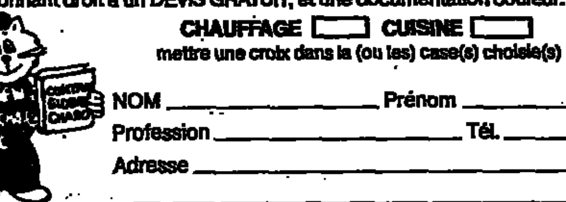
La technique enseignée est légère. « Nous avons éliminé les bâtis, les pinces et les boutonnières, *déclare Aline.* Pour les finitions, nous nous bornons au biais et à la tresse. » *Chaque émission apporte des notions nouvelles et complémentaires ainsi que des conseils généraux. Organiser son travail par exemple. Regrouper les opérations — épinglage, couture à la machine, repassage — permettront en effet à la femme d'utiliser au mieux le temps morcelé dont elle dispose.*

Le dialogue entre les deux cousines est très naturel. Les émissions sont vivantes et les moyens utilisés pour expliquer sont nombreux : dessin animé du vêtement ou dessin tout court. Aline prend volontiers son stylo et son bloc pour illustrer un détail. Les gros plans sur des mains adroites qui posent une fermeture ou qui assemblent des volants ont un impact évident. Une restriction cependant : certains calculs semblent donnés un peu rapidement.

Aux femmes maintenant de prendre l'aiguille. Se débrouilleront-elles quand elles se retrouveront seules ? C'est là toute la question. Mais le guide est prévu pour leur venir en aide. De toute façon, Aline et Monique souhaitent connaître leurs réactions.

Fl. B.

★ Chaque émission sera diffusée deux fois par semaine à partir du 10 février, une fois le vendredi, à 14 h. 25, sur TF 1, une fois, le dimanche, à 10 h., sur A 2.







Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Peinture française en Chine.

Regroupés sous le titre « Paysages et Paysans français 1820-1905 » quatre-vingt-huit tableaux des musées français (le Louvre en a prêté dix-sept) vont partir pour la Chine à la fin de ce mois. Ils seront présentés au Palais des beaux-arts de Pékin du 10 mars au 10 avril, puis au Musée d'art et d'histoire de Changhaï du 25 avril au 25 mai. Jusque-là aucune grande exposition de peinture occidentale n'avait franchi les frontières de la République populaire chinoise.

Organisée conjointement par les services artistiques du ministère des affaires étrangères et la Direction des musées de France, l'exposition (commissaires Dominique Ponnau et Jacques Vilain) illustre la vie paysanne, les travaux des champs ou les coutumes et costumes de nos provinces, et met particulièrement l'accent sur les deux grands axes du paysage français au dix-neuvième siècle : l'Ecole de Barbizon et l'impressionnisme. Parallèlement des grands noms — Corot, par un ensemble de cinq toiles, Millet par un ensemble de quatre, ont été représentés, ainsi que la peinture académique, avec . Bastien-Lesage, Lhermitte, Debat-Ponsan... Enfin une petite section fauve comportant des œuvres de Derain, Braque, Vlaminck, ouvre à un art plus moderne, pratiquement inconnu en Chine.

La Belle Époque et l'entre-deux-guerres à Beauvais.

Le musée départemental de l'Oise (ancien Palais épiscopal) à Beauvais a récemment ouvert une nouvelle salle consacrée à l'art de la belle époque et de l'entre-deux-guerres. Dans une présentation vivante, qui évoque un intérieur début de siècle, on peut voir, pour l'art nouveau, l'ensemble de la salle à manger que fit Serrurier-Bovy pour l'hôtel Bauwens à Bruxelles, des grès et des porcelaines d'Auguste Delaherche, qui était originaire de Beauvais, des panneaux décoratifs de Devambez, des œuvres de Levy-Dhurmer, d'Auguste Wery, de Maurice Denis... L'art de l'entre-deux-guerres est représenté notamment par un salon en tapisserie de Beauvais de Capiello, des tableaux de Georges Leroux, la donation de Tamara de Lampicka de ses propres œuvres.

Échanges troublants.

Imaginez deux galeries d'art : l'une spécialisée dans l'art fantastique, surréaliste, insolite, qui a son public, ses habitués, ses clients, l'autre carrément orientée vers la production la plus avant-gardiste, le minimal, le conceptuel... qui a elle aussi son public, ses habitués, et beaucoup moins de clients. Deux galeries donc, que rien ne rapproche, même pas la géographie — la Seine faisant en ce domaine office de frontière naturelle, — et qui sans tambour ni trompette font échange d'exposition. C'est ce qui vient de se produire.

La galerie Eric Fabre (34, rue de Seine), pendant quinze jours exposait les « voyants » de la galerie Bijam-Aalam (22, passage Verot-Dodat), laquelle pendant le même temps présentait les peintures de « murs », ironique mise en question de la peinture radicale, plate, et de son rapport au décoratif de « Présence Panchounette », le collectif fauteur de trouble, à l'origine de cette permutation dont le propos était de montrer la disparité et les antagonismes des espaces d'exposition de l'art. Les réactions ? Le trouble. Chez Bijam-Aalam on s'est demandé tout de même s'il n'y avait pas de changement de direction ; c'était un mauvais rêve, qui s'est assorti de commentaires humoristiques, c'était « la première fois que la galerie était si bien briquée » ! *Chez Fabre, on n'avait jamais vu autant de monde. Dommage que les commentaires et les réactions n'aient pas été enregistrés.*

Musique

UN CONCERT DE L'ITINÉRAIRE

Au-delà de l'originalité

Certains soirs on a l'impression que la musique d'aujourd'hui est plus facile que celle qui s'écrivait il y a vingt ans. Le Marteau sans maître, *de Boulez,* Gruppen, *de Stockhausen, étaient des œuvres ardues ; on comprend en les réécoutant ce qu'elles pouvaient avoir de dérangeant, les remises en cause qu'impliquaient leurs audaces déclarées et, si ce langage nous est devenu familier, c'est que, replacées dans une perspective historique, nous savons mieux ce qu'elles signifiaient, d'où elles venaient, vers quoi elles tendaient. Dans bien des cas, la perception claire du sens général rend négligeable l'obscurité qui entoure encore certains aspects, celle-là même qui peut-être inquiétait les auditeurs d'alors.*

Or les règles de ce langage, telles qu'elles ont été énoncées implicitement par l'avant-garde des années 50, restant, sur bien des points, toujours en vigueur, nous pouvons suivre aisément et jusque dans ses détails le discours musical de la plupart des compositeurs actuels, mais, rassasiés de cette compréhension trop facile, c'est le sens spécifique de tant de démarches diverses exprimées avec un même vocabulaire qui nous échappe. D'où la sensation que les musiques actuelles sont plutôt faciles à entendre et souvent peu significatives. Le fait, en soi, n'est pas nouveau, l'académisme ne datant pas d'hier; pourtant, c'est d'autre chose qu'il s'agit, car cet académisme apparent dissimule parfois une originalité qu'on apprécierait mieux si on ne s'attachait pas d'abord à ce qui sonne d'une manière inusitée.

Ainsi les deux œuvres centrales du récent concert de l'Itinéraire, Iambe, *de e Michel Decoust, et* Vorwarts zur unzeit, *de Jens Peter Ostendorf, possèdent chacune une poésie personnelle, un climat tour à tour violent et raffiné, mais nous ne sommes pas à même actuellement de distinguer ce qu'elles apportent au-delà du plaisir de l'audition. Les autres partitions du programme,* Adagio cantabile, *de Lorenzo Ferrero, et* Thirteen dreams ago..., *de Horatiu Radulescu, au contraire, définissent à elles seules toute l'étendue du problème. La première, parce qu'elle prend comme base d'élaboration l'adagio de la sonate* Pathétique *(dont elle propose une nouvelle lecture harmonique à travers une reconstruction analytique du texte de Beethoven), peut sembler assez conventionnelle, voire tonale, sauf si, au lieu d'observer exclusivement les similitudes avec le langage tonal et sa syntaxe, on porte son attention sur les divergences que le choix délibéré d'un morceau célèbre rend plus évidentes. La seconde,* Thirteen dreams ago..., *pour trente-trois instruments à cordes (onze sur scène et vingt-deux pré-enregistrés), risque d'apparaître comme le résultat, séduisant d'abord par sa nouveauté puis rapidement lassant, d'une pure spéculation en rupture avec la musique actuelle : une demi-heure de travail très serré à onze parties réelles, sans grandes articulations appréciables ni évolution perceptible.*

*Et certains de se réjouir de rencontrer à nouveau une avant-garde difficile... simplement parce qu'ici la difficulté saute aux yeux, tandis qu'elle était masquée dans l'*Adagio cantabile *par la référence à Beethoven. A y regarder de plus près, ces deux œuvres, où domine la préoccupation de reconstituer un spectre harmonique complexe autour de sons fondamentaux, sont beaucoup plus proches qu'il n'y paraît d'abord.*

Au lieu de les opposer, il faudrait leur accorder la même attention, et c'est peut-être là, plus que dans la reconnaissance de telle ou telle tendance insolite, que résident actuellement les véritables problèmes de compréhension posés par la musique contemporaine : l'évolution qui se manifeste aujourd'hui va bien au-delà de la notion d'originalité individuelle. Depuis quelques années, en effet, se dessine un mouvement aussi important que celui qui a suivi la dernière guerre, mais, compte tenu des circonstances, il s'affirme de façon si paradoxale que nous prenons pour des dissensions divers aspects d'une même démarche. Accrocheur et un peu vague, le titre du concert, « Les architectures du son et du temps » dans sa prudence même, indique au moins qu'à l'Itinéraire on se doute de quelque chose...

GÉRARD CONDÉ.

Notes

Jazz

TINA TURNER

Lorsque Tina apparut affublée de quatre énormes plumes façon Casino de Paris, la foule se rua près de la scène, attirée par la longue silhouette de la chanteuse. Difficile, bien sûr, de ne pas succomber devant les trépignements syncopés de cette furie toute d'or pailletée, ni à l'écoute de cette voix caverneuse et grave soutenue par neuf musiciens hyperprofessionnels étouffant sous leurs smokings. Tina, c'est une vraie « soul sister », une fille qui symbolise la négritude fière, l'amour du swing, de la danse et de son public, à qui elle adresse un clin d'œil permanent, mais aussi, car le vocable « soul » signifie l'âme, la profondeur la sincérité d'une authentique chanteuse de rythm' and blues.

C'est parce que l'on retrouve dans sa voix tout l'idiome des « gospels songs » qu'on oublie les floritures vulgaires, les thèmes populaires usés jusqu'à la corde et une mise en scène assez lourde qui rappelle brutalement qu'Ike Turner, ex-mari de Tina, n'est plus là pour arranger et monter le spectacle.

Tina peut-elle malgré tout se permettre ces vingt minutes de mauvais ballet dignes du plus apitoyant show télévisé américain, où perçait cependant, au-delà d'un remake des « années folles », l'ironie et le refus du sérieux. Tina Turner, subtil cocktail de races noire et indienne Cherokee, fascine. Elle le sait, et pousse à fond la provocation.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : *The Great Album of Ike and Tina*, Festival 148, distr. Musidisc.

Cinéma

« L'OR ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS » d'Ashley Lazarus

Il se passe de drôles de choses sur le paquebot « Etoile des Caraïbes » qui transporte de riches passagers. En fait, des pirates se sont introduits à bord et veulent tirer rançon de tous les millionnaires « détournés ». Il y a aussi une curieuse cargaison cachée dans des cercueils.

On ne comprend pas très bien l'intrigue de ce film, tiré d'un roman d'Alistair MacLean. Etrangement, les pirates, barbus, sont vêtus et armés comme des Cubains, et un savant atomiste, enlevé, est mêlé à l'affaire. Le réalisateur Ashley Lazarus a tout sacrifié à l'action, au suspense renforçant sa mise en scène à effets par un montage nerveux. On peut se laisser aller dans son fauteuil, frémir ou s'amuser un brin aux aventures façon James Bond de Richard Harris, l'héroïque capitaine du paquebot. Même si tout cela relève d'un manichéisme élémentaire.

On revoit, dans un petit rôle, Dorothy Malone, bien changée, hélas, même pour ceux qui ne la connaissent que par « Peyton Place » à la télévision.

JACQUES SICLIER.

★ Cluny-Ecoles, U.G.C.-Ermitage (v.o.), Grand Rex, U.G.C.-Gobelins, Miramar, Mistral, Magic Convention (v.f.).

Théâtre

« Sterntaler » de Kroetz à Lille

Un orchestre, deux centres dramatiques, un opéra, deux C.A.C. (centres d'animation culturelle)... A première vue, la région du Nord-Pas-de-Calais n'est pas un désert. En réalité, l'Etat lui a légué de lourdes charges, e tses équipements en souffrent. Ainsi Pierre-Etienne Heymann, qui vient d'obtenir pour la Rose des Vents, à Villeneuve-d'Asq, un statut du C.A.C. a vu dans le même temps ses subventions diminuées et l'aide qu'il recevait pour sa compagnie, La Planchette (avec laquelle il a monté *Lux in tenebris*), supprimée.

Joël Dragutin, directeur du C.A.C. de Roubaix, en préfiguration depuis cinq ans, connaît les mêmes inquiétudes. Il est financé pour un tiers par la ville, pour un tiers par le département et la région, et pour le troisième tiers par cinq ministères. En 1977, il a reçu 1 800 000 francs. Pour l'année qui vient, il ne sait rien encore, les paris sont ouverts. Dans ces cas-là, mieux vaut tenter de forcer le destin. Joël Dragutin a créé, à Lille, *Sterntaler*, de Kroetz, avant de le reprendre à Roubaix et à Tourcoing.

Kroetz, jeune auteur bavarois, donne la parole à ceux qui en ont perdu l'usage, aux anonymes que l'on n'écoute jamais et qui ne savent plus se faire entendre. Son œuvre est la saga triste des petits-bourgeois aphasiques, englués, clochardisés. Les papiers peints sur les cloisons minces des clapiers-dortoirs, la musique disco qui dégouline de la radio, sont le décor de leur vie. Leurs rêves sont programmés par les « jingles » publicitaires. De la misère, Kroetz extrait les clichés et les dispose les uns à côté des autres comme les images d'un roman-photos, laissant aux spectateurs le soin d'en recomposer les enchaînements, de reconnaître la force qui tire les personnages vers le vide.

L'histoire de *Sterntaler* est celle d'une famille qui est passée de l'Est à l'Ouest. Le père n'a pas supporté le régime libéral, il a sombré dans l'alcoolisme. Reste le couple mère-fils, fascinés par le confort-à-la-portée-de-la main, qui s'endette pour fuir les taudis des quartiers d'immigrés. La mère travaille au noir et tombe malade. Le fils trompe son désarroi en volant, menace les policiers avec un pistolet-jouet, se fait tuer, une simple bavure.

Sans aller jusqu'au lyrisme crispé qui enveloppait dans une tempête immobile *le Travail à domicile*, monté par Jacques Lassalle au Petit TEP et au Théâtre Oblique, Joël Dragutin et ses comédiens (Jenny Clève, Charles-Antoine Decroix, Dimitri Radochevitch), tout en gardant la familiarité du ton et des gestes quotidiens, évitent le réalisme à ras de terre. Mais ils ne surmontent pas les ambiguïtés d'un auteur dont la froideur ressemble à du mépris et qui, en même temps, expose avec une certaine complaisance toutes les ficelles du mélo.

COLETTE GODARD.

★ Saint-Quentin, le 9 février ; Tourcoing, le 14 ; Béthune, le 21 ; Roubaix, les 22, 24 et 25.

■ La première représentation publique de « la Lève », de Jean Audureau, au Théâtre Oblique, est reportée, pour des raisons techniques, au vendredi 10 février, à 21 heures.

■ Le cabaret-music-hall le Milliardaire, ex-Sexy, présente, 68, rue Pierre-Charron, à Paris-8e, son premier spectacle composé de numéros de strip-tease et de numéros visuels, notamment les marionnettes de Philippe Genty.

Rock

Frank Zappa au Pavillon de Paris

Touche-à-tout merveilleux, Frank Zappa n'appartient pas à un style musical défini ; quels que soient les univers qu'il traverse, il est avant tout un musicien dans le sens le moins restrictif du terme. Zappa le génie, une épithète qu'il faut lire à demi-mot, comprendre entre les lignes. Il est, en fait un compositeur aux idées rayonnantes qui travaille énormément son art. Lundi soir au Pavillon de Paris, il était une sorte de M. Loyal autour duquel évoluent sept musiciens (un guitariste, un bassiste, un batteur, un percussionniste, deux hommes aux claviers de toutes sortes) qui constituent son nouveau groupe, et qui sent comme une extension de lui-même, les artisans de sa création, d'un ensemble minutieusement construit où rien n'est laissé au hasard. Chacune de leurs interventions s'insère dans un espace établi à l'avance. Zappa donne le souffle, dirige avec rigueur sans pour autant limiter l'aventure musicale.

Technicien, il refuse l'anarchie, mais se plaît à étendre la matière musicale.

Guitariste incisif, précis, Zappa évite tout verbiage inutile. Il a cette voix grave au timbre guttural qui parle plus qu'elle ne chante. Et puis, il joue avec les mots, à l'emporte-pièce, comme pour voir jusqu'où ils peuvent aller. Toujours très loin, grâce à un humour ravageur. Le commentaire social est acerbe, les textes sarcastiques, ils s'en prennent aux vicissitudes du quotidien, au ridicule des institutions, à la passivité des gens qui leur tient lieu de sécurité ; et les intonations facétieuses des chœurs poursuivent des dialogues bouffons où Zappa ajoute la virulence de ses sarcasmes. Frank Zappa est un chroniqueur, un témoin amusé de son époque, et sans doute l'un de ses musiciens les plus inspirés.

ALAIN WAIS.

★ Les 7 et 9 février au Pavillon de Paris, à 20 heures ; le 10, à Lyon et, le 11, à Colmar.

Danse

Le Xe concours de Bagnolet

(Suite de la première page.)

Catégorie « professionnels », Marguerite Marin l'emporte haut la main. Après trois ans à Mudra et des créations très remarquées dans « Notre Faust », « Molière », « Héliogabale », cette jeune comédienne-danseuse a choisi l'indépendance. Dans « Brouillards d'enfance », elle intègre d'une manière bouleversante une danse espagnole stylisée au réalisme de la vie quotidienne. L'influence de Béjart est évidente, mais déjà dépassée. Marguerite Marin vise le public comme on n'ose plus le faire aujourd'hui, directement au cœur.

La plupart des autres groupes procèdent d'une recherche raisonnée et intellectuelle au formalisme plus ou moins abouti mais souvent vide d'un contenu émotionnel. C'est le cas d'Alexandro Witzman-Amaya qui obtient le second prix avec « Summer Evening », une juxtaposition de figures d'une belle qualité. Dominique Boivin déchaîne les rires par sa présence, ce qui lui suffit pour emporter le prix de l'Humour. Quant à Jean-Christophe Paré, il obtient une mention d'interprétation. Ce qui compte à Bagnolet, c'est surtout la découverte de nouveaux talents : « Si on en a fait un concours, explique Jaque Chaurand, c'est pour intéresser le public, les professionnels et les journalistes qui se moquent pas mal d'une simple confrontation. Nous nageons en plein paradoxe. Le « Ballet pour demain » éclate ; on y vient de partout, mais la plupart des danseurs sont au chômage et les chorégraphes ne trouvent aucun endroit pour créer. »

Les anciens lauréats sont là. Bagnolet leur a donné une chance, leur a procuré quelques débouchés (un stage aux Prémontrés, une tournée aux J.M.F., une programmation dans une ou deux maisons des jeunes et de la culture) mais rien d'organisé ou de suivi : « Au début, dit Jaque Chaurand, j'ai bien cru que quelque chose allait se passer. J'ai très vite compris que ce concours ne servirait à rien tant qu'il resterait une opération isolée dans la vie culturelle française. Il ne peut avoir de sens que s'il se situe dans une organisation de la danse avec des relais en dessous pour assurer une pré-sélection régionale et au-dessus une structure permettant aux chorégraphes primés d'apprendre leur métier et de préparer une seconde œuvre dans les meilleures conditions possibles. L'an dernier, j'ai pensé tout abandonner. Je créais à tous les niveaux un besoin que je ne pouvais satisfaire faute de moyens et faute d'argent. »

Aujourd'hui le succès impose une situation irréversible. La présence de personnalités comme Violette Verdy et de chorégraphes étrangers au jury, la venue de représentants des affaires culturelles, consacrent la reconnaissance d'un état de fait.

Qu'en sera-t-il de Bagnolet 1979 ? La municipalité envisage de donner une suite au « Ballet pour demain » grâce à la construction d'une salle polyvalente qui serait mise trois mois par an à la disposition des chorégraphes. Coût de l'opération : 1 milliard de francs. Bagnolet propose d'en financer la moitié, le reste étant demandé à l'Etat. Actuellement, le ministère de la culture et de l'environnement ne peut en prendre à son compte que 10 à 12 %. On en est là.

MARCELLE MICHEL.

CATÉGORIE PROFESSIONNELS :

1er prix : Marguerite Marin.

2e prix : Alexandro Witzman-Amaya.

Prix de l'humour : Dominique Boivin.

Prix d'interprétation : Jean-Christophe Paré.

Prix de création pour l'enfance : Alexandro Witzman-Amaya.

CATÉGORIE NON-PROFESSIONNELS :

1er prix ex æquo : Alain de Raucourt et Anne Winteler.

2e prix ex æquo : Monique Prigent et Katherine Sehnert.

Mention spéciale : Pascale Braun.







CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NEERLANDAIS — Mardi 7 février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
Max VAN EGMOND, baryton — Jacques BOOGAART, luth — MELODIES DU TEMPS de RUBENS

SALLE GAVEAU — Mardi 7 et Samedi 11 février à 21 heures (Werner.)
2 Récitals du grand claveciniste RALPH KIRKPATRICK — le 7 : J.-S. Bach — le 11 : Haendel, Couperin, Rameau, Bach, Scarlatti

SALLE GAVEAU — Mercredi 8 février à 18 h 45 (Valmalète.)
« UNE HEURE avec... » MUSIQUE VIENNOISE et Andras ADORJAN (flûte), Anne QUEFELLEC (piano)

SALLE GAVEAU — Mercredi 8 février à 20 h 45 (Valmalète.)
Récital du pianiste RUDOLF BUCHBINDER — HAYDN, SCHUMANN, BEETHOVEN

SALLE PLEYEL — Mercredi 8 février à 21 heures (Dandelot.)
Unique Récital Haydn, Schumann, Liszt par CYPRIEN KATSARIS

EGLISE SAINT-EUSTACHE — Jeudi 9 février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
ORCHESTRE des CONCERTS LAMOUREUX, CHORALE de SAINT-EUSTACHE — Dir. J.-C. BERNÈDE — MOZART : Messe du Couronnement, Requiem

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS — 51, av. d'Iéna — Jeudi 9 février à 20 h 45 (P.e. Valmalète.)
BEETHOVEN - SCHUBERT - DEBUSSY - L. FILIPE PIRES — Clélia VITAL, violonc. — Nella MAISSA, piano

SALLE GAVEAU — Jeudi 9 février à 21 heures (De Saint-Ours.)
Orchestre de chambre JUVENTIA — Dir. : Henri NAFILYAN — Sol. : Patrice FONTANAROSA, violon — BACH - NAFILYAN

SALLE PLEYEL — Vendredi 10 février à 21 heures (Kiesgen.)
Séance de Sonates PIERRE FOURNIER, JEAN FONDA — Schubert - Brahms - Britten - Beethoven

THEATRE de la MADELEINE — Samedi 11 février à 17 heures (P.e. Kiesgen.)
Amis Musique de Chambre — TRIO HAYDN (Vienne) — Haydn, Brahms, Mendelssohn

SALLE CORTOT — Samedi 11 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Sous le patronage de l'Association Culturelle du 17e arr. et en hommage à Alfred CORTOT — Récital STANISLAS VIGERIE — Œuvres de Bach, Chopin, Debussy, Ravel

EGLISE des BILLETTES — Dimanche 12 février à 17 heures (Kiesgen.)
J.-J. KANTOROW, violon — ENSEMBLE 12 — violon solo : Ph. Bride — MOZART : œuvre pr violon et orchestre, Le Concertone, La Symphonie concertante, Divertimento K. 251

THEATRE du CHATELET — Dimanche 12 février à 18 h 30 (P.e. Valmalète.)
Les CONCERTS COLONNES présentent Orchestre Symphoniq. de R.-T. Luxembourg — Direction : Louis DE FROMENT — Soliste : Michaël RUDY — Prokofiev - Rachmaninov - Debussy

PAVILLON BALTARD (Métro RER Nogent-s.-M.) — Mardi 14 février à 20 h 30 — L. 871-16-53 poste 244 (P.e. Kiesgen.)
DIXTUOR DES CONC. LAMOUREUX — œuvres de : Haydn - Mozart - Schubert - Beethoven - Prokofiev

SALLE PLEYEL — Mardi 14 février à 21 heures (Kiesgen.)
Au bénéfice des Paralysés de France — GERMAINE DEVÈZE — Mozart, Beethoven, Brahms

EGLISE des BILLETTES — 22, rue des Archives — Mardi 14, Mercredi 15 février à 21 heures (De Saint-Ours.)
QUATUOR A CORDES JEAN-NOEL MOLARD — 14 : Mozart, Schubert, Ravel — 15 : Bach, Haydn

SALLE PLEYEL — Mercredi 15 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Unique récital YURY BOUKOFF — Bach - Beethoven - Liszt

THEATRE de l'EST PARISIEN — 17, rue Malte-Brun — Jeudi 16 février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
ENSEMBLE A VENT MAURICE BOURGUE — Schubert, Haydn, Mozart, Beethoven

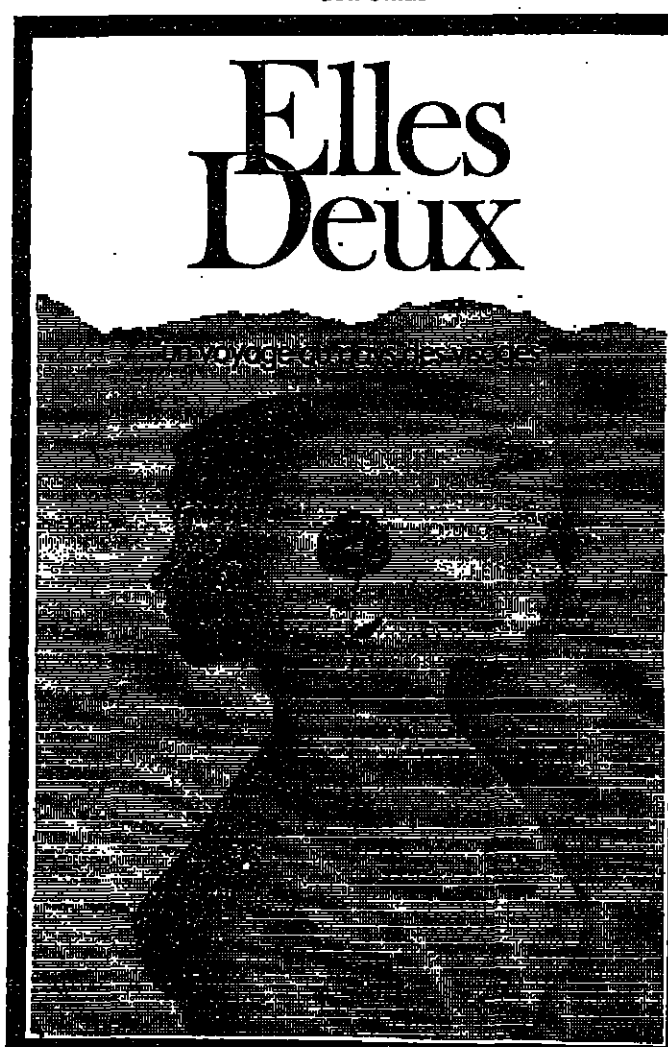
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 16 février à 21 heures (Dandelot.)
Au profit de l'Œuvre Sociale de l'O.R.T.F. — Récital JEAN-BERNARD POMMIER — Haydn, Beethoven, Schumann, Chopin

SALLE PLEYEL — Mercredi 22 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Unique Séance de Sonates de la Saison YEHUDI et JEREMY MENUHIN — Mozart - Bartok - Schubert - Franck

SALLE CORTOT — 78, rue Cardinet — Billets à la Salle — Rens. mardi au vendredi 7, rue Jean-Goujon T. 359-41-27 (P.e. Valmalète.)
« LES COULEURS DANS L'HARMONIE » — 10 séances publiques d'interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO — 1re série : 7 au 21 mars les mardi et vendredi et jeudi 23 mars, à 20 h 30 — 2e série : 25, 28 avril et 3 mai, à 20 h 30 et samedi 6 mai, à 15 h. 30







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
TEP, 20 h. 30 : Nekrassov.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henryk Szeryng ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 20 h. 30 : les Coucous.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Chanson arabe ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : la Lève.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Du Pecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Le bruit qui court.
Café de la Gare, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A Sachs ; 22 h. : Fromage ou desserts ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
La Veuve Pichard, 20 h. 15 : Renaud.
La Vieille Grille, I, 18 h. 30 : M. Gourge ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II, 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h. : M. Legoubee.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 21 h. : Quatre à quatre.
Corbeil, C.C. Picasso, 20 h. 30 : Joan Pau Verdier.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : le Petit Mahagonny.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Dames du jeudi.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Mort Shuman.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 7 février

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : P. Thomas, piano ; M.-C. Winterhoer, alto (Honegger, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h. : R. Kirpatrick, clavecin (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Cycle Barenboïm de musique de chambre (Poulenc, Chausson, Ravel, Brahms, Strauss).
Musée Guimet, 19 h. : Trio à cordes de Paris (Denisov, Nunes, Schonberg, Ton-That Tiet) ; 21 h. : Autour du clavecin (Ohana, Marco, Roque, Alsina, Xenakis).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Weber, Schubert, Janacek).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Récital M. Vogel, baryton (Fauré, Britten, Martin).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine (Brahms, Beethoven, Schumann).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble vocal S. Caillat (Carissimi, Frescobaldi, Monteverdi).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Colonne, dir. J. von Websky (Haendel).

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock
Pavillon de Paris, 20 h. : Frank Zappa.
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : David Murray.

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.

cinémas

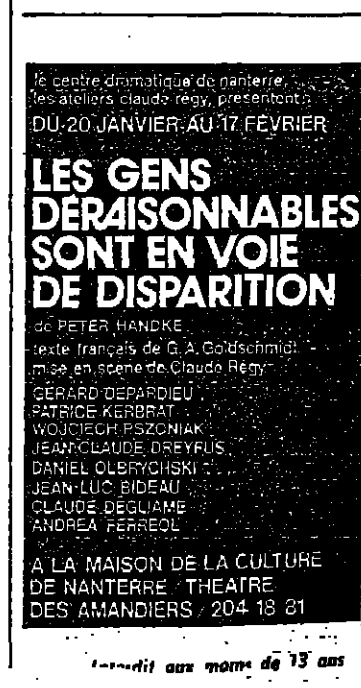
(*) Films interdits aux moins de treize ans
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (le cinéma et le théâtre), 15 h. : Tartuffe, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30 : Don Quichotte, de G.W. Pabst ; 20 h. 30 : Roméo et Juliette, de L. Arnchtam et L. Lavrosky.

Les exclusivités

A BIENTOT LA CHINE (Ch., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : jours pairs : les Fleurs rouges du Tienchan ; jours impairs : les Pionniers ; Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : jours pairs : le Détachement féminin rouge ; jours impairs : le Torrent de la révolution.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio Médicis, 5e (633-25-97) Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-69-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 14 heures.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Vendôme, 2e (073-97-52), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (326-41-02), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88) Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (Première partie) (It.-Ang) v. Ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (Sam. en v.f.) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC-ARTHUR, LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24)
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42), v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78)
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PAULINE ET L'ORDINATEUR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; J. Renoir, 9e (874-40-75)
PERDITION (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.



SPECTACLES

Les films nouveaux

LE BOIS DE BOULEAUX, film polonais d'A. Wajda. V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14).

LES LIENS DE SANG, film français de C. Chabrol (*). V.A. : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (359-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; les Images (18e) (522-47-94).

ET VIVE LA LIBERTE, film français de S. Korber : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).

L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS, film américain de A. Lazarus V.O. : Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Ermitage (8e) (359-15-71). V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (539-52-43).

AU-DELA D'UN PASSE, film musical américain de Neil Young V.O. : Vidéostone (6e) (325-60-34).

Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 14e (522-37-41).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 8 au 15 février)

Centre Pompidou, mer., 14 h. : *Ciné-surprises.*

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.

Marionnettes du Luxembourg *(326-46-47), mer.,* sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : Pinocchio *(séances suppl. le 12 et le 15, à* 16 h. 30).

Café d'Edgar *(326-13-68), mer., 14 h.* et 16 h. ; sam., 15 h. : Œuf pour œuf.

Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.

Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.

Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Ballon rouge, Crin-Blanc.

Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : le Pays des galipettes.

Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre *Adyar (526-12-30), mer.,* jeudi, ven., 14 h. 30 : Filibert et la moto (marionnettes) ; lundi, mardi, 14 h. 30 : le Magicien des couleurs.

Théâtre d'Animation, *Vincennes* (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.

Théâtre de Boulogne (878-33-47), mer., 14 h. 30 et 20 h. 30 : le Magicien.

Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.

Théâtre de Ménilmontant (271-10-61), mardi, jeudi, ven., 14 h. : Dom Juan.

Théâtre Mogador, mardi, mer., jeudi, 14 h. 30 : Phèdre ; ven., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.

Théâtre Montparnasse (535-37-64), ts les j., sf sam. et dim., 14 h. 20 : *la Farce de maître Pathelin.*

Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Point sur un I (séances suppl. les 9, 10, 11, à *14 h. 30).*

Théâtre Paris-Nord (228-43-42), ts les *soirs, sf lundi, 20 h. 45 ; dim., 15 h. :* les Frersmol et Kie (clowns).

Théâtre de la Plaine (387-12-09), lundi, 14 h. : Dom Juan.

Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim., 15 h. : *la Très Héroïque Quête de Pilpin* le Troumpil.

∴

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, *L'espion qui m'aimait,* Barry Lyndon, Mary Poppins, les Aventures de Bernard et Bianca, les Aventures de Robin des Bois, Une étoile est née ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, New-York New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, *Les Indiens sont encore loin,* Barberousse, Angela Davis, le Miroir, Chinois encore un effort, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Raoni, Iphigénie, le Bois de bouleaux.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 7 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : le Carnaval des carnavals, réal. A. Delarive.

21 h. 30, Spécial élections législatives 1978 : M. Jean-Pierre Fourcade, membre du bureau national du P.R., face à M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S.

22 h. 30, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Michel Poniatowski (pour « l'Histoire de la Russie d'Amérique et de l'Alaska »), Fernand Braudel (« la Méditerranée »), Alain Peyrefitte (« les Roseaux froissés »), Vincent Brugère (« Encyclopédie générale ») et Mme Christine Arnothy (« le Bonheur d'une manière ou d'une autre »).

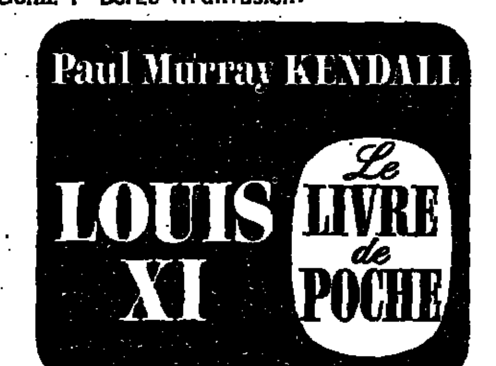
23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Louis XI ou la naissance d'un roi, d'A. Astruc, d'après *P. Murray Kendall, avec D. Manuel,* D. Gelin, F. Berge (rediffusion).



22 h., Débat : Les conspirations d'un dauphin.

Avec MM. Michel Mollat et Philippe Contamine (professeurs à la Sorbonne), Jean Favier (directeur général des Archives nationales), Michel Parisse (professeur à la faculté de Nancy), Pierre-Roger Gaussin (professeur à la faculté de Saint-Etienne) et Mme Régine Pernoud (historienne).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union des Français de bon sens ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA MAIN GAUCHE DU SEIGNEUR, d'Ed. Dmytryck (1955), avec H. Bogart, G. Tierney, L.J. Cobb, A. Moorehead, J. Porter. (Redif.)

En 1947, un aviateur américain, prisonnier d'un bandit chinois, lui échappe en prenant l'habit et l'identité d'un prêtre mort. Il se réfugie dans une mission.

Film d'aventures avec variations ambiguës sur l'imposture. Ne vaut que par l'interprétation d'Humphrey Bogart.

21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Magazine Réussite : La surveillance des avalanches.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences : Ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : Syndicats et politiques, avec Tom Jenkins et Jacques Moreau ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J.-C. Eloy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Récits, par F. Venaille ; à 22 h. 45, L'art au féminin, par D. Boone ; à 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : de Falla, Chopin, Mendelssohn ;

20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec M. Frager, pianiste : « Leonore II », ouverture, et « Concerto pour piano n° 3 en ut mineur, opus 37 » (Beethoven), Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, « Rhénane » (Schumann) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Paysages sonores ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Paysages sonores.

MERCREDI 8 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h., *Emission pédagogique ; 11 h. 30, Jeu :* Réponse à tout ; 11 h. 45, Ski : Slalom spécial dames à Saint-Gervais ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique historique : Les amours *sous la Révolution* (Quatre ans dans une prison), de J. Chabanne, réal. J.-P. Carrère.

Partie carrée dans les prisons : le général de Beauharnais aime Delphine de Custine, tandis que Joséphine (de Beauharnais) s'éprend du général Hoche. Un seul des quatre sera guillotiné.

21 h. 55, Série sociologique : Hommes et sociétés (L'adaptation : des Antillais à Paris), de J. Mousseau, réal. B. Guillou.

Première partie d'une enquête (tournée aux Antilles) sur les raisons des migrations et la personnalité des migrants martiniquais et guadeloupéens.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, madame (L'humour au féminin : Claire Brétécher) ; 14 h. 55, Football : Italie-France, en direct de Naples ; 16 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accord parfait ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les* six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *Magazine « Cartes sur table » :* M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Feuilleton américain : Racines.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le centre des démocrates sociaux ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : SOUDAIN, L'ETE DERNIER, de J.-L. Mankiewicz *(1959), avec E. Taylor, M. Clift, K. Hepburn,* M. McCambridge, A. Dekker (Rediffusion).

Pour arracher de la mémoire de sa nièce le secret de la mort de son fils, une riche veuve sudiste cherche à la faire opérer du cerveau par un chirurgien. Mais celui-ci psychanalyse la jeune fille traumatisée.

Admirable adaptation d'une des pièces les plus morbides de Tennessee Williams. Envoûtement de la mise en scène et prestige des acteurs.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Ciné-regard : Hollywood U.S.A., de C. Laporte, réal. M. Minaud (L'humour juif américain).

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Solistes : R. Geminiani et R. Rundnytsky ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Alma cousue main », de V. Khoury Ghata ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse à Rouen ; à 16 h. 25, En direct avec... l'architecte espagnol Ricardo Bofill ; 17 h. 32, *Semaines musicales dans la région* Rhône-Alpes (jazz) ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes... l'Opéra de Lyon, avec A. Tasset et D. Debard ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 33, Récits, par F. Venaille ; 22 h. 45, L'art au féminin, par D. Boone ; 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : A. Popp, J.-M. Defaye, R. Pouly, R. Roger ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Mozart, Beethoven, Mendelssohn ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Berlin, direction W. Furtwaengler : Brahms, Furtwaengler ; 17 h., Postlude : Schumann, Schubert, A. Berg ; V. Persichetti ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : Mozart, Bach ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre National de France, direction P. Entremont : « Ricercare » (Bach-Webern) ; « Symphonie de psaumes pour chœurs et orchestre » (Stravinski) ; « *Concerto pour piano n° 26 en ré* majeur, K. 537 (Mozart) ; « Grande Suite du Chevalier à la rose » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : paysages sonores ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Paysages sonores.

INA : LA GREVE CONTINUE

● L'évacuation par les forces de police des grévistes occupant le centre de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) de Bry-sur-Marne (*le Monde* du 7 février) a suscité les protestations de la *Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'action culturelle et audiovisuelle et de la* Fédération S.N.J. de Radio-France. Par solidarité avec les grévistes de l'INA, les personnels *C.G.T.* et *C.F.D.T.* de *TF 1* et Antenne 2 n'ont pas diffusé les programmes de ces chaînes le lundi 7 février de 17 heures à 18 heures.

Les personnels des centres de l'Institut national de l'audiovisuel ont voté, lundi 6 février, en assemblée générale la reconduction de la grève pour ce mardi 7 février et ont défini une plate-forme commune de revendications (ouverture de négociations sur l'emploi et les salaires, mesures conservatoires pour le personnel hors statut et intégration du personnel hors statut occupant des postes permanents).

Une rencontre entre les délégués *syndicaux et la direction* générale de l'INA a eu lieu de 17 heures à 20 heures. *La direction générale de l'INA aurait* accepté de reconduire jusqu'au 31 mai les dix-sept contrats du personnel hors statut venant à *échéance le 28 février* prochain, mais aurait refusé de réintégrer *Mme Patricia Guy. Elle a demandé*, en outre, que cesse l'occupation du centre de Bry-sur-Marne.

Une assemblée générale se tient, ce mardi 8 février dans la matinée, à Bry-sur-Marne pour définir de nouvelles formes d'action.

D'une chaîne à l'autre

● Le dix-huitième Festival international de *Monte-Carlo* s'ouvre jeudi 9 février. A cette occasion plusieurs émissions seront réalisées par les sociétés de télévision à partir de la principauté. TF 1 présentera « Midi première » (du 13 au 18 février), « Restez donc avec nous » (le 14 février), les « Rendez-vous du dimanche » (les 18 et 19 février). Antenne 2 proposera la finale du championnat « Des chiffres et des lettres » (du 7 au 11 février) *et des « Dossiers de l'écran »* consacrés aux vedettes de la télévision *face à leur public* (le 14 février), et FR 3 ses « Jeux de 20 heures » du 13 au 16 février). Télé-Monte-Carlo réalisera des émissions quotidiennes. Les télévisions espagnole et suisse romande seront également présentes. D'autre part, l'Institut national de l'audiovisuel organise, du 16 au 18 février, une rencontre sur le thème : « Télévision, outil de création. »

Tribunes et débats

MARDI 7 FEVRIER

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C., est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Jean-Pierre Fourcade,* président des clubs Perspectives et Réalités, est opposé à *M. Michel Rocard,* membre du secrétariat national du P.S., au cours du magazine « Spécial élections législatives », sur TF 1, à 21 h. 30.

MERCREDI 8 FEVRIER

— M. Jacques Chancel reçoit *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C., à Radioscopie, sur France-Inter, à 17 heures.

— Un débat sur le thème « Qui est responsable de la crise » réunit *MM. Pierre Joxe,* membre du bureau exécutif du P.S., *Philippe Dechartre,* délégué national du R.P.R. à l'action ouvrière et professionnelle, et *Roland Toutain,* membre du parti radical, sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris,* est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Une importante entreprise de T.P. (C.A. 1 Milliard - Effectif 5 400) recherche pour l'un de ses Services basé dans le NORD de la FRANCE et spécialisé dans les travaux de FORAGE et de FONDATIONS SPÉCIALES

ingénieur mécanicien

pour lui confier la responsabilité de la gestion et du contrôle d'utilisation de l'important parc de matériel du Service. Conseiller technique des Ingénieurs de travaux (adéquation aux chantiers et rotation des engins), il devra également élaborer, puis proposer une "politique" et une "stratégie" ENTRETIEN et RÉPARATION efficaces et rentables pour l'entreprise.
Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure Mécanicien (A.M., IC.A.M., I.D.N. ou équivalent) il devra posséder une première expérience des Travaux, une bonne connaissance du matériel T.P. et de son utilisation.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 415 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS



emplois internationaux



European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le CERN, laboratoire de recherche européen situé près de Genève recherche des

EXPERTS EN LOGICIEL

pour sa division des Données et Documents qui utilise un grand nombre de mini-calculatrices telles que PDP 11, MODCOMP, HP 21 MX, NORD 10, etc. dans des systèmes en ligne destinés aux expériences de physique et pour la transmission des données.

Les candidats choisis seront appelés à aider les groupes expérimentaux dans les travaux de planification et de programmation de petites et moyennes calculatrices digitales pour l'acquisition et l'analyse de données ainsi qu'à développer des programmes utilitaires d'intérêt général et à veiller à la bonne marche des programmes de système.

Nous recherchons de jeunes universitaires ayant un diplôme en informatique, physique, mathématiques ou ingénierie et quelques années d'expérience pratique appropriée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Pour les formulaires de candidature, prière d'écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence DD-MS/OL-78/1 :
Chef du Personnel, CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

INGENIEURS

Nous sommes une société qui compte parmi les 1ères entreprises Françaises de rang international. Notre force: 5.000 spécialistes dans les disciplines de la conception, l'étude et la réalisation de systèmes d'automation industrielle.

Notre département International-Technical-Services, leader européen qui fait appel aux techniques les plus modernes de l'automatique et de l'informatique est en croissance constante, c'est pour en renforcer les effectifs que nous recherchons des INGENIEURS et des TECHNICIENS SUPERIEURS.

Ils superviseront le montage des ensembles de contrôle et de régulation, ils planifieront et conduiront les essais des boucles de régulation, ils assisteront le personnel d'exploitation à la mise en service des unités de production.

Ils auront de solides connaissances en engineering d'instrumentation et d'automatismes; ils maitriseront la mise en exploitation des procédés industriels. Nous souhaitons une connaissance complémentaire des systèmes d'analyse industrielle en continu, notamment en chromatographie, et des systèmes de régulation conduits par microprocesseurs.

Les postes, qui exigent des déplacements continus à l'étranger aux conditions intéressantes, seront confiés à des ingénieurs ayant 8 à 10 ans d'expérience de chantier acquise en unités de traitement du pétrole et de ses dérivés, en unités chimiques et autres complexes industriels automatisés.

LTP

ADAPTATION AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RECYCLAGE DES CONNAISSANCES ASSURES

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf 50 à COMSIP ENTREPRISE
Direction du Personnel - B.P. 305
92506 Rueil Malmaison Cedex

COMSIP ENTREPRISE

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Écr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, PARIS-9e.

Le Chef du département routier d'une importante société française
recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

Attiré par le travail dans des pays étrangers où il se verra confier des responsabilités, soit dans le domaine des études, soit dans celui de la supervision des travaux en fonction de sa formation (Grande Ecole) et de son expérience (environ trois ans). Nous offrons un contrat d'expatrié, un niveau de rémunération tenant compte des contraintes de l'environnement. Nous étudierons avec attention votre candidature que vous voudrez bien adresser accompagnée de votre C.V. et de vos prétentions (base France) en spécifiant sur l'enveloppe la REFERENCE 5.107, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Pour séjour en
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Importante Société franç. rech.

URBANISTE

Intéressé par les problèmes d'habitat dans les pays en voie de développement, cet expert aura une bonne connaissance du contexte africain et sera à même de conseiller efficacement un organisme officiel local pour la mise en place d'une politique d'urbanisation, d'en définir les actions et d'en superviser la réalisation. Cette action se situant à un bon niveau, le candidat retenu devra faire état d'une sérieuse expérience soit en bureau d'études, soit ds un poste similaire à l'étranger. Il sera âgé au minimum de 35 ans. Veuillez écrire (joindre C.V.) avec mention de votre dernière rémunérat. en précis. sur l'enveloppe la référ. 11.114, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

CABINET TOPOGRAPHIQUE
recherche pour **OUTRE-MER**
— Un chef de brigade, échelon B. ou C ;
— Un opérateur OP 2.

Env. photo et C.V. à BEREST, 7, rue de Serre, 54000 NANCY

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIRECTEUR D'AGENCE DE PUBLICITE intégrée au sein de l'entreprise

Si vous êtes à la fois un spécialiste de la communication, un animateur d'équipes et un bon gestionnaire et que vous cherchiez à développer votre carrière, Texas Instruments peut répondre à votre attente.

LA COMPAGNIE : Texas Instruments, reconnue pour sa capacité d'innovation dans le domaine de l'électronique Grand Public et Professionnel, neuf usines en Europe, des techniques de management mondialement réputées, en croissance constante depuis sa fondation.

LA FONCTION : Directeur de l'agence intégrée de publicité pour le Sud Europe reportant au Directeur Européen du Marketing.

Elle comporte la gestion des problèmes de communication pour toutes les divisions de Texas Instruments, la direction de l'atelier d'arts graphiques et les relations avec les sous-traitants, agences imprimeurs, etc...

L'EXPERIENCE : cinq à huit ans d'expérience en marketing, publicité et relations extérieures. Une parfaite maîtrise de l'Anglais et du Français. Une connaissance des techniques d'arts graphiques et le bon sens nécessaire à la gestion financière seront des critères de sélection.

LA FORMATION : un diplôme d'Ingénieur (en électronique de préférence) complété par une formation Marketing de type MBA devrait permettre une adaptation plus rapide dans la Société.

Poste à pourvoir à Villeneuve-Loubet (Nice).



Ecrire avec CV, photo, prét. de salaire et date de disponibilité sous réf. ECDM/278/41 à Madame LE GUET - T.I.F. Boite Postale No5 .06270 Villeneuve-Loubet.

TRÈS IMPORTANTE STÉ DE SERVICES GRANDE VILLE DE L'OUEST

recherche

CADRE PERSONNEL

Il devra :

— prendre part à la gestion dynamique du personnel en équipe avec le Directeur du Personnel et ses collaborateurs immédiats ;
— participer à l'élaboration des différentes politiques de gestion et à leur application ;
— prendre plus particulièrement en main la gestion informatique du personnel qui est à mettre en place, ainsi que les questions administratives.

Il aura :

— une format. générale de base du niveau supér. ;
— une bonne connaissance du droit du travail ;
— une expérience confirmée (3 ans environ) de la gestion du personnel, et si possible diversifiée ;
— une très solide pratique de la gestion informat. ;
— un goût et un sens prouvé de la négociation.

comes

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 2260).

Discrétion absolue et réponse assurées.

Fabricant de compresseurs et groupes frigorifiques (3 usines en Europe) recherche POUR LYON

CHEF SERVICE MÉTHODES

Membre de l'Equipe de Direction, sa tâche principale sera la définition, l'analyse, l'organisation de l'ensemble des processus de fabrication ainsi que leur mise en œuvre.

Ce poste requiert de solides connaissances pratiques en outillage, machines-outils, organisation des productions, usinage et montage moyennes séries.

Il convient à un Ingénieur Centrale, AM, ENSEM ou à un autodidacte ayant une expérience professionnelle d'environ 10 ans.

Anglais ou allemand souhaité.

Envoyer C.V. détaillé, rémunération actuelle à Any ASTIC, sous référence 29.215 (M)

plein emploi
49, rue du Pdt-Herriot - 69002 LYON.

SAVAM (Soissons)

Premier Spécialiste français en transports volumineux

recherche un

DIRECTEUR COMMERCIAL

sera chargé :
- des relations extérieures et des contacts avec la clientèle industrielle à haut niveau;
- de l'animation et de la synchronisation des activités "commerciales et d'exploitation" (30 personnes).

Ce poste conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure (ESSEC, Sup. de Co, 30 ans minimum qui, à défaut d'avoir acquis une expérience dans le milieu des transports, aurait exercé plusieurs années un rôle de négociateur dans une société de services

Référence 13.070 M

crée le poste d'

ASSISTANT A LA DIRECTION DU PERSONNEL

Outre la responsabilité de la gestion du personnel collaborateur (450 personnes), sa mission s'étendra aux domaines des relations sociales et des communications dans l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une première expérience d'un service du personnel au sein d'une unité de production.

Référence 13.071 M

Tous les dossiers seront traités confidentiellement.
Ecrire avec c.v. détaillé et rémunération actuelle, en précisant la référence du poste, à Solange MONTEIL,

plein emploi 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

Importante Société Nationale
recherche
pour son Laboratoire
des produits bio-médicaux :

● **INGÉNIEUR CHIMISTE**
ou Universitaire (docteur troisième cycle), moins de 30 ans, pour l'étude de procédés en génie bio-médical.
Expérience souhaitée sur les problèmes de matériaux.

● **INGÉNIEUR CHIMISTE**
ou Universitaire (docteur troisième cycle), moins de 30 ans, ayant expérience dans l'application des POLYMÈRES en milieu biologique.

● **BIOCHIMISTE**
(niveau maîtrise), moins de 30 ans, capable de mettre en œuvre des réactifs pour RADIO-IMMUNOLOGIE
Expérience nécessaire.
Adresser C.V. à DRIS/PAM, Centre de Marcoule, B. P. 170, 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE.

Bureau d'Etudes Techniques LYON
recherche :

TECHNICO-COMMERCIAL
connaissant fabrication papier.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à Havas, Lyon, n° 5.374.

Groupe européen, leader dans sa branche, recherche
SPÉCIALISTE EN AMENAGEMENTS HOTELIERS
chargé de l'étude et du suivi des projets d'aménagements hôteliers, de préparation et de distribution des repas et d'équipements tertiaires.
Nous demandons :
— Esprit d'équipe, dynamisme, sens des contacts ;
— Allemand lu et parlé.
Nous offrons :
— Formation assurée en R.F.A.;
— Rémunération motivante et intéressement ;
— Statut cadre.
Adresser lettre manuscrite, C. V. et prétentions à HAVAS, 57017 METZ, sous n° 1.762.

Cabinet expert compt. B.D.R.H. recrute chef de mission (coef. 360). Le candid. aura D.E.C.S., 5 a. expér. C.A., sens contact hum., véhicule. Il sera libre au plus tard le 1-5-78. Rémunérat. fonction candidat. Lettre man., C.V. et photo à EUROSUD, n° 3.438, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE, qui transm.

La ville de CHALON-S.-SAONE est amenée à pourvoir deux postes d'animateurs. Leur travail sera orienté essentiellem. en direction des jeunes : préadolescents et adolescents. Sal. brut : 3.500 F, grille fonction communale. Formation : I.U.T., C.A.P.A.S.E. école d'animateurs ou d'éducateurs. Adr. cand. et C.V. à l'Union locale des M.J.C., 14, rue du Général-Duhesme, 71100 CHALON-SUR-SAONE, avant le 25 février.

ORGANISME PUBLIC
recherche
INGÉNIEUR
système IBM, DOS
Connaissances :
C.I.C.S., DL1 souhaitées.
Adresser C.V. lettre manuscrite photo et prétentions à H 8135 Havas Bordeaux.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL
spécialisé dans le financement des investissements des P.M.E., recherche pour sa délégation régionale Centre à

ORLÉANS

ATTACHÉ COMMERCIAL

Clientèle P.M.E. et relations banques.

IL FAUT :
— une formation DUT finances comptabilité ou BTS gestion,
— une expérience des contacts commerciaux nécessaire,
— une mobilité sur 2 dépts (permis VL exigé).

Solide formation aux études de crédit assurée par un stage rémunéré de 3 mois à Paris. Salaire 1re année : 45.000 F ; seconde année : 55.000 F + indemnités frais de voiture.

Adr. candidature avec photo : M. PUIG - Délégué Régional, Chci - 16, rue Adolphe-Crespin 45010 ORLEANS

TRANE
Air Conditioning

Société TRANE
Fabrication de matériel de conditionnement d'air
recherche pour sa direction technique :

un ingénieur d'étude produit

rattaché au responsable de la division et assisté d'une équipe de dessinateurs.
IL SERA CHARGÉ :
. De la conception d'une gamme d'équipement de conditionnement d'air à partir de matériel déjà fabriqué par la maison mère Américaine.
. Du suivi des programmes de développement des nouveaux produits.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en électricité et en mécanique avec une spécialisation ou une expérience dans le domaine de la climatisation.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Société TRANE
Département des Relations Sociales
B.P. 127 - 88004 ÉPINAL Cedex

Important Cabinet de Conseils Juridiques

recherche pour

LILLE, NANCY, PÉRIGUEUX ROANNE, BRIVE, POITIERS

JURISTES

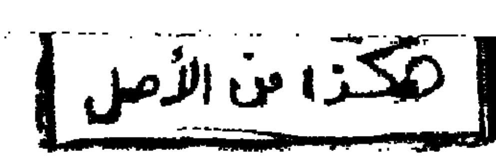
Formation universitaire droit des sociétés.
Expérience professionnelle notariale ou en cabinet indispensable.

Ecrire n° 48.019 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Contrôller F 130.000

Un important groupe international déjà solidement implanté en France crée une nouvelle filiale de production spécialisée dans la carrosserie industrielle (CA pour la première année : F 20 millions).
Le Directeur Administratif et Financier que nous recherchons sera étroitement associé au démarrage de la société. Basé près d'Orléans et rattaché au Directeur Général, il aura pour première mission de mettre en place tous les sytèmes et procédures de comptabilité et de gestion, en les harmonisant avec ceux des autres filiales européennes. Avec l'aide d'une équipe qu'il formera, il assurera la bonne marche financière et comptable de l'affaire au fur et à mesure de son développement. Il sera également responsable du personnel.
Le candidat aura 30 ans minimum, une formation supérieure et de solides connaissances comptables, ainsi qu'une première expérience acquise au sein d'une direction financière d'une société internationale. La pratique courante de l'anglais est impérative. Le salaire annuel de départ pourra atteindre F 130 000 pour un candidat d'excellent niveau.

Adresser C.V. détaillé sous réf. M.8801 à J.N. CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine - 75755 Paris cédex 15
Discrétion absolue.



offres d'emploi

COMMUNICATIONS INTERNES RELATIONS SOCIALES

GBS Conseils S.A.
filiale du Groupe Hill and Knowlton, l'un des premiers cabinets mondiaux spécialisés dans les problèmes de communication humaine,

recherche des

CONSULTANTS

capables de s'intégrer à une équipe dynamique.

Leur expérience et leur formation doivent leur permettre de nous aider à renforcer nos services dans le domaine des relations sociales et de mieux conseiller les directions générales avec lesquelles nous coopérons.

5 à 10 ans d'expérience dans ce domaine sont essentiels.

Les candidats retenus, parlant parfaitement l'anglais, auront la possibilité d'accéder rapidement à des responsabilités importantes au sein du Groupe.

Prière d'adresser votre C.V. sous pli *confidentiel à :*

Patrick Gschwind, Président du Directoire,
GBS Conseils S.A.
9, avenue Bugeaud, 75116 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche un

INGÉNIEUR
EXPÉRIMENTÉ

pour diriger un groupe d'Etudes et n des problèmes de qualité concernant op- pement et la réception de matériels de technologie avancée, électronique, optique et mécanique.

Ecrire avec C.V. + photo et salaire actuel sous n° 48.192, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Nous sommes :

UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

7.000 personnes - C.A. 1 300 Millions de Frs

spécialisé dans la fabrication de matériels électriques et électroniques industriels (HT-MT-BT)

Nous recherchons :

Dans le but de renforcer et de dynamiser notre réseau commercial :

2 DIRECTEURS D'AGENCE

— l'un basé à PARIS (réf. 010).
— l'autre à LYON (réf. 011).

Responsable vis-à-vis du siège de la réalisation des objectifs définis par la Direction Commerciale.

Ils seront chargés :
— de l'animation de l'équipe de vente de l'agence (10/12 personnes).
— de l'administration commerciale et de la gestion de l'agence.

Ces postes demandent une solide expérience d'*ingénieurs d'affaires* ou d'une fonction technico-commerciale en électrotechnique.

La connaissance du marché parisien ou lyonnais de la basse tension sera très appréciée.

2 INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS (PARIS)

ou équivalent,
possédant une bonne expérience dans l'application technique et la vente des machines tournantes, et si possible introduits :
— *Pour l'UN (réf. 012)* : dans les chantiers navals et ports maritimes.
— *Pour l'AUTRE (réf. 013)* : *dans* l'industrie lourde, la pétrochimie.

Ils seront chargés de la promotion et de la vente de gros matériels électriques (générateurs, moteurs, etc.), dans leurs applications maritimes et terrestres. *Anglais indispensable.*

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (PARIS)

ou équivalent.
Il leur sera demandé une bonne connaissance pratique de l'automatisation du contrôle des systèmes et de procédés de fabrication, car ils seront chargés :
— *Pour l'UN (réf. 017)* : de prospecter, de promouvoir et de vendre nos capacités de réalisation dans le domaine informatique industriel et de gestion.
— Pour l'AUTRE (réf 018) : en étroite liaison avec le service commercial, d'analyser, de répondre aux besoins de la clientèle en y apportant les solutions appropriées. Anglais indispensable pour les deux postes.

1 INGÉNIEUR TECHN.-COMMERCIAL (PARIS)

chargé tout particulièrement de visiter les engeneries dans le but de promouvoir notre image de marque et nos capacités de réalisation dans le domaine électrotechnique (réf. 019).
— Anglais indispensable.

3 TECHNICO-COMMERCIAUX

— un sur PARIS (réf. 014).
— un autre sur NANCY (réf. 015).
— un autre sur LYON (réf. 016).

de niveau B T S électrotechnique, ou équivalent.
Ils seront chargés de la promotion et de la vente de matériels électriques (MT - BT) auprès de notre clientèle industrielle.
Une expérience de quelques années dans la vente de produits similaires sera très appréciée de même *que la connaissance de l'anglais.*

Nous offrons :

POSTES STABLES, TRÈS BIEN RÉMUNÉRÉS, ET PLEINS D'AVENIR POUR CANDIDATS DE VALEUR.

Tous ces postes demandent une disponibilité aux déplacements de courte durée.
Différents stages d'adaptation aux matériels concernés seront organisés.

Veuillez adresser votre C.V., prétentions et aspirations professionnelles,
au N° 8546 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9°

DISCRÉTION ASSURÉE. IL SERA RÉPONDU A TOUTES LES CANDIDATURES

PS Conseil

CONSEIL EN MARKETING
Paris

Office du Commerce Extérieur Irlandais — Cet organisme gouvernemental a été créé pour promouvoir et développer les exportations irlandaises. Grâce à son équipe de conseils en marketing opérant tant depuis le siège à Dublin que dans dix sept centres à l'étranger, cet organisme offre à l'industrie irlandaise une assistance dans le domaine des exportations. Le bureau de Paris couvre l'ensemble du marché français et fonctionne depuis neuf ans. *Le candidat retenu travaillera au sein d'une petite* équipe dynamique et sa mission consistera à aider l'implantation des produits irlandais en France par des études de marché (correspondance écrite et téléphonique ainsi que contacts directs sur le terrain). Il devra également assister les exportateurs irlandais dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de stratégies de vente pour ce marché. Le candidat idéal sera âgé de 25 ans minimum, diplômé d'études commerciales et *aura une expérience de trois ans* au moins de marketing, des études de marché ou dans la vente de produits de grande consommation, acquise sur le *marché français. Il devra être parfaitement bilingue* anglais-français. Le salaire de départ, de l'ordre de 70.000 francs, sera fonction de l'âge, de l'expérience, et *des qualifications du candidat retenu.*

Adresser C.V. sous référence B/5639M *à :*

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra



Société Filiale
d'un puissant groupe national
de distribution de Gaz

Recherche pour son Département Marchés Froid en expansion

ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU - PARIS

Age minimum : 30 ans
Formation : secondaire + B.T.S. Froid si possible
Expérience commerciale exigée (et technique souhaitée) : Branche Froid, conditionnement d'air ou distribution Appareils Ménagers frigorifiques (Grandes Marques)
Rémunération : 75 000 F + voiture
Adresser curriculum vitae détaillé + photo
sous référence 71059 B.a

ORES S.E.C.E — Boîte Postale 222 R 6, 67006 STRASBOURG CEDEX
GROUPE BOSSARD



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
BRANCHE MÉTALLURGIE
située dans une région touristique des VOSGES
recherche
pour sa direction informatique

INGENIEUR - ANALYSTE

Il sera responsable des études et de la programmation et assurera la supervision d'une équipe de programmeurs. Le matériel utilisé est un IBM 370/125 devant être remplacé prochainement par un 370/138.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant reçu une formation complémentaire en informatique de gestion et possédant une expérience pratique des études dans le domaine de la production, de l'organisation et de la comptabilité. *Le candidat retenu devra posséder de* bonnes qualités d'animation d'une *équipe de travail.*

De bonnes connaissances en anglais sont *nécessaires.*

Les candidats intéressés enverront leur C.V. photo et prétentions *s/réf. 6098* à P.LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris *cédex 02 qui transmettra.*

Importante Société Industrielle
recherche pour son USINE
NORD DE LA FRANCE

ADJOINT CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

spécialité Electronique.
Formation ingénieur ou niveau équivalent.

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé, sous réf. 29272(M), à HAVAS CONTACT
49, rue du Président-Herriot, 69002 LYON.

C. I. T. I. M. A. M.

Service Informatique des Caisses de Mutualité
Sociale Agricole de Midi-Pyrénées
pour la réalisation d'importants projets sur un C.I.I. - H.B. 66/20 P gérant des bases de données à l'aide d'un réseau de 100 terminaux.

recherche

4 INGÉNIEURS-ANALYSTES

diplômés et expérimentés

12 PROGRAMMEURS

diplômés IUT ou AFPA, maîtrisant le langage COBOL.

Lieu de travail : MONTAUBAN.

Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. 9.817 à *C.I.T.I.M.A.M.*, 500, route de Monclar-de-Quercy, 82017 MONTAUBAN CEDEX.

CONTROLEUR DE BUDGET
(Futur directeur d'usine)

80.000 F/an

Nord/Pas-de-Calais

Rattachée à un Groupe multinational, nous sommes une Société française importante (C.A 900 millions) qui fabrique et commercialise des produits de grande consommation.

Nous recherchons pour l'une de nos usines alimentaires, un contrôleur de budget, destiné, dans un deuxième temps, à diriger cette usine (300 personnes).

- Le candidat aura 30 ans au moins, une formation de base technique (mécanique, agronomie ou chimie) complétée par l'I.C.G. ou l'I.A.E.. Une *expérience de la Direction d'une équipe ou d'un service* (atelier de fabrication ou bureau d'étude) ainsi *qu'une bonne pratique de l'anglais sont indispensables.*

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 80198/M (à mentionner sur l'*enveloppe*).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

ENTREPRISE GÉNÉRALE BATIM. INDUSTRIEL
A OSSATURE MÉTALLIQUE (Rég. ORLÉANS)

CONTROLEUR DE GESTION

Mission : Sous l'autorité de la direction générale il a en charge la mise au point et l'optimisation *permanente de l'organisation administrative et comptable,* la préparation et le contrôle des *budgets* de frais fixes et l'analyse des résultats des chantiers. Il a directement sous sa responsabilité la *cellule informatique* (IBM 32 - trois personnes). Homme d'organisation de solide expérience (cinq ans minimum), il a acquis une très bonne connaissance du contrôle budgétaire et de l'analyse de gestion. Connaissance appréciée de l'analyse programmation.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à

ORLET
136, avenue du Général-de-Gaulle,
92522 Neuilly-sur-Seine, sous numéro 200.116.

CONSEILS FISCAUX

Sont recherchés par important cabinet pour

LILLE, NANCY, POITIERS
STRASBOURG, ANGOULÊME

— Sens des contacts humains ;
— Goût du travail en équipe indispensable.

Situation rémunératrice stable et d'avenir.
Discrétion assurée.

Ecrire n° 48.018 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

- Si vous êtes à la recherche d'un métier passionnant,
- si vous voulez travailler pour une multinationale dont la croissance s'est toujours confirmée et diversifiée,
- *si vous êtes ingénieur électronicien et que la* technique est pour vous un support indispensable *et non une fin,*
- si vous voulez valoriser vos connaissances en les approfondissant et en les diversifiant,

vous répondez alors au profil que nous cherchons à **PARIS** ou à **LYON**, pour la fonction d'

INGENIEUR COMMERCIAL



Veuillez écrire
avec C.V., photo et
prétent. et date de disponibilité
sous la réf. SCM 278-22
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

ALUMINIUM PECHINEY

recherche
pour ses établissements de Province
(ALPES - PYRENEES)

JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS

pour la **FONCTION PERSONNEL**

Débutants ou ayant déjà 2 ou 3 ans d'expérience.

Formation supérieure : Droit, Sciences Po, HEC...

Dans un premier temps ils occuperont les fonctions d'Adjoint au Chef des Services *Administratifs et du Personnel d'un* des établissements de la Société.

Après plusieurs années d'expérience ils pourront se voir confier la responsabilité des *Services Administratifs* et du *Personnel* d'un des établissements ou être orientés vers d'autres fonctions.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le cadre du Groupe PECHINEY - UGINE - KULHMANN.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM *PECHINEY - 23, rue Balzac* 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES :
296-15-01

MERLIN GERIN

recherche

électroniciens (niveau V)

pour postes

CHEFS de CHANTIERS

de mise en service

Spécialité : *réglage, mise au point* et contrôle d'équipements électroniques.

Fonction : Encadrement et animation d'équipes de techniciens de réglage et de mise en service sur Chantiers *métropoles, relation avec les équipes* d'essais du client.

Formation : niveau BTS - connaissances en électronique de mesure - analogique bas niveau.

Expérience : 1 à 2 ans sur chantier.

Adresser C.V détaillé à MERLIN GERIN (JFP 15)
83 X - *38041* GRENOBLE *Cedex.*

La filiale d'un Groupe Textile lance depuis *environ 2 ans une chaîne de magasins franchisés* pour la décoration de la maison. Afin de faire face à son développement, elle souhaite renforcer l'équipe existante en mettant en place un collaborateur capable d'animer la chaîne par une politique dynamique et innovatrice. Elle crée donc le poste de

CHEF DE PRODUIT H. ou F.
Textiles d'Ameublement

Responsable du *choix* des lignes de produits, il sélectionne les collections pour les magasins : participation à la définition de la politique (gammes, prix, image de marque, ...), étude de la concurrence, synthèse des informations sur les tendances de la mode en liaison avec un bureau de style extérieur, recherche et *sélection de fournisseurs* français et étrangers, achats.

Il faut une formation commerciale supérieure, 5 ans d'expérience minimum, acquise en qualité : d'acheteur en centrale d'achat, ou de chef de produit textile, ou encore de responsable de collection. La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Résidence : région du Nord.

Adresser C.V., photo et prétention ss réf. 3.332 à

CORT — D. JALBERT
85, av. Kléber - 75116 PARIS
Discrétion assurée.

DIRECTEUR TECHNIQUE
DOUBS — 120.000

L'entreprise fabrique des boîtiers de montre pour des *Sociétés Françaises et étrangères.* Bien que jeune, c'est l'une des premières dans son domaine. Pour coordonner son ensemble de production (B.E., outillages, fabrications) soit 240 personnes et le rendre encore plus performant, elle recherche un Ingénieur Méca*nicien, de plus de 32 ans,* ayant une très bonne pratique des fabrications grandes séries en mécanique de précision, gestionnaire averti et ayant dirigé des effectifs similaires.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur *demande. Référence 860 M.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Un CABINET INTERNATIONAL employant 20000 personnes dans le monde, dont 1200 en MANAGEMENT CONSULTANCY recherche pour renforcer son équipe basée à Paris :

INGENIEUR EN CHEF

- spécialisé en logistique et gestion de production pour élaborer et remplacer les systèmes automatisés en logistique, la planification et le contrôle des matières au sein d'entreprises françaises et multinationales ;
- Il faut déjà avoir acquis 5 ans d'expérience en qualité de chef de projet pour la réalisation et la mise en place de grands systèmes informatiques de : gestion production, transports et distribution. (Réf. 10.60-M)

INGENIEUR CONSEIL

- Pour participer dans les missions décrites ci-dessus. Il faut avoir acquis 3 ans d'expérience dans la pratique des systèmes informatisés de gestion des matières. (Réf. 10.65-M)

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés de grandes écoles : X, E.C.P. avec M.B.A ou l'équivalent et PRATIQUANT COURAMMENT L'ANGLAIS.

La possibilité est offerte à ces candidats d'élargir leur expérience en travaillant dans des équipes pluridisciplinaires nationales et internationales.

Il est prévu un bon niveau de rémunération pour des candidats de qualité.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée en rappelant la réf. à : CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

HOMMES & CLSP ORGANISATION

CÉRALIMENT-LU BRUN

recherche

POUR SON DEPARTEMENT LOGISTIQUE

UN CADRE responsable de la centrale d'approvisionnement

Expérience minimum requise : 5 ans en matière d'approvisionnement et de gestion de stock produits finis, de préférence dans le secteur de la distribution alimentaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à la Direction du Personnel et des Relations Sociales B.P. 16 - 91201 ATHIS-MONS.

Société appartenant à un groupe important exploitant un BREVET dans le domaine photographique

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

ou BON TECHNICIEN

Le candidat devra avoir :
— Connaissances électroniques, esprit d'équipe, imaginatif, capable diriger un atelier de fabrication. Connaissances en mécanique et/ou chimie appréciées.

Faire offre à n° T. 02.960 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS 8.000 PERSONNES - SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT RECHERCHE POUR PLUSIEURS DE SES FILIALES (1.000 PERSONNES)

DIRECTEUR DU MARKETING

RESPONSABLE DEVANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il créera et dirigera un service central chargé d'un ensemble d'études et de réalisations concrètes visant à l'amélioration et à la promotion des produits et services du groupe.

Ce poste peut convenir à un candidat
- H.E.C. ou équivalent ;
- ayant une très solide expérience du marketing à un niveau de direction, acquise dans une entreprise ;
- ayant à la fois des qualités d'homme d'études et d'un homme de « terrain » et de contact.

Poste : LILLE.

Ecrire sous référence FR 280 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE TRÈS DYNAMIQUE ET EN FORTE EXPANSION - SPÉCIALISÉE DANS LES ÉTUDES ET LA GESTION HOSPITALIÈRES RECHERCHE

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. OU ÉQUIVALENT ayant environ 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit.

Il aura un rôle de conseil et de contrôle auprès de plusieurs établissements hospitaliers (déplacements à prévoir).

La réussite dans ce poste peut permettre d'accéder à moyen terme à des postes opérationnels.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : Grande ville OUEST FRANCE.

Ecrire sous référence TM 333 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE RECHERCHE POUR SA DIVISION ÉQUIPEMENTS POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

INGÉNIEUR CHEF DES VENTES AUX CONSTRUCTEURS

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE, il sera chargé :
- des négociations avec les constructeurs ;
- du développement du chiffre d'affaires et des marges dégagées ;
- de l'évolution des produits ;
- des achats des matières premières.

POSTE INTÉRESSANT POUR UN INGÉNIEUR ayant bonnes connaissances en mécanique, expérience des produits de séries et des problèmes commerciaux, témoignant de solides qualités de contact et de gestionnaire.

Poste basé à PARIS.

REMUNERATION **120.000 F**

Ecrire sous référence UN 334 CM.

DECKEL FRANCE

MACHINES-OUTILS - COMMANDE NUMÉRIQUE, CENTRES D'USINAGE - ÉLECTRO-ÉROSION PARIS RECHERCHE POUR SECONDER SON DIRECTEUR

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

poste intéressant et avenir pour

TECHNICIEN USINAGE

bonne expérience pratique machines-outils : méthode ou atelier, connaissant si possible commande numérique.

QUALITÉS COMMERCIALES MARQUÉES, capable recevoir client, élaborer et négocier offres et assurer relations avec maison mère Allemagne.

CONNAISSANCE COURANT ALLEMAND INDISPENSABLE.

Stages formation MUNICH prévus.

Ecrire sous référence PI 330 AM.

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES :

SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DOMAINE INTERNATIONAL - PARIS

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour assurer analyse marché, prospection et négociations à haut niveau MONDE ENTIER.

Ce poste d'avenir peut convenir à INGÉNIEUR DIPLOMÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS ou formation française ou étrangère équivalente (nationalité indifférente), connaissance parfaite français, anglais, ayant quelques années expérience études développement ou réalisation systèmes dans domaine des télécommunications et si possible expérience commerciale France et étranger.

Situation impliquant nombreux déplacements étranger.

Ecrire sous référence OH 329 AM.

IMPORTANT ORGANISME D'ÉTAT (ÉTUDE ET RÉALISATION DE SYSTÈMES INFORMATIQUES TEMPS RÉEL DE HAUTE PERFORMANCE) RECHERCHE POUR PARIS

DEUX JEUNES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(E.S.E. - E.N.S.T.A. - I.N.P.G., - ... OPTION AUTOMATISMES)

DANS LE CADRE DE PETITES ÉQUIPES, ILS PARTICIPERONT A LA CONCEPTION, LA RÉALISATION ET AUX ESSAIS DE SYSTÈMES DE HAUTE TECHNICITÉ.

Ces postes actifs nécessitant des qualités d'initiative et d'autonomie intéressent des candidats débutants ou quelques années d'expérience (asservissement, conduite de processus industriels) désireux de participer à des projets présentant un réel intérêt technique.

Ecrire sous référence RK 331 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

En raison du développement de ses activités notamment dans le secteur

EXPLORATION - PRODUCTION

LA COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

recherche des

JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES
(Centrale, Polytechnique, ENSTA, Mines, Sup. Elec, Ponts et Chaussées, A & M).

Des postes seront proposés dans les familles professionnelles suivantes : forage, production, services généraux, techniques marines.

Les candidats ayant un goût réel pour les activités de chantier pratiqueront la langue anglaise.

Ils seront disposés à de fréquentes missions à l'étranger et envisageront même une expatriation en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous référence 78006.

PS Conseil

Un des tout premiers groupes industriels français recherche pour sa holding située à Paris un

JEUNE CADRE ORGANISATION GESTION FILIALES

70.000 F

Dépendant du Service Organisation de gestion des filiales, il participera à des interventions ponctuelles auprès des filiales réparties sur tout le territoire français en matière d'organisation administrative et de gestion. A moyen terme (3 ans environ), des responsabilités opérationnelles lui seront confiées au sein de l'une d'entre elles (contrôle de gestion, secrétariat général etc...). Le candidat recherché est titulaire de l'un des diplômes suivants : HEC, ESCP, ESSEC, Sciences Po + DECS. Il a acquis en entreprise une expérience d'un ou deux ans. Il est disponible pour de fréquents déplacements.

Adresser C.V. sous référence A/238M *à :*

PS CONSEIL

8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Discrétion assurée

CENTRE DE FORMATION

recherche pour compléter son équipe

UN ANIMATEUR

pour réaliser des sessions de formation centrées sur les TECHNIQUES DE FABRICATION DU LIVRE. Cet animateur devra avoir exercé des responsabilités effectives dans les différents domaines de la fabrication du LIVRE.

(chef de fabrication, secrétaire d'édition)
et acquis par sa participation à des actions de formation une sensibilité en matière de psycho-sociologie des adultes en formation.

Ecrire avec curriculum vitae ss le n° T 03.002 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Importante société d'études et de conseil en marketing recrute deux :

MANAGERS JUNIOR

pour prendre très rapidement la direction soit de son département immobilier et urbanisme soit de son département services, produits grand public et industriels.
Une expérience en profondeur des études et du conseil en marketing et le sens du management sont nécessaires pour réussir à ce poste.
La rémunération sera fonction de l'expérience et des objectifs financiers et commerciaux qui seront fixés en commun avec les candidats retenus.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :
PLAIN CHAMPS sous réf. 2241, 5, rue du Helder 75009 Paris

Plain Champs

Societe Multinationale Secteur Alimentaire

recherche le

RESPONSABLE : Etudes, Statistiques
AU SEIN D'UNE CELLULE MARKETING

25 ans minimum, homme ou femme issu d'une école supérieure de commerce, il possède une bonne pratique de l'anglais ; il est souhaitable qu'il ait une première expérience dans un service marketing.

Il aura la responsabilité de :
- l'analyse des ventes (prévisions, préparation et présentation de rapports mensuels et annuels)
- l'analyse des panels
- l'analyse des études de marché.

Il est souhaitable que ce candidat ait le goût de l'analyse, et beaucoup d'aisance dans les relations et dans la communication.

Lieu de travail : PARIS 8ème.

Le poste implique de courts déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 7763 MP à Joëlle DUJOUR, Cabinet Claude VITET; 30, rue Croix des Petits Champs, 75001 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL
RECHERCHE

chef comptable

Le poste :
Au siège social (Paris 1er)

Mission :
Piloter les travaux comptables des 6 filiales.
Assurer la centralisation et établir les comptes sociaux.
Effectuer déclarations et règlements sociaux et fiscaux.
Etablir les comptes mensuels, la comptabilité analytique et préparer les budgets.
Préparer le traitement des données par l'informatique, en contrôler les résultats et la mise en forme.

Le candidat :
Age 35 ans environ

Niveau :
D.E.C.S.

Expérience :
Avoir tenu et dirigé la comptabilité de plusieurs sociétés industrielles dans un même groupe sous tous aspects (trésorerie, analytique, budget, centralisation).
Avoir exploité les techniques informatisées de comptabilité.

Rémunération :
Environ 100.000 F.

Envoyer C.V. et photo à HAVAS CONTACT. N° 74381. 156, bd Haussmann, 75008 Paris

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

RESPONSABLE

DEPARTEMENT EXPORTATION

Le candidat devra posséder expérience de plusieurs années du commerce international et marchés européens et africains. Connaissance parfaite anglais. Il assurera, sous l'autorité du Directeur Commercial, le développement des ventes et sera responsable de son budget.

Ecr. avec C.V. et prét. à O.P.G. Conseil n° 3.486, 46, rue de Lille, 75007 PARIS, qui transmettra.

---

ingénieur, directeur technique adjoint

Un des premiers fabricants français de matériels de conditionnement de l'air de renommée mondiale, cherche pour son siège en banlieue ouest un INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN. Il est l'adjoint direct du directeur technique pour tout ce qui concerne la recherche-développement : création de nouveaux produits, amélioration des produits existants (B.E. essais, proto., qualité, fiabilité). Son expérience : B.E., fabrication, recherche en aéraulique. Des compétences en **asservissements,** en froid industriel et la connaissance de l'anglais sont souhaitées.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3319 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTIONS DE CHAUDIÈRES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLÉAIRES SITUÉE A VÉLIZY (78)

RECHERCHE

INGENIEUR D'AFFAIRES

Chargé de la responsabilité technico-commerciale de la réalisation de chaudière pour centrales thermiques à l'étranger.
Le poste peut convenir à un :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

GRANDES ECOLES (Mines - E.C.P. - E.N.S.A.M.)

Pouvant justifier d'une :

EXPÉRIENCE DE 5 A 10 ANS

de gestion technico-commerciale de projets à l'étranger

Très bonne pratique de l'ANGLAIS indispensable

Env. C.V. et prétentions sous réf. 1.157, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS, CEDEX 09, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	29,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

roussel-uclaf

recherche

– un JEUNE CADRE – pr son DEPARTEMENT des BREVETS

Le titulaire assurera la REDACTION des brevets dans les domaines chimique et pharmaceutique et devra suivre la PROCEDURE d'examen et de délivrance de ces brevets devant les administrations françaises et étrangères.

La fonction amènera de fréquents contacts avec les différents services de recherches du groupe.

Ce poste conviendrait à un PHARMACIEN (ou diplôme équivalent) ayant acquis si possible une formation juridique complémentaire.

De plus, ce poste nécessite la maîtrise des langues anglaise et éventuellement allemande et exige un sens profond de la communication et du travail en équipe.

Lieu de travail : proche banlieue NORD-EST de PARIS.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions ss référ. 4316/F à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS - (qui transmettra)



SERETE AMÉNAGEMENT

Société de Promotion de Centres Commerciaux et d'équipements de loisirs chargée notamment de la réalisation du Forum des Halles

recherche

pour assister un Directeur d'Opération dans ses responsabilités

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Réf. A

FONCTIONS :
- *organiser, participer à des réunions, conseils d'administration, comités internationaux et en assurer les comptes-rendus...*
- *suivre et veiller à la coordination des affaires traitées (notamment avec l'Espagne)*
- *mener à bien des études (commerciales, de gestion...)*

PROFIL :
- *formation supérieure (HEC, Sciences Po, ESCP, licence Sciences éco...)*
- *bonne connaissance de l'espagnol lu, écrit et parlé*
- *organisation et efficacité, sens du concret*
- *esprit d'analyse et de synthèse*
- *autonomie et sens des contacts*
- *expérience antérieure souhaitée*
- *qualités de rédaction.*

pour son Département "Etudes et Développement"

ASSISTANT(E) DU RESPONSABLE DES ÉTUDES

Réf. B

FONCTIONS :
- *mener à bien, des études économiques de nouveaux projets, des études de marché, et de faisabilité*
- *participer à la conception des projets, en liaison avec les architectes et les équipes techniques et commerciales*
- *tenir la documentation générale de la Société*

PROFIL :
- *formation supérieure (HEC, Sciences Po, ESCP, licence Sciences éco...)*
- *organisation et efficacité, sens du concret*
- *esprit d'analyse et de synthèse*
- *autonomie et sens des contacts*
- *qualités de rédaction*
- *connaissance de l'anglais souhaitable.*

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant la référence, *à SERETE AMENAGEMENT - Direction du Personnel - 63, rue La Boétie - 75008 PARIS*

Groupe Leader dans son domaine largement implanté nationalement et spécialisé dans la distribution de matériel technique destiné au bâtiment et à l'industrie, recherche dans le cadre d'une politique volontariste d'optimisation des structures et de développement régional,

cadres commerciaux de haut niveau

Agés de 30 ans au moins, de formation supérieure, ayant l'expérience de fonctions de responsabilités et d'encadrement dans la vente ou la distribution de matériel industriel, ils prendront la

direction d'agences régionales

en Province ou en Région Parisienne.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11 11

Réf. 294

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Pour son réseau d'Agences conseil, l'Agence

HAVAS

recherche des

CHEFS DE PUBLICITE JUNIORS

Les candidats devront avoir une première expérience d'Agence d'au moins 2 ou 3 ans ainsi qu'une formation supérieure ou spécialisée en *publicité (B.T.S.). Souhaitant* faire leur *carrière en* Province, ils devront par ailleurs avoir le goût de la négociation et du contact client. Ces postes sont à pourvoir rapidement et dans des Régions différentes (Bretagne, Alsace, Champagne, Auvergne, Poitou, Bourgogne, Languedoc, Flandre, Ile-de-France...).

Adresser curriculum vitae (ref. 37M) à HAVAS, Direction des Relations Humaines 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

HAVAS CONTACT

COFABAC

Entreprise (65 personnes) de construction et montage de maisons terminées ou vendues en *kit* ou semi-kit au *Lorrain* en *MARTINIQUE* recrute

DIRECTEUR TECHNIQUE

En relation directe avec le Directeur Général, il coordonnera, animera et contrôlera les activités des responsables :
- *de l'usine de fabrication et d'assemblage des* éléments en bois;
- du montage et de la finition des maisons sur les chantiers.

Il contrôlera la gestion des stocks de bois et des matériels.

Le candidat souhaité a une expérience dans le domaine de la construction ou similaire et a le désir de vivre dans une entreprise ayant une volonté de politique sociale évoluée.

Logement et voiture *fournis* – possibilités importantes de participation aux résultats – avantages sociaux identiques à ceux de la métropole.

Veuillez écrire à notre conseil Richard Bénatoul, *sous référence* 055 R, GROUPE BBC - 37, boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS.

Tous les candidats sont assurés d'une discrétion totale. Ils recevront une réponse avant fin février.

HAVAS CONTACT

Chargé d'études

Nous sommes une société du secteur tertiaire, Siège Social à Paris, 2000 personnes en France, en expansion régulière.

Nous souhaitons engager pour notre Service Etudes Commerciales, Promotion, Publicité, un chargé d'études,

Vous avez une formation commerciale et économique supérieure, et au minimum 2 ans d'expérience études de marché, promotion, publicité. Vous êtes intéressé par les problèmes de communication écrite et orale, par l'audiovisuel, par la formation commerciale. Les missions confiées, très variées, feront appel autant à vos qualités de réflexion, de rédaction, de créativité, qu'à votre sens des initiatives et des réalités.

Poste à Paris, quelques déplacements de courte durée en Province à prévoir.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV détaillé précisant votre niveau *actuel de rémunération, sous réf. 11528/M,* Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES. Discrétion totale garantie.

GROUPE DU CRÉDIT COOPÉRATIF

recherche pour son Département

Organisation et Informatique

(59 personnes)
situé à PARIS - Quartier ETOILE

2 ANALYSTES - PROGRAMMEURS

niveau D.U.T. informatique. 3 ans expérience. connaissance HONEYWELL BULL, *niveau 66 ou 6000 exigée.*

Envoyer curriculum vitae, photo et prétent., à : *DIRECTION DU PERSONNEL, C.C.C.C.,* 18 bis, avenue Hoche - 75008 PARIS.

directeur de l'inspection générale

Un groupe important de prestations de Services recherche un cadre de très haut niveau pour lui confier la direction de son Service d'Inspection.

Le titulaire devra diriger une équipe d'audits internes et d'inspecteurs chargés de contrôler la gestion des différentes unités régionales de l'entreprise. Il devra avoir une expérience approfondie de la gestion dans une Entreprise ayant des structures décentralisées, ainsi que de bonnes connaissances comptables, juridiques et fiscales.

Une expérience de Direction en matière de gestion ou de contrôle est nécessaire, ainsi que des qualités de rigueur et de dynamisme pour l'animation et la formation des hommes. Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, ce poste est à pourvoir à Neuilly.

Adressez curriculum vitae et prétentions sous référence 37933 - 156, bd Haussmann 75008 PARIS à HAVAS CONTACT qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (Référence 384A),
des Programmeurs (Référence 384B),
et des Ingénieurs Système (Référence 384C).

Le matériel actuellement *installé se compose de :*
— DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
— UN 370/168 — AP de 6000 K,
— 550 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

NOUS SOMMES UNE GRANDE SOCIETE D'INGENIERIE ET NOUS SOUHAITONS DEVELOPPER NOTRE SECTEUR "CONSTRUCTION D'HOPITAUX" AU PLAN INTERNATIONAL.

Nous cherchons le

RESPONSABLE DE CE SECTEUR

Il devra :
- Procéder aux études de besoins dans les différents pays concernés.
- Prendre tous les contacts nécessaires avec les organisations mondiales et les responsables des pays "clients potentiels".
- Assurer la direction de la réalisation des *opérations dans le cas de négociations* abouties.

Il est exigé :
- Une formation supérieure.
- Une expérience d'environ 5 ans, de préférence acquise en B.E.T.
- Une parfaite connaissance de l'Anglais et de l'Espagnol.
- Une grande disponibilité permettant de nombreux déplacements à l'étranger (environ 50 % du temps).

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, CV. et photo), en précisant le salaire souhaité, sous référence 211 M, à Elise ROQUES,
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris,
à qui nous avons confié ce recrutement.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une Société filiale d'un groupe de renom international et nous recherchons pour notre département
ORGANISATION ET GESTION
situé en région parisienne

INGÉNIEUR-CONSULTANT

- Formation d'ingénieur complétée par formation à la gestion
- Solides connaissances en informatique
- Expérience industrielle suivie de 3 ans minimum d'expérience en Conseil d'Entreprise
- Anglais parlé couramment
- Dynamique, s'intégrant dans une équipe jeune. Grande faculté d'adaptation.
- Rigoureux dans le travail
- A l'aise dans la rédaction
- Possédant sens du travail en équipe et capacités de très bons contacts humains à tous les niveaux.

Le candidat, ou la candidate, aura pour mission :
- d'exécuter en entreprises des interventions de conseil en organisation et gestion
- d'assurer les relations commerciales
- d'élaborer et suivre les propositions

Les candidatures comportant lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions seront traitées confidentiellement.
Écrire sous réf: 78-7-01 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Importante société d'études et de conseil en marketing recrute pour l'un de ses clients un :

CHEF DE PRODUITS SENIOR
et un
DIRECTEUR COMMERCIAL
Parfumerie alcoolique

Leur expérience approfondie dans ce type de produits et dans les circuits de distribution parfumerie sélective et food doit leur permettre, en liaison avec la Direction du Marketing, de définir et de réussir les lancements de produits prévus pour 1978 et 1979.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à : PLAIN CHAMPS sous réf. 2242, 5, rue du Helder 75009 Paris.

HAVAS

Pour son département Havas Régies recherche

UN JEUNE CHEF DE PUBLICITE

Chargé de la vente d'espace d'un grand quotidien régional, le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'Études Supérieures.
Une bonne connaissance de la Publicité, du Marketing et de la presse est indispensable.
Une première expérience de la fonction serait appréciée.
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.
Le poste est à pourvoir à Neuilly.



Adresser CV, photo et prétentions à m: Sibold (Ref.38), la Direction des Relations Humaines - 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

Pour notre division industrielle nous recherchons

RESPONSABLE MARKETING et ANALYSTE DE GESTION
réf.258

Profil : Ingénieur Mécanicien-chimiste • formation complémentaire ISA ou INSEAD • anglais courant - expérience commerciale souhaitée.

rôle : • recherches, études des marchés nouveaux et compléments des gammes de produits existants • études financières clients • prévisions, ventes et livraisons • élaboration suivi budgets, analyse rentabilité, informations sur commandes - facturation par département.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel

ALFA-LAVAL INDUSTRIE
62/70, r. Y. Tourgueneff 78380 BOUGIVAL

CSS France
Filiale de NATIONAL CSS
leader mondial du TIME SHARING
recherche pour faire face à son développement

DIRECTEUR DES VENTES
Il anime l'équipe d'ingénieurs commerciaux; en collaboration avec le Directeur Général, il définit les objectifs et en suit la réalisation.
(Réf. M 6167 D)

INGENIEUR COMMERCIAL
Au sein d'une équipe performante, il développe et gère une clientèle à laquelle il propose un «produit» de qualité exceptionnelle.
(Réf. M 6167 E)

Pour ces deux postes une expérience dans notre domaine est attendue. La rémunération et les perspectives de carrière intéresseront des personnalités de valeur.

Adresser CV complet sous la référence choisie à F. Sanchez. Chaque dossier traité confidentiellement ne sera transmis à CSS, qu'avec l'accord du candidat.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

TRAVAUX PUBLICS DE SPECIALITES
SOCIETE EN EXPANSION recherche

Jeunes Ingénieurs de Chantiers

pour ses départements :
- **FORAGES** (hydrauliques, miniers, pétroliers) A.M. de préférence. Basé au siège à Paris mais déplacements nombreux et de courte durée (1 à 8 jours) sur toute la France réf. 18M368F
- **TRAVAUX SOUTERRAINS** Centrale, Mines, ETP. Grande disponibilité individuelle et familiale pour affectations sur chantiers de moyenne ou longue durée (de 3 mois à 3 ans) en France réf. 18M368TS
- **INJECTIONS-SONDAGES** Centrale, Mines, ETP, Hydraulique. Grande disponibilité individuelle et familiale pour déplacements en France de quelques mois à quelques années réf. 18M368IS

Situations d'avenir.

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence
69, rue de Monceau
75008 PARIS



Dans le domaine du Bâtiment nous occupons une des toutes 1ères places parmi les entreprises françaises

Nos besoins en cadres de haut niveau sont permanents pour répondre aux impératifs de notre expansion tant en France qu'à l'Etranger.

Aujourd'hui nous souhaitons intégrer au sein de notre siège social un

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

C'est un homme âgé d'environ 32 ans, de formation supérieure, économique, juridique et financière.

Une première expérience l'aura familiarisé avec les techniques de gestion et d'administration d'une entreprise.

Intervenant dans une première phase au sein de la Direction Financière, il se verra confier peu à peu des missions au sein du Groupe et à terme sera affecté dans l'une de nos filiales à un poste de synthèse, type Secrétariat Général.

La connaissance du Bâtiment et la pratique de l'Anglais sont des atouts supplémentaires.

Si vous pensez être l'homme que nous cherchons

adressez C.V., photo et prétent. salaire sous référ. nº 3494 à :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

PS Conseil

TECHNICIEN SUPÉRIEUR TÉLÉCOMMUNICATIONS
80.000 F

Une importante société internationale, assurant la conception et la réalisation de réseaux de télécommunications spécialisés à usage privé, recherche un technicien supérieur qui sera chargé de l'installation et de la maintenance d'équipements terminaux (multiplexeurs, modems, téléimprimeurs...). Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, doté d'une bonne formation technique de base, et pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans le domaine des télécommunications, notamment dans les mesures de circuits, la mise en place et l'entretien de terminaux de transmission (téléphonie télégraphie, transmission de données)... Le candidat retenu, basé à Paris, se déplacera quelques semaines par an, tant en France qu'à l'étranger. De solides connaissances en anglais sont indispensables. Statut cadre.

Adresser C.V. sous référence A/237M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
créant une filiale spécialisée dans la commercialisation des équipements destinés
aux INDUSTRIES PÉTROLIÈRES

recherche

CADRE DIRIGEANT

Ayant une expérience approfondie du secteur et capable de traiter des affaires importantes sur un plan international.

Discrétion absolue.

Envoyer C.V. détaillé à REGIE-PRESSE nº T 002906 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e) qui transmettra.

RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ
160/180.000 F

Nous souhaitons donner aujourd'hui une nouvelle dimension à la fonction Publicité en créant un poste qui aura pour rôle de définir et de mettre en place notre politique d'image.

Nous appartenons à un groupe industriel important et notre diversité fait que nous porterons nos efforts vers une meilleure homogénéisation de nos actions.

Vous avez l'expérience de la gestion et du contrôle d'un budget important et vous avez l'habitude de coordonner l'action des agences et des services décentralisés.

Bien sûr, vous êtes imaginatif, créatif, vous savez imposer vos idées et vous faites la preuve d'une expérience réussie dans une entreprise industrielle à structure internationale

Nous espérons avoir avec vous un entretien simple et détendu pour vous donner de plus amples informations quant à l'idée que nous nous faisons du poste.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3607 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE IBD
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Importante entreprise de T.P. (Travaux d'hydraulique et Génie Civil) C.A. 1 Milliard - Effectif 5 400 - recherche, pour son Bureau d'Études à PARIS

ingénieur d'études
DE HAUT NIVEAU

âgé environ de 35 ans, diplômé d'une Grande École (Polytechnique - Ponts - Mines ou équivalent), possédant plusieurs années d'expérience acquise dans une entreprise de T.P., soit sur d'importants chantiers, soit en Bureau d'Études.
Dans un premier temps, il devra étudier différents projets tout en découvrant l'entreprise et en s'y intégrant : des perspectives réelles d'évolution peuvent être envisagées dans un stade ultérieur.
La connaissance de l'anglais est également très souhaitée.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 417 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche un

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES ET DE DESSIN
POSITION III A ou III B

Ecrire avec C.V. + photo et salaire actuel sous nº 48.196, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTIONS DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES SITUEE A VELIZY (78)

recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS CONFIRMÉS

Chargés de la mise en route de :
— chaudières, brûleurs, équipements auxiliaires, matériels thermiques divers.
EXPERIMENTES dans la conduite ou la mise en route d'installations comportant des équipements thermiques.
- Connaissance de l'ANGLAIS appréciée.
- Déplacements : durée et fréquence variable.

Adr. C.V. et prét. sous la réf. 1.159 à SWEERTS, B.P 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

JEUNE ENTREPRISE EN TELEPHONIE à BOULOGNE-SUR-SEINE, recherche son

RESPONSABLE APRÈS-VENTE
du département AUTOCOMMUTATEUR

Ce poste pourrait convenir à A.T.P. ou ingénieur autodidacte ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la téléphonie. Connaissances de la commutation électronique indispensables. Adr. C.V. et prétentions à JEP CONTINENTALE, sous la réf. M/6, 179, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transm.

GROUPE INDUSTRIEL EN PUISSANTE EXPANSION

recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

Il aura l'entière responsabilité de stages commerciaux, administratifs, de relations humaines, etc.

Ce poste, basé à Paris, nécessite de courts mais fréquents déplacements en province.

Nous demandons une formation supérieure (psychologie, E.S.C., ...) et une première expérience professionnelle acquise en Conseil ou en Entreprise.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et photo à nº 3.569.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Importante Société de construction mécanique (6 000 personnes). BANLIEUE OUEST, filiale d'un puissant groupe international recherche

ingénieur production
DE HAUT NIVEAU

âgé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (Ingénieur A.M. ou équivalent) ayant acquis une solide expérience de la Direction d'ateliers et de la gestion industrielle, si possible dans le cadre d'unités importantes de fabrications mécaniques ou de chaînes de montages de moyennes séries. Le candidat retenu devra s'intégrer rapidement dans l'établissement afin de prendre à terme la responsabilité de l'ensemble de la production de l'usine.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Envoyer CV détaillé photo et prétentions sous la référence 430 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

Leader européen dans sa branche - effectif 2000 personnes - plusieurs unités de production - plusieurs filiales de vente à l'étranger dont une aux U.S.A. en expansion régulière - 35 % export -

recherche pour PARIS

directeur de division
Ingénieur diplômé Grande Ecole
A.M., ECP, SUPELEC ou équivalent
35 ans minimum

Le poste est vivant, complet et enrichissant.

Entièrement responsable des résultats de sa division le Directeur aura :
- à définir les objectifs commerciaux France et Export
- à prendre en charge la politique des produits, le suivi et le contrôle de leur mise au point
- à assurer un contrôle rigoureux de sa gestion.

Véritable manager d'une affaire moyenne, autonome, mais intégré à une solide équipe de Direction, jeune, entreprenante et très soudée il disposera de l'appui des services fonctionnels de la société.

CORT Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 48.103 65, avenue Kléber 75116 PARIS.

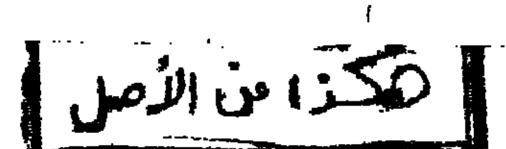
PS Conseil

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Une entreprise française dont le siège administratif est à Choisy-le-Roi, filiale d'un groupe international, recherche un Collaborateur pour son service Comptabilité Analytique. Il sera essentiellement responsable, sous l'autorité du chef de service, de la comptabilité matières premières comprenant contrôle des demandes d'achats, des factures, des stocks, analyse des coûts d'approvisionnements et des écarts. Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) âgé(e) d'environ 25 ans, même débutant, possédant un DUT de gestion ou équivalent, apte à exploiter les informations sur ordinateur. Les qualités de contact seront essentielles. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 45.000 francs.

Adresser C.V. sous référence A/240F à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Filiale spécialisée d'un important
groupe industriel (métallurgie)
un des leaders dans sa branche, plusieurs usines
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR
ou HEC, SUP. de CO, ESSEC, ...

35 ans minimum, pour assumer, après période de formation au contact de la clientèle, la fonction de

CHEF DE PRODUITS

La poste est à créer pour des produits métallurgiques de première transformation destinés à une clientèle industrielle Bâtiment et Industrie très variée, automobile, électroménager, etc.
C.A. pour ces produits 350 M *dont* 45 % *exportation*. Nombreux voyages de courte durée en France et à l'étranger.
Poste exigeant de bonnes connaissances de gestion, du marketing des produits industriels, le sens des responsabilités, et une forte participation personnelle au sein d'une petite équipe de direction jeune. Anglais courant indispensable. Allemand souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. s/réf. 2.326 M à
CORT
65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International Chocolaterie Confiserie (Smarties, Nuts, Quality Street, Kit Kat, After Eight, Menier, Chocorêve, Lanvin)
dans le cadre de son expansion en France
crée le poste de

secrétaire général adjoint

Il sera appelé à seconder le Secrétaire Général dans ses différentes attributions :
coordination de tous problèmes afférents aux structures juridiques des sociétés françaises du Groupe; organisation et suivi des CA et AG; établissement ou contrôle des différents contrats et dossiers à caractère *juridique; gestion des assurances et des* marques; représentation du Groupe auprès d'organismes extérieurs; constitution et tenue du centre de documentation, etc...

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure (ex. : Droit + Sciences Po), le candidat retenu devra *nécessairement* avoir acquis une expérience de *plusieurs années dans une fonction analogue au sein* d'une entreprise multinationale et s'exprimer parfaitement en anglais (parlé et écrit).

Lieu de travail : **Marne La Vallée,** 15mn Porte de Bercy par A4.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : J. Houbert, ROWNTREE MACKINTOSH S.A., 77420 NOISIEL

DSM France

Filiale « trading » d'un groupe chimique européen
40 personnes explosives
recherche

UN CREDIT-MANAGER JUNIOR

25 ans minimum
2 à 3 années d'expérience du crédit aux entreprises.
Répondra à la direction financière qui l'assistera.

Profil du poste :
- Analyser et évaluer la situation financière des clients (sur dossiers et par contacts directs).
- Apprécier le risque financier et définir les lignes de crédit à accorder.
- *Gérer et suivre le portefeuille de clientèle en* ce qui concerne les encours qu'il aura définis.
- Organiser les procédures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis ci-dessus.
- Instruire les éventuels contentieux.
- Et, bien sûr, mener toute négociation nécessaire avec les clients.

Profil du candidat :
- Connaissances *comptables*, juridiques, économiques et bancaires *précises (DECS. BTS, IUT, ...)*.
- Aptitude à la négociation.
- Esprit commercial.
- Savoir s'organiser, créer, et prendre des initiatives *responsables*.
- Connaissance de l'anglais appréciée.

Evolution sur 2 à 3 ans au poste de crédit manager senior pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
Mme AUGER Marie-Hélène, Sté DSM France,
5, rue Louis-Lejeune - 92128 MONTROUGE.

Filiale Société Américaine
- Produits de Grande Consommation -
nouvellement *implantée en FRANCE*
cherche son

coordinateur ventes et marketing

Le candidat retenu sera parfaitement bilingue anglais-français, devra justifier d'une expérience dans cette activité sur le terrain en particulier : activité promotionnelle, encadrement, etc.
Etre âgé de 27 ans minimum.
Le poste est basé à PARIS et comporte de nombreux déplacements en Province.
Il sera responsable de la coordination et de l'animation de nos distributeurs.
Excellentes possibilités d'avancement.
Le salaire est de l'ordre de 90 000 F.
Ecrire sous N° 60957 HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

Société spécialisée dans l'achat, l'équipement et la vente de terrains pour la réalisation de lotissements, recherche

INGENIEUR

pour assurer la responsabilité de l'ensemble des aspects techniques :
- *conception des opérations en fonction des règles d'urbanisme ;*
- *études (V R D, assainissement)*
- *consultation des entreprises et passation des marchés.*
- *contrôle des travaux effectués.*

Le développement rapide de la société permettra de faire évoluer le poste vers la fonction de Directeur Technique.

L'homme que nous recherchons est un Ingénieur (ENPC, ECP, ETP) ayant 5 ans d'expérience professionnelle en Bureau d'études et direction de travaux.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo sous référence 3535 à

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

TELIC

RECHERCHE
POUR SA DELEGATION COMMERCIALE PARIS

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ces futurs collaborateurs seront affectés au Service PROSPECTION COMMERCIALE PARIS.
Mission :
- Assistance à la vente près des installateurs (examen des problèmes particuliers, établissement des devis, participation aux négociations avec les clients, exposés techniques, argumentaires, etc.).
- Prospection commerciale (diffusion des informations sur les produits, détection des affaires potentielles, contact direct et négociations avec les Administrations et grands organismes).

Profil :
Les candidats devront justifier :
- d'une expérience réelle dans le domaine des négociations commerciales pour des systèmes de haute technicité ;
- d'une bonne connaissance technique du matériel téléphonique ou de la mini-informatique ou para-informatique ;
- d'un esprit de synthèse (évolution de leur secteur).

Adr. C.V., prét. + photo à TELIC S.A., Délégation Commerciale Paris, 88, av. Daumesnil, 75012 PARIS.

SOURIAU
DIVISION AUTOMOBILE
recherche dans le cadre de son expansion

2 COLLABORATEURS
EXPÉRIMENTÉS DANS LE DOMAINE DE L'EXPORT

Réf. n° 1 :
UN SÉDENTAIRE EXPORT
RESPONSABLE :
- du suivi de l'action des vendeurs ;
- de la coordination des politiques du marketing ;
- *de l'exploitation des rapports de visites des* vendeurs ;
- de la prospection.

ANGLAIS FORTEMENT APPRECIE.

Réf. n° 2 :
UN RESPONSABLE DE ZONE
CHARGE :
- de l'animation d'un réseau de ventes ;
- de la prospection et du suivi des clients.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Env. C.V. manuscrit, prétent., photo en précisant la référence à SOURIAU, 11, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

POUR UNE ENTREPRISE
Spécialisée FERMETURES METALLIQUES
à un très haut degré de performance
NOUS RECHERCHONS
UN HOMME DE CONCEPTION

CE RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE D'UN BUREAU D'ÉTUDE

FORMATION INGENIEUR OU EQUIVALENT
devra mettre au point les produits, suivre les prototypes et les essais en laboratoires. Une polyvalence d'aptitudes est recherchée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions sous référ. n° 1.217 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias - Paris 17e

LEADER DE L'EMBALLAGE
POLYSTYRÈNE EXPANSÉ
recherche pour sa Direction générale

DIRECTEUR MARKETING-EMBALLAGE

ayant une expérience emballage

Il sera principalement chargé de :
- Suivre l'évolution des marchés et des techniques ;
- Proposer une politique nationale ;
- Animer et contrôler l'application de la politique ;
- Suivre personnellement les affaires nationales.

Adresser candidature avec C.V., photo à :
ISOBOX-BARBIER
55, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS.

ECOLE d'INGENIEURS
de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
(E. S. I. E. E.)
recherche

RESPONSABLE DE DIVISION

- Pour constituer et diriger une équipe pluridisciplinaire dans les domaines :
  Electricité industrielle, électrotechnique, Electronique de puissance. Chaleur et thermodynamique.
- Pour animer des activités d'enseignement et de recherches.

- Formation de base *ingénieur électricien*.
- Expérience industrielle d'au moins 3 ans.
- Anglais très souhaitable.

LIEU DE TRAVAIL PARIS.

Adresser C.V. et prétentions à
E.S.I.E.E. département programmes et méthodes, 81, rue Falguière - 75015 PARIS.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE AFFAIRE ALLEMANDE

recherche
pour augmenter sa force de vente en France

TECHNICO-COMMERCIAL

dynamique, ambitieux et décidé à implanter une nouvelle marque dans son marché.

Pour la vente dans les collectivités, le secteur *hospitalier*, paramédical et extra-hospitalier d'une gamme de pansements spéciaux internationalement connus.

Des connaissances du milieu hospitalier et médical sont indispensables.

Un stage de formation en R.F.A. est assuré.

Rémunération fixe FF 4.000 + prime objectif + commissions + remboursement de frais.

Notre maison mère en R.F.A. est un des 3 fabricants de pansement les plus importants en Europe, par *ailleurs connu également* pour ses produits non tissés et rubans adhésifs.

Ecr. avec C.V., photo, s/réf. 732.893 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST, recherche

RESPONSABLE grand projet ou INGÉNIEUR D'AFFAIRES

INGENIEUR Grande Ecole, expérience minimum de 5 ans et connaissance des matériels embarqués souhaitées.

Il est responsable de la coordination et du suivi du développement d'équipements spatiaux embarqués de haute technologie.

Les techniques mise en œuvre relèvent de l'électronique logique et analogique, de l'optique et de la mécanique.

Les projets sont à traiter au niveau système.

Adresser C.V. et photo à n° 48.126, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

FABRICANT ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST PARIS
recherche

INGÉNIEUR LIAISON CONSTRUCTEURS

Formation A.M. ou équivalent,
Expérience *milieu constructeurs* automobile appréciée.

Ce cadre sera responsable des relations *étroites* avec les services études et achats des constructeurs.

Déplacements courte durée France et étranger.

Anglais indispensable,
allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous n° 23456 B
bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
recherche pour Siège PARIS

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE
Placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier

IL AURA EN CHARGE :
- l'ensemble des problèmes administratifs, juridiques et de propriété industrielle, en particulier préparation des conventions et accords ;
- connaissance des contrats internationaux ;
- élaboration des dossiers de réclamations ;
- suivi des expertises et affaires judiciaires, et rôle de conseil.

Longue expérience dans T.P. ou construction et pratique de l'anglais exigées.

Adr. C.V. dét. avec photo et prét. à n° 48.094, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante société de CONSTRUCTION MÉCANIQUE filiale d'un puissant groupe international recherche pour son usine située en BANLIEUE OUEST (2 000 personnes)

ingénieur gestion industrielle

ayant pour mission de programmer l'ordonnancement et le lancement des fabrications de l'usine dont il suivra et contrôlera l'ensemble de la production. Ce poste de haut niveau (responsabilités actuelles et évolution possible) peut convenir à un homme âgé de 30 ans au minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs (A.M., I.N.S.A., etc. ..) et justifiant d'une expérience réussie de la GESTION DE LA PRODUCTION acquise si possible dans le cadre de la fabrication mécanique de moyenne série.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous référence 431 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

JEUNE CHEF de PROJET INFORMATIQUE

Service Informatique (PARIS)
d'un Grand Groupe Chimique Français
dispose d'un 370/158/OS - VS 1
et travail avec IMS
recherche

INGÉNIEUR Grandes Ecoles de préférence ayant acquis 2 ou 3 ans une première expérience informatique dans un environnement grand système ou à défaut Ingénieur débutant.

2 postes de
CHEFS PROJETS sont proposés :
1) à Dominante fonctionnelle, application d'aide au contrôle du crédit clientèle.
2) à Dominante technique, développement d'une application commerciale sous IMS.

Ecrire ne 48.420, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
recherche pour PARIS

ASSISTANT (E) DU CHEF DU PERSONNEL

LE POSTE :
- gestion du personnel (1.200 personnes) ;
- liaisons comptables et informatiques ;
- études diverses ;
- participation à formation continue.

LE (LA) CANDIDAT (E) :
- bonne formation, Droit du travail, Relations humaines ;
- expérience 2 à 5 ans dans Service du Personnel avec gestion et législation sociale.

POSTE LIBRE IMMEDIATEMENT.

Ecrire avec photo, prétentions et C.V. détaillé à : M. MAFFRE, B.P. 208, 75526 Paris Cedex 11.

Important Groupe de Bâtiment
et de Travaux Publics de taille internationale
recherche

cadre administratif

Il sera responsable de la gestion du 1 % (logements et prêts)
- choix des objectifs et des organismes, en liaison avec la Direction Générale
- gestion et contrôle de l'utilisation des fonds.

Ce poste implique *le goût des contacts* (relations avec le personnel et avec les organismes collecteurs, animation des commissions).

L'expérience d'un poste similaire en Entreprise est indispensable.

Pour un premier contact, adressez CV manuscrit à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 sous référence 48.232 qui transmettra.

nucléaire ingénieur-projet

De formation Arts & Métiers ou équivalent, vous avez au moins 5 ans d'expérience dans l'ingénierie de grandes installations, (pétrochimie, sidérurgie ou mieux encore nucléaire) dans le domaine des fluides.
Cette expérience vous a permis d'acquérir de solides connaissances des équipements tels qu'échangeurs, réservoirs, pompes, robinetterie.
Nous vous confierons la coordination technique des systèmes et équipements auxiliaires d'un îlot nucléaire.
Ce poste vous est proposé par une puissante Société d'ingénierie.
Vous serez intégré à une équipe projet, travaillant à l'exportation.
Cela implique une bonne maîtrise de l'anglais.
Poste basé à Paris avec déplacements de courte durée à l'étranger.

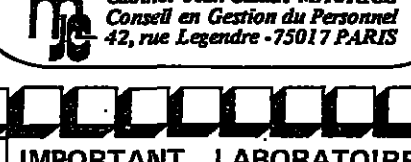
Adresser C.V., photo et prétentions s/réf 5730 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
Service d'ÉTUDES de la RÉGION PARISIENNE, spécialisé dans l'organisation des transports collectifs recherche

ingénieur transports

En relation avec les Municipalités et les transporteurs, il sera chargé d'étudier les problèmes concernant les trafics et les réseaux de transports collectifs particulièrement en milieu urbain (gestion, organisation, structures, qualité de service, problèmes du public, etc...).
Ce poste conviendrait à un Ingénieur (ou équivalent) âgé au minimum de 28 ans, de formation supérieure, possédant une première expérience de gestion ou d'organisation des Transports Publics acquise chez un Transporteur ou dans un Bureau d'Études spécialisé.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions en précisant bien la réf. 397 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche **pour son unité industrielle située dans la grande périphérie parisienne :**

RESPONSABLE service achats

— 2 années d'expérience dans la fonction sont nécessaires,
— une formation à la gestion des entreprises est souhaitable.

Il assumera en outre la responsabilité des magasins et du service expédition.

- *Possibilité d'évolution,*
- *Avantages sociaux divers,*
- *Libre rapidement.*

Ecr. avec C.V., photo et prét. ss réf. 4306/F à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS *(qui transmettra)*

BELL & HOWELL

cherche
URGENT

CADRE COMPTABLE

25 ans minimum
bonne connaissance de l'anglais

RESPONSABLE :
comptabilité et trésorerie informatisées.
– Mise en place et suivi des systèmes.
– Déclarations.
– Paie.

Poste dynamique de bon niveau promotion suivant capacités.

Adresser C.V. et prétentions à :
Service du Personnel
BELL ET HOWELL FRANCE S.A.
32, rue Fernand Pelloutier, 92112 CLICHY Cedex

bleu

CHEF DE PERSONNEL

Notre établissement, 2.000 personnes, est situé en proche banlieue parisienne. Il fait partie d'un grand Groupe de Constructions Mécaniques.

Nous recherchons

un homme ou une femme

DE FORMATION SUPÉRIEURE

Agé (e) d'au moins 28 ans, possédant quelques années dans la fonction « Personnel » à laquelle il (elle) voudrait donner une plus grande dimension.

L'importance que nous donnons à ce poste et la possibilité d'évolution vers la

DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES

dans l'avenir nous conduisent à rechercher un titulaire de valeur.

Envoyer votre candidature à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75016 PARIS, qui transmettra.

Cadres commerciaux de Vente 60.000 F

EUROP ASSISTANCE

la première organisation d'assistance-voyages en France comme à l'étranger.

Après un très rapide développement de nos activités d'assistance aux touristes, nous lançons nos produits "Sociétés".
Afin de répondre à une forte demande existante, nous créons deux postes. Basés à Paris, ces cadres seront chargés de :
- présenter et promouvoir nos produits auprès des sociétés,
- définir les besoins de nos clients,
- négocier les contrats.

Nous recherchons des candidats disposant d'une bonne formation commerciale (E.S.C. ou équivalent) qui, de par leur expérience professionnelle, seront aptes à négocier à des niveaux élevés.
Une voiture leur sera fournie.
Ce poste pourra les préparer à une rapide évolution de nos structures.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 402 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CENTRE DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTES rech.

INFIRMIÈRE

D.E. + 3 ans pour enseignement mi-temps. Véhicule indispensable. Téléph. mercredi 8, jeudi 9. Mlle AUBEY, 10 h.-12 h 834-93-93.

IMPORT. ENTREPRISE T.P. quartier SAINT-LAZARE, recherche

INSPECTEUR-COMPTABLE
EXPERIMENTE

pour FRANCE 40 ans minim., D.E.C.S. ou niveau

Adr. C.V. et prét. à 48.154 CONTESSE PUB., 20, av Opéra 75040 Paris cedex 01.

Importante société de conditionnement des eaux recherche

JEUNE CHIMISTE ou MICRO-BIOLOG.

Homme même début. niv. DUT ou BTS, nombrx déplacements Envoyer C.V. sous référ. 7.708 à P. LICHAU S.A., B.P 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
(HOMME)

recherche par
CHAMBRE SYNDICALE PROFESSIONNELLE
(500 adhérents).

Fonction : il la représentera dans les P.M.E., les instances nationales, internationales et les Administrations.
Profil : expérience administrative exigée, avec bonnes notions juridiques ou aptitude à les acquérir.
Formation supérieure exigée (juridique ou administrative).
Langue : anglais courant indispensable.
Age : 35 ans minimum.
Rémunération : à débattre.
Lieu de travail : Paris.
Quelques déplacements occasionnels en province et à l'étranger.
Si vous êtes intéressé, veuillez adresser d'urgence une lettre manuscrite de candidature ainsi qu'un C.V. et photo sous référence 6.085 à P. LICHAU S.A., B.P. 220-75063, Paris cedex 02 qui transmettra.

CGEE ALSTHOM
recherche pour sa DIVISION EXPORTATION

UN INGÉNIEUR
(E.C.P., E.S.E., E.N.S. Grenoble ou ENSAM).

5 à 10 années d'expérience en entreprise électricité, contrôle d'unités industrielles en travaux neufs ou sur grands chantiers à l'étranger.

Cet ingénieur devra pouvoir assumer rapidement des responsabilités de Direction de projets ou de réalisations impliquant de solides capacités d'organisation et de gestion.

Poste basé à LEVALLOIS avec déplacements de durée limitée.
Anglais parlé.

Envoyer C.V. à M. HUA, Direction du Personnel, CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret cedex.

IMPORTANTE SOCIETE de TELECOMMUNICATIONS PARIS (13e), recherche pour son service installation et maintenance

AGENTS TECHNIQUES 2
en commutation téléphonique
NIVEAU B.T

Expér. requise : connais. en ELECTRONIQUE nécessaire.
Pour essais et maintenance d'AUTOCOMMUTATEURS privés C.P. 400
Lieu d'activité Paris, banl éventuell. province et étranger cr. avec C.V. et prétentions sous référ. SIM. à A.O.I.P., Boite postale 301 PARIS (13e).

INFORMATIS SYSTÈMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en France et à l'étranger

INGÉNIEURS LOGICIELS
Nova - Mitra - PDP 11 - Solar

INGENIEURS IRIS 80
26, r Daubenton (5e) - 337-99-72

FROMAGERIE
IMPORTANTE

En développement rapide et régulier ENTREPRISE 500 personnes, alliée à un Groupe important, CREE à

50 km S.-O. PARIS
le poste de

JEUNE ADJOINT SERVICE ACHATS IMPORTATION EXPORTATION

SUIVI des IMPORTATIONS et exportations de fruits secs et de fromages, notamment (formalités bancaires/douanières. Voyages épisodiques France-Étranger) du stockage des matières premières et appro. Usine, Tableaux de bord

INDISPENSABLE
— EXPERIENCE soit ACHATS de produits importés, soit IMPORT - EXPORT (négoce international, transit...) ;
— ANGLAIS COURANT.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire. photo s/référ 3788 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

SIGMA CONSEIL S.A.

Recrute

ANALYSTES PROGRAMMEURS

DE HAUT NIVEAU
— Formation supérieure ;
— Quelques années expérience ;
— Acceptant les déplacements.

Adresser C.V. + photo + prét. à SIGMA CONSEIL S.A. 28, rue de Naples, 75008 PARIS

Recherche libre rapidement :

INGÉNIEURS
spécialistes WESSELS pour engineering pétrole.
INTERTECH, 123, rue Saint-Lazare Paris-8e Tél. 293-46-02.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
Biens d'Equipements Industriels,
recherche le

GESTIONNAIRE d'une DIVISION

HEC ou équivalent ou INGENIEUR Gde Ecole, ouvert aux problèmes commerciaux 4 à 5 ans d'expérience industrielle.
Sera chargé de l'organisation administ, de la supervision de la gestion, du contrôle des budgets et des affaires.
Poste évolutif.
Rémunération motivante minimum 80.000 F.

Ecrire Service L
P. A. JUSTET
2, Rue des Dardanelles
75017 PARIS

P.A. JUSTET membre d'international recruiting group

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA
PARIS (1er)
recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE

UN OPÉRATEUR
ayant si possible expérience Ordinateur NCR Century.

Prendre contact par téléphone avec M BARBOTTE pour rendez vous 296-28-02.

Recherche

CHERCHEURS
spécialisés en économie de l'énergie et études de marchés pour produits raffinés et pétrochimiques.
Envoyer C.V et prétentions à : APRC, 7, avenue Ingres, 75016 PARIS

Important bureau d'études rech

UN INGÉNIEUR ANALYSE
ayant quelques années d'expér. pour programmation calculs scientifiques
Adr. C.V., photo, salaire actuel. Ecr. no 8 542, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Agence de Publicité Levallois recherche
1 assistante confirmée (3 ans expérience minimum).
Tél : 758-13-34, demander Anne COLIN.

PME en extension recherche

MONTEUR
particulièrement qualifié en TELEPHONIE, pouvant diriger chantier et établir devis techniques.
Voiture de service fournie

MONTEURS CABLEURS
confirmés en téléphonie, distribution matériel CROSSBAR, petite et moyenne capacité

LIBRES RAPIDEMENT
13e mois Cantine
Possibilité d'évolution

TEL. : 645-77-77

Ets Financier Champs-Elysées recherche :

EMPLOYEE AUX ÉCRITURES

40 h hebdo, primes, intéressement, restaurant d'entreprise
Envoyer C.V. à CHEF DU PERSONNEL BP 720-08, 75361 Paris Cedex 08

PME Sud PARIS
En pleine expansion
Secteur alimentaire

recherche

CHEF COMPTABLE
libre rapidement

Il sera responsable de la comptabilité générale jusqu'au bilan, participera à l'élaboration d'une comptabilité analytique en liaison avec l'informatique, gérera la trésorerie et assistera la Direction générale à la gestion budgétaire et au contrôle de gestion

Très bonne expérience professionnelle 10 ans environ, niveau D.E.C.S. souhaitable, le sens de l'organisation concrète et de l'autorité sont indispensables.

Adresser C.V. à SOREPA
BELLE EPINE 196
94521 RUNGIS CEDEX

Société d'Expertise Comptable FIDUCIAIRE de FRANCE recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

COLLABORATEUR
préparant Expertise comptable, niveau D.E.C.S pour poste permanent, 2 années expérience en Cabinet
Adr. C.V manuscrit et photo à FIDEX PARIS
2 bis rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret

Rech. J.F. pour gard enfants 2 et 3 ans et travx ménagers 5 hrs par semaine, 2 h, repos par jour Logée, nourrie, 1 800 F par mois Tél. mercredi matin 331-43-73.

Société proche banlieue SUD-OUEST
Filiale important Groupe anglais

cherche

ASSISTANT AU CHEF DU SERVICE COMPTABILITE

Minimum 25 ans.
Expérience P.M.E. souhaitable.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Ecrire et joindre photo à SOPRA, Boite Postale 233, 92142 CLAMART

Société industrielle recherche Agent technique ou technicien de haut niveau mécanique de précision, grande expérience fabrication sous-traitance industrialisation. Analyse de la valeur. Age minim. 35 ans. Lieu de travail env. 50 km sud Paris. Env. C.V. et prét., CGEP, 119, rue de l'Université, PARIS-7e.

ETABL. FINANCIER CHAMPS-ELYSEES, recherche

PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR

370-138 CS VS exper. minimum 1 an, 40 h hebdo primes intéressement, restaurant d'entreprise. Envoyer C.V. et prétentions, à CHEF DU PERSONNEL, B.P 720-08 75361 Paris Cedex 08

Ingénieurs en électronique P2 débutants acceptés Etude fiabilité et qualité système électronique digital. Banlieue Sud. Ingénieurs développement P2. min 35 ans. Matériel petite électronique digitale, analogique. Banlieue Nord. Téléphoner pour rendez-vous : 272-23-73.

APSIDE

recherche URGENT

JNES INGENIEURS
MITRA 15
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
scientifiques et temps réel

Téléph. pour rdez-vous 359-27-00 ou envoyer C.V. : 43, rue de Ponthieu, 75008 PARIS

J.P.M.G.
recherche

ATTACHÉ (E) COMMERCIAL
Expérience informatique

ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS
PUPITREURS

Tél. : 277-87-12 pour rendez-vous

Pour faire face à son développ. l'Agence BOZ (grand public et information médicale) recherche un

CONCEPTEUR RÉDACTEUR
et un

JEUNE MÉDECIN
capable d'aborder les problèmes de rédaction et de conception publicitaire.
Toute forme de collaboration est envisageable
Ecrire à : Bernard ACHARD 27, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris

---

Gérer et planifier 100.000 KF d'achats de biens d'équipements généraux

C'est la mission que nous confierons à un CADRE qui obligatoirement a une formation supérieure technique ou de gestion et justifie d'une très solide expérience dans le domaine de l'achat de biens d'équipement.

Il pilotera :
- les achats de biens d'investissement pour notre siège social (2000 personnes) et nos chantiers actuellement installés en France et à l'étranger.
- les achats de biens d'équipement (matériels informatiques - reprographie)

L'expansion de notre Société autorise de larges perspectives d'évolution de carrière. Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 6096 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département INFORMATIQUE de GESTION

JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE.
Ecr avec C.V et prét ss réf. 5 675 à SPERAR
12, r. J. Jaurès, 92807 Puteaux.

IMPORTANTE SOCIETE proximité GARE MONTPARNASSE recherche pour

POSTE D'AVENIR
dans service TRESORERIE.

EN VUE FORMATION
à la pratique des opérations financières et douanières du commerce international

UNE COLLABORATRICE STENODACTYLO
Minimum : 30 ans
Connaissances souhaitées : bancaires, comptables
Notions d'anglais

Restaurant d'entreprise
Horaire : 5 X 8.

Ecrire avec prétentions à no 48428, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Centre d'études près Versailles recherche pour promotion en usine applications gaz en métallurgie d'élaboration, technicien niveau B.T.S., qq années exper. usine. préfér. métaux non ferreux. Déplacements courte durée fréquents. Ecr avec C.V. et photo à AIR LIQUIDE, B.P. 125, 78350 Jouy-en-Josas.

BAUSCH & LOMB
PREMIER GROUPE MONDIAL D'OPTIQUE
SA FILIALE FRANÇAISE
(Verres correcteurs - Montures - RAY BAN) offre

OPPORTUNITÉ
de carrière à un

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Dépendant du directeur des VENTES, responsable de TOUTE L'ADMINISTRATION DES VENTES (30 pers. réparties en huit agences : Versailles + sept en province)

INDISPENSABLE
- Formation commerciale
- EXPERIENCE (3 ans mini) MEMES FONCTIONS DANS P.M.E., apte à innover (nouvelles méthodes) et dialoguer avec l'informatique
- Basé à VERSAILLES. Déplacements 20 % en province.

Mettre manuscrit, C.V., salaire, photo sous réf 3.790 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

---

secrétaires secrétaires

Secrétaires de direction

AULNAY-SOUS-BOIS (93)

GUEBERT

Laboratoire scientifique, leader de sa branche sur marché français, mondialement connu (C.A. 70 M.) Expansion régulière et continue, recherche POUR SON PRESIDENT

SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRÈS EXPÉRIMENTÉE

Bilingue français-anglais. Très bonne formation de base en secrétariat. 35 ans minimum. Connaissances comptables et juridiques nécessaires.

Horaire souple, 40 heures sur 5 jours. 5 semaines vacances. Restaurant d'entreprise. Direction jeune. Très bonne ambiance de travail.

Adr. C.V., photo et prétentions ss réf. 2.334 à

CORT — 65, avenue Kléber. 75116 PARIS. Discrétion assurée.

CENTRE DE RECHERCHES PRODUITS ALIMENTAIRES

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE ANGLAIS
(Espagnol-Italien appréciés)

- Sténodactylo - Expérience exigée.
- Libre 1er mars 1978.

Adresser C.V photo et prétentions à I.T.R.C., 15-17, avenue de l'Europe, 02400 CHATEAU-THIERRY - Tél. (23) 83-08-62.

GROUPE INTERNATIONAL PRODUITS DE GRANDE DISTRIBUTION dans le domaine artistique et loisirs PROCHE BANLIEUE OUEST (R.E.R.) recherche pour son directeur DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

Secrétaire Assistante STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS

Expérience : (5 ans minimum) de préférence en service personnel avec connaissances comptables budget, législation sociale, tableau de bord, 42 1/2 heures par semaine, flexibles.
Possédant auto
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo, sous référ 3 780 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Rech SECRETAIRE, bac, connaissances allemand. Libre de suite. 13e mois Avantages sociaux. Ecr. s/no 78.511, à : J.R.P 39, rue de l'Arcade 8e qui transmettra

Sténodactylo

Association Culturelle Musique quartier Hôtel-de-Ville recherche

STÉNODACTYLO
Libre de suite, emploi stable Ecr. C.V. + photo, no 23.226 B, Mme COLBERT, 78, av Albert-Bartholomé, 75015 PARIS

Secrétaires

Je recherche, pour assurer mon secrétariat personnel, commercial et privé, une

SECRÉTAIRE
EXPERIMENTEE

La candidate, âgée d'au moins 30 ans, devra :
— Avoir une très bonne présentation et être rompue aux contacts au plus haut niveau ;
— Être bonne sténographe et dactylographe.

Elle se verra confier un secrétariat très diversifié.

Lieu de travail : PARIS (16e).

Merci d'envoyer votre C.V avec photo et prétentions à no 48 562, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

URGENT Sté 16e recherche :

SECRÉTAIRE
pour service personnel. Pratique payes et charges sociales Expérience de plusieurs années obligatoires. Ecrire sous référ 8.935 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui trans

---

STE DE PRODUITS CHIMIQ. RECHERCHE PR SON SIEGE SOCIAL A VITRY-SUR-SEINE

SECRÉTAIRE
BILING. ANGL., STENODACT. CONFIRMEE, pr assister direct. des vtes régime de prévoyance 13e mois, participation, poss obt. 27 jrs congés payés après 1 an de présence. Hor. person. Rest. d'entreprise. Accès aisés par train et bus Ecr sous ref 4/78 C.V. man., photo et prét. DIAPROSIM B P 8, Vitry-sur-Seine.

FILIALE GRANDE CIE NAVIGATION QUARTIER OPERA recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Initiative, sens responsabilités, travaillant au sein d'une équipe mais assistant plus particulièrement le Directeur. — Avantages sociaux, 5 X 8 X 13 1/2. Niveau B T S. ou diplôme British Ch. commerce et 2 ans expérience souhaités. — Libre de suite

Adresser C.V manuscrit sous le no 48 515, CONTESSE Publicité, 20 av Opéra Paris-1er qui tr

---

J. C. B. France — importateur matériel travaux publics siège social à Sarcelles recherche

SECRÉTAIRE
Bilingue anglais, pour direction service après vente. Pour tous renseignements. 990-54-23, P 28

SECRETAIRE confirmée ANGLAIS PROTECHNA 770-81-33

Société export produits chimiques Porte de Pantin recherche pour Directeur commercial

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
CONFIRMEE bilingue anglais Expérience min 5 ans, méthodique, grande maturité, esprit d'équipe Salaire à débattre. Ecrire sous référence 8.933 à P. LICHAU S.A., B P 220, 75063 PARIS CEDEX 02 q tr

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

capitaux ou proposit. com.

INGENIEUR BATIMENT recherche en vue cession partielle d'entreprise de maisons individuelles. Investissement : 500 000 F env. Ecr. à 60.665 Havas Contact, 156, bd Haussmann 75008 PARIS, qui transm.

PRETS HYPOTHECAIRES
Placem de capitaux. Int. 14 %.
BIRNEY 39, r. Montmartre (2e) 236-04-15 et 233-00-48

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits de sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour information, écr CIDEM, 6 sq Monsigny 78-Le Chesnay

formation profession.

Université PARIS V
Centre d'Education Permanente organise des stages de formation

MONITEURS d'ALPHABETISATION de travailleurs immigrés
1) Stage intensif pluridisciplinaire. Début : 20-2-1978. Durée 3 semaine.
2) Stage intensif de mathématiques. Début 13-2-1978. Durée 5 jours.
Pas de connaissances préalables requises.

Tél. 329-12-13 (poste 32-25) ou écrire C.E.P., 12, rue Cujas, bureau 224 PARIS (5e)

animaux

URGENT. Eviter euthanasie, chien croisé berger, 1 an, affectueux, bon gardien, ayant souffert - Tél : 206-19-55.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock - Tél. : 355-66-50.

Je vds salon Louis XVI, canapé 2 pl., 4 faut., 2 chaises impecc. 824-66-87 le 7 soir ou le 8 mat.

Ach. compt. bijoux, or, brill., etc., argenterie - 770-17-25 - OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo. PERRONO, vente et occasion.

automobiles

8 à 11 C.V.

Part à Part. ch. VW minibus ou Combiné, occasion. - Téléph. : 633-35-06, soir, après 19 heures.

ALPINE 1600 S bleue, année 1973, prix 24.000 F. Téléphone, FABRE : 871-08-20.

ALFA Romeo Cpé GTV 2000 - 77
14.000 km, état exceptionnel, crédit possible — Tél. : 227-91-16.

12 à 16 C.V.

CX Prestige 1977, super belle : 46 000 F, garantie 6 mois, crédit, reprise éventuelle Téléphone. H de B. Chauveau : 480-01-56.

Particulier, je vends ma
MERCEDES 280 S (W 116) année 1973, très bon état, bleu métallisé glaces électriques, intérieur cuir + en option radio F.M., cassette enregistr. Prix : 43.000 F Tél., H. de B. 246-16-71, le soir : 935-98-33.

Part vend **CX 2200** fin 75, parfait état. Prix Argus. Téléphone : 504-39-66.

+ de 16 C.V.

ROVER 3 L 5 BA 78 de direction 6.500 km. — Tél. : 548-97-69.

MERCEDES 280 CE BA 78 de direction, 1.500 km, état neuf. Téléphone : 548-97-69.

MERCEDES 280 SE - BA 1975, excellent état, crédit possible — Téléphone : 548-97-69

BMW FRANCE
VEND PLUSIEURS
VÉHICULES DE DIRECTION
faible kilom. 664-13-13, P. 26-77.

Exceptionnel, département 33, particulier vend Jaguar X J 6, 4 L 2, année 1976, peu roulé. Pour tous renseignements, Téléphoner tous les jours, de 9 à 17 heures au : 16 (46) 35-33-86.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
524.50.30

104 - 304 - 504 - 604
Ex. TT 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris XV Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

RECHERCHONS : DIESELS FORD - PEUGEOT - MERCEDES - BREAKS - BERLINES, CAMIONNETTES, séries actuelles, anciennes, exposées, export, invendues, rapatriées, Gaillard, 19, rue Clauzel. 75009 PARIS

box parking

ODÉON
RUE CASIMIR-DELAVIGNE
PARKINGS EN SOUS-SOL
A VENDRE
755 98 57 ou 227-91-45

[هكذا من الأصل]

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR, 38 ans
Spécialiste VENTE et ABONNEMENTS
Disponible pour poste à responsabilité commerciale ou de gestion dans
la PRESSE
en région parisienne.
Ecrire nº 6.651 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

CADRE 44 ANS ayant assumé responsabilités variées comme
ATTACHÉE DIRECTION COMMERCIALE
puis dirigé SERVICE PUBLICITE - PROMOTION MARQUE CONNUE
Formation et expérience secrétariat direction, B.T.S. Publicité 77 - Anglais courant, espagnol lu, recherche Société susceptible utiliser tout ou partie ces qualifications.
Ecr. Mme GALET, 37, rue de la Plaine, 75020 Paris.

CADRE TECHNIQUE et COMMERCIAL
39 ans. Expérience électro-technique (engineering et entreprise) et électronique (Sté d'import-export) Directeur adjoint dans cette dernière société. Très bonne notion d'Anglais (voyage USA et UK). Excellentes références professionnelles.
Recherche poste à responsabilités dans P.M.E. Paris ou banlieue Est.
Ecrire nº T. 02.899 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

CADRE SUPÉRIEUR
50 ans, licencié droit, I.C.G., I.S.A.
Anglais et italien courants
20 ans expérience bancaire approfondie
Pratique. — Direction et gestion d'entreprise, Finances, Comptabilité, Trésorerie, Juridique, Droit des sociétés, etc.
Cherche : Direction générale, Direction financière ou administrative, Secrétariat général.
Libre rapidement.
Ecrire nº 2.262, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

JEUNE FEMME, 36 ans
Licence d'anglais, D.U.T. comptabilité, finances, anglais et espagnol commercial, danois courant, 10 ans d'expérience dans comptabilité générale et analytique, informatique de gestion, secrétariat de direction trilingue, administration générale, déclaration, paies, import-export, télex.
Cherche poste stable à responsabilité dans la région parisienne (sauf Nord).
Ecrire nº T. 002.903 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

JEUNE CADRE F.
Dynamique, grande expérience négociations marchés internationaux et collectivités.
— ANGLAIS - ALLEMAND.
Recherche poste DIRECTION SERVICE EXPORT ou similaire à développer ou à créer.
Ecrire nº T. 2.892 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

NATIONALITÉ SYRIENNE - ÉTABLI AU LIBAN
COMMERÇANT, 47 ans
dynamique technico-commercial 10 ans exp. banc.
20 ans expérience textiles et filatures
Quadrilingue : AR., FR., ANGL., ITAL.
CHERCHE SITUATION EN FRANCE
Voyageur délégué commercial pour M.O. et IT.
Nombreux contacts sérieux :
Syrie, Liban, Arabie séoudite, Yémen Nord, Italie
LIBRE FIN JUIN
Ecrire nº 2.251 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens — 75427 PARIS-9e

ASSISTANTE DE DIRECTION
5 ans de sérieuses références COMMERCIAL, GESTION, PRODUCTION, goût des respons. et des contacts hum., ch. situat. Ecr. nº 2.256, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR
« Systèmes téléphoniques »
SUP. ELEC., 34 ANS
ans expérience commutation électronique.
Responsable projet.
Etudierait toutes propositions.
Ecr. nº 8.532, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
32 ans, DIPLOME E.D.C. (GESTION FINANCIERE) EXPER. DIRECTION STES AVES POLYVALENCE D'ATTRIBUTIONS AU SEIN D'UN GROUPE BANCAIRE ; MANAGEMENT STES DIFFUSANT PRODUITS FINANCIERS ET IMMOBIL. PAR RESEAU COMMERCIAL.
Direction administrative, contentieux, budgets, trésorerie. Animation-conseil du rés. de vte. Créat. et direct. départ. gestion client. (200 mill. de F gérés).
Etude, montage et mise en place des produits. Habitué contacts haut niveau. Rech. poste directeur ou D.G.A. s sté dynam., pour Paris, côte méditerranéenne, évent. étranger (Angl., Esp., exploitables). Ecr. nº 2.268, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. DIPLOMEE en PSYCHOLOGIE, bilingue anglais, 2 ans expérience professionnelle rech. POSTE A RESPONSABILITE formation et contacts humains
PARIS - PROVINCE
Ecr. nº T 2.930 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR
INDUS. ALIMENTAIRE
(E.N.S.B.A.N.A.), 33 ans, manager microbiologie, sanitation, exp. contrôle qualité, ch. place responsabilités. Et. ttes propos. Ecr. nº T 2.980 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
.. a., bonne expér. de l'entrepr., ch. poste de direction dévelop., relance des activités, contrat à durée déterminée acceptée. Téléphone : 16 (4) 457-42-45.

SPECIALISTE INDONESIE
Etudie toutes propositions.
Ecr. nº T 2.994 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHEF Atelier entretien
niveau V/3, 46 ans, excellente connaissance atelier mécanique, problèmes fabrication, cherche poste à responsabilités région parisienne ou département Yonne
Ecr. M. Fournet, 12, r. Joseph-Rigault, 95410 GROSLAY.

J. H., 26 ans, trilingue (français, anglais, arabe), expér. 3 ans traducteur Ambassade des Etats-Unis, analyse des données prép. de dossiers prévisionnels écon. et polit. bne connaissance Europe et Moyen-Orient.
Tél. 887-37-04 L. à V. 10-12, 15-17

H., 33 a., lic. en droit, exp. admin. et financ. contentx et immobilier, ch. sit. posit. cadre. Ecr. nº 2247 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 24 ans, B.T.S.S. expér. trilingue anglais espagnol, italien, sans responsabilité, goût contacts humains, recherche poste salble. Ecrire nº 135, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 27 a., D.I.U.P., 3e cycle Droit, Sc. Soc. en cours, exp. archi. Urbanisme Promot. B.C. ch. empl. lib. de ste. LACARD 1, rue Henri-Dunant, 77260 La Ferté-sous-Jouarre.

J. Hme, 26 a., ch. poste ANIMATEUR SOCIO-CULTUR. 8 ans d'expér. bénévole, milieu rural et ouvrier, accepte de changer de région.
Ecrire M. SAYNAC Ecole de Varanges 21110 SENLIS

Assistance commerciale, ayant expérience négoce international, Import-Export produits alimentaires dont africains, 30 ans, recherche poste à ABIDJAN. Ecr. nº 8533 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ING. INFORMATICIEN
28 a., expér. chez constructeur d'ordinateurs, format. compl. Génie Maritime, ch. emploi à mi-temps. - Tél. 705-96-12

ARCHITECTE D.P.L.G., 31 a., ch. emploi. Ec. CARRERE 71, rue Sèvres, Paris (6e)

Resp. P.M.E., 34 ans, spéc. com. Intern., Angl., Holland., Allemand, Esp., lic. sc. éco. Libre de suite.
Etudierait toute proposition.
Ecr. nº 8536 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F. 34 ans. CAP 1er degré, C.F.P.A. 1977, bon. présentat. ch. empl. stable aide-comptable banl. Nord. Ecr. Mme SABINA, 15, r. des Agnettes, 92230 Gennevilliers.

Cadre Fme cinquantaine, longue expérience gestion administrat. comptable, relat. humaines, pouvant seconder direction gén. Moy. Entr. ch. situation à resp. Ecr. nº T 02.833 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. H. 28 a., représentant, cherche place stable. Ecrire Régie-Presse, nº 80.018 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. F. 36 ans SECRETAIRE (STENODACTYLO) ASSISTANTE DE DIRECTION
13 ans expérience même entrep. (P.M.E.) Resp. serv. commerc. (SECONDANT P.-D.G.) animat. et direct. équipe de vente (14 représ.) accompag. les représentants dans 1 tour: rech. place à responsabilité. Aucune obligation familiale. Ecr. Mme BAUCHET, 1, av. Liegeard, 93270 SEVRAN.

B.T.S. secrétariat direction, 29 ans, 3 séjours étrangers, allemand, anglais, espagnol. Libre début avril étudierais ttes propos. Ecr. Muriel A. Ferran, Thielenstr, 26 5000 Cologne 30 R.F.A.

INFORMATICIEN 30 ans maîtrise informatique, IAE 8 ans expérience (DOS - OS - VM) applications conversationnelles. rech. responsabilité ou Conseil. Ecr. no 46.319, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

H. 30 a. lic. lettres. Expér. administr. et financ. ch. sit. posit. cadre. DOM-TOM, étrang. Ecr. no 2.246 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. J. Niveau supérieur. Exp. efficace 20 ans nbrx secteurs ch. poste ou tiendrait Commerce ou autre affaire.
Ecr. H 5052 Havas Bordeaux.

CADRE DE BANQUE CLASSE VI
4 ans exploitation entreprises, 2 ans informatique et organisat. recherche poste exploitation bancaire ou au sein d'une direct. financière.
Ecr. no 2.271 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 32 ans, Licence maîtrise histoire, secrétaire bilingue FRANÇAIS, ANGLAIS + ESPAGNOL, cherche emploi. Ec. à 02.868 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE DE VENTE. 34 ans. 10 ans d'expérience américaine, prospection, promotion, négociat. haut niveau, recherche pour secteur exportation.
Ecr. M. Benayoum, 12, rue Claude-Debussy, 75017 PARIS.

JEUNE FEMME - 27 ANS
3e cycle SUP. DE CO. + MAITRISE ANGL.
(ESPAGNOL)
LIBRE IMMEDIATEMENT
Etud. toutes propositions.
Ecr. nº 80.198 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE CCIAL - 35 ANS
Excell. présent. Gde expérience réseau distribution, plus. années de gestion et de comptabilité analytique et fiscale (niveau DECS), rech. POSTE SIMUL.
Ecrire sous nº 78.150 à :
JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transm.

CADRE Responsable Marketing Etude marché statist., export, dévelop. des ventes publicité, él. ttes propos. P.M.I.P.M.E. Paris ou R.E.R. Ouest. - Ecr. réf. 125, HERTZ 18, passage des Princes, Paris-2e

Cause licenciement économique, jeune homme Photographe expérimenté, cherche tout emploi Presse et Edition. M. Abramovici, 227, r. Vaugirard, Paris-15e

J. Fme, 26 a., lic. Droit privé et Sc. Po. Exp. documentat., ch. trav. préférence mi-temps. Ecr. nº T 80.339 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

F. 47 ans. Dact. fact., tableau, 5 ans expérience, ch. pl. stable ou à domicile. Mme Schopp, 22, r. Verte, appt 1152, 94400 VITRY - Tél. : 677-60-46

J.F. 30 a., anglais cour. (Proficiency, Cambridge), allem., exp. postes responsab. et contacts ht niveau ds branches divers. rech. situat. stable. Téléph. : 738-19-00

INGENIEUR 3 A
autodidacte, 36 ans, spécialiste maintenance, matériel électronique et informatique, suivi de projets, anglais cour., ch. poste Responsable de maintenance ou équiv. Ecr. VEISSIER, r. des Frères-Leiris, 78510 Triel-s/Seine

J.H. 24 a., niv. DECS. Anglais courant, ch. poste dans cabinet d'expert comptable ou Audit, de préférence dépts 27 - 76 - 14. Ecr. M. GEOFFROY M., 33, rue Jean-Moulin - 27000 Evreux

TRADUCTRICE
expérimentée
30 ans, diplôme E.S.I.T.
Allemand, anglais, espagn., néerlandais, vivant à l'étranger, cherche situation stable avec responsabilités.
Ecr. HAVAS DIJON nº 27.949.

POUR
CRÉATION PROMOTION RELANCE
Ingénieur civil des Mines, 37 a., organisateur industri., bon Ccial, rech. poste de direct., contrat à dur. déter. accept. Ecrire à : nº T 02.922 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 a. H.E.C.
s'installant à NEW-YORK, au mois de mars, cherche à travailler pr une entrepr. franç., expér. bancaire. Téléphone : 553-51-80.

PILOTE PROFESSION.
avion I.F.R., bi-moteur, Q.R.I, ch. empl. Ecr. J.-L. Barrière, 33320 Le Taillon-Médoc.
Téléphone : (56) 35-17-40.

INSTITUTEUR TITUL.
38 ans, stage directeur équipement tourisme social, expérience animation et psychologie recherche poste :
RESPONSAB. PERMAN.
municipalité, C. E., association sociale ou culturelle PARIS - BANLIEUE.
Téléphone : 588-17-92.

INGÉNIEUR CHIMISTE
J.H. 25 ans, maître ès sciences, D.E.A. anglais et allemand, cherche emploi.
Ecr. nº T 2.985 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE Nationalité anglaise
54 a., autodidacte, français parlé et lu couramment, 29 a. d'expérience dans société anglaise multinat., agce de voyage et bur. de change, dont 3 a. exp. d'audit interne. 7 dernières ann. comme chef compt. pr l'Europe. Dernier sal. 9.500 F X 13. Rech. emploi stable à Paris, activité similaire ou organisation internat. Libre à partir 15 avril. Accept. éventuellem. mi-temps. Ecr. nº 03001 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PROPRIETAIRE VEND
SUR JARDIN
Splendide DUPLEX 130 M2 environ et 2 PCES dans HOTEL PART. du XIXe siècle, grand style, décoration de luxe. Me voir MERC., 14 h. 30/17 h., 15, R. DE L'AMIR.-D'ESTAING.

DIRECTEMENT S/PARC
MONCEAU
DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER
1) DUPLEX 130m2 avec terrasse
2) APPTS 250 m2 et 300 m2
Vte DIRECTE par Pptaire
Pour renseignements et VISITE - 724-93-36

R. DE PRONY 165 m2 Double récept. + 3 chbres, tt cft, 4e ét. Asc. - Soleil - Bon plan. Exclus. D. BOURGEOIS - 293-62-16

MONCEAU 146 m2 Tt cft
1er ét. Tél. Cave + chbre bne. Possib. profess. libér. - Prix : 850.000 F. Crédit. — 285-38-96.

MARAIS STUDIO 36 m2 S/jardin
Cuis. équipée, moquette, téléph. GESCOP - 345-25-40

BUTTES-CHAUMONT
IMMEUBLE STANDING
41, rue des SOLITAIRES
2 PCES LIBRE IMMEDIATEM. POSSIBIL. CREDIT
Vis. jeudi 15 à 19 h.
Renseign. : 280-98-56 ou 98-59

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du studio au 2-3-4-6 P.
en duplex. - Visite tous les jours 14 h. à 17 h., même dimanche, ou tél. hres bureau 359-30-85

BOULAINVILLIERS Immeuble récent
Dble livg s/jard. + 2 chambres. 78 m2. 4e étage. - 695.000 F. Parking compris. - Tél. 292-18-00.

16e - 330 m2 divisibles en 2 ou 3 appts
Triple récept., 3 bains, office, lingerie, 4 caves. Poss. profess. libérale. 1.780.000 F. - 789-06-06.

12e Gd standg. Appart. 97 m2 + loggia 9 m2, cuis. équip., 2 salles de bains, 2 w.-c. Park. sous-sol. - Vue imprenable. Prix : 630.000 F. - Tél. 789-06-06.

MUETTE - 176 m2. Vaste réception, 3 chbres, 2 bains, cuisine, 2 chbres service. Imm. pierre de taille - 567-22-88

WAGRAM - Vrai 3 Pièces calme et très confortable. Prix 315.000 F - 320-73-37

MARAIS. Imm. grande qualité, 4e ét. sans ascens., duplex de 125 m2, dble livg, 2 chambres, s. de bains. Etat impeccable. MONTESFORT - 544-13-34

MARAIS - Imm. classé 100 m2 à aménager. AGRAIN, 285-00-59 - 09-54

GDS BDS. 4 p. Tt cft + cuis. indép. 105 m2 environ. Très bon état. Immeuble ancien stylé. TEL. : 278-43-98

BUT.-CHAUMONT - Part. vend 3 p. tt cft, 6e ét., loggia, cave, park. Px 340.000 F. T. 200-85-67

Mº NATION - Soleil, 390.000 F. Beau séjour, salon, entrée, 2 ch., cuis., wc, s. de bains, ch. centr. Loggia. Calme - 346-63-85

AV. DAUMESNIL - 215.000 F près place, beau 2 p., entrée, cuisine, wc, bains - 344-71-97

AV. OPERA (pr.), rénovation de luxe dans bel imm. pierre de t. Asc., vide-ordures, STUDIOS à partir de 150.000 F. Excellent placement. 292-28-51.

PALAIS-ROYAL. Bel imm. P. de t., ascens., vide-ordures, grande surface à rénover 80 m2 en totalité ou divisible, 6e étage. 535.000 F - 292-28-51

TERNES Plein sud
Et. élevé, 6 p. tt cft, 2 chbres service. Prof. libérales. MARTIN, Dr droit - 742-99-09.

SENTIER 3 pièces, cuis., bains, w.-c., tél., sur rue, bel imm., plein soleil, calme. Mardi-merc. 14-17 h. T. 233-62-46. 44, RUE DU CAIRE

FOCH (av.) - Appt de prestige 300 m2 av. jard. 200 m2, soleil. Tél. : 296-88-23 / 27-98.

XIe Part. vd 3/4 p., calme, vue, 7e, cft moderne. Px 400.000 + parking. Tél. 370-10-16.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECT PROPRIETAIRE
Gd studio, ét. élevé, soleil. 260.000 H. bur. - 734-99-75.

AV. MONTAIGNE
DIRECT. PROPRIETAIRE
2-3 P., 3e cour, asc., à rénover, 400.000 F. Hres bur. : 734-99-75.

BD SUCHET
BEL IMM. PIER. DE TAILLE DUPLEX, 5 Pces, 2 bains, 2 Pces ET STUDIO, chambre-service PARKING. 705-85-96 Poste 47.

1er - 13e - 15e - 18e
PTES SURF. A MODERNISER
TEL. : 266-67-06.

BON PLACEMENT
près av. Foch. 9 P. princip. 320 m2, gd stand. Prof. libér. possib. Prix intéressant. Tél. 504-83-99.

SUPERBE PAVILLON 20e 240 m2, jardinet, état impeccable. Confidentiel. T. 387-20-03.

PRES BUTTES-CHAUMONT Imm. 1972, 5 p. 102 m2 + 20 m2 terrasses, 12e étage. Vue, parkg. 530 000 F. FONCIAL 266-32-35.

Près PL. VOSGES pptaire vend dans immeuble rénové, duplex 250 m2 environ, terrasse, balc. Grand cachet. Px : 1 700 000 F. TEL. : 604-09-58.

RANELAGH RECENT S/VERDURE, PLEIN SOLEIL. Magnifique récept. + 3 chbres. INSTALLATION LUXUEUSE. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

19e. Immeuble 1970, bon standing, 8e étage, 70 m2, confort. Px : 320 000 F. Tél. : 508-03-90.

VICTORIEN-SARDOU. Sur verdure, double living, 2 chbres, bains, cuisine, office, 110 m2, calme. Tél. : 227-07-86.

But. Montmartre 26, r. Norvins, atelier 65 m2 en duplex s/parc. Vis. 1/11-2 11-19 h. ou 878-41-65.

TOLBIAC Près Université
STUDIO tout confort - Vue - Soleil 98.000 F - Orpi. 331-89-46

ASSAS. Elégant 6 p. Gd balc., 185 m2, impecc. Gar. Px 1 M. 2. Voir : 1, rue Huysmans, 3e asc. Mercredi 13-17 h ou RIC. 02-44

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins
Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 PIECES 101 M²
+ loggia. 650.000 F.
Visite sur rendez-vous 766-25-32

BOUL. SAINT-GERMAIN
6 P. 235 m2, étage élevé Magnifique récept., CHBRES SUR VERDURE Parking - Chbre service. 633-29-17 - 577-38-38

73 APPARTEMENTS DANS LE 7e
2.500 Paris et autour

15e 7e étage, immeuble 1965, séjour, bureau, 3 chambres. 650.000 F. - 963-28-02.

SAGGEL VENDOME vend
INVALIDES
Imm. récent, très luxueux 2/3 P. 75 m2 + loggia. Prix 790.000 F.
Tél. pour rendez-vous 266-61-05

MAZARINE Plein ciel
110 m2, caractère, charme, soleil. - ODE. 42-70.

MONTSOURIS 10e étage vue sur Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. - 589-49-34.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5. pces de 92 m² à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

RUE CHERCHE-MIDI
Bon imm. Petit 2 Pces cuis. WC, dches. Clair. Calme. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VD direct dans imm. en rénovation STUDIO, salle bains. WC. Cuis. équipée et UN 2 Pces tt cft. S/PLACE MARDI, MERCREDI, JEUDI 14-17 h. 7, r. Royer-Collard. TEL. 723-38-48.

MONTPARNASSE-RASPAIL pptaire vend gd atelier artiste 200 m2 env., calme, caractère, rénové. Px 1 400 000. 734-76-13.

MONTPARNASSE pptaire vend atelier artiste à rénover 60 m2 env., calme caract. ds im. rénové, px 380 000. TEL. : 566-65-09.

BIR-HAKEIM
BEAU 4 P. ENSOLEILLE 85 m2, récent, balcon. T. 633-29-17 et 577-38-38.

SAINTS-PERES CALME beaucoup de charme
4 p., parf. état, 90 m2, poutres. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

SORBONNE beau 5 p., cuisine, bains, occupé, excell. placement. TEL. : 633-38-94.

PETIT-LUXEMBOURG (près) im. EXCEPTIONNEL 4 p. classiques, ch. serv. T. : 633-08-11.

COMMERCE
récent BEAU STUDIO tout cft, cuis. éq., Tél., parking. URGT. TEL. : 533-96-65.

CŒUR MONTPARNASSE atelier artiste à rénover, CHARME, CALME. T. 266-92-15.

AV. de CHOISY, 1957, gd cft, 2 P. + TERRASSE 20 m2, sol., calme, 185 000 F. T. : 535-56-92.

ODEON original DUPLEX 35 m2. tt cft, 270 000 F. PROMOTIC. T. : 322-10-74.

PANTHEON-LUXEMBOURG Imm. 18e, gd stud. 35 m2, kitch. équipée, bains, moquette, Tél., MONTESFORT : 544-11-87.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES salon, salle à manger, 2 chbres, 2 bains. Téléphone : 757-15-57.

JEAN-COLLY - NATIONAL séj., 2 p., ét. élevé, asc. s/jdin. TEL. : ODE. 95-10.

St-Jean-Baptiste - Bon-Marché 3 chbres, séj. dble, parkg, asc., loggia, sur jardin. ODE. 95-18.

R. DES ECOLES ds imm. rav. très beau studio caractère, tt cft, 250 000 F. Tél. : 522-95-20.

6e proche Luxembourg, propt. vd grand 2 p. rénovat., caract., 450 000 F. Ag. s'abst. 325-95-55.

Paris Rive gauche

SEVRES-BABYLONE
5 P. Appart. au calme, sur cour fleurie, étage élevé, ascenseur. 633-29-17 - 577-38-38.

Région parisienne

NEUILLY
Dans bel imm. pierre de taille 2e étage sur rue. Soleil. Balcon
GD 5 PCES Salon, s. à m., 3 chambres, belle cuis., 2 s. de bains, 2 wc, moquette, tout confort.
ENTIEREMENT RENOVE + 2 chbres service.
PRIX 850.000 F
Visite mercredi-jeudi-vendredi : 24, rue de CHARTRES ou 292-29-92

NEUILLY - SAUSSAYE
Récent. Stand. Soleil. Verdure. Très beau 5 P. + serv. + park. Claude ACHARD : 637-32-93.

NEUILLY - PRÈS BOIS
Très beau 7 P. Gde récept. Claude ACHARD : 637-32-93.

IMM. RECENT, REZ-DE-CH. BOUGIVAL PRES GARE séj., 2 ch., cuis., bains, 80 m2, parkg, 270 000 F. T. : 788-49-00.

CELLE-ST-CLOUD, ELYSEE-II, GD SEJ., 3 CH., 2 bns, vue, soleil, 345 000 F. Tél. : 727-84-76.

NEUILLY-CHEZY liv. + chbre, 69 m2, balc., sud, grand standing, parfait état. Px 520 000 F. EICHER : 359-99-69.

LOUVECIENNES, très résid., 7 pièces en DUPLEX, terrasse, 2 parkings. Téléph. : 622-82-17.

VINCENNES, double liv., 1 ch., bains, Tél., gar., jdin privatif. Px : 320 000 F. Tél. : 622-82-17.

NEUILLY-LEVALLOIS 4-5 pièces et 2 pièces tout cft. TEL. : 757-15-57.

BOULOGNE, Mº Marcel-Sembat 2-3 p. entièrement refait neuf, calme, 4e ét., asc., tout confort. TEL. : 522-95-20.

MAIRIE VINCENNES, imm. récent, pierre de t., vaste 4 p., hall entrée, cuis., w.-c., s. bns, balc., chf. cent., 4e avec asc. Px : 420 000 F. Tél. : 345-82-72.

ASNIERES-BECON, séj., balc., 2 ch., cft, asc., vue, 6e étage, 250 000 F. 798-57-71 / 242-06-59.

LE PECQ limite LE VESINET 12' R.E.R., excellent standing, séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains, loggia, très bonne exposition. Prix : 350.000 F. Tél. : 976-87-72, le soir. Bureau : 958-04-47.

EXCEPTIONNEL
Villeneuve-la-Garenne (92), F 4 70 m2, 1969, bon standing, soleil, cave, loggia, rangement, séchoir électrique, 2 ascenseurs. Prix : 195 000 F + 25 000 C.F. Tél. : 798-15-73 (tous les jours).

Province

MEGEVE TELESKI à la PORTE
Bel ensemble résidentiel avec piscines, sauna, restaurant STUDIOS à partir de 100.000 F 2 PIECES à partir de 260.000 F VUE SPLENDIDE
CODARA S.A. - IMOBEL S.A. 14, RUE YBRY, à NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. 747-50-64.

HAMEAU PROVENÇAL
Près SAINTE-MAXIM, à 300 m. de la mer, 2, 3, 4 P. mezzanine loggia, PISCINE PRIVE. TERI, 3, r. Vézelay, Paris-8e. 522-92-10

CANNES
dominant la baie, directement par propriétaire, MAGNIFIQUE 3 PCES dans résidence récente de très grand standing au 9e étage
PRIX 980.000 F
Rens. : DEROMEDI
19, Promenade des Anglais 06000 NICE
Tél. (93) 88-60-73

appartements occupés

XIe FAUBOURG du TEMPLE dans imm. entier, restauré sur jard. FAÇADE ELEGANTE avec STATUES. Excellent placement différé, très bon état 2 P. 50 m2, 2e étage OCCUPE, 110.000 F. 227-22-62

appartem. achat

TRANSCOUR S.A. achète beaux immeubl. avec ou sans travaux. TEL. : 227-15-38

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 3 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. Téléph. : 873-23-55

RECHERCHE 3/4 P., confort ou poss., tél. heures bureau : HUSSON - 255-66-18

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876 — Tél. 265-53-94 RECH. POUR SA CLIENTELE petits et grands appartements PARIS, NEUILLY, BOULOGNE

locations non meublées Offre

Paris

8e rue LA BOETIE (angle Fg-St-Honoré) - Gérant loue : appts de caractère 2/3 p. et STUDIO tout confort, entièrement refaits neufs. Libres 1er-3-1978. - 873-74-60.

LUXEMBOURG Bel appart. 6 pièces, 2 salles de bains. Tél. 033-54-63.

50, AVENUE FOCH
IMMEUBLE GD LUXE
Loyer mensuel, parking compris + charges
STUDIO, cuis. équipée. Bains. 1.400 F GD DBLE LIV. 2.700
2 PIECES 3.000 F
2 P. avec gde TERRASSE DE 100 M2. 3.700 F.
4 P. EN DUPLEX 5.500 F.
TRES GRAND 4 P. 8.000 F.
Sur place 14 h.-18 h. Entrée 122, AVENUE MALAKOFF.

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort face au métro Porte-d'Ivry. studio 34 m2 : 690 à 750 F, charges 222 F, parkg, 134 F. 3 p. 69m2, loy. 1 120 à 1 215 F charges 437 F, parkg 134 F. S'adresser au régisseur : 82-84, bd Masséna. TELEPH. : 583-62-85.

185, rue de la Pompe 2 p., ent., cuis., s. de bns, w.-c., refait neuf, 1 500 F ch. compr. A. MARCHAND : 628-62-68.

10e, beau 4 pièces cft (double living + 2 ch.). Tél. 2.000 F + ch. Vis. s/pl. mercredi 8 fév. 14 à 16 h., 1, av. de Verdun, escalier B, 7e étage droite. Tél. SEGECO, 522-69-92, le matin.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE, près parc. Séjour, 2 chambre, immeuble ancien, jardin. 2.300 F + charges. - 963-28-02.

locations non meublées Demande

Paris

Diplomate arrivé depuis peu rech. appt 3-4 p., si possible 6e arrondt. Agence s'abstenir. T. [illegible]

Région parisienne

Ingénieur suédois, détaché en France pour deux ans, marié, deux enfants, recherche location appt 4-5 p. ou pavillon. Boulogne, Neuilly, Auteuil. Loyer maximum : 3 500 F. Ecr. nº 6 650, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. [illegible]

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES pour DIPLOMATES et Cadres étrangers banque. 556-17-49

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
je cherche un appartement...
...Oui, nous en avons 40.000 à vous proposer.
Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
[illegible]

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière. Mº Opéra. Frais abonn. 350 F - 266-52-84.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-s/Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

hôtels-partic.

MONTMARTRE. Hôtel partic., 250 m² habitables + atelier d'artiste, 170 m². Dépend., jard., gar. Prix 1.950.000 F. TROSBERGER - 254-71-93-94.

18e. LAMARCK - Ravissante demeure longue et basse, 6-7 p. + 350. m² jardin - 320-73-37.

NEUILLY Madrid. Bel H. P., R. + 2, caractère, poutres apparentes, triple livg, 3 chbr., dépendances, garage, parfait état - 266-16-65.

VERSAILLES Living 40 m2 + bur. + 6 chbres. - Sous-sol complet. 330 m2 jardin arborisé. DEGUELT - 926-91-80

CLAUDE ACHARD Tél. 637-14-56 - 624-76-97 vous propose :
NEUILLY Dans voie privée
HOTEL PART. A RENOVER avec terrasse, 85 m2. 278 m2 habitables environ dont living except. 77 m2, 5 m sous plaf., 5 chbres, 2 bains, garage, chb. serv., chff. cent. mazout, 1.300.000 F.

ASNIERES Résidentiel Gare proche
Très belle maison XIXe, toit Mansart, joli jard. 700 m2, état parfait, aménagement remarquable, salon 52 m2, s. à manger 24 m2, salon TV 16 m2, 6-7 chbres, 3 sanit., très belle cuisine équipée, vaste sous-sol et dépendance.

immeubles

S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL DS BEL IMM. RENOVE, asc. STUDIOS OCCUPES à partir 65.000, reprise poss., crédit 80 %. 584-22-56 ou 522-95-20

PLACEMENT GROS RAPPORT
Eglise Saint-Mathieu, Paris 18e Trois 2 P., cuisine, wc, bains, et un Studio, wc, bains, entièrement rénovés. Libres. Tél. au propriétaire : 526-64-82.

bureaux

A VENDRE Clermont-Ferrand (63) locaux à usage BUREAUX dans immeuble en copropriété, 4 niveaux, 600 m² plein centre ville, ascenseur, parkg proxim. Ecr. à 732.690 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

8e - EUROPE
Ensemble ou séparément 2 bureaux - 567-22-88.

EXCEPTIONNEL
250 F/m2 PAR AN
80 m2 - CRÉTEIL - ÉCHAT
location précaire possible. TELEPH. : [illegible]

15e BD GRENELLE : R.-de-chaussée sur 2 rues 300 m2. [illegible] 2 RECEPT. SALLE DE CONFERENCE. Tél. 8 lignes. - [illegible]

NEUILLY LEVALLOIS Bureaux et locaux commerciaux - 757-15-57

fonds de commerce

NICE, cause maladie, vds hôtel SARL 1 ét. NN, rénové, plein centre, bon rapport. - HOTEL PASTORAL, 27, rue Assalit, 06000 NICE.

Vends boutique Châtenay-Malabry pour bureaux, artisans ou auto-école. Chauff. centr., tél. Bailleur av. appt F2. Px 25.000 F à débattre. Tél. [illegible]

URGENT. Vds magas. de sport dans localité littoral de l'Hérault [illegible] Téléphone : 16 (67) [illegible]

locaux commerciaux

Société cherche sociétés pour partage locaux et standard. - Tél. après 19 h., 970-71-13.

A vendre rue de Rome appart. Ccial rez-de-ch., 1er ét., bourgeois, en duplex, 120 m² - Tél. : 260-97-26.

Rech. banlieue Ouest toute propriété bureaux professionnels ou commerciaux 200 m² - J.G.P. - 522-76-55.

propriétés

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
Maison restaur. du XVIIIe S. 9 pièces, cour intérieure
PRIX : 250.000 F
CABINET IMMOBIL. MORO, 23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Provence - Tél. (90) 92-14-75.

110 km PARIS
AUTOROUTE CHARTRES 2 KM
Gros bourg, ppté de caractère s/7.000 m2 clos et planté, 200 m de berge, 6 Pièces, cft raffiné, poutres, cheminées pierre, boiseries, cave, gar. IMPECCABLE + maison gardien même style 4 pces tt cft, 850.000, créd. 80 %. Téléphone : 285-38-96

Achète Dép. VAUCLUSE, 6-7 P. max., constr. pierre, b. ét., vue et situat. dégag., prox. agglom. HANNI - Noizay, 37210 Vouvray. Tél .: 47-52-11-33.

terrains

ARGENTEUIL COTEAU
Terrain 400 m² avec permis de construire, 160.000 F. - Tél. : 584-00-24/23.

villas

GERS. Calme, nature, villa tr. gd standg, 160 m² hab., parc 2.000 m², proxim. tous comm. Ecr. DIGUE, 32380 ST-CLAR.

LE VESINET-CHATOU
Pav. tt cft, séj., 2 chbr., gar., jardin d'agrément. Idéal pour 2 personnes - 359-69-36.

LE PECQ - Limite VESINET, très belle MAISON ancienne style Mansart, salon, salle à manger, cuis., 6 chambres, sal. bs + 2 p., 55 m² indépendt. Jardin 560 m². Prix 890.000 F. AGENCE DE L'AVENIR 958-04-47 ou 976-67-51.

pavillons

AULNAY-SOUS-BOIS. P. à P. vd pavillon sur 400 m² terrain, un étage, entièrement refait nf, tt cft. Pous visiter, sam., dim. Tél. après 19 h. - 929-39-75.

maisons de campagne

PÉRIGORD
Très beau terrain + ruines
4 HECTARES
prairies, bois, vue, 1 km bourg, projet de construction de style. Docum. sur demande. 175.000 F. PROPINTER S.A. - B.P. 33 Bergerac 24103. T. (53) 57-53-75

CENTRE
dans bourg tous comm., maison 4 p., gr. œuvre part. état, gren., dépend., eau, élec., w.-c., terr. attenant et clos de 2.400 m²
PRIX 91.000 F
Possibilité crédit 80 %. PROGECO 3, B.P. 139, [illegible] av. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 15 (70) [illegible]

viagers

LA RENTE VIAGÈRE
[illegible] G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange-5e - 033-71-07

villégiatures

En Roussillon à PORT-BARCARES, mer, sol. et loisirs, louer à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Documentat. gratuite. Port-Barcarès Vacances 66420 PORT-BARCARES.

chasse-pêche

Belle pêche à truites RISLE CHARENTONNE 2 km. envir., dont une partie 2 rives. Tél. : 033-54-63.

Le Monde

régions

DES VILLES SOUS LE VENT DE LA CRISE

BLOIS OU LES RISQUES DE LA TRANQUILLITÉ

De notre envoyée spéciale

Aucune ville de France n'est épargnée par le ralentissement de l'économie, mais ses conséquences sont différentes selon la capacité de résistance de chaque région. Après Nîmes (« le Monde » du 18 janvier) et Foix (« le Monde du 1er février), voici Blois, dont la proximité de Paris constitue à la fois une chance et un handicap.

Blois. — De la somptueuse place du Château, les touristes frileux descendent les ruelles escarpées qui s'entrelacent dans la vieille cité du bord de Loire, ville moyenne par excellence.

Dans l'entrée de l'hôtel, un des cinq qui sont ouverts sur les neuf « double étoile, nouvelle norme », une pancarte annonce : « Les chambres sont payables d'avance. » C'est la règle ici. Méfiance... Malchance aussi ! Au petit déjeuner (facturé 8 francs), le pain était rassis. Literie froissée avec alèse de plastique comme à l'hôpital.

Ne vaut-il pas mieux changer de refuge ? Ailleurs il ne reste hélas que des chambres exiguës ou donnant de plain-pied sur le garage. Et au prix fort. Dommage car, même en hiver, on vient de loin pour admirer l'un des plus célèbres châteaux de la Loire. Quelque 400 000 visiteurs, tout au long de l'année. C'est bien pour une ville de 50 000 habitants.

Mais Blois a aussi son boulevard de l'Industrie, loin du château, dans la zone industrielle.

Les hangars modernes de Roto-Diesel, dont le siège social est en Grande-Bretagne, abritent la production de pompes à injection d'automobiles. C'est une des rares entreprises à dépasser les quinze cents salariés et à embaucher. Paradoxalement, la *crise énergétique a favorisé une* forte expansion. Non loin de là, s'élèvent les ateliers de SEV-Marchal, ceux de l'imprimerie Cino del Duca, ou encore les silos de deux grandes coopératives *agricoles, où l'on ne fait guère...* que remplacer les partants. Mais Climax-France, une firme multinationale, vient d'annoncer le transfert de son siège social et l'ouverture d'un deuxième hall de production : trois cent quatre-vingts emplois supplémentaires sont prévus pour fin 1978.

Sur la zone industrielle ouverte en 1954, les usines ont, depuis 1971, créé quelque huit mille cinq cents emplois nouveaux. Comme aime le souligner M. Pierre Sudreau, député et maire (réf.) : « *Nous avons été les premiers à annoncer, dès 1971, la crise que nous connaissons et à prendre des mesures en conséquence.* » Ainsi a-t-on mis sur pied le Comité d'action économique du Loir-et-Cher (CODAC). De même, une deuxième zone industrielle, dans la périphérie de Blois a été aménagée sur le territoire de la commune rurale de Vineuil, qui perdit ses agriculteurs mais gagna sept cents emplois.

Paris n'est qu'à deux heures de train ou d'autoroute de Blois. Plutôt que de concentrer à Blois l'essentiel de l'activité économique du département, la municipalité et le CODAC, dont l'animateur, M. Trousset, préside également la chambre de commerce et d'industrie, souhaitent depuis toujours un développement harmonieusement réparti. L'ouverture d'unités de production dans les bourgs y maintiendrait l'activité et freinerait l'exode rural dans ce département, que n'aide pas la DATAR mais où, dit-on, l'on produit de tout, sauf du riz et des olives.

L'expansion industrielle de Blois, étonnante réussite en ces dernières années de crise, n'est cependant pas sans nuages. M. Trousset ne cache pas les difficultés et note que la plupart des emplois créés sur la zone *industrielle sont peu qualifiés. Les sièges* sociaux, par conséquent les centres de décision, ne se sont que rarement décentralisés à Blois dans la foulée des usines. Enfin, à côté du courant d'activités nouvelles, mille cinq cents emplois ont disparu depuis 1971.

Deux entreprises de mécanique ont récemment fermé leurs portes. A Air-Equipement, la conversion difficile d'une partie de la production aéronautique depuis trois ans a entraîné des réductions d'horaires et d'effectifs. Chez Perrine-Guyot, une imprimerie passée depuis 1977 sous le contrôle du groupe Danel, il ne s'agit plus tellement de maintenir les cinquante-neuf emplois dont la nouvelle direction a annoncé la suppression, mais surtout d'obtenir les reclassements nécessaires et le maintien des avantages acquis. Débrayages quotidiens, manifestation le jour où le premier ministre est venu présenter son programme.

Drôle de ZUP...

Moins grave que dans d'autres régions, le chômage atteint dans l'arrondissement 3,6 % de la population active. Son niveau a toutefois plus que doublé en quatre ans, frappant principalement les femmes et les jeunes. Il y eut bien quelque mille cinq cents stages, dans le cadre du plan Barre. Les entreprises recrutèrent directement les jeunes gens par le biais des annonces insérées dans le journal *la Nouvelle République*.

Ce n'est là qu'une solution temporaire pour les bénéficiaires. D'autres occupent quelques emplois intérimaires. C'est le seul moyen d'interrompre la durée du chômage qui s'allonge.

Les mutations agricoles du Perche ou de la Sologne se poursuivent, et de la petite Beauce jusqu'aux aires de chasse privées appartenant à d'illustres propriétaires, tel l'empereur Bokassa, les prix de la terre s'envolent. Alors les jeunes ruraux émigrent vers Paris ou Blois.

Jean-Paul, vingt et un ans, est un de ceux-là, devenu mécanicien après une formation de plâtrier. Il habite au foyer de jeunes travailleurs situé dans la ZUP, cette autre ville de Blois, sans contact ou presque avec le chef-lieu du département. Peu de distractions au foyer, où les visites dans les chambres sont interdites. Pas de sorties dans la ZUP « *hostile à force de vide et de béton* », ni dans le centre-ville. « *Où aller en dehors de quelques cinémas ?* » Jean-Paul passe sa semaine à attendre le week-end pour retourner au village natal. Drôle de ZUP... Les appartements, souvent bien agencés mais mal insonorisés, ont connu ces derniers temps des hausses brutales de charges locatives : 30 % d'abord, puis deux ans après 80 %, pourcentage ramené à 30 % à la suite d'une protestation des comités de locataires. Depuis décembre dernier ceux-ci ont enfourché un autre cheval de bataille : la hausse de 20 % en moyenne des impôts locaux.

Dans cette nouvelle cité, les magasins sont rares, et les transports en commun insuffisants. Une seule crèche collective. Les demandes d'agrément de nourrices se multiplient. Un revenu d'appoint pour beaucoup de femmes.

Grâce aux visites ministérielles, M. Barre en décembre, Mme Veil le 8 février, Blois, la ville d'un programme, s'est mise à occuper brutalement le haut du pavé politique à la veille des élections. Conservera-t-elle sa tranquillité ?

DANIELLE ROUARD.

Languedoc-Roussillon

IL FAIT FROID SUR LA LOZÈRE

DES PAUVRES DANS LA TOURMENTE

M. François Petrault, de Chastanier (Lozère), nous écrit :

Les dernières chutes de neige qui ont couvert le nord de la Lozère et une partie de l'Ardèche m'ont fait découvrir d'un coup ce que vaut un département pauvre.

Nous sommes restés cinq jours privés d'électricité et une semaine bloqués dans la neige. Nous avons manqué de bougies, de pétrole, de pain, mais ce n'était pas grave. Je suis un des seuls jeunes à habiter mon hameau et, très normalement, je me suis inquiété des vieux : à trente ans on agit mais à quatre-vingts on attend. J'étais le seul à posséder un rasoir à main et il a servi à la communauté. Il n'y avait plus de moulin à café à manivelle : alors on a bu des tisanes. Le cinquième jour on a commencé à cuire la viande des congélateurs réchauffés et on a caillé le lait pour ne pas le jeter. Quelle horreur ! Jeter du lait alors que tant en ont besoin

Je pense que nous n'avons pas à nous plaindre, mais j'avoue que nous avons eu peur lorsque les premiers hélicoptères que nous avions aperçus ne descendaient que pour mieux nous filmer ; lorsque des avions militaires manœuvrant à haute altitude brûlaient inutilement un carburant et un argent dont nous avions besoin.

Nous étions dérisoires, et l'attention qu'on nous portait n'avait qu'un seul but : distraire le reste de la France de ses problèmes.

Que les gouvernements aient la pudeur d'être discrets lorsqu'un petit bout du monde souffre et qu'aucune décision n'est prise quant à la façon de l'aider ! Nos gendarmes que nous aimons n'ont aucun véhicule capable de se déplacer sur la neige, et, si l'hélicoptère résout bien des problèmes, il ne les résout pas tous. Les cinq hélicoptères basés à Mende pour la circonstance ne se sont pas déplacés parce que le plafond était trop bas.

Il faut insister auprès de nos états-majors pour que nous ne fassions pas la guerre l'hiver sinon une retraite de plus s'ajouterait à celles que nous connaissons.

Aucune radio n'a diffusé de conseils qui nous auraient réconfortés, qui nous auraient fait penser que, même habitant les plateaux granitiques du département le moins peuplé de France, nous étions quand même autre chose que des curiosités que l'on photographie l'été au hasard des vacances.

Ces quinze jours vécus dans des circonstances pénibles m'ont fait penser au fait que la Lozère n'était dépeuplée que parce qu'on ne tient peut-être pas trop à ce qu'elle se civilise...

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A LA BASE DE CUERS

Les dirigeables sont sans abri

Il n'a pas fait le bruit, en s'écroulant, des pavillons de Baltard, mais avec lui aussi une époque a disparu. Il n'avait certes pas l'élan de la cathédrale de Chartres, mais, comme elle, on le voyait surgir de la plaine à des dizaines de kilomètres. Il laisse un vide.

Deux fois plus long que Notre-Dame, le hangar aux dirigeables de la base aéro-navale de Cuers-Pierrefeu (Var) avait été construit pour abriter un « monstre de l'air » et une aventure : le fameux *Dixmude* remis par les Allemands après la première guerre mondiale, qui battit le record mondial de tenue en l'air (108 heures) avant d'exploser au large de la Sicile avec cinquante-huit hommes à bord.

« Le squelette d'une baleine »

On vit à Cuers d'autres monstres : en 1929 le *Graf von Zeppelin*, courrier d'Amérique du Sud, vint y réparer des avaries subies au large des Baléares. Il s'y trouvait un peu comme chez lui dans la mesure où le hangar géant avait été monté avec des éléments provenant eux aussi d'Allemagne.

Restait le *Méditerranée*. Hélas ! cinq moteurs, c'était beaucoup, 210 mètres de long, c'était énorme, mais 120 km-h de croisière, c'était bien peu.

Depuis mai 1977, on a vu apparaître peu à peu dans la plaine de Cuers un squelette de gigantesque baleine, puis s'entasser au sol 1 300 tonnes de ferraille, 2 200 mètres cubes de brique et de béton, 1 300 mètres carrés de vitrage.

Au moment où disparaît ce monument aux « plus légers que l'air », on reparle à nouveau des dirigeables. La pénurie d'énergie aidant, on dénombre quelque *trente projets* : allemands, soviétiques, américains et français. S'ils voient le jour, les « monstres » d'hier feront alors figure de nains. Des 685 000 mètres cubes du *Dixmude*, on passerait à 950 000 mètres cubes pour le *Pégase* (projet C.N.R.S.), tandis qu'*Airfloat* atteindrait 1 340 000 mètres cubes pour une longueur de 400 mètres. Belles perspectives pour de nouveaux hangars. A Cuers, le dernier, le second, disparaîtra en 1980.

JEAN RAMBAUD.

Un tunnel pour le Mercantour ou pour l'Echelle

M. Genoves, coprésident français du comité franco-italien des transporteurs routiers internationaux, nous écrit :

Nous avons appris, par votre journal, que le rapport de l'ingénieur général Levert du ministère de l'équipement avait retenu le tunnel de l'Echelle pour la liaison Piémont–Provence Côte d'Azur. Cette décision a été prise sans consulter les professionnels et sans consulter les Italiens, évidemment...

Pour faire un tunnel, il faut être deux. Or les Italiens ont joué la carte du Mercantour. Le tunnel du Mercantour est déjà construit, à l'état brut, sur 3.100 km, du côté italien, à Cuneo. *Les* travaux sont avancés ; rien n'est *fait* du côté français.

Le tunnel du Mercantour se trouvant à 1 200 mètres d'altitude, au maximum, est beaucoup plus près de la mer que toute autre percée. Il se trouvera donc moins enneigé l'hiver et n'en sera que plus accessible. L'urgence de la percée du tunnel du Mercantour apparaît encore mieux quand on considère qu'il se trouve en bout de l'autoroute Dunkerque–Nice.

TÉMOIGNAGE

L'arrière-pays défiguré

Pour que l'arrière-pays de la Côte d'Azur, hélas défigurée, ne connaisse pas le même sort, les pouvoirs publics prennent de salutaires mesures de sauvegarde. C'est ainsi que le site caractéristique de la chaîne dite des « Baous », qui s'étend de la vallée du Var à celle du Loup, devra échapper aux entreprises immobilières d'envergure qui s'apprêtaient à s'en emparer.

Un décret en Conseil d'Etat du 5 octobre 1976 a classé une partie de ce site. Mais cette mesure, reconnue insuffisante, ne fait pas disparaître les menaces qui pèsent sur l'autre partie de la chaîne.

L'extension du classement a, par suite, été décidée, notamment sur le territoire de la commune de Tourette-sur-Loup, pittoresque village médiéval dominé par des sommets et des plateaux dont certains, tel « le Caire », marquent de leurs traits encore sauvages le fond du paysage aperçu depuis la Côte. Une procédure, déclenchée par le préfet, est en cours depuis six mois en application de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites. Il a été procédé à l'enquête réglementaire et, pendant un an, il est formellement interdit de modifier l'état des lieux et leur aspect.

Or, une opération immobilière tendant à la construction au Caire d'une centaine de « villas avec piscines » s'est dessinée et se précise à tel point qu'en violation de l'interdiction légale des travaux importants de viabilité, qui modifient profondément l'aspect des lieux, ont été entrepris, en toute hâte, par des particuliers, postérieurement à la décision du préfet.

Il est d'intérêt public de mettre fin de toute urgence à ces manœuvres destinées à placer l'administration devant le fait accompli. La loi, qui s'oppose à de tels travaux, prévoit des sanctions et la remise des lieux en leur état antérieur. Il est, également, urgent de parer à ces menaces en faisant intervenir rapidement le décret de classement.

L'administration ne peut demeurer indifférente à ce qui se passe. Le préfet, qui a lui-même rappelé les obligations et interdictions résultant de la loi, est, au premier chef, compétent, sous la haute autorité du ministre de la culture et de l'environnement, pour la faire respecter quels que soient les intérêts privés en cause.

LOUIS PICHAT.
conseiller d'Etat.
Tourette-sur-Loup.

BIBLIOGRAPHIE

Marseille entre les deux guerres

LES années 20, les années 30 : l'âge d'or de la cité phocéenne. Son opulence, sa prospérité, éclatent dans tous les domaines : un commerce florissant avec les colonies favorise l'essor de nombreuses compagnies de navigation dont les immeubles rivalisent de luxe et de lumière ; les goélettes et les trois-mâts se pressent dans la passe de Saint-Jean et encombrent le Vieux-Port, tandis que le « nouveau » s'efforce de grandir assez vite pour accueillir le flot grandissant des cargos et des paquebots. D'Indochine et d'Afrique noire arrivent des montagnes de produits tropicaux qui entretiennent le dynamisme industriel : sucre, cacao, arachide, sans oublier, bien sûr, un savon réputé. Et un jeune inconnu un peu aventurier, nommé Paul Ricard, fait du porte-à-porte pour écouler les premières bouteilles de son apéritif anisé.

Epoque, aussi, où une animation fébrile et un tantinet canaille entretient autour de Marseille un halo fascinant et trouble à la fois. Ses hommes politiques concourent à cette renommée presque autant que ses voyous, tandis que Pagnol rend universellement célèbres la gouaille et « l'assent » du Panier.

Cette époque de toutes les folies et de toutes les espérances, deux de ceux qui la vécurent nous la restituent merveilleusement dans un livre qui vient de paraître. Photographe, Marcel Baudelaire a fixé à jamais sur ses plaques les plus belles scènes d'un passé révolu mais qui réchauffe le cœur. Journaliste, auteur de nombreux ouvrages sur sa région, Jean Bazal, à travers un texte fort documenté, plein de passion et de sensibilité, recrée admirablement le climat pittoresque de l'époque.

Tout s'achève sous le soleil de l'été 39 quand des milliers de conscrits et de rappelés gravissent le monumental escalier de la gare Saint-Charles pour s'enterrer dans les plaines du Nord et dans les bunkers de Moselle. Marseille a toujours son port, son quartier réservé, ses César truculents derrière leurs comptoirs et ses marchandes de poissons criardes, mais elle a déjà perdu son âme. Dans l'insouciance et la soif de plaisirs qui caractérisent les royaumes décadents s'achève l'ère la plus glorieuse de l'histoire de la ville.. De la guerre, elle sort accablée, ayant perdu du fait de l'occupant une partie d'elle-même, ce fleuron que représentait le quartier du Panier. Ce n'est que le début d'une agonie qiu se poursuivra avec la décolonisation. Finis le savon et l'huile, tandis que son port éclaté commence à se gorger de pétrole. Un art de vivre a vécu. Ces pages-là, Bazal et Baudelaire n'ont pas eu le cœur de les écrire. Ils préfèrent nous offrir un beau livre d'images, un passionnant et poignant livre d'histoire.

JAMES SARAZIN.

★ *Marseille entre les deux guerres*, par Jean Bazal et Marcel Baudelaire ; éditions des Quatre-Seigneurs, 39, rue Marceau, 38000 Grenoble ; 270 pages, 192 F.

économie

LA CRISE DE L'EMPLOI ET LES CONFLITS SOCIAUX

LA GRÈVE DES POSTIERS

Une certaine reprise du travail était observée mardi matin

Après l'appel lancé par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T. pour l'extension de la grève de protestation des postiers, on a observé lundi 6 février une légère accentuation du mouvement pour l'ensemble de la France ; puis, ce *mardi matin, une* certaine reprise du travail. Celle-ci s'était déjà manifestée dans *la soirée de lundi dans les centres de tri de la région parisienne,* selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T.

De même source, on annonçait qu'à 6 heures, mardi, les centres de tri de Grenoble, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice et Toulouse « fonctionnaient normalement » et que le nombre des grévistes n'atteignait plus que 30 % en moyenne dans ceux *de Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne, Nancy et Orléans,* 35 % dans la banlieue parisienne, et 18 % à Paris (contre 32,5 % la veille). Il restait 6 % de grévistes dans les services de distribution du courrier, à Paris, mais tous les bureaux de poste, ajoutait-on, *étaient ouverts au public.*

Lundi, plusieurs milliers de postiers, souvent très jeunes, *avaient manifesté, à Paris, devant le secrétariat aux P.T.T.* De son côté, la Fédération générale de la police nationale (C.G.T.), a dénoncé, dans un communiqué, « l'utilisation partisane de la police contre les travailleurs », et a assuré de sa solidarité « tous les travailleurs en lutte, et en particulier ceux du centre de tri de Créteil ». Des *consultations du personnel étaient prévues au* cours des prochaines heures sur la poursuite de l'action « devant le refus persistant d'une négociation ».

POINT DE VUE — Les P.T.T. à la dérive

par LOUIS PERREIN (*)

LE *centième anniversaire de* l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et le raccordement du dix millionnième abonné au téléphone sont l'occasion, pour le gouvernement, de braquer le projecteur sur l'administration des P.T.T. *Cela n'était sans doute pas* prévu, mais, quelques jours après cette mise en scène, l'opinion publique s'émeut de l'occupation d'un centre de tri postal et de l'ampleur *que prend un mouvement* de grève à l'origine très localisé.

L'automatisation du téléphone que l'on met en lumière, laissant dans l'ombre les carences du réseau, fait *que le public ressent très peu* les effets d'une grève en matière de télécommunications. En revanche, les arrêts de travail dans les services postaux perturbent gravement la distribution du courrier dans la région parisienne.

Il est incontestable que l'effort d'équipement du réseau des télécommunications a été considérable. *Mais si l'on se félicite des progrès* réalisés, on peut se poser un certain nombre de questions sur le prix payé pour rattraper le retard accumulé par la Vᵉ République *(c'est M. Marette, ministre des postes du général* de Gaulle, qui *disait que le téléphone était un gadget !)* et se demander si les investissements répondent à une véritable politique des télécommunications.

Est-on donc incapable de faire en sorte que le service public des postes et télécommunications fonctionne à la satisfaction de tous ? *Nous sommes tous usagers de la* poste et des télécommunications, et nous sommes en droit d'interpeller le ministre sur le déséquilibre qui s'accroît d'année en année entre la qua*lité des services postaux et celle* des télécommunications.

Maintes fois, les ministres qui se sont succédé à la tête de l'administration des P.T.T. ont proclamé *leur volonté de « maintenir l'unité* organique des postes et télécommunications ». Devant l'inquiétude souvent manifestée par les organisations professionnelles, les partis de gauche et une partie de la *presse*, les ministres ont bien voulu reconnaître *que leur politique était de faire vivre* les deux *grands services dans « une unité souple de fonctionnement ».*

Charmant euphémisme qui cache mal une *réalité quotidiennement ressentie par tous.* Plus grave, *nous* semble-t-il, est l'absence d'une réelle *politique du gouvernement pour les* P.T.T.

Les cabinets ministériels qui se *sont succédé auprès des secrétaires* d'Etat chargés de cette grande administration ont plus *été* préoccupés de politique *politicienne* que du service de l'Etat. Aussi les hauts fonctionnaires ont-ils progressivement imposé leurs propres conceptions aux *ministres éphémères.* En même temps, le poids croissant des cabinets s'est traduit par une politisation accrue de l'administration. Ainsi, à l'indépendance de fait des hauts *fonctionnaires vis-à-vis du ministre* sont venus se superposer des conflits de tendances, voire des antagonismes de clans. Il est de notoriété publique que tous les secrétaires d'Etat ont *placé leurs poulains et que ceux-ci* n'ont guère de sympathie les uns pour les autres, pour le plus grand dommage de la cohésion des services centraux.

La presse, dont *le Monde*, s'est fait l'écho de ces *querelles,* souvent camouflées derrière le rideau de *fumée de conceptions différentes sur* l'unité de la maison P.T.T.

L'exemple le plus récent, puisqu'il date de novembre dernier, ce sont les propos, étonnants pour les non-*initiés, tenus par le directeur général* des postes. Alors que le ministre réaffirme devant le Parlement et la *presse* qu'il n'est pas envisagé de mesures en vue de la séparation des *deux* grands *services, postes, d'un* côté, et télécommunications, de l'autre, ce très haut fonctionnaire proclame avec force qu'il faut scinder l'administration en deux entités *parfaitement autonomes.*

Le directeur général des télécommunications se répand, en privé ou en public, en propos identiques. Mieux que son homologue des *postes, il met ses idées en application,* réussissant même à faire entériner sa politique par le ministre.

cette démission de l'autorité de l'Etat. Tous sont pour le maintien d'un grand service des postes *et* télécommunications. Tous condamnent ouvertement ou en privé la toute-puissance des bureaux.

Le malaise est si grand que les clivages se font jusque parmi les militants des grands partis de gauche. Des communistes, certes, s'accommodent de la situation avec l'argument que le personnel des *télécommunications en profite et que* cela accroît la combativité des agents de la poste et des services financiers.

Les postiers socialistes sont eux-mêmes divisés et l'on a assisté en juin dernier à une prise de position d'un responsable qui a fait quelque bruit, car elle envisageait favorable*ment la scission des deux grands* services. Toutefois, le P.S. reste *fidèle à l'unité des postes et télé*communications affirmée lors de la campagne présidentielle de 1974 par François Mitterrand.

Mais le malaise des P.T.T. n'a pas pour seule explication les menaces de scission des *deux grands services* des *postes et télécommunications. L'absence de volonté politique* des ministres est également patente dans la gestion de la poste et des services financiers.

Les progrès de la sous-traitance

Par exemple, insidieusement, mais avec ténacité, les « téléboutiques » qui — foi de ministre — ne devaient être installées que dans les agglomérations où les bureaux de postes *étaient saturés, fleurissant un peu* partout sans autre politique que de battre en brèche la présence postale.

Petite *chose, dira-t-on ?* Sans doute. Mais où est donc l'autorité du *ministre ? Combien ces gaspillages coûtent-ils à la nation ?* Où en est-on de la rationalisation des choix budgétaires chère à notre actuel président de la République, lorsqu'il *donnait des conférences* à l'ENA ?

Mais l'affaire des téléboutiques risque de nous cacher des dilapidations plus importantes des deniers publics.

Les télécommunications font de plus en plus appel à la sous-traitance (ce qui provoque l'irritation crois*sante des syndicats)* Les raccordements d'abonnés se font presque *exclusivement par des entreprises* privées. Des études de plus en plus nombreuses sont confiées à des bureaux spécialisés *Je pourrais* multiplier les exemples de démantèle*ment du service public.*

Parallèlement, le parc automobile du service des télécommunications *s'accroît, alors qu'il devrait diminuer.* La direction générale pour bien marquer sa volonté scissionniste, change petit à petit la couleur de ses véhicules — *blanc pour les télécommunications, jaune pour la poste* — et son emblème (un cadran de poste téléphonique). *Ces jeux puérils* coûtent cher au Trésor public.

Sait-on aussi que, progressivement, les statuts mêmes des personnels se *différencient ? Ici, ce sont des primes — illégales !* Là, des heures supplé*mentaires fictives. Ailleurs,* des *frais abusifs* de déplacement. *Pour attirer les agents de la poste aux télécom*munications on leur promet l'usage exclusif d'une voiture de service avec parfois le téléphone à bord. J'exagère ? Mais non ! Que l'on *interroge les syndicats.*

Il y a dans ces pratiques, non seulement un désaveu mortifiant pour le ministre qui voit ses services faire une toute autre politique que celle qu'il proclame — à moins qu'il *feigne de n'être pas complice,* — mais encore un effet nocif sur le *climat social dans ce grand service* public.

Les syndicats traditionnels C.G.T., F.O., C.F.D.T. sentent les dangers de

Commerce ou service public ?

Devant la priorité soudaine donnée aux télécommunications, les fonctionnaires de la poste et des services financiers réagirent en gonflant les services existants et en *créant de nouvelles ou soi-disant* nouvelles activités. Certes cet aiguil*lon ne fut pas totalement inutile.* Il fallait dépoussiérer la vieille machine administrative.

Mais sous prétexte de renouveler les méthodes, afin de rendre plus efficaces les services rendus, il semble puéril d'avoir introduit la notion — abstraite — de service *commercial dans l'administration.* Faute d'avoir expliqué aux personnels ce qu'était la notion des coûts, des rendements des performances, les agents de la poste ont compris *qu'on voulait leur faire faire du* « commerce », au détriment de la *notion traditionnelle de service* public.

Nombreux sont les agents de la *poste qui considèrent la direction* des services commerciaux comme parasitaire de la direction générale des postes.

Il est vrai que parfois les plus avertis s'y perdent dans les nombreuses réformes qui se sont suc*cédé à la D.G.P.* depuis quelques *années, pour suivre les innovations* structurelles de la D.G.T. On ne sait *plus très bien qui fait quoi !*

Toutes ces réformes et créations de services ont abouti à presque décupler le nombre de fonctionnaires et agents travaillant au ministère en l'espace de vingt ans (sept cents *environ en 1958, plus de six mille* en 1978 !).

Une crise de mutation

Mais la poste traverse aussi une très grave crise de mutation. Les *hésitations nombreuses pour adopter* une politique à suivre, tant au niveau ministériel qu'au niveau des services, ont retardé la mise en place de structures plus adaptées à l'augmentation fabuleuse du trafic (douze milliards d'objets en 1977). *Il a fallu attendre la grande grève* de 1974 pour que le gouvernement dégage les crédits nécessaires pour la création des centres de tri de la région parisienne. Mais, durant cette *grève, des fautes de gestion ont été* commises, dont les syndicats ont *gardé le souvenir. Il fallait la mécon*naissance des services ministériels à l'égard de la gestion des services extérieurs, pour commettre l'erreur de tenter de briser la grève des centres *de tri en faisant appel à du personnel* temporaire. La même erreur psychologique se produit actuellement en faisant évacuer par la police le centre de tri de Créteil.

Il y a sans doute à Créteil un *problème d'indiscipline individuelle ?* Mais il est dans le rôle des syndicats de se servir de tous les prétextes pour mobiliser le personnel sur une cause juste. Or le personnel *ne retient de l'incident du centre de* tri de Créteil que le licenciement *d'un vacataire. C'était une erreur* d'employer des vacataires sous-rémunérés, honteusement exploités dans les centres de tri particulièrement sensibles aux revendications *professionnelles.*

Je l'avais dit à l'époque. J'ai attiré l'attention du ministre lors de la discussion *du budget des P.T.T.* au Sénat. Le ministre s'est tu. Les services, parce qu'ils souffrent d'une pénurie aiguë d'effectifs, ont passé outre, ne voyant dans l'utilisation des vacataires *qu'un moyen de faire* face — même temporairement — à *leurs difficultés. C'était s'exposer à* de cruelles déceptions ! –

Mais le problème des vacataires n'est que la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Le personnel des postes est excédé des tergiversations de l'admi*nistration à régler les problèmes de* carrière en suspens depuis des années ; à régler les pénuries de moyens tant en effectifs qu'en matériels et locaux.

Le personnel ne suit plus les mul*tiples réformes et innovations* qui se succèdent à une cadence trop rapide pour être assimilées et bien comprises.

Bref, le gouvernement n'a pas compris que la poste et les services financiers avaient *eux aussi* besoin de crédits accrus pour faire face aux redoutables problèmes que posent les mutations en cours des « communications ». Les chèques postaux et la Caisse nationale d'épargne s'informatisent, parfois mal, mais la *mutation est en cours. La poste,* malgré tous les discours, est restée la poste de grand-papa.

Que deviendra l'administration des postes et télécommunications ? Certes, il fallait des réformes. Certes, les *transformations nécessaires* n'étaient pas faciles. Mais l'absence *d'autorité et de volonté politique* n'a fait qu'aggraver la situation.

Les télécommunications doivent continuer leur *développement* en tenant compte des coûts sans *tomber* dans le travers de toute administra*tion qui dispose de larges crédits* et se croit obligée de les utiliser même *inutilement. La poste et les services* financiers ne peuvent pas être les parents pauvres de la maison. Il faut qu'ils se modernisent sans rechercher l'inédit et le sensationnel. Peut-être, *même, faut-il envisager trois grands* services (et non pas deux).

Il faut que ces trois grands services *(postes, télécommunications,* services financiers) cohabitent avec le souci de l'intérêt public. Il y a tant de choses qu'ils peuvent faire ensemble. La communication n'est *pas l'apanage des seules télécommu*nications. La lettre restera longtemps *irremplaçable* et les télécommunications auront longtemps besoin de bons administrateurs et la poste de bons techniciens.

En *tout* état de cause, l'Etat doit trancher dans le sens du service *public au meilleur coût.*

(*) Sénateur du Val-d'Oise (P.S.), rapporteur du budget des P.T.T., ancien directeur des postes du Val-de-Marne.

Stupéfaction à Besançon après le refus du syndic de Lip de vendre les terrains à la municipalité

De notre correspondant

Besançon. — *Stupéfaction* et colère à l'usine de Palente et à la mairie de Besançon *depuis* qu'on a appris que le syndic de l'ex-société Lip S.A., Mᵉ Robert Jacquot, était revenu sur sa *décision de vendre les biens* fonciers de Lip à la commune de Besançon.

L'accord du syndic avait pourtant été donné le 27 janvier dernier, en présence non seulement du maire de la ville, le sénateur Robert Schwindt, de son adjoint aux affaires économiques, des représentants de l'intersyndicale, de leurs avocats Mᵉˢ Henri-José Legrand et François Nativi, mais également du juge commissaire. Or, samedi, le maire de Besançon recevait une lettre dans laquelle Mᵉ Jacquot revenait sur sa décision. Il stipule entre autres que les créanciers se sont étonnés de son accord du 27 janvier, qui ne tient aucun compte de l'avis nettement opposé au projet proposé. *« Je ne peux négliger,* dit le syndic, *les observations qui me viennent de créanciers en général modérés et tolérants. »*

On doit rappeler que le syndic avait *pris la précaution — ce qui* n'est guère l'usage, — après que le *maire avait manifesté son intention* de racheter les biens fonciers *de Lip, de consulter les créanciers ;* 83,82 % d'entre eux s'étaient *prononcés contre le projet,* mais trois cent vingt seulement s'étaient *donnés la peine de répondre sur* mille deux cent qui restent encore *sur les rangs. Le syndic avait donné un délai de deux ans à la* commune de Besançon pour payer *et l'usine et le terrain, évalués* à 9 millions par les Domaines et *pour lesquels la ville proposait* 8 millions. On doit aussi noter *que la ville est, pour l'instant,* le seul candidat à l'acquisition de *l'usine et des terrains.*

Le maire de Besançon, qui a rendu *publique, lundi 6 février,* cette nouvelle, rappelle dans un *communiqué : « La ville a tout mis en œuvre pour rechercher, dans le calme et la sérénité, une solution amiable qui donne satisfaction aux créanciers et aux travailleurs de Lip. Nous n'avons négligé ni le temps, ni les moyens, ni les propositions concrètes mais on s'est heurté à la pusillanimité du syndic et aux manœuvres dilatoires. »* Le maire ajoute : *« Je dénonce très vivement le revirement de Mᵉ Jacquot, qui a cédé à des pressions inadmissibles. Les responsables sont les tenants du pouvoir économique et politique, qui ont repoussé la solution s'avérant la meilleure pour les intérêts des travailleurs et de Besançon. »*

CLAUDE FABERT.

[*Les quelque six cents « Lip » qui,* depuis le 3 mai 1976, occupent leur *entreprise ont décidé de constituer* une coopérative de production. Ils ont lancé *une campagne de souscription* pour pouvoir racheter les *stocks,* les machines, etc., à travers l'Association des amis de Lip, B. P. 961, 25022 Besançon *Cedex.*]

Le maire de Tourcoing s'en prend au patronat du textile du Nord

De notre correspondant

Lille. — A la suite de l'occupation d'une usine en *difficulté,* les établissements Flipo fils aîné, à Tourcoing (Nord), *une vive polémique* oppose le patronat à la *municipalité de cette ville.*

Récemment, M. Maurice Hannart, président du groupement *régional des industries textiles,* avait critiqué l'attitude de la *municipalité dont le maire est* M. Guy Chatiliez (P.S.), qui avait apporté son soutien le plus total aux travailleurs occupant les locaux. M. Chatiliez avait répliqué assez sèchement. M. Hannart fit alors une autre déclaration : « *Le maire de Tourcoing rêve-t-il d'un régime où la liberté de parole et de pensée n'existerait plus ?* » Ce propos a suscité une nouvelle et vigoureuse prise de position de M. Chatiliez qui s'exprime en ces termes : « *M. Hannart* [se montre] *fidèle aux consignes du C.N.P.F. qui finance la campagne contre le programme commun. Au sujet de l'affaire Flipo, je dénonce, cette fois, avec toute l'autorité que me confère l'élection à la première magistrature de cette ville, les opérations de démantèlement industriel décidées par des états-majors lointains.* »

« *Le patronat textile comptait laisser pourrir le conflit, de façon que les travailleurs se retrouvent dans une situation telle qu'ils abordent les négociations dans les pires conditions,* ajoute le maire. *C'est là que le combat paraît inégal et que la municipalité se doit d'intervenir pour ne pas laisser commettre une telle injustice. Il ne faut pas oublier que nous approchons de la fin du vingtième siècle et que l'attitude qui consiste à réduire les gens à la misère afin qu'ils puissent se courber ensuite n'est plus de mise aujourd'hui. J'ajoute, comme l'ont dénoncé les syndicats Force ouvrière et C.G.T. de l'entreprise, que le patronat, pour briser la lutte légitime des travailleurs, a tenté de réveiller les vieux démons du racisme en usant de propos inadmissibles. Je ne lui conseille pas de recommencer. Je n'hésiterai pas un seul instant, les faits étant portés à ma connaissance, à déposer plainte pour menées racistes et à demander que s'appliquent au syndicat patronal textile les rigueurs des textes.* » — G. S.

AFFAIRES

LE PRINCIPE DE LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION EUROPÉENNE DE FIBRE SYNTHÉTIQUE EST ACQUIS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La réunion qu'ont tenue, le lundi 6 décembre, à Bruxelles autour de M. Davignon, commissaires chargé de la politique industrielle, les responsables des principaux groupes producteurs de fibres synthétiques de la Communauté, *« a été positive »*. En fait, un accord est intervenu sur un programme ordonné de réduction des capacités de production.

Dans les milieux bruxellois on ne se montre guère disert sur le contenu de ce programme, mais on confirme toutefois les chiffres publiés : l'objectif serait bien de réduire la capacité de production communautaire d'à peu près 15 % d'ici à 1981 (*le Monde* du 4 février). L'accord serait officialisé dans un mois environ. Dans l'intervalle, ceux qui l'ont négocié — les groupes industriels et la Commission — vont le soumettre tant aux syndicats qu'aux gouvernements dans le but d'établir un consensus aussi large que possible. Du côté de la Commission on souligne qu'une opération de restructuration d'une telle portée — à cause des suppression d'emplois qu'elle entraînerait (douze mille à quinze mille) — ne peut rester un simple arrangement privé

Ph. L.

BILLET

Quand « Bibendum » étonne l'Amérique

New-York. — *Michelin s'apprête à lancer sur le marché américain le TRX, un pneu sans chambre à air, entièrement nouveau et dont on sait seulement qu'il a un profil bas, une forme oblongue, que sa tenue routière est très grande, de même que sa longévité, et qu'il devra être monté sur une jante spéciale.*

La presse américaine rend hommage à la qualité des produits Michelin et à l'escalade qualitative qu'il a déclenchée aux Etats-Unis dans le domaine des pneumatiques. Mais elle se plaint de ne rien savoir sur les méthodes de fabrication du TRX et reproche — une fois de plus — à Michelin « de s'entourer de mystère ».

Bien que l'installation aux Etats-Unis de la firme de Clermont-Ferrand soit récente (1975) et que les données recueillies sur ses activités soient approximatives, on estime entre 3 % et 4 % la part que Michelin s'est taillé sur le marché américain du pneumatique en 1977.

S'agissant du pneu radial, cette part est encore plus élevée (environ 7 %). Mais ce n'est là qu'un début D'après certaines informations, Michelin, qui a construit trois usines aux Etats-Unis, situées à 40 kilomètres les unes des autres en Caroline du Sud (Greenville, 2 500 ouvriers ; Anderson, 1 500 ouvriers; Spartanburg, 1 600 ouvriers), projetterait d'en monter sept autres afin de produire, d'ici à 1985, 20 millions de pneus par an et occuper alors un dixième du marché américain. Chaque nouvelle usine représenterait un investissement de 100 millions de dollars. Du côté de Michelin, où l'on adopte volontiers un profil bas, on s'entend dire que ce chiffre est « bien exagéré ».

Modern tire dealer, *une revue spécialisée, révèle qu'en 1977, Ford a acheté 9 % de ses pneus chez Michelin. Chez Chrysler, en revanche, le taux est légèrement inférieur à 1 %. Environ 2 000 distributeurs assurent la vente des pneus Michelin d'un bout à l'autre du pays. L'usine de Greenville, qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, produirait, dit-on, 100 000 pneus par semaine.*

La prochaine usine Michelin sera construite à Dothan (Alabama). Elle emploiera 1 500 ouvriers, mais Michelin refuse de révéler la nature de ses fabrications. Cependant, l'on a appris que Michelin a construit à Greenville un important centre de recherche (où travaillent 118 techniciens français), et une des pistes d'essais les plus importantes des Etats-Unis.

La faiblesse de la syndicalisation en Caroline du Sud (3 % de la main-d'œuvre) a été l'une des raisons qui ont décidé Michelin à s'y installer. D'autres investisseurs étrangers — allemands et suisses entre autres — s'y sont également implantés. La Caroline du Sud offre, en effet, une excellente infrastructure et une main-d'œuvre bien répartie (par suite notamment des difficultés qu'y a connues l'industrie textile) et accorde, de surcroît, d'importantes remises fiscales aux nouvelles entreprises industrielles pendant une période initiale de cinq années. Enfin, son environnement politique — ultra-conservateur — n'a sans doute pas déplu à la direction de Michelin, dont le style « vestimentaire » *et les relations avec le personnel, obéissent aux critères les plus traditionnels et étonnent souvent les investisseurs américains. Les cadres supérieurs de Michelin-U.S.A. effectuent d'ailleurs un stage de dix-huit mois en France pour s'imprégner de la « philosophie » maison. Bref, « Bibendum » étonne ses rivaux américains, qui admettent que l'implantation de la firme française aux Etats-Unis est une* « success story » *et parlent volontiers d'« explosion ».*

Une lettre de M. Wilfrid Baumgartner

A la suite de l'article intitulé « Responsabilités » publié dans nos éditions du 22 décembre et consacré aux difficultés de la branche textile du groupe Rhône-Poulenc, nous avons reçu de M. Wilfrid Baumgartner, qui fut président de ce groupe de fin 1963 à juin 1973 une lettre dont nous donnons de larges extraits.

« L'article cite les paroles qu'aurait prononcées « un responsable du groupe » selon lequel ledit groupe aurait été doté des unités les plus modernes... dans des procédés dépassés. »

S'il s'agit, comme je le suppose, de la suppression d'un stade dans le processus de fabrication des fibres textiles, je vous indique tout de suite que cette technologie n'a été mise au point qu'à la fin de 1974 et mise en œuvre qu'en 1975, et que ce reproche ne saurait être adressé aux « anciens dirigeants de Rhône-Poulenc », qui ont d'ailleurs donné le pas aux investissements chimiques sur les investissements textiles.

En effet, pendant mon séjour dans ce groupe la politique d'investissement de Rhône-Poulenc dans les fibres textiles a été plus prudente que celle des autres producteurs, notamment européens.

En témoignent, entre autres, deux faits indiscutables :

a) La production du groupe, dans ce secteur, entre 1963 et 1973, face à un marché encore en expansion, a augmenté beaucoup moins que celle des fabricants allemands et italiens ;

b) Corrélativement, la part du groupe dans la consommation française a diminué, ainsi que les effectifs dudit secteur.

Nous étions parfaitement conscients des risques afférents à cette branche de nos activités, risques que j'ai toujours mentionnés dans mes déclarations.

En 1970, devant l'aggravation des menaces, j'ai pressé nos syndicats et leurs représentants à Bruxelles d'entreprendre une action pour prévenir les dangers du futur. Le 24 septembre 1971, je me suis trouvé à Bruxelles avec d'autres dirigeants européens, face à M. Borchette, commissaire en charge de ces problèmes. Nous ne demandions pas des accords de prix, mais un effort de coordination des investissements. Les conversations qui suivirent, et qui se prolongèrent jusqu'en 1973, malheureusement n'aboutirent pas Mais, de cet échec, le groupe R.P. n'a pas porté la responsabilité.

Ecrivant, en 1972, à la Commission de Bruxelles, une lettre où je rappelais que les hésitations de ladite Commission semblaient fondées sur la crainte d'une atténuation de la concurrence, je disais : *« Ce qui est en cause, c'est le devenir de l'industrie européenne dans ce secteur. »* J'aurais pu ajouter : *« Et de l'emploi. »*

Il faut noter, *a contrario*, que la construction de l'usine de Montefibre a bénéficié, à l'époque considérée, de privilèges financiers français et de crédits octroyés par des organismes européens.

Ma dernière observation se réfère à la formule de l'auteur de la lettre, qui affirme que les dirigeants, à l'époque de Rhône-Poulenc, ont été *« incapables pendant des années de faire de ce géant un ensemble cohérent ».*

Je me suis trouvé, en y arrivant à la fin de 1963, face à une situation marquée notamment par des accords passés entre mon prédécesseur et le Groupe Gillet La conséquence en était, de toute évidence, une prédominance des fibres textiles ; sans doute rémunératrices à l'époque, mais dont on pouvait deviner le devenir. Sans verser dans le conglomérat, j'ai donc cherché à étendre les activités autres du groupe, en même temps qu'on modérait le développement des activités textiles. C'est ainsi qu'a été consolidé le contrôle du Laboratoire Roger Bellon, qu'a été pris celui de l'Institut Mérieux. A ces deux établissements, j'ai laissé une autonomie qui était certainement désirable. Par la suite, de 1969 à 1971, d'autres accords nous ont donné le contrôle de Pechiney-Saint-Gobain et de Progil, assurant au groupe une remontée vers l'amont des produits chimiques. Dès 1971, ces deux entreprises ont été fusionnées en même temps que de nombreux regroupements et échanges d'activités étaient effectués entre diverses sociétés, et qu'étaient vendus certains actifs, dont les actifs italiens. Je doute fort qu'on eût pu faire, dans cet intervalle, plus vite et mieux dans l'extension et la rationalisation du groupe. »

● *Les GIR (Groupes initiatives et responsabilité)* tiendront leur première convention nationale le 20 février prochain à Paris. Créés en mars 1977 pour regrouper différents secteurs professionnels — agriculteurs, artisans, P.M.E., médecins, cadres, — les GIR sont animés par M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.).

● *Le 24e congrès de la C.N.A.M.* (Confédération nationale de l'artisanat et des métiers) s'est tenu à Toulouse les 4, 5 et 6 février. En qualifiant cette manifestation de « congrès de la colère », son président, M. Albert Léon, a estimé qu'il serait « grave et dangereux pour le gouvernement de ne pas tenir compte des justes revendications des artisans en butte au terrorisme administratif » M. Vidal, conseiller au cabinet de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a annoncé que la liberté des prix de certaines prestations de service, comme la réparation automobile, serait rendue publique le 15 février.

MONNAIES

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La baisse du franc s'était arrêtée mardi matin

La chute du franc s'est arrêtée mardi matin. Le dollar était coté à Paris au cours de 4,92 F en fin de matinée après avoir valu 4,94 F (comme la veille) à l'ouverture. La Banque de France, qui était sporadiquement intervenue dans la journée de lundi, paraissait absente du marché dans les premières heures de la matinée de ce mardi.

Sur les places à monnaies fortes, le dollar dont les cours d'ouverture s'inscrivaient en baisse (2,1030 deutchemarks et légèrement jusqu'à 2,5270 francs, 1,9550 franc suisse) esquissait une courte remontée dans les heures suivantes. Tant et si bien qu'à Paris la devise allemande était traitée à un niveau plus bas que celui de la veille : 2,34 francs (contre 2,35), tandis que le franc suisse était coté 2,5115 francs. De même le cours de la livre sterling montait légèrement jusqu'à 9,5640 francs.

Poursuivant leur politique de renchérissement progressif des taux d'intérêt sur le marché monétaire, les autorités monétaires ont relevé à nouveau le taux au jour le jour d'un demi-point, pour le porter à 10 1/4 %. L'objectif étant de renchérir le coût des achats à terme de devises par augmentation du « report » (écart positif entre le cours du terme et le cours du comptant d'une monnaie étrangère). La hausse du report doit normalement (si elle est jugée suffisante par les opérateurs) inciter les exportateurs à vendre à terme les devises qu'ils devront encaisser et, au contraire, faire hésiter les importateurs à acheter à terme des monnaies étrangères dont ils auront besoin plus tard pour régler leurs fournisseurs extérieurs.

Cette double réaction ne s'est guère encore produite, encore que certains cambistes notent un phénomène nouveau par rapport aux jours précédents : un certain nombre de ventes à terme de devises par des exportateurs. Cependant, ces ventes restent probablement d'un montant modeste. Elles ont pu contribuer cependant à améliorer la position du franc au comptant (quand un exportateur vend à terme des devises, sa banque les emprunte et les vend au comptant). On constatait sur le marché de l'eurofranc une nette détente des taux par rapport à la veille.

La faiblesse du franc continue à susciter des commentaires acides et des invectives de la part des partis politiques. La *Lettre de l'Unité*, organe du quotidien socialiste, écrit, sous le titre « Les souteneurs du franc » : *« Décidément c'est une conspiration. Ces messieurs semblent s'être donné le mot pour transformer la baisse du franc en effondrement. Le gouvernement qui en a les moyens tarde à intervenir pour protéger la monnaie nationale. Raymond Barre, apprenti sorcier de la politique politicienne, fait de la chute des cours un argument électoral. Lui qui se présentait jadis comme un économiste rigoureux se met maintenant à spéculer à la baisse pour tenter de faire remonter sa propre cote. »*

Signalons, d'autre part, que le secrétaire adjoint au Trésor américain, M. Anthony Solomon, a déclaré devant une sous-commission du Sénat que les autorités monétaires des Etats-Unis seraient prêtes à intervenir de nouveau pour défendre le dollar avec toute la vigueur nécessaire, mais seulement dans le but de stabiliser les marchés. Pas plus que dans le passé, elles n'ont l'intention d'empêcher que la valeur du dollar ne reflète les tendances profondes de la situation économique et financière. M. Solomon a jugé *« assez efficaces »* les interventions auxquelles les autorités monétaires ont procédé au cours des semaines passées.

PAUL FABRA.

AGRICULTURE

La distribution des prêts fonciers aux agriculteurs sera plus sélective

Trois décrets et quatre arrêtés sont parus au « Journal officiel » du 7 février, qui modifient les conditions d'attribution des prêts fonciers aux exploitants et de la dotation aux jeunes agriculteurs. « Au travers de leurs dispositions financières, ces textes concrétisent une politique agricole, celle d'apporter une nouvelle dimension à la politique des structures et à l'installation des jeunes agriculteurs », commente une note du ministère des l'agriculture.

● **La réforme des prêts fonciers.**

Constatant l'écart croissant qui s'est instauré entre le taux des prêts et le loyer de l'argent et entre les demandes de prêts et les « enveloppes » du Crédit agricole, les nouveaux textes prévoient de réserver les aides *« à ceux qui en ont le plus besoin »*. C'est ainsi que désormais *« les prêts bonifiés seront réservés aux agriculteurs à titre principal justifiant d'une capacité professionnelle suffisante et exploitant une superficie inférieure à trois fois la surface minimale d'installation (S.M.I.) définie par les commissions départementales des structures »*. En outre, le nouveau décret renforce la sélectivité de l'aide de l'Etat en faveur des jeunes exploitants. Les bénéficiaires des aides de l'Etat sont ainsi classés en trois catégories.

Pour la première, le montant maximum des prêts pourra atteindre 80 % de la dépense avec un plafond de 350 000 F et un différé d'amortissement de deux ans pour une durée de remboursement de vingt-cinq ans. Pour la seconde, le plafond des prêts est fixé à 300 000 F ou 65 % de la dépense, avec une durée de remboursement de vingt ans. Pour la troisième, le plafond est fixé à 200 000 F ou 50 % de la dépense avec un remboursement sur vingt ans. Les taux sont portés à 6 % pendant des durées variables selon les catégories de prêts (dix, sept ou cinq ans), des taux supérieurs étant fixés ensuite par le conseil d'administration de la Caisse nationale du Crédit agricole.

Enfin, les prêts ne seront accordés que pour des agrandissements permettant d'accroître la superficie déjà exploitée d'au moins 10 %, étant entendu que les acquisitions inférieures à 1,5 hectare ne bénéficieront pas de prêts bonifiés.

● **La dotation d'installation des jeunes agriculteurs.**

Les conditions d'attribution de cette dotation, qui a été étendue à tout le territoire métropolitain en 1976, sont assouplies. Les jeunes agriculteurs auront deux ans pour porter leur exploitation à la surface minimale d'installation (S.M.I.). En cas de démembrement d'une exploitation pour l'installation d'un jeune, les conditions d'octroi de la dotation sont assouplies ainsi qu'en cas de reprise d'une exploitation à un fermier ou d'installation en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun).

En ce qui concerne la capacité professionnelle requise, le temps de pratique agricole est ramené à trois ans pour les jeunes s'étant préparés à un brevet agricole.

[Attendus depuis de longs mois, ces textes ont pour but essentiel de limiter l'accès des agriculteurs au marché foncier, afin de freiner le renchérissement des terres. C'est ainsi que si une priorité est accordée aux jeunes exploitants, les taux sont aggravés (6 % pour les premières années contre 5,8 % en moyenne précédemment), les délais de remboursement raccourcis et les acquisitions des exploitants possédant moins de 15 hectares pratiquement bloqués conformément aux souhaits formulés depuis plusieurs années par certains professionnels et dans certains rapports. D'un autre côté, il s'agit aussi de répartir la pénurie, puisque l'enveloppe des prêts bonifiés fonciers du Crédit agricole a été bloqué à son niveau de 1975. En ce qui concerne les dotations aux jeunes agriculteurs, il s'agit de donner une nouvelle impulsion à cette formule, seulement six mille quatre cent quatre-vingts exploitants en ayant bénéficié depuis 1973, alors qu'on évalue à dix mille le nombre d'installations par an.]

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

● *Deux semaines de grève pour les remorqueurs portuaires.* — La grève des officiers C.G.T. des remorqueurs a continué, lundi 6 février, dans la plupart des grands ports français, notamment au Havre et à Saint-Nazaire. En revanche, à Dunkerque, le travail a repris, et il devait également reprendre ce mardi 7 février à Marseille. Les officiers, en grève depuis deux semaines, protestent contre l'intervention au Havre de remorqueurs de la marine nationale. Le trafic portuaire est perturbé, mais l'approvisionnement en pétrole n'est pas, pour l'instant, menacé.

Énergie

● *Elf-Aquitaine vient de découvrir du pétrole et du gaz* à l'ouest des îles Shetland. *« De nouveaux travaux seront nécessaires pour déterminer l'intérêt commercial de cette découverte »*, précise Elf dans un communiqué publié le 1er février. La compagnie rappelle qu'elle est opérateur sur ce bloc, qui est détenu par une association paritaire Elf - British National Oil Co., CONOCO et Gulf Oil.

● *Réunion sur la coordination de la politique monétaire des Etats du Golfe, le 15 février, à Abou-Dhabi.* — Une réunion portant sur la coordination monétaire des Etats du Golfe se tiendra le 15 février à Abou-Dhabi. Y participeront les gouverneurs des banques centrales du Koweït et d'Oman, ainsi que les directeurs généraux des conseils monétaires d'Arabie Saoudite, de Qatar, de Bahrein et des Emirats arabes unis. C'est la première fois que l'Arabie Saoudite et Oman participent à une telle réunion. — *(A.F.P.)*

Etranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le nombre de chômeurs complets* en République fédérale d'Allemagne a augmenté de 11,3 % (+ 122 800 personnes) en janvier par rapport à décembre, pour s'élever à 1 213 500 personnes. Toutefois, selon l'Office fédéral du travail, cette augmentation, liée à des facteurs saisonniers, est la plus faible enregistrée pour une même période au cours des cinq dernières années. Le chômage représentait 5,4 % de la population active en janvier contre 4,8 % en décembre. En revanche, le nombre de chômeurs partiels a baissé de 6 000 en janvier pour s'établir à 251 200 personnes ; les offres d'emplois ont progressé de 18 800 (+ 10,1 %), atteignant 204 700. — *(A.F.P.)*

BELGIQUE

● *Le nombre de chômeurs belges* a baissé en janvier pour la première fois depuis quatre mois, revenant de 304 451 en décembre à 299 452 (— 5 000). Le gouvernement espère que les mesures inscrites dans le plan « Spitaels » (mise au travail de chômeurs par les pouvoirs publics, élargissement du régime des stagiaires, retraite anticipée) contribueront à faire baisser davantage le nombre des chômeurs au cours des prochains mois. — *(Agefi.)*

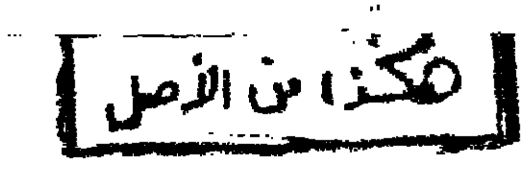
JAPON

● *Les ventes de voitures* sur le marché intérieur japonais n'ont progressé que de 1,6 % l'an dernier pour totaliser 3,5 millions d'unités. Ce chiffre comprend 2,33 millions de voitures de tourisme (+ 3,8 % par rapport à 1976), mais non pas les voitures de faible cylindrée dont les ventes (672 000) se sont accrues de 5,5 % en 1977. Ces résultats sont considérés comme décevants par les constructeurs. — *(A.F.P.)*

● *L'indice des prix de détail* au Japon a baissé en décembre de 0,3 % par rapport à novembre. En un an (décembre 1977 comparé à décembre 1976), l'augmentation a été de 4,8 % seulement. Pour la seule ville de Tokyo l'indice — qui est calculé plus rapidement — indique une hausse de 0,7 % en janvier (après une totale stabilité en décembre) ; en un an la hausse des prix de détail à Tokyo a été de 4,4 % (janvier 1978 comparé à janvier 1977).

SUISSE

● *Ford baisse ses prix en Suisse.* — La filiale helvétique du groupe automobile américain vient d'annoncer que les prix des modèles Mercury et Lincoln diminuent de 7 %. Cette baisse de prix est une « nouvelle adaptation à la situation monétaire », précise Ford. — *(A.F.P.)*



TRANSPORTS

A PROPOS DE...

EXPÉRIENCE EN BANLIEUE PARISIENNE

« Mon » bus arrive

Les villes de banlieue sont souvent mal desservies par les transports en commun. Seuls les axes importants de circulation sont souvent utilisés. Trois communes des Yvelines (Conflans-Sainte-Honorine, Andresy et Maurecourt) ont réagi et se sont regroupées pour créer un service de « busphone » ou « bus à la demande ».

Le principe du busphone est simple : des minibus, de quinze à vingt places, dotés d'un équipement radio, prennent en charge les usagers sur simple appel téléphonique et les conduisent à la destination désirée. Les appels sont reçus à un central et transmis au bus le mieux placé pour satisfaire la demande (il se détournera parfois de son itinéraire). L'attente ne peut excéder vingt minutes. Près de cent points de ralliement existent sur le territoire. Trois véhicules sur un parc de cinq circulent actuellement. La gestion de cette réalisation est assurée par un syndicat intercommunal.

Le prix de la course est différent suivant la fréquence d'utilisation : de la simple course à 5 F à l'abonné qui paiera 2 F parce qu'il effectue au moins dix voyages par semaine. Qui emprunte le busphone ? Les personnes âgées qui se rendent dans le centre au marché, dans les magasins ou les administrations ; les gens chargés de colis lourds et encombrants ; les enfants qui vont à l'école, à la piscine ou au stade. Bien d'autres encore, et notamment les handicapés. Pour eux, certains bus sont spécialement aménagés.

« Favoriser les relations par l'amélioration des moyens de transport concourt au développement de la vie associative et collective, rompt l'isolement de certains, encourage à sortir de chez soi pour rencontrer les autres », *soulignait M. Michel Rocard, maire socialiste de Conflans-Sainte-Honorine, lors de l'inauguration du service.*

Autre expérience à Nogent-sur-Marne, où a été mis en place un service intra-muros de deux minibus qui desservent les quartiers périphériques éloignés des principaux centres d'intérêt de la ville (mairie, marchés, centre nautique, pavillon Baltard...). La ville et la R.A.T.P. viennent de signer un contrat d'exploitation pour une durée d'un an.

Une communication du président de la R.A.T.P.

Trois voies nouvelles pour les transports urbains

M. Roger Belin, président du conseil d'administration de la R.A.T.P., a examiné, lundi 6 février, devant l'Académie des sciences morales et politiques, la question des transports urbains dans le monde d'aujourd'hui.

Après avoir énuméré les raisons qui expliquent la renaissance, depuis 1960, et le développement spectaculaire des transports collectifs dans les grandes agglomérations et leur banlieue, l'orateur a indiqué les trois directions dans lesquelles s'oriente leur évolution :

1) *Recherche des techniques nouvelles :* personnalisation du *transport (petits autobus à la* demande, petits véhicules automatiques sur infrastructure spéciale, mais ce sont des techniques coûteuses) ; trottoirs roulants, actuellement trop lents, mais qui, dans l'avenir, pourraient être accélérés.

2) *Renforcement de l'unité et de la cohésion des transports urbains :* cette tendance est générale dans les grandes agglomérations où coexistent plusieurs moyens de transport exploités par des entreprises différentes et relevant souvent d'autorités publiques diverses.

3) *Accroissement de la participation des fonds publics :* l'importance de l'enjeu justifie l'effort financier demandé à la collectivité, bien qu'il en résulte une charge qui pèse lourdement sur les budgets des Etats et des municipalités. — J.-M. D.

BRANIFF INTERNATIONAL INTÉRESSÉE PAR CONCORDE

New-York (A.F.P.). — La compagnie aérienne américaine Braniff International a eu des « *discussions préliminaires* » avec British Airways en vue de mettre en service Concorde entre New-York et Panama, a indiqué un porte-parole de Braniff.

Les négociations proprement dites avec la compagnie aérienne britannique commenceront dans quelques mois, a-t-il indiqué. Braniff dessert à l'heure actuelle la ligne New-York-Panama en DC-8. Ce vol, qui dure cinq heures, n'en prendrait que trois en Concorde. Si le projet aboutit, Braniff pourrait par la suite prolonger la ligne Concorde de Panama jusqu'à Lima et Santiago-du-Chili.

● *Une nouvelle aérogare à Beauvais.* — Près de 10 millions de francs vont être investis en 1978 dans l'équipement de l'aéroport de Beauvais-Tillé (Oise), afin de le doter d'une nouvelle aérogare et de 6 000 mètres carrés d'entrepôts supplémentaires. La fermeture au trafic international, en mars 1977, de l'aéroport du Bourget a été à l'origine de la forte augmentation des vols sur le seul aéroport commercial de la région Picardie. Ce sont surtout les transporteurs à la demande qui ont été attirés à Beauvais-Tillé. — (Corresp.)

● *Des premières classes sur les avions soviétiques.* — La compagnie soviétique Aeroflot vient de créer des « *premières classes* » sur des lignes intérieures, moyennant un supplément de 20 %. Pour ce prix, les passagers auront droit à un menu gastronomique et n'auront plus à faire queue avant d'entrer dans l'avion ou pour reprendre leurs valises.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ENVIRONNEMENT

LA PRÉVENTION DES MARÉES NOIRES

Faut-il équiper les pétroliers de double coque ?

Londres (A.F.P.). — La conférence maritime internationale de l'IMCO (Intergovernmental maritime consultative organisation), qui s'est ouverte lundi 6 février à Londres, sera marquée par un affrontement entre la Grande-Bretagne et les États-Unis à propos de la conception des pétroliers géants, indique-t-on dans les milieux maritimes spécialisés.

Les experts américains doivent présenter les propositions du président Carter pour diminuer les risques de pollution pétrolière, notamment en cas de collision ou d'échouage. Les projets américains concernent tous les bateaux de plus de 30 000 tonnes, c'est-à-dire la très grande majorité des pétroliers.

L'administration Carter demande que les tankers soient équipés d'un double fond. La solidité de la coque serait ainsi renforcée, et, en cas d'échouage, les risques de perforation des cuves seraient moindres.

L'autre modification proposée consiste à adopter un système de séparation des cuves (ballasts séparés). Les réservoirs servant à lester le navire d'eau de mer lorsqu'il navigue à vide seraient différents des cuves servant à transporter le pétrole.

Les Britanniques, soutenus par la plupart des principales autres nations maritimes, s'opposent à ces projets, essentiellement pour des raisons financières.

L'ÉTAT FREINE LES ACQUISITIONS FONCIÈRES DE LA FONDATION SOLOGNE

Orléans. — De nouvelles difficultés remettent en question l'ouverture de la Fondation Sologne. Au cours d'une réunion le 28 janvier à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret), les responsables de la fondation ont annoncé que la cession du domaine de Saint-Maurice, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), était retardée. Ce domaine, propriété de l'État, abrite une institution du ministère de la justice, qui avait indiqué son intention de mettre à la disposition de la fondation 400 hectares. L'administration des Domaines s'oppose pour l'instant à cette transaction.

Le conseil régional du Centre que préside M. Pierre Sudreau, a apporté une contribution financière importante à cette fondation, dont le but est d'acquérir, pour les aménager et les ouvrir aux promeneurs, plusieurs domaines dans une région où la nature, en de multiples endroits, a été confisquée par les chasseurs et les résidents secondaires.

Deux cent trente hectares seulement ont été jusqu'ici acquis par la fondation, au domaine du Ciran, sur le territoire de la commune de Menestreau-en-Villette (Loiret). En raison de sa richesse écologique, cette propriété devait constituer en priorité une réserve fréquentée par les chercheurs et les classes de nature (*le Monde* du 9 juillet 1977).

Les responsables de la fondation, qui ne peuvent pas compter, pour l'instant, sur la propriété de Saint-Maurice, se voient contraints d'ouvrir le domaine du Ciran au grand public : un circuit pédestre de 4 kilomètres y sera aménagé et proposé aux promeneurs au début de l'été prochain, moyennant un droit d'entrée.

ÉTRANGER

LES MESURES DE SAUVEGARDE DANS L'ACCORD C.E.E.-CHINE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'accord commercial C.E.E.-Chine, paraphé vendredi dernier à Bruxelles (*le Monde* daté 5-6 février), insiste sur les vertus du dialogue pour régler les difficultés risquant de se présenter et donne à la Communauté la possibilité d'arrêter, en cas d'urgence, des mesures de sauvegarde unilatérales.

Cette concession faite par les Chinois est formulée ainsi dans le paragraphe 2 de l'article 5 de l'accord : « *Dans le cas exceptionnel où la situation ne permet aucun délai, chaque partie contractante peut prendre des mesures mais doit s'efforcer, autant que possible, avant de les prendre, de procéder à une consultation amicale.* »

● *Accord entre la C.E.E. et les îles Féroé.* — Les îles Féroé et la Communauté européenne sont parvenues à conclure un accord de principe sur les droits de pêche en 1978. Si cet accord est confirmé mercredi 8 février par le Parlement des îles Féroé, les chalutiers de la C.E.E., qui en étaient évincés depuis le 1er janvier, pourront reprendre, dès la fin de la semaine, le chemin des eaux feringiennes. Cet arrangement est vital pour les pêcheurs de Boulogne et de Lorient. — *(Corresp.)*

En Finlande

La récession améliore la balance commerciale et aggrave le chômage

De notre correspondant

Helsinki. — La balance commerciale de la Finlande a enregistré, en 1977, et pour la première fois en dix ans, un léger excédent de 230 millions de marks (1). Le déficit avait été de 4,1 milliards de marks en 1976 et de 7,8 milliards en 1975. De son côté la balance des paiements courants s'est soldée par un déficit de 0,7 milliard de marks contre 4,5 milliards de marks en 1976 et 8 milliards en 1975.

L'excédent commercial traduit à la fois une amélioration sensible en valeur (+ 26 %) comme en volume (+ 10 %) des exportations et une diminution de 7 % du volume des importations (+ 8 % en valeur). Cette baisse, qui était déjà de 4 % en 1976, résulte d'une forte chute de la demande aussi bien en matières premières qu'en biens d'équipement, les entreprises fonctionnant à capacité réduite et la production industrielle ayant quelque peu diminué en 1977.

Les exportations du secteur métallurgique ont augmenté sensiblement en valeur (+ 35 % contre + 28 % en 1976). Cette croissance est due en partie à des livraisons importantes à l'U.R.S.S. de machines et de bateaux. Au total, la métallurgie a représenté l'an dernier 36 % des exportations finlandaises. Cependant, les ventes de l'industrie papetière (30 % du total) ont augmenté en volume de 6 %, tout en restant inférieures au niveau de 1973, l'année d'avant la crise.

Rien n'indique une reprise prochaine de l'activité, sauf pour l'industrie forestière. La construction navale va au-devant d'une crise grave. Le chômage est l'aspect le plus visible de l'enlisement économique du pays, touchant officiellement 196 400 personnes, soit 9 % de la population active.

PAUL PARANT.

(1) 1 mark finlandais = 1,20 franc.

LA SUÈDE RENONCE AU DUMPING SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les démarches effectuées par la commission de la C.E.E. auprès des autorités suédoises à la suite d'une plainte du gouvernement de Copenhague pour dumping (*le Monde* du 31 janvier) ont porté leurs fruits. La fabrique de plaques de copeaux agglomérés (utilisées couramment en Scandinavie pour la construction), qui est contrôlée par l'Etat suédois et avait été accusée de pratiquer des prix anormalement abaissés à l'exportation — ce qui menaçait les entreprises danoises, — s'est inclinée et a accepté de relever ses prix pour les mettre au niveau des prix danois et britanniques.

M. Niels Anker Kofoed, ancien ministre de l'agriculture libéral, membre du Parlement européen, qui avait pris énergiquement cette affaire en main, a déclaré à l'annonce de ces résultats qu'il s'en réjouissait vivement car « *ils montraient à quel point l'appartenance du Danemark à la Communauté européenne pouvait être utile et efficace* ». — C. O.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,9400	4,9475	+ 100	+ 160	+ 250	+ 340	+ 850	+1000
$ can.	4,4448	4,4498	+ 90	+ 130	+ 250	+ 300	+ 800	+ 850
Yen (100)	2,0477	2,0529	+ 100	+ 140	+ 210	+ 270	+ 650	+ 770
D. M.	2,3479	2,3537	+ 140	+ 160	+ 300	+ 350	+ 950	+1000
Florin	2,1946	2,1999	+ 70	+ 100	+ 170	+ 220	+ 610	+ 720
F. B.	15,1580	15,1904	+ 300	+ 440	+ 750	+1000	+2000	+2900
F. S.	2,5153	2,5217	+ 170	+ 230	+ 400	+ 460	+1100	+1350
L. (1 000)	5,6984	5,7097	— 260	— 210	— 540	— 430	—1600	—1150
£	9,5441	9,5685	+ 210	+ 295	+ 470	+ 620	+1470	+1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 3/4	2 7/8	2 3/4	2 7/8	2 3/4	2 15/16	2 15/16	3
$ U.S.	6 7/16	6 5/8	6 3/4	6 15/16	6 15/16	7 1/16	7 3/8	7 1/2
Florin	5 5/16	5 5/8	5 3/16	5 1/2	5 1/16	5 5/16	4 7/8	5 1/16
F. B.	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/6	7 1/16	7 5/16	7 1/2	7 3/4
F. S.	1/8	3/8	1/8	1/4	3/8	9/16	1 1/16	1 3/16
L. (1 000)	9	12	15	15 3/4	15	15 5/8	15 5/8	16 1/16
£	5 1/2	6 1/8	6 3/4	7 1/16	7 1/16	7 1/4	7 5/8	8
Fr. franç.	20	22	15 1/2	16	16	16 1/2	14 1/2	15

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La grève des mineurs aux États-Unis

UN ACCORD DE PRINCIPE EST INTERVENU ENTRE LES SYNDICATS ET LE PATRONAT

Les négociations engagées entre les représentants des syndicats des mineurs de l'United Mine Workers et ceux du patronat pour tenter de mettre fin au mouvement de grève qui paralyse les bassins des Appalaches depuis le 6 décembre ont abouti à un accord de principe qui sera soumis à la base.

Le patronat a fait d'importantes concessions concernant les salaires — une augmentation de 37 % est prévue — et les avantages sociaux. De leur côté les syndicats auraient lâché du lest sur un point capital : celui des grèves sauvages qui ont affecté à maintes reprises les mines de l'est des Etats-Unis.

Cette question étant considérée comme essentielle par les mineurs qui n'entendent pas voir remettre en cause le droit de grève, certains observateurs se demandent si cet accord de principe sera ratifié par la base.

En toute hypothèse, le processus de ratification devrait prendre une dizaine de jours. Dans ces conditions les approvisionnements dans les régions les plus touchées (Ohio, Pennsylvanie) ne pourraient reprendre leur cours normal avant deux semaines. — *(Agefi.)*

LES VOITURES ÉTRANGÈRES SONT MEILLEURES QUE LES NOTRES estiment les Américains

Detroit (U.P.I.). — La plupart des automobilistes américains pensent que les voitures étrangères sont mieux construites, consomment moins d'essence et sont plus durables que les voitures « mad in U.S.A. ». Ils estiment cependant que les modèles américains sont plus faciles à entretenir et qu'ils se déprécient moins vite.

Tel est le résultat d'un sondage effectué par l'Association des fabricants de moteurs et équipements d'automobiles. M. William Raftery, président de cette association, conclut qu'il faut tirer la sonnette d'alarme car, à moins d'une reconversion radicale des conceptions américaines, « les petites voitures étrangères s'empareront de 45 % du marché des voitures nouvelles au cours des prochaines années ».

● *Les commandes nouvelles à d'industrie américaine* ont augmenté de 4 % en décembre, après avoir diminué de 0,4 % en novembre, pour atteindre 120,77 milliards de dollars. Pour l'ensemble de 1977, ces commandes ont progressé de 13,8 % par rapport à 1976. — *(Agefi.)*

● *La diminution du chômage* aux Etats-Unis s'est confirmée en janvier. Le taux est revenu de 6,4 % à 6,3 % de la population active, après avoir fluctué autour de 7 % pendant les mois précédents. En janvier, le nombre des chômeurs est resté voisin de 6,2 millions ; mais les effectifs employés ont augmenté de 270 000 personnes pour atteindre 93,9 millions. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SETIMEG - COTONFRAN

Dans un précédent communiqué publié en décembre 1976, les conseils d'administration des sociétés COTONFRAN S. A. (Société cotonnière franco-tchadienne) et SETIMEG S. A. (Société d'études, de travaux et de gestion) avaient fait part du projet de fusion-absorption de COTONFRAN par SETIMEG.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de COTONFRAN, réunie le 30 septembre 1977 à N'Djaména (République du Tchad), a décidé la dissolution anticipée de la société et approuvé le projet d'apport-fusion de celle-ci avec SETIMEG.

De son côté, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SETIMEG, dans sa séance du 29 décembre 1977, a approuvé le projet d'apport-fusion et son avenant modificatif des 19 juillet et 22 septembre 1977 portant absorption de COTONFRAN par SETIMEG, accepté les apports effectués à ce titre sur la base d'une parité d'échange d'une action de COTONFRAN contre une action de SETIMEG.

Toutefois, cette assemblée générale extraordinaire a, en outre, décidé de procéder à la fusion-absorption-renonciation des filiales et sous-filiale de COTONFRAN qui détiennent elles-mêmes des actions soit de SETIMEG, soit de COTONFRAN. Ces opérations seront soumises aux actionnaires de SETIMEG lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue dans le courant du deuxième trimestre.

Compte tenu des répercussions que ces opérations auront sur le montant définitif du capital de SETIMEG, il a été prévu de différer jusqu'à l'achèvement de ces fusions, et au plus tard à la fin du premier semestre 1978, l'échange matériel des titres au porteur de COTONFRAN contre ceux de SETIMEG.

En attendant, les actions de COTONFRAN resteront négociables à la cote officielle.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1977, le capital de la société était de 81 830 400 F et la valeur liquidative de l'action de 273 F.

La répartition de l'actif net, qui s'élevait à cette date à 111 835 069,25 F, était la suivante : obligations françaises (33,4 %), actions françaises (44,3 %), obligations étrangères (2,9 %), actions étrangères (13,8 %), billet de mobilisation de créances hypothécaires (1 %), liquidités (4,6 %).

Le portefeuille d'actions françaises et étrangères était composé, à hauteur de 28,6 % de l'actif net, d'actions de sociétés foncières et immobilières. Les autres actions étaient réparties entre les Sicomi (8,2 % de l'actif net), les établissements de crédit immobilier (12,2 % de l'actif net) et divers autres secteurs (9,1 % de l'actif net).

CRÉDITEL

Dans une lettre aux actionnaires, le président, M. Chatenet, a notamment déclaré :

Au cours de notre dernière assemblée générale, je vous avais présenté les grandes lignes de l'accord conclu avec l'administration des P. T. T. sur les opérations à engager au titre de 1977. Cet accord s'est concrétisé par la signature au début de l'été d'un protocole portant sur 250 millions de francs de nouveaux contrats. Il m'est agréable de souligner que, sur ce montant, 200 millions seront couverts sur fonds propres d'autofinancement, ce qui assure pour plusieurs années et dans des conditions satisfaisantes le réemploi de la moitié du capital de la société.

Ces nouvelles opérations étaient engagées en totalité à la fin du dernier exercice, ce qui porte à 2 750 millions de francs le total des engagements cumulés de votre société.

Le chiffre d'affaires réalisé durant les onze premiers mois a atteint 283,7 millions de francs, soit une augmentation de près de 28 % par rapport à la même période de 1976. Les seuls loyers, dont la part s'élargit régulièrement, ont représenté 249,2 millions. Cette progression de 34 % s'explique, bien entendu, d'abord par l'accroissement continu de la masse de contrats réceptionnés, dont productifs de loyers, mais aussi par le jeu de l'indexation des contrats sur fonds propres, dont l'incidence a augmenté du fait de la hausse des tarifs téléphoniques intervenue le 1er janvier 1976. Le produit de l'indexation, tel qu'il a été défini dans notre dernier rapport annuel, atteindra le montant annoncé, soit environ 2,7 millions de francs en 1977.

L'ensemble de ces facteurs permet d'escompter un résultat en progression par rapport à 1976 et, par suite, un nouvel accroissement du dividende.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 31 déc. 1977	Epargne-Unie	Uni-Foncier
Capital social (en millions de francs)	445,26	111,49
Actif net (en millions de francs)	594,71	154,71
Nombre d'actions en circulation	2 226 278	557 461
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Liquidités et placements à cour terme	4,32	5,74
— Créances hypothécaires	4,20	2,58
— Obligations françaises classiques	30,96	29,80
— Obligations françaises convertibles	2,93	4,22
— Actions françaises	25,04	40,93
— Valeurs étrangères	32,55	16,73
	100,00	100,00
Valeur liquidative	F 267,13	F 277,53

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

FÉVRIER

Coup d'arrêt à la baisse

La déroute redoutée par les boursiers à la veille du week-end ne s'est pas produite ce lundi à la Bourse de Paris, où l'action assez massive des investisseurs institutionnels a même permis un léger redressement des cours. En repli de 0,4 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané s'est finalement établi en progrès de 0,15 % environ.

Hausses et baisses se sont donc, à peu de chose près, équilibrées à l'intérieur des compartiments, sauf aux pétroles et au matériel électrique où les gains ont été les plus nombreux.

Les pertes les plus sévères ont été enregistrées par Sacilor et Pierrefitte-Auby (—7 à 10 %) dont les cotations ont dû être retardées devant l'insuffisance de la demande. Pour la raison inverse, celle de Meci a subi également un léger retard, le titre s'inscrivant finalement en progrès de 10 %.

« Sans les « gendarmes », la chute des cours se serait probablement poursuivie », disait-on autour de la corbeille, où un très léger ralentissement du courant de ventes a cependant été relevé. En tout cas, la timide amélioration observée ce lundi a incité nombre de vendeurs à découvert à racheter précipitamment, leur action venant conforter et amplifier celle des organismes de placement collectifs. Mais le glissement continu du franc n'incite guère aux initiatives nouvelles.

Aux valeurs étrangères, la nouvelle hausse du dollar a permis aux américaines de bien résister, tandis que les mines d'or étaient irrégulières.

Sur le marché de l'or, où l'activité s'est un peu réduite à 13,96 millions de francs contre 21,77 millions, le lingot s'est inscrit à son plus haut niveau historique officiel à 29 840 francs contre 29 290 francs. Le napoléon, quant à lui, est resté à peu près stable à 300 francs contre 299,90 francs.

LONDRES

Après plusieurs jours de baisse, un redressement s'opère mardi matin et, peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 5,2 points, à 463,3. Reprise des pétroles (B.P., Shell). Nouvelle avance des fonds d'Etat. Les mines d'or sont bien orientées.

OR (ouverture) (dollars) 175 70 contre 175 60

VALEURS	CLOTURE 6/2	COURS 7/2
Beecham	523 ...	527 ...
British Petroleum	760 ...	770 ...
Courtaulds	119 ..	121 ...
De Beers	293 ...	294 ...
Imperial Chemical	342 ...	344 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	178 ...	170 ...
Shell	484 ...	490 ..
Vickers	179 ...	179
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 5/8
*West Driefontein	28 1/4	26 1/4
*Western Holdings	22 3/4	22 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/2	7/2
1 dollar (en yens) ...	241 65	241 50

NOUVELLES DES SOCIETES

LOCAFRANCE. — Les résultats de l'exercice 1977 seront probablement en augmentation et permettront une augmentation du dividende.

S. F. I. M. — Le dividende global de l'exercice 1977 devrait être égal au précédent (13,50 F).

GENERAL MOTORS. — Bénéfice net pour 1977 : 3,34 milliards de dollars contre 2,90 milliards. Le chiffre d'affaires atteint 54,96 milliards de dollars contre 47,18 milliards. La marge bénéficiaire a légèrement diminué : 6,1 % contre 6,2 %. Le dividende du premier trimestre est majoré : 1 dollar contre 85 cents. Il sera payable le 10 mars.

U.C.B. - C.F.E.C. — Résultat net consolidé pour 1977 : 182 millions de francs (+ 11 %). Dividende global : 12 F (inchangé).

INCO. — Bénéfice net pour 1977 : 99,9 millions de dollars U.S. contre 196,8 millions. La baisse des prix du nickel et les pertes de changes sont en grande partie à l'origine de ces mauvais résultats.

SCOR. — Erratum : ce sont les fonds propres de la société qui atteindront 300 millions de francs en 1977 contre 230 millions de francs en 1976, et non les résultats, comme nous l'avons indiqué à tort dans nos éditions du 7 février 1977. De même, le titre sera introduit en Bourse après l'achèvement des réformes « comptables » (et non fiscales).

NEW-YORK

Nouveau repli

Une violente tempête de neige a contraint, lundi, les dirigeants de Wall Street à fermer les portes du marché avec deux heures d'avance sur l'horaire habituel.

Réamorcé en fin de semaine, le mouvement de repli s'est poursuivi à petite allure et, en clôture, sur 1 742 valeurs traitées, 704 avaient baissé et 531 avaient monté, l'indice des industrielles accusant, de son côté, une nouvelle perte de 2,34 points, à 768,62.

De l'avis de nombreux courtiers, l'évolution des cours durant cette séance écourtée n'a pas revêtu grande signification, comme en témoigne la maigreur des transactions : 11,63 millions d'actions échangées contre 19,40 millions vendredi. Cependant, autour du Big Board, le sentiment était à l'inquiétude. Il s'avère, en effet, que même si le Congrès adoptait les réductions d'impôts proposées par le président Carter, la croissance serait plus que modérée cette année, et encore davantage l'an prochain. Et puis encore — et toujours — cette vieille peur de l'inflation, qui rôdait, et a été avivée par certaines informations faisant état d'une accélération de la hausse des prix en janvier.

VALEURS	COURS 2/2	COURS 7/2
Alcoa	39 7/8	39 1/4
A.T.T.	59 1/8	59 1/8
Boeing	27 1/4	28 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/4	28 1/8
Du Pont de Nemours	166 7/8	165 1/8
Eastman Kodak	45 5/8	45 1/8
Exxon	46 3/4	44 7/8
Ford	41 7/8	41 3/8
General Electric	46 5/8	46 3/4
General Foods	30 ...	29 1/8
General Motors	58 5/8	58 3/8
Goodyear	18 3/4	17 ...
I.B.M.	262 7/8	258 1/4
I.T.T.	29 3/8	29 ...
Kennecott	23 3/8	23 1/2
Mobil Oil	60 1/8	59 3/8
Pfizer	28 ...	27 5/8
Schlumberger	68 ...	68 1/4
Texaco	26 ...	26 ..
U.A.L. Inc.	20 7/8	20 3/8
Union Carbide	39 ...	38 3/8
U.S. Steel	28 ...	27 1/8
Westinghouse	18 1/8	17 7/8
Xerox	45 7/8	46 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	3 févr.	6 févr.
Valeurs françaises ..	89,6	89,4
Valeurs étrangères ..	102,5	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,1	54,1

BOURSE DE PARIS - FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2990	3005	Crédit Lyonnais	328	328	Fonc. Chât.-d'Eau	585	585
E.D.F. parts 1950	508	508	(M.) Crédit Mod.	..	46	(M) S.O.F.I.P.	58	58 10
E.D.F. parts 1959		478	Electro-Banque	139 80	138 80	Fonc. Lyonnaise	428	422
Ch. France 3 %	169	167 50	Eurobail	181	180 50	Immob. Marseille	748	748
			Financière Sofal	245	246 50	Louvre	146 10	146 10
			Fr. Cr. et B. (Cie)	39 30	39 30	Nilo	253	253
A.G.F. (Stè Cent.)	359	364	France-Bail	183	180	Rente foncière	...	304
Ass. Gr. Paris-Vie	1380	1320	Hydro-Energie	16 40	15 50	SINVIM	146 80	146 80
Concorde	..	322	Immobail B.T.P.	134 20	134 20	Cogifi	113	113
Epargne France	272	272	Immobanque		165 20	Foncina	91 50	92 10
Financ. Victoire	...	140	Immofice	150	149 90	Sr. Fin. Constr.	110	110
Fonc. T.I.A.R.D.	85	85 50	Interbail	164 80	164 80	Immindo	188 80	188 80

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	801 ..	805	808 10	800 ..
2088	C.N.E. 3 %	2102	2118	2114	2100 ..
305	Afrique Occ.	290	290	286 20	288
245	Air liquide	227	230	230	229
183	E.J. Lefebvre	170	165	165	161 80
57	Esso S.A.F.	52 05	51 80	51 90	51 15
151	Eurafrance	145	144	144	144
385	Europe n° 1	335	343	340	343
370	Ferodo	338	340	341	336
420	— obl. conv.	417 50	415 10	415 10	415
15 50	Nord	15 15	15 10	15 10	15 10
50	Nouv. Gal.	50 20	48 60	48 60	47 85
115	Olida-Caby	112 50	114 50	114 50	112 20
74	Opfi-Paribas	71 80	69 50	70	69 60
60	Paris-France	57 10	57	57	56 65
65	Pechelbronn	65 20	64 20	64 20	63 95
183	Tél. Ericsson	169	168 90	169	165 90
60	Terres Roug.	56 60	55	55	55
130	Thomson-Br.	119	118 40	118	119
200	— (obl.)	196	198	196	195
226	U.I.S.	219	218	219	215
150	U.C.B.	144	143	143	148 10
225	Un. F. Bques	222	222	222	219
275	Gen. Motors	287 80	290 80	290	285
18 50	Goldfields	18	17 85	17 55	17 50
28	Harmony	28 10	28 30	28 10	27 70
289	Hoechst Akt	289	292 50	297 50	282
32	Imp. Chem.	32 20	33 40	33 40	32 90
73	Inco Limited	72 50	74 20	74 20	74 10
270	I.B.M.	1290	1299	1294	1299
765	Deuts Bank	723	739	737	740
330	Dome Mines	333	339 80	331 80	336
516	Du Pont Nem	529	530	530	520
230	East Kodak	225	224	224	223 50
25	East Rand	26 80	28 30	28 35	25 80
136	Ericsson	139 50	141 80	141 20	140
205	Exxon Corp.	230	225 70	226 70	225 70
197	Ford Motor	208 50	210	209	209
92	Free State	97 95	97 50	97 40	95 80
220	Gen. Electric	230	c233 80	233 60	233 70
36	Sony	37 15	37 35	37 35	37 10
12	Tanganyika	12 25	12 35	12 35	12 30
260	Unilever	266 50	271	270 50	265 60
17	Union Corp.	18 70	18 90	19	18 75
185	U. Min. 1/10	187	107	107	105
138	West Drief.	138	c134 70	135	135
48	West Deep.	48 50	48 80	48 80	47 80
103	West Hold.	108 90	113 90	111	112
210	Xerox Corp.	225 90	222 80	222 80	222
0 74	Zambia Cop.	0 72	0 70	0 71	0 68

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 890	4 938	4 850
Allemagne (100 DM)	232 430	234 940	229 500
Belgique (100 F.)	14 991	15 165	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	217 100	219 740	214 ...
Danemark (100 krd)	85 620	86 700	84 .
Suède (100 krs)	105 100	106 430	103 500
Norvège (100 k.)	95 420	96 720	93 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 475	9 554	9 450
Italie (1 000 lires)	5 630	5 699	5 450
Suisse (100 fr.)	248 760	252 610	245
Autriche (100 sch.)	32 320	32 760	32 150
Espagne (100 pes.)	6 042	6 100	5 700
Portugal (100 esc.)	12 145	12 266	11
Canada ($ can. 1)	4 411	4 462	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/2
Or fin (kilo en barre)	29200 ..	29780
Or fin (kilo en lingot)	29290 ..	29840
Pièce française (20 fr.)	299 90	299 90
Pièce française (10 fr.)	225 50	226 50
Pièce suisse (20 fr.)	279 20	278 90
Union latine (20 fr.)	257 50	263 90
Souverain	285	294
Pièce de 20 dollars	1308	1310 50
Pièce de 10 dollars	678	688
Pièce de 5 dollars	432 50	...
Pièce de 50 pesos	1239 50	1296
Pièce de 10 florins	272 ..	274 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 février 1978 a été tiré à 586 265 exemplaires.

A B C D E F G

LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se félicitent d'un « plus grand parallélisme » dans l'évolution économique des deux pays

Une déclaration à la presse de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, suivie d'un déjeuner à l'ambassade d'Allemagne, conclut ce mardi 7 février le trente et unième « sommet » franco-allemand. Elle a été précédée d'un second tête-à-tête Giscard d'Estaing - Schmidt, d'un entretien entre MM. Giscard d'Estaing et Barre, d'une part, M. Schmidt et le vice-chancelier Genscher, de l'autre, et d'une séance plénière à laquelle plusieurs ministres ont participé. La situation économique internationale, et en particulier les questions conjoncturelles, était à l'ordre du jour de cette dernière séance. Il faut entendre par là les problèmes économiques immédiats, notamment la tension sur le marché des changes et les attaques contre le franc. Ces questions ont déjà été abordées lundi entre MM. Barre et Schmidt. Selon les Allemands, les deux interlocuteurs se sont félicités du « *parallélisme plus grand* » qui caractérise l'évolution des économies des deux pays, surtout en ce qui concerne le taux de croissance et la lutte contre l'inflation.

Le tête-à-tête au « sommet » de lundi a été consacré à trois séries de questions, a-t-on indiqué à l'Elysée :

1) LES AFFAIRES BILATÉRALES. — Il s'agissait du choix d'un avion moyen-courrier à construire ensemble (« *Tous les éléments sont réunis pour que nous poursuivions notre coopération aéronautique* », a dit, lundi soir, M. Schmidt à TF 1), de la coopération spatiale (construction de la fusée Ariane) et des affaires énergétiques : coopération nucléaire et approvisionnement en charbon. M. Schmidt aurait insisté pour que la « *houille communautaire* » soit préférée à celle des tiers.

2) LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont préparé le « sommet » des puissances industrialisées occidentales, qui se réunira en Allemagne fédérale l'été prochain.

3) LA SITUATION INTERNATIONALE. — Le président et le chancelier ont eu un échange de vues, en particulier sur la corne de l'Afrique et l'élargissement de la Communauté après la visite du premier ministre grec dans plusieurs capitales. « *La convergence des vues entre l'Allemagne fédérale et la France a été constatée* » a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Lecat, en ajoutant que l'atmosphère avait été « *tout à fait cordiale comme d'habitude* ».

Evoquant, dans son allocution au dîner offert en l'honneur du chancelier, le quinzième anniversaire du traité franco-allemand, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Nous sommes en droit aujourd'hui de nous rendre cette justice. La France et la République fédérale sont demeurées fidèles à leur inspiration première. Jamais elles n'ont oublié qu'elles avaient en charge, pour une grande part, le progrès de l'Europe. C'est dans le sentiment de cette responsabilité qu'elles ont puisé, chaque fois, la volonté de surmonter leurs désaccords et de trouver les compromis nécessaires. Toute l'histoire de la* Communauté européenne *est là pour l'attester ; il n'est pas de problème, si difficile qu'il soit, dont elles n'aient réussi à venir à bout. Aujourd'hui, une évidence s'impose : quinze ans après la signature du traité de l'Elysée, l'entente franco-allemande apparaît toujours comme la pierre angulaire de l'Europe.* »

De son côté, le chancelier, parlant à TF 1, a déclaré : « *Je serais très heureux si, pendant les quinze prochaines années, nous faisions autant de progrès dans la compréhension et la confiance mutuelle que nous en avons fait pendant les quinze années écoulées.* » « *A la longue, dans la Communauté européenne, nous avons toujours été en mesure de régler les problèmes qui surviennent entre nous* », a encore dit M. Schmidt.

Au cours de leur rencontre, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont entretenus *essentiellement* des difficultés économiques et non pas *exclusivement*, comme une erreur nous l'a fait écrire dans un titre du *Monde* du 7 février.

M. MOKTAR OULD DADDAH DÉJEUNERA MERCREDI A L'ÉLYSÉE

Le président de la République recevra à déjeuner, mercredi 8 février, M. Moktar Ould Daddah, président de la République mauritanienne, a annoncé, lundi 6 février, M. Arnaud, porte-parole de la présidence de la République. Le président mauritanien doit effectuer à Paris une visite privée de quarante-huit heures.

LE PRÉSIDENT SADATE ATTENDU DIMANCHE A PARIS

Le président Sadate fera à partir du dimanche 12 février, une « *visite de travail* » en France dans le cadre du voyage en Europe qui suit son séjour aux Etats-Unis. M. Sadate est attendu à Paris dans l'après-midi du dimanche 12 février. Il sera, le soir même, l'hôte de M. Valéry Giscard d'Estaing à un dîner qualifié à l'Elysée d'« intime ». Lundi matin il tiendra une conférence de presse à l'hôtel Marigny avant de quitter Paris pour Rome.

Le conflit du Sahara occidental

HUIT DÉPUTÉS MAROCAINS ACCUSENT LES ALGÉRIENS DE « SÉQUESTRER » DES FAMILLES SAHRAOUIES A TINDOUF

(De notre correspondant.)

Rabat. — Dans un message dont le texte a été rendu public le 6 février, le huit députés représentant au Parlement les provinces marocaines du Sahara ont saisi à Genève le président de la Commission internationale des droits de l'homme du sort des « *ressortissants marocains* » originaires du Sahara occidental et « *séquestrés par les autorités algériennes dans la région de Tindouf* ».

Les signataires du message, qui ont fait cette démarche à l'occasion de l'ouverture de la session de la Commission internationale des droits de l'homme, expriment leur « *plus profonde anxiété* » ; car, disent-ils, des femmes, des enfants et des vieillards vivent ainsi séparés de leur famille depuis que « *des enlèvements collectifs* » ont été opérés par l'armée algérienne à la veille de la signature de l'accord tripartite de Madrid en novembre 1975.

« *Les témoignages des personnes évadées au risque de leur vie durant ces derniers mois ont mis au jour*, ajoutent-ils, *les conditions dégradantes dans lesquelles se trouvent nos familles contraintes de vivre dans la privation, livrées à l'angoisse, à la maladie, à la famine.* » — L. G.

LE PROFESSEUR BESSIS LAURÉAT DE LA FONDATION DE FRANCE

Le prix scientifique de la Fondation de France a été remis au professeur Marcel Bessis, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Théâtre d'Orsay. Ce prix est attribué, a rappelé Louis Leprince-Ringuet, président du comité scientifique de la Fondation de France, « *à un homme de science qui a su faire partager son enthousiasme et faire partager son intérêt pour sa discipline à un large public* ».

Le professeur Marcel Bessis, qui a réalisé de nombreux films scientifiques sur l'étude des cellules sanguines, a présenté des extraits de plusieurs d'entre eux, où la rigueur scientifique et le sens de l'esthétique apparaissent caractéristiques de l'œuvre de ce chercheur.

[Né en 1917, le professeur Marcel Bessis est directeur de l'Institut de pathologie cellulaire, qui regroupe des chercheurs et techniciens de l'INSERM et de l'U.E.R. médicale de Bicêtre-Paris-Sud. Il s'est, en particulier, attaché à l'exploration des différents composants cellulaires, en utilisant les techniques d'étude cinématographiques et les destructions électives (par micro-faisceau laser notamment). Spécialiste des maladies du sang, le professeur Bessis a publié plusieurs ouvrages iconographiques, notamment un traité sur les cellules du sang normal et pathologique (Masson, 1972).]

La commission des sondages publie un premier avis

La commission des sondages, instituée par la loi du 19 juillet 1977, a tenu, lundi 6 février, sa première réunion au Conseil d'Etat. Elle a publié son premier « avis » *relatif aux sondages d'opinion* « ayant un rapport direct ou indirect avec les élections législatives ».

Après avoir rappelé que la loi prévoit, pour les organismes de sondages, une déclaration préalable auprès de son secrétariat, la commission précise notamment :

« *Les notices, dont le dépôt auprès de la commission est prévu à l'occasion de la publication ou de la diffusion d'un sondage, doivent être également adressées par lettre recommandée, ou déposées au secrétariat de la commission, et lui parvenir avant la publication ou la diffusion. Ces notices doivent préciser notamment :*

— L'objet du sondage ;

— La méthode selon laquelle les personnes interrogées ont été choisies, le choix et la composition de l'échantillon ;

— Les conditions dans lesquelles il a été procédé aux interrogations ;

— Le texte intégral des questions posées ;

— La proportion des personnes n'ayant pas répondu à chacune des questions ;

— Les limites d'interprétation des résultats publiés ;

— S'il y a lieu, la méthode utilisée pour en déduire les résultats de caractère indirect qui seraient publiés.

» *Il est rappelé, d'autre part, que la publication ou la diffusion de tout sondage, au sens de la loi, doit être accompagnée des indications suivantes, établies sous la responsabilité de l'organisme qui l'a réalisée :*

— Le nom de l'organisme ayant réalisé le sondage ;

— Le nom et la qualité de l'acheteur du sondage ;

— Le nombre des personnes interrogées ;

— La ou les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations. »

GUERRE DES SEXES AU FOND DES URNES

A chacun son programme commun. Il y avait celui du parti communiste, celui du parti socialiste. Voici celui des femmes. Mme Gisèle Halimi en présentant cinquante candidatures féminines aux prochaines élections veut transcender les clivages sociaux et politiques. Elle veut faire émerger des urnes les voix des femmes, qui représentent 52 % de l'électorat.

Face aux hommes qui se crêpent le chignon, voici les femmes réconciliées et unies sur le terrain où on les attend le moins : la politique. Ces trouble-fête dérangent les analyses habituelles, mais, d'une certaine manière, le mouvement féministe s'engage ainsi — après la période « sauvage », — dans la voie de la récupération. Il faudra bien, au soir du 12 mars, faire les comptes, et dire pour qui l'on se désiste. Pour la femme la mieux placée ? Il faudra négocier — avec les hommes ! — la prise en compte des revendications « spécifiques ». On en revient au point de départ : ces hommes, toujours, sur la route des femmes...

BRUNO FRAPPAT.

Au conseil régional d'Ile-de-France

Les élus veulent être associés à la définition de la politique des villes nouvelles

Le groupe de concertation des villes nouvelles composé d'élus du conseil régional d'Ile-de-France et des représentants de l'Etat s'est réuni, lundi 6 février, afin d'étudier la situation de deux villes nouvelles : Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise. Cette réunion a été précédée d'une visite des deux villes nouvelles le mercredi 1er février.

Ce groupe de travail a été créé au cours du mois de juin 1977 par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement à la demande des élus. Constatant que les villes nouvelles faisaient appel à eux, puisque l'assemblée subventionne certains équipements, qu'elle décide de financer les dessertes de ces agglomérations (le R.E.R. pour Marne-la-Vallée par exemple) et qu'enfin elle garantit les emprunts des établissements publics (les sommes garanties par le conseil régional atteignaient 1 milliard à la fin de 1976) les élus avaient demandé à être plus étroitement associés aux décisions concernant ces agglomérations.

Au cours de cette réunion, la situation de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) et Saint-Quentin-en-Yvelines a été présentée. Cergy-Pontoise est installée dans une boucle de l'Oise à 30 kilomètres de Paris, la ville nouvelle groupe 15 communes dont Pontoise ; sa population, 90 000 habitants, atteindra 200 000 âmes en 1990. Elle est reliée à Paris via La Défense par les autoroutes A 15 et A 86. En 1978, la ville sera desservie par la S.N.C.F. Elle offre actuellement 10 000 emplois.

Saint-Quentin-en-Yvelines, située à 30 kilomètres de la capitale, regroupe 11 communes. Elle compte actuellement 120 000 habitants. Ils seront, à terme, 195 000. La ville nouvelle, reliée à Paris par l'autoroute A 13 et la RN 10 et la S.N.C.F. a permis la création de 12 000 emplois nouveaux. Cette réunion sera suivie d'une autre au mois d'avril, au cours de laquelle la situation d'Evry et de Melun-Sénart sera étudiée.

Décidées par les pouvoirs publics au cours des années 60 afin de canaliser l'urbanisation de la région parisienne, les villes nouvelles sont aujourd'hui remises en cause. Le conseil régional souhaite qu'elles continuent à se développer mais qu'elles ne soient pas condamnées à « une fuite en avant ». D'autre part, les élus ont demandé qu'un débat ait lieu au sein de l'assemblée afin de permettre au conseil de participer directement à l'élaboration d'une véritable politique des villes nouvelles.

● *Des étudiants du premier cycle de l'université Dauphine (Paris-XI)*, en grève depuis deux semaines, ont boycotté, samedi 4 février, un examen au centre d'Arcueil (Val-de-Marne). La police a fait évacuer les « piquets de boycott » sur l'ordre de M. Robert Mallet, recteur de l'académie. Toutefois, les épreuves n'ont pu se dérouler normalement : l'examen est reporté dans un délai de quinze jours.

Les étudiants de premier cycle demandent que cet examen, comptant depuis la rentrée pour 50 % des notes du contrôle des connaissances, n'intervienne plus que pour 20 %.

● *Arrêts de travail sur la ligne de Sceaux.* — Pour protester contre une agression commise le samedi 4 février vers minuit contre trois agents de la R.A.T.P. — attaqués sans raison apparente par des voyous à la station Denfert-Rochereau — un arrêt de travail d'un quart d'heure a eu lieu sur cette ligne ce mardi matin 7 février, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Le trafic s'en est ressenti dans la matinée. D'autres arrêts d'un quart d'heure étaient prévus à 15 heures et à 21 heures.

● *Un handicapé gréviste de la faim à Sète.* — M. Alain Goufier, trente-cinq ans, paralysé des membres inférieurs à la suite d'un accident de la route survenu il y a cinq ans, a entamé, le jeudi 2 février à Sète (Hérault), une grève de la faim pour protester contre la retenue de 55 francs qui sera faite sur sa pension quotidienne d'invalidité (85 francs) dès qu'il aura été admis dans un hôpital, comme l'exige actuellement son état.

